

SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES

Rencontres avec
V.S. Naipaul
et Philip Roth

ALLEMAGNE

Les élections vues
de Bruxelles p. 6 et p. 19

PARTI SOCIALISTE

Hollande souhaite
la disparition
des courants p. 8 et 17

DÉCENTRALISATION

Vers le « respect des
libertés locales » p. 9

AFFAIRE ELF

Commissions occultes
au Nigeria p. 12



COUPE DAVIS

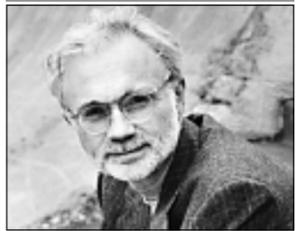
France - Etats-Unis
à Roland-Garros p. 26

CONSOMMATION

A quoi servent les
assistants numériques
personnels ? p. 28

ZEBDA

Le dernier disque du
groupe toulousain p. 32



JOHN ADAMS

Le compositeur rend
hommage aux victimes
du 11 septembre p. 34

International.....	2	Abonnements.....	22
Union européenne... 6		Communication.....	23
France.....	7	Marchés.....	24
Société.....	10	Aujourd'hui.....	26
Carnet.....	14	Météorologie.....	30
Régions.....	15	Jeux.....	30
Horizons.....	16	Culture.....	31
Entreprises.....	20	Radio-Télévision.....	35

PORTRAIT

Le nez
chicané de
Robert Parker

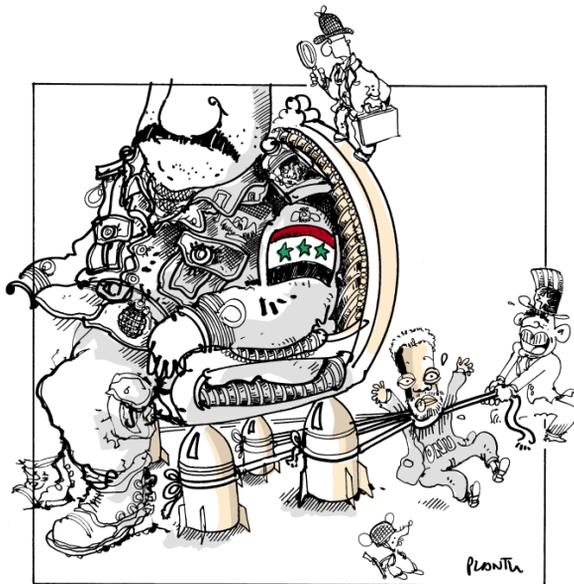


DEPUIS vingt ans qu'il
déguste les crus de bor-
deaux, la critique américain
Robert Parker a ses fervents
supporteurs et ses virulents
opposants. Lire page 16

Bush dit non à Bagdad et poursuit l'escalade

LES ÉTATS-UNIS s'efforcent d'agir comme si le oui de Saddam Hussein au retour en Irak des inspecteurs du désarmement de l'ONU ne changeait rien à la bataille qu'ils mènent contre le régime de Bagdad. Ils veulent contourner la réponse de l'Irak. Ils disent que le retour des inspecteurs n'est pas leur objectif. Ils veulent une nouvelle résolution du Conseil de sécurité, menaçant l'emploi de la force si l'Irak ne se dépourille pas de ses armes de destruction massive.

George W. Bush devait soumettre au Congrès, jeudi 19 septembre, une proposition de résolution laissant toute latitude à la Maison Blanche pour entrer en guerre contre l'Irak. Le Congrès a promis de voter avant les élections du 5 novembre. M. Bush a déclaré, mercredi, que Saddam Hussein « était de plus en plus une menace pour la paix dans le monde ». Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a ajouté que cette menace était « immédiate ».



▶ George W. Bush maintient la pression sur Bagdad

▶ Les Etats-Unis veulent une nouvelle résolution de l'ONU

▶ Le Congrès prêt à soutenir le président

▶ Paris s'en tient au retour des inspecteurs de l'ONU

▶ Le pétrole irakien, autre enjeu du conflit

Lire pages 2 et 3

La remise en liberté de Maurice Papon émeut et fait débat

C'EST à pied, marchant aux côtés de ses avocats, que Maurice Papon a quitté, mercredi 18 septembre, la maison d'arrêt de la santé, où il purgeait une peine de dix de réclusion pour complicité de crime contre l'humanité. L'ex-secrétaire général de la préfecture de la Gironde, entre 1942 et 1944, a ensuite regagné son domicile, où l'attendait sa famille. L'état de santé apparent de l'ancien ministre et les témoignages de l'intérieur de la prison ont relancé le débat sur sa libération. Selon un surveillant, « il se plaignait de temps en temps de son cœur, mais nous avons des détenus bien plus malades ». Le garde des sceaux, Dominique Perben, a indiqué qu'il allait étudier les moyens d'un pourvoi contre cette décision. Il a aussi estimé qu'il ne serait pas « logique de tirer un enseignement de son cas » et d'étendre cette décision aux autres détenus malades.

Lire page 10 et notre éditorial page 19

Raffarin face à une situation économique incertaine

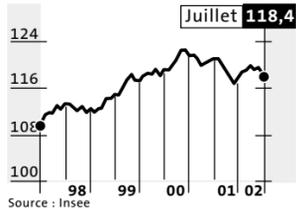
L'ACTIVITÉ économique ne devrait pas rebondir au second semestre 2002, contrairement aux prévisions des économistes faites avant l'été et aux vœux du gouvernement. La production industrielle a reculé en août de 1 %, selon les statistiques de l'Insee publiées mercredi 18 septembre. Ce chiffre a surpris les analystes qui espéraient une stabilisation. Il s'ajoute à une série de mauvaises nouvelles qui ont conduit les conjoncturistes français à réviser leurs perspectives à la baisse.

Les dix-huit économistes interrogés, mercredi, par la société Consensus Forecast, ne tablent plus en moyenne que sur une croissance de 1,2 % cette année et de 2,4 % en 2003.

Jean-Pierre Raffarin a déclaré au Monde que « les circonstances sont difficiles » et que « nous vivons une situation très incertaine, une période de crise ». « Mais nous y faisons face », ajoute le premier ministre, convaincu que « la croissance de 2003 sera supérieure à cel-

PRODUCTION EN BAISSÉ

Indice de la production industrielle, hors énergie et IAA, base 100 = 1995



Source : Insee

le de 2002 ». La situation française est plutôt meilleure que celle de l'Allemagne ou l'Italie mais le phénomène de « reprise avortée » est général dans les pays développés. L'ensemble des Bourses mondiales a connu, mercredi, un nouvel accès de faiblesse. A Paris, l'indice CAC 40 est descendu dans la journée sous les 3000 points et, jeudi, il ouvrirait sur une nouvelle baisse.

Lire pages 7 et 21

Redevenu militant socialiste, Roland Dumas va-t-il le rester longtemps ?

DEPUIS sa condamnation, frappée d'appel, à six mois de prison ferme pour « recel d'abus de biens sociaux », en mai 2001, Roland Dumas a repris sans tapage la robe de l'avocat. Son retour parmi les socialistes pourrait s'avérer plus périlleux. Eloigné de la vie publique depuis sa démission forcée de la présidence du Conseil constitutionnel, le 29 février 2000, l'ancien ministre des affaires étrangères s'était signalé par ses critiques des dirigeants socialistes de l'après-Mitterrand, qu'il accusait volontiers d'« ingratitude ». En pleine campagne présidentielle, il s'était attaqué à Lionel Jospin lui-même, déplorant, dans *Le Figaro*, son « manque d'envergure » en même temps que l'influence de ses engagements trotskistes.

Au cours de la campagne législative de juin, M. Dumas avait achevé de régler ses comptes en se rendant en Saône-et-Loire pour y porter de virulentes critiques contre le député (PS) du cru, Arnaud Montebourg : celui-ci avait été, quatre ans plus tôt, le premier à réclamer son départ du Conseil constitutionnel, face à l'accumulation

des soupçons. Le 12 juin, dans un journal local, l'ancien ministre qualifiait M. Montebourg de « jeune opportuniste », concluant : « Je me méfie des imprécateurs. Ils finissent toujours mal », et rendant, à l'inverse, un hommage à son adversaire de l'UMP, Francis Szpiner, avocat officieux de Jacques Chirac sur le front des « affaires ».

Quelques jours plus tard, M. Dumas adhéra à la section socialiste de Saint-Pierre-de-Chignac (Dordogne). Dans la vague d'adhésions qui suivit le choc du 21 avril, le retour de ce militant peu ordinaire ne fut pas particulièrement signalé. La section locale l'approuva à l'unanimité, la fédération départementale ne s'y opposa pas, la direction du PS n'en fut apparemment pas informée. Au point que lorsque le responsable de la fédération de Saône-et-Loire, Christophe Siruge, s'indigna de l'intervention fratricide de M. Dumas auprès du premier secrétaire, François Hollande, ce dernier lui répondit, le 18 juillet : « Roland Dumas n'est plus membre du parti et ce, depuis plusieurs années. » M. Hollande ne réalisa son erreur qu'après avoir reçu, le

23 juillet, une lettre d'Arnaud Montebourg lui-même, exigeant qu'il « engage immédiatement une procédure d'exclusion » à l'encontre de l'ex-président du Conseil constitutionnel.

Réponse du premier secrétaire, le lendemain, dans un mot manuscrit : « C'est à la fédération de se prononcer, selon nos statuts. Je la saisis en lui rappelant les propos tenus sur Lionel puis sur toi. » Mais les socialistes de Dordogne restèrent muets. Mercredi 18 septembre, M. Montebourg a donc repris sa plume pour demander à M. Hollande de saisir « sans délai l'instance chargée de prononcer l'exclusion de Roland Dumas ». Le soir même, M. Hollande faisait connaître sa position : « Je saisirai, dans les prochains jours, la commission des conflits, a-t-il indiqué au Monde, afin qu'elle vérifie si ce qu'a fait et dit Roland Dumas permet ou non de l'accepter parmi nous. » Dans l'attente de son procès en appel, qui doit s'ouvrir le 4 novembre, M. Dumas pourrait être convoqué et jugé par ses pairs.

Hervé Gattegno

ANALYSE

L'UMP, mirage de la droite ?

LE PARTI UNIQUE de la droite républicaine rêvé par Alain Juppé ne se nommera probablement pas « La Maison bleue » comme l'aurait souhaité le maire de Bordeaux. Restera-t-il l'« UMP », selon les vœux de Jean-Pierre Raffarin, qui estime que ce sigle est désormais une marque ? Deviendra-t-il plus consensuellement « L'Union », ou prendra-t-il un nom qui rappellerait « L'Olivier » italien ?

Peu importe, car la question posée aujourd'hui est celle de la crédibilité de cette future formation et, plus encore, celle de sa viabilité. Nombreux sont ceux qui se réjouissent de la promesse d'une bipolarisation de la vie politique, esquissée par

cette naissance et rendue plus probable encore par le projet de réforme des modes de scrutin. Annoncée comme figure incontournable d'une « modernité à l'anglo-saxonne » et présentée, entre autres avantages, comme la solution à l'essor électoral des extrêmes, cette simplification de l'offre politique est supposée renvoyer définitivement le FN à la marge. Tous se félicitent déjà de la mise en route de ce « grand chantier du président » avec Alain Juppé en directeur des travaux et, selon toute vraisemblance, premier occupant.

Anne-Line Roccati

Lire la suite page 19

podium
yann moix
roman
grasset

Il ne sera jamais à la Une des journaux.

Grasset

FESTIVAL

Désirs d'automne à Paris



BEAU et riche programme, cette année, pour le Festival d'automne : l'art coréen sous toutes ses formes, mais aussi quelques-uns des plus grands chorégraphes contemporains (William Forsythe, Trisha Brown, Mathilde Monnier, etc.), une création musicale majeure de Salvatore Sciarrino, le couple-chats d'Alain Séchas dont l'installation va habiter la chapelle de la Salpêtrière, et mille autres choses encore à découvrir dans un supplément du Monde de 8 pages.

INTERNATIONAL

LA CRISE IRAKIENNE

La volte-face du régime irakien, annonçant qu'il accepte désormais un retour des inspecteurs en désarmement, a pris de court les Etats-Unis. Cherchant la **PARADE** et constatant la division du Conseil

de sécurité de l'ONU, l'administration américaine s'est retournée, mercredi 18 septembre, **DEVANT LE CONGRÈS**. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a demandé aux parlementaires américains

d'adopter une résolution justifiant l'usage de la force contre l'Irak, indépendamment de ce que feront les Nations unies. L'acceptation d'un retour des inspecteurs est « le dernier stratagème » de Saddam

Husseïn, a commenté George W. Bush. **LA FRANCE** ne veut pas d'une résolution qui donnerait à Bagdad un prétexte pour refuser une inspection. En arrière-plan de ce conflit, le pétrole irakien.

Washington hausse le ton et rejette la concession de l'Irak

L'acceptation par Saddam Hussein d'un retour des inspecteurs en désarmement est « un stratagème », a estimé George W. Bush. Son secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, demande au Congrès américain d'adopter un texte justifiant une opération militaire avec ou sans l'aval de l'ONU

WASHINGTON

de notre correspondant

L'action engagée à l'ONU menaçant de s'enliser, l'exécutif américain s'est tourné, mercredi 18 septembre, vers le Congrès, auquel George W. Bush a redemandé de presser l'allure pour adopter une résolution soutenant sa politique à l'égard de l'Irak. La Maison Blanche devait communiquer, jeudi, un projet de résolution au Sénat et à la Chambre des représentants.

« Nous allons voter une résolution », a déclaré le chef de la majorité démocrate du Sénat, Thomas Daschle. Reste à savoir ce qu'il y aura dedans. » Devant la commission de la défense de la Chambre, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a plaidé pour que le Congrès adopte un texte justifiant l'usage de la force contre l'Irak, indépendamment de ce que fera le Conseil de sécurité des Nations unies. « Aucun Etat terroriste ne représente une menace plus grande ni plus immédiate, pour la sécurité de notre peuple et pour la stabilité du monde, que le régime de Saddam Hussein en Irak », a déclaré M. Rumsfeld. Deux jours après la

décision de Bagdad d'autoriser la reprise des inspections de l'ONU « sans conditions », M. Rumsfeld a présenté une série d'arguments qui reviennent à disqualifier les inspections comme moyen de mettre fin à la menace irakienne.

PRIS DE COURT

De même que le vice-président Richard Cheney l'avait fait fin août, le ministre de la défense a affirmé que la capacité des dirigeants irakiens de dissimuler des armements non conventionnels avait été démontrée dans le passé. « Le but, ce ne sont pas les inspections, c'est le désarmement », a-t-il souligné. A la question de savoir si ce résultat pourrait être atteint sans qu'une guerre soit déclenchée contre Saddam Hussein, M. Rumsfeld a répondu ironiquement. « Oh ! oui, bien sûr, a-t-il dit, Saddam Hussein pourrait décider que son avenir est limité et qu'il a envie de partir. »

Il faut bien se résoudre à considérer que la volte-face irakienne a pris de court les dirigeants de Washington. Mercredi matin, en recevant les responsables du Congrès, en présence de M. Cheney, M. Bush n'a

pu que répéter ce qu'il avait dit la veille : Saddam Hussein « trompe, retarde, nie ». La reprise des inspections sans conditions « est son dernier stratagème, sa dernière tentative pour ne pas subir les conséquences de la façon dont il a défié les Nations unies ».

« Nous allons rappeler au monde qu'en défiant les Nations unies, [Saddam Hussein] devient de plus en plus une menace pour la paix mondiale », a ajouté le président. Ces propos signifient que, pour les Etats-Unis, non seulement le retour des inspecteurs de l'ONU n'est pas l'objectif recherché, mais le « désarmement » exigé des Irakiens nécessite le « changement de régime » que M. Bush préconise depuis son élection.

Or, c'est précisément cette volonté de chasser Saddam Hussein du pouvoir que plusieurs partenaires des Etats-Unis au Conseil de sécurité refusent d'endosser dans le cadre d'une décision de l'ONU. En acceptant la reprise des inspections, les dirigeants irakiens rendent difficile, sinon impossible, l'accord qui aurait pu se faire s'il avait fallu la leur imposer.

La pression de ceux qui, au sein de l'administration, estiment que les Etats-Unis doivent agir seuls, s'est fait sentir dans les déclarations de M. Rumsfeld à la Chambre. Le ministre de la défense avait expliqué, avant que M. Bush ne décide de se tourner vers l'ONU, que l'Amérique devait assurer sa



sécurité et prévenir le risque de l'emploi d'armes de destruction massive « avec ses alliés s'ils le veulent, mais seule s'il le faut ».

Cette position est aussi celle de M. Cheney. Le vice-président n'a repris la parole, cette semaine, que pour dire, comme M. Bush, que les Nations unies ne doivent pas se laisser de nouveau « berné » par Saddam Hussein. M. Rumsfeld a été plus disert et plus alarmiste. Reprenant l'argument selon lequel la prochaine attaque terroriste ris-

que d'être menée à l'aide d'une arme chimique ou biologique, voire nucléaire, le secrétaire à la défense a dit aux membres de la commission de la défense : « Voulez-vous être, dans l'Histoire, ceux qui n'auront pas su agir à temps ? »

PROJET DE RÉSOLUTION

Sans mettre en cause explicitement l'ONU, M. Rumsfeld a clairement fait comprendre que le Congrès doit donner au président américain les moyens d'engager les Etats-Unis seuls ou, en tout cas, contre le point de vue de la majorité de la communauté internationale.

Les Britanniques et les Américains préparent ensemble un projet de résolution qui surenchérirait sur les concessions faites par Bagdad. Cette démarche est refusée par les trois autres membres permanents du Conseil de sécurité, la France, la Russie et la Chine. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, devait être reçu par M. Bush, jeudi, pour l'informer en détail des discussions en cours.

Le président s'investit dans les efforts diplomatiques de M. Powell pour parvenir à un accord au Con-

seil de sécurité. « Nous travaillons pour parvenir à une résolution de l'ONU qui soit consistante » déclarait, mercredi, un porte-parole de la Maison Blanche. Les parlementaires sont toujours partagés au sujet des motifs qui justifieraient d'agir militairement contre les dirigeants irakiens et de le faire unilatéralement. Cependant, le principal facteur de retardement, sinon de blocage, a disparu avec la décision de M. Daschle de permettre un vote du Sénat, où les démocrates sont majoritaires, avant les élections du 5 novembre.

« Je pense que c'est un moment important, dans lequel notre pays et la communauté internationale doivent œuvrer ensemble », a déclaré le sénateur du Dakota du Sud. Alors que les auditions des commissions ont tout juste commencé, le principe d'un vote du Congrès dans les deux semaines qui viennent est acquis. Mais les termes de la résolution sur laquelle il va se prononcer sont aussi difficiles à établir, et pour les mêmes raisons, que ceux de la résolution de l'ONU.

Patrick Jarreau

La lettre de Saddam Hussein a été rédigée avec Kofi Annan

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL des Nations unies, Kofi Annan, a aidé le ministre irakien des affaires étrangères, Naji Sabri, à rédiger la lettre dans laquelle l'Irak annonçait le retour « sans conditions » des inspecteurs en désarmement. MM. Annan et Sabri étaient, lundi 16 septembre, avec Amr Moussa, le secrétaire général de la Ligue arabe dans le même bureau des Nations unies, au téléphone avec Bagdad. « On savait ce qui pouvait être acceptable par le Conseil de sécurité et ce qui ne pouvait pas l'être et, oui, nous leur avons donné des conseils », a affirmé un diplomate sous couvert de l'anonymat.

Kofi Annan a rencontré M. Sabri, mercredi 18 septembre, pour un deuxième tête-à-tête, alors que le Conseil de sécurité se préparait à entendre, jeudi, le premier rapport sur le retour en Irak des inspecteurs en désarmement.

A l'issue de la réunion, M. Sabri a déclaré espérer que le retour des inspecteurs constituerait « la première étape vers la levée des sanctions ». Hans Blix, le directeur exécutif de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations unies (Unmovic) rendra compte, jeudi, au Conseil de sécurité de son premier entretien avec les responsables irakiens portant sur les modalités pratiques de ce retour.

Le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, a dénoncé, mercredi, comme une « provocation » les déclarations du secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, qualifiant l'Irak de « menace immédiate ». « Nous nous attendons à ce que l'Amérique et son allié [Tony Blair] cherchent à provoquer des crises. Nous voulons que le monde le sache », a dit M. Aziz à Bagdad. - (AFP.)

George Bush-Winston Churchill, un cousinage opportunément déniché

LONDRES

de notre correspondant

George W. Bush est un fervent admirateur de Winston Churchill. Un buste en bronze de l'homme au cigare, offert à la demande du premier ministre britannique, Tony Blair, trône dans le salon ovale de la Maison Blanche, où le président américain aime bien poser en compagnie, flatteuse, de cette œuvre d'art.

On pourra désormais voir dans ce cliché une véritable photo de famille. Car la nouvelle est tombée à Londres, mercredi 18 septembre : George W. Bush et Winston Churchill sont parents. Tous deux descendent d'un ancêtre commun, Henry Spencer, un écuyer qui vécut au XV^e siècle dans le Northamptonshire, une province du centre de l'Angleterre.

Ce lointain cousinage a été déniché par une équipe de chercheurs américains en généalogie qui oeuvrent pour une compagnie dont les travaux – et les trouvailles – font fureur sur le Net : MyFamily.com. Cette société, qui lançait mercredi sa filiale anglaise par ce coup d'éclat, a totalement reconstitué les arbres généalogiques qui relient, sur vingt générations, le président et le héros du Blitz à

leur ancêtre anglais. Henry, né autour de 1420, mort en 1478, eut un fils, John, dont une descendante, Anne Marbury, s'installa dans le Massachussets au XVII^e siècle, avant d'être tuée par les Indiens. L'une de ses descendantes directes épousa l'arrière-arrière-grand-père de l'actuel président Bush. Un autre fils de Henry, William, fonda la lignée dont étaient issus Sir Winston ainsi que la princesse Diana, née Spencer, et morte en 1997, et dont les deux branches familiales se séparent au début du XVIII^e siècle. George W. Bush, Winston Churchill et les jeunes princes royaux William – héritier de la couronne d'Angleterre – et Harry descendent donc du même homme.

« SADDAM N'EST PAS HITLER »

Voilà qui devrait renforcer encore la dévotion du chef de la Maison Blanche pour l'ancien premier ministre britannique. « A mes yeux, c'est un Texan », disait récemment le président de Sir Winston, dont la mère était américaine. George W. Bush évoque d'autant plus volontiers Churchill qu'il l'a rallié à titre posthume à sa croisade contre Saddam Hussein.

Fin août, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a rappelé l'exemple de Sir Winston, « cette voix solitaire » qui avait eu le courage de refuser la politique d'apaisement face au nazisme, symbolisée par les accords de Munich. Autrement dit, Churchill n'aurait pas manqué, aujourd'hui, de soutenir une action préventive contre Bagdad.

Pareille comparaison a suscité quelques sarcasmes à Londres. Une caricature du *Times* représentait le président américain – chapeau, cigare et nœud papillon – faisant le « V » de la victoire en se présentant : « Hi ! Je suis George W. Churchill », avant que son cigare ne lui explose à la figure.

Plusieurs experts ont remis à l'heure les pendules de l'Histoire, sur le thème : « Saddam n'est pas Hitler. Il ne représente en rien la même menace pour la liberté et la démocratie ». Ben Pimlott, biographe de la reine, est le plus railleur : « Les Américains admirent Churchill. C'est souvent le seul grand Anglais dont ils aient entendu parler. A l'exception de Shakespeare, du moins pour ceux qui ont travaillé dur à l'école. »

Jean-Pierre Langellier

Paris travaille à une résolution qui ne braquerait pas Bagdad

Les dirigeants français ne veulent pas, à ce stade, menacer d'un recours à la force

L'ANNONCE, lundi 16 septembre par l'Irak, qu'il était disposé à accueillir de nouveau les inspecteurs en désarmement de l'ONU, a manifestement déconcerté les dirigeants américains qui, depuis, tempèrent à l'ONU, comme s'ils avaient besoin d'un délai pour « réévaluer » la situation, ou pour exercer d'amicales pressions sur tel ou tel membre du Conseil de sécurité.

En revanche, La France maintient son cap, à ce stade, avec une très cartésienne assurance : l'objectif est le désarmement de l'Irak, et cela passe par le retour des inspecteurs. Le moyen de l'obtenir est l'exercice d'une pression internationale unanime, comme vient de le montrer le premier succès enregistré lundi.

A peine l'acceptation par Bagdad venait-elle d'être rendue publique que le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, lançait son mot d'ordre favori : « Action ! ». Il faut « prendre au mot » l'Irak, disait-il, ce qui ne signifie pas faire à Saddam Hussein une confiance aveugle, mais battre le fer tant qu'il est chaud, c'est-à-dire enclencher la logistique de la reprise des inspections.

Hans Blix, qui dirige l'équipe des experts de l'ONU, s'est aussitôt mis au travail et devait, grâce à un forçage français sur l'ordre du jour du Conseil de sécurité, exposer, dès jeudi, aux quinze pays mem-

bres, la façon dont il envisage le déroulement de sa mission, définie en décembre 1999 par la résolution 1284.

Reste une question plus stratégique, qui n'est pas au menu de la réunion de jeudi, et qui se pose avec une particulière acuité aux Américains : après avoir fait monter la pression internationale comme on l'a fait ces dernières semaines et, pour ce qui est des Etats-Unis, juré la perte du régime de Saddam Hussein, peut-on se contenter de regarder M. Blix et ses hommes préparer leur paquetage pour Bagdad ? L'ONU, si c'était le cas, ne se serait-elle pas « fait avoir » une fois de plus, comme le redoutait George Bush, mardi ?

Les Etats-Unis, soutenus par la Grande-Bretagne, devraient, en début de semaine prochaine, proposer au Conseil de sécurité une nouvelle résolution sur l'Irak, plus exigeante que celle de 1999. La Russie et la Chine ont déjà dit non. Mais on sait que la Chine a de grandes capacités d'abstention à l'ONU et que la Russie, quand il le faut, sait assez bien monnayer les concessions qu'on lui demande.

La France, quant à elle, a indiqué que, techniquement, la résolution de 1999 suffit, sans pour autant exclure un nouveau texte. Elle a déjà préparé l'épure de ce qui sera son propre projet de résolution : un texte « succinct, clair », qui rappellerait la résolution 1284

et la lettre irakienne d'acceptation sans conditions du retour des inspecteurs. Le tout pourrait être augmenté de quelques compléments comme, par exemple, un échéancier, mais d'aucun élément nouveau inacceptable pour Bagdad ou qui lui servirait de prétexte à revenir sur sa décision de lundi.

On fait remarquer à Paris que la

Reste une question : après avoir fait monter la pression internationale, peut-on se contenter de regarder M. Blix et ses hommes préparer leur paquetage pour Bagdad ?

résolution 1284 tenait compte des manœuvres d'obstruction précédemment opposées par le régime irakien aux experts de l'ONU et qu'elle comporte donc les dispositions visant à y parer. Dans ces conditions, dit-on à Paris, « une nouvelle résolution peut être utile si elle permet de réaffirmer l'unanimité de la communauté internationale pour aller surveiller ce qui doit l'être en Irak », c'est-à-dire l'état des armements et cela seulement. « Tout ce qui sert cet objectif peut être ajouté à la 1284 ; tout ce qui en éloigne, non », ajoute-t-on.

« Pour l'instant, on ne sait pas ce que les Américains vont demander, indique-t-on au quai d'Orsay ; cela peut-être de flanquer les inspecteurs d'escortes militaires, ou de demander à l'Irak de livrer les terroristes qu'il abrite, cela peut porter sur les droits de l'homme ; ils peuvent demander mille choses ».

Parmi ces mille choses, il pourrait y avoir la menace d'un recours à la force si l'Irak ne jouait pas le jeu. Les dirigeants français ne veulent pas d'une telle menace.

La communauté internationale, expliquent-ils, a obtenu à ce stade ce qu'elle était unanime à réclamer, à savoir l'acceptation du retour des inspecteurs. Choisir ce moment pour brandir la menace d'une intervention militaire fournirait, selon Paris, un prétexte à l'Irak pour revenir sur sa décision ; d'autant que cela diviserait le Conseil de sécurité. Les Français pensent que l'administration américaine garde encore une certaine souplesse et ils espèrent refaire l'unité du Conseil, unité qu'ils tiennent pour le meilleur atout face à Saddam Hussein.

Claire Tréan

Saison 2002/2003

30^e ANNIVERSAIRE-FESTIVAL
DE L'UNION DES THÉÂTRES DE L'EUROPE

Chéreau / Dostoïevski ▶ La mort de Danton / Büchner / Lavaudant

▶ Trilogia Genet / Antonio Latella ▶ Création S'agit et se pavane / Bergman / Plançon ▶ Φυγή - La fuite / Boulgakov / Milivojević

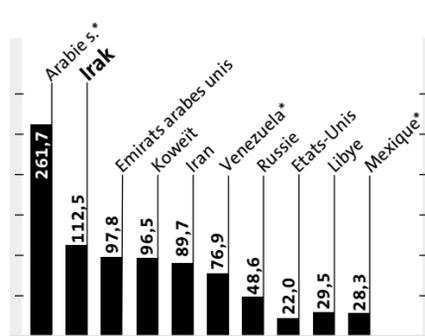
▶ Médée-Matériau / Heiner Müller / Vassiliev ▶ Οι Βάκχες - Les bacchantes / Euripide / Sándor Zsótér ▶ Mnemonic / Simon McBurney ▶ Die Spezialisten - Les spécialistes / Marthaler ▶ Szent György és a Sárkány - Saint Georges et le Dragon / Weöres / Gábor Zsambéki ▶ Valparaiso / DeLillo / de Peretti ▶ 4.48 Psychose / Kane / Régy ▶ Supermarket / Sbrljanović / Ostermeier ▶ Edgard et sa bonne & Le dossier de Rosafol / Labiche / Beaunesne

▶ L'automne de mon printemps / Rezo Gabriadzé ▶ Hazám, Hazám / Árpád Schilling ▶ Le livre de ma mère / Cohen / Hourdin ▶ Notes de cuisine / Rodrigo Garcia / Perton ▶ La tempête / Shakespeare / Pitoiset ▶ Le petit Eyolf / Ibsen / Françon ▶ Jeanne / Pégyu / Schiaretta ▶ Le laboureur de Bohême / Saaz / Schiaretta ▶ Jane Birkin

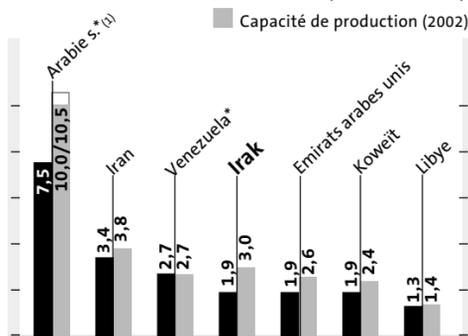
TNP-Villeurbanne 8 place Lazare-Goujon 69100 Villeurbanne
04 78 03 30 00
www.tnp-villeurbanne.com

INTERNATIONAL LA CRISE IRAKIENNE

L'IRAK REPRÉSENTE LA DEUXIÈME RÉSERVE DE PÉTROLE AU MONDE

Réserve de pétrole
en milliards de barils

* Principaux fournisseurs des Etats-Unis avec le Canada

Production et capacité de production
en millions de barils/jour

(1) L'Arabie saoudite est capable d'augmenter sa production jusqu'à 10,5 millions de barils/jour en 90 jours.

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole regroupe onze pays membres : l'Irak, l'Irak, le Koweït, l'Arabie saoudite, le Venezuela, le Qatar, l'Indonésie, la Libye, les Emirats arabes unis, l'Algérie et le Nigeria.

Source : département de l'énergie américain

Le pétrole, l'autre enjeu du conflit

La deuxième réserve mondiale après l'Arabie saoudite ne peut qu'intéresser les Etats-Unis

« L'IRAK est un pays incontournable pour toute société pétrolière normalement constituée ». Ce constat fait par le stratège d'une grande compagnie européenne résume la partie industrielle planétaire qui se joue en coulisses pendant, qu'au Conseil de sécurité, les diplomates tentent de bâtir un cadre juridique pour mettre le régime irakien hors d'état de nuire.

112 milliards de barils de réserves prouvées ; 11 % des réserves mondiales, la deuxième du monde après

sentier une mainmise américaine sur les gisements irakiens. Ils savent également que l'augmentation de la consommation de carburants aux Etats-Unis, combinée à une baisse de production intérieure, les rend de plus en plus dépendants de leurs importations de pétrole. Si l'on ajoute que le premier fournisseur des Etats-Unis est aujourd'hui l'Arabie saoudite avec laquelle les relations se sont distendues depuis le 11 septembre, tous les ingrédients sont là pour faire du pétrole un enjeu cen-

Exploiter l'or noir irakien est un objectif que poursuivent les pétroliers du monde entier depuis longtemps. Le nouvel eldorado décrit en Asie centrale n'y change rien pour une raison simple : « le coût de production d'un baril de la mer Caspienne oscille entre 7 et 8 dollars, le brut irakien coule pour environ 70 cents », explique un expert. L'intérêt des compagnies pétrolières pour le sous-sol irakien n'a donc aucune raison de faiblir.

Avant les sanctions, elles étaient toutes en pourparlers plus ou moins avancés pour négocier les droits d'exploitation des champs irakiens. Total avait jeté son dévolu sur le plus important, Majnoon, entre 10 et 30 milliards de barils, situé à 30 miles au nord de Basrah sur la frontière iranienne. Elf sur celui, plus modeste, de Bin Umar.

Le patron de TotalFinaElf, Thierry Desmarest, assure qu'aucun contrat n'a été formellement signé. Ce ne serait pas le cas des Russes dont les compagnies sont très actives et de la Chine, importateur net de pétrole, troisième plus gros consommateur mondial derrière les Etats-Unis et le Japon, et dont les besoins ne font que croître.

Pendant toute cette période, les ponts n'ont pas été coupés pour autant entre l'Irak et les compagnies. Ces dernières ont continué à commercer avant d'en être dissuadées par une surtaxe de 50 cents imposée par les Irakiens et qui a été levée depuis mercredi 18 septembre. Mais c'est à l'après-Saddam qu'elles pensent aujourd'hui. Elles savent qu'elles ne tireront pas de bénéfices immédiats du pétrole irakien.

Pierre Bauquis, du cabinet de recherche Franlab, ancien conseiller du patron de TotalFinaElf rappelle quelques chiffres : « L'Irak

L'OPEP maintient ses quotas

● **Quotas de production** : les ministres de l'OPEP devraient maintenir leurs quotas de production au quatrième trimestre, a déclaré à la presse le ministre algérien du pétrole, Chakib Khélil, à l'ouverture de la session ministérielle ordinaire du cartel, jeudi 19 septembre à Osaka (Japon).

● **Le plafond officiel** : en janvier, ses dix membres (l'Irak n'y participe plus) s'étaient fixé un plafond officiel de production de 21,7 millions de barils par jour pour maintenir les prix dans une fourchette comprise entre 22 et 28 dollars. La prochaine réunion aura lieu le 12 décembre à Vienne.

● **Le cours du brut en hausse** : mercredi, à New York, le pétrole a clôturé en hausse de 40 cents, à 29,48 dollars.

Les forces spéciales auront un rôle accru dans la lutte contre le terrorisme

Le projet américain est proposé à l'OTAN

LE SECRÉTAIRE à la défense, Donald Rumsfeld, a demandé au commandement des forces spéciales américaines (l'Ussocom) de lui proposer, pour les semaines à venir, une série de plans au terme desquels les commandos américains devraient recevoir des responsabilités accrues dans la lutte contre le terrorisme international.

Selon le quotidien *Washington Post*, qui rapporte ces faits, il s'agit d'accorder plus de place aux actions clandestines à l'étranger. Sans démentir, la porte-parole du Pentagone, Victoria Clarke, précise que la décision reste à prendre.

Créé en 1987, l'Ussocom réunit aujourd'hui entre 45 000 et 50 000 hommes. L'état-major, placé sous les ordres du général Charles Holland, est installé à Tampa (Californie), où est basé le commandement des opérations pour le Proche-Orient et l'Asie centrale (US Central Command), chargé de l'Afghanistan.

Outre ce pays, précisément, des forces spéciales américaines sont actuellement engagées au Pakistan pour la lutte contre le réseau Al-Qaïda. Dans le même temps, elles ont été déployées aux Philippines et en Géorgie, où elles ont participé à l'instruction de troupes de contre-guérilla.

Elles viennent également d'arriver dans la Corne de l'Afrique, en particulier à Djibouti, pour surveiller ce qui se passe en Somalie et, surtout, au Yémen où 17 marins de la frégate américaine *USS Cole* ont trouvé la mort, en 2000, dans un attentat à Aden.

ACTION SECRÈTE

Le *Washington Post* considère que M. Rumsfeld ambitionne d'intensifier la lutte antiterroriste en faisant appel aux unités spéciales. C'est donc à l'Ussocom de lui faire des propositions sur la façon dont ce commandement, hors de la chaîne hiérarchique classique, compte gérer les nouvelles responsabilités qu'il va recevoir en liaison avec les services spéciaux civils et militaires, aux Etats-Unis, voués au renseignement et à l'action secrète.

Ainsi, la lutte antiterroriste prendrait un tour plus clandestin, avec le recours à des forces spéciales entraînées, depuis la fin des années 1970, à la fois à l'antiterrorisme et au contre-terrorisme.

La première mission est de tenter d'éliminer des réseaux subversifs adverses, par une chasse active de leurs membres. La seconde concerne davantage l'exécution de missions avant un événement, c'est-à-dire, à titre préventif, l'infiltration de mouvements et de groupuscules avant même qu'ils se manifestent.

Les Etats-Unis ne sont pas les seuls à avoir développé de telles formations terrestres, navales et aériennes. En 1987, la Grande-Bretagne a ainsi mis sur pied une direction des forces spéciales et, en 1992, la France a installé un Commandement des opérations spéciales (COS) qui est en passe de

se renforcer avec, pour les seules unités terrestres, la constitution d'une brigade à quatre régiments.

On prête l'intention à M. Rumsfeld de demander, lors d'une réunion des ministres de la défense de l'OTAN, les 24 et 25 septembre à Varsovie (Pologne), aux 19 pays membres d'envisager la création d'une « NATO Rapid Response Force ». Elle pourrait opérer au-delà du territoire de l'Alliance dans des actions antiterroristes.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS

Plusieurs pays, dont la France, ont en chantier le projet d'un corps européen de réaction rapide fort de 90 000 hommes, soutenus par 400 avions et une centaine de

Des commandos américains à Djibouti

Entre 500 et 800 hommes des forces spéciales américaines et un détachement de la CIA ont été récemment envoyés à Djibouti pour mener d'éventuelles actions secrètes contre des éléments du réseau Al-Qaïda qui auraient pu trouver refuge dans la région, notamment au Yémen, après les combats en Afghanistan. Un bâtiment de débarquement, le *Belleau Wood*, est déjà sur zone, en mer Rouge, ainsi que des hélicoptères.

Les commandos américains se sont installés non loin de la base française, qui comprend, outre des navires et des avions de combat, 2 800 hommes au titre des accords de défense. Depuis les opérations en Afghanistan, l'Allemagne a expédié sur zone des bateaux de guerre et des avions de reconnaissance Atlantic, au large de Djibouti et au Kenya, pour surveiller la Somalie. En mai, l'armée américaine a délégué, durant deux mois, au Yémen une centaine de bérets verts, l'une des composantes des forces spéciales, qui ont contribué à former l'armée yéménite et, principalement, des tireurs d'élite. — (Reuters)

navires, pour des actions de maintien ou de rétablissement de la paix. Ce qui requiert de nouveaux engagements de sécurité de la part des pays membres dans le cadre d'une amélioration des capacités de défense de l'Alliance (*Defense capabilities initiative*), en particulier une hausse sensible et rapide de leurs dépenses militaires.

Le scénario du secrétaire américain à la défense retient l'idée d'une autre force. Cela aboutirait à déployer, dans de courts délais, des unités d'élite destinées à contrôler des terroristes appuyés par des « Etats-voyous ». Le projet est loin de faire l'unanimité parmi les pays européens de l'Alliance, chez les diplomates et chez les militaires, d'autant que certains d'entre eux affirment ne pas connaître avec précision les détails de ce plan.

Jacques Isnard

La cagnotte de Saddam et de ses fils

Dans un rapport intitulé « Les sources de revenus de Saddam et de ses fils », publié mardi 17 septembre, l'organisation non gouvernementale Coalition for International Justice dénonce la complicité avec laquelle les Etats-Unis, la France, la Russie et la Grande-Bretagne ferment les yeux sur les trafics de la famille Hussein : Saddam et ses deux fils, Uday et Qusai. Pour Susan Blaustein, auteur du rapport, « chaque pays a ses raisons de laisser faire. La Russie et la France veulent conserver leurs contrats dans le cadre de l'ONU. Les Etats-Unis et le Royaume-Uni ne veulent pas critiquer la Turquie qui est un précieux allié en cas de conflit. Quant à la Syrie, c'est un partenaire important dans la lutte contre le terrorisme. »

Selon le département de l'énergie américain, l'Irak détourne entre 200 000 et 300 000 barils par jour de brut vers la Turquie, la Jordanie, la Syrie, l'Iran et Dubaï, procurant au maître de Bagdad un revenu illégal de 600 millions à 2 milliards de dollars par an (2,5 milliards selon l'ONG). Une cagnotte dont l'usage inquiète les Occidentaux.

celle de l'Arabie saoudite ; et à cela s'ajouteraient, selon les spécialistes, 220 milliards de barils de ressources probables et peut-être plus puisque son territoire est relativement inexploité en raison des années de guerre... L'Irak intéresse depuis longtemps les majors pétrolières de tous les pays du monde, et notamment américaines.

Le président et le vice-président américains, George W. Bush et Dick Cheney, tous deux issus de l'industrie pétrolière et qui ont conservé de nombreux liens avec ce puissant lobby, savent ce que pourrait repré-

tral d'une guerre contre l'Irak.

Ce thème est abondamment exploité par Bagdad. « L'administration américaine, en avançant des prétextes pour lancer une agression contre l'Irak, cherche à contrôler la région pour voler ses richesses » a répété le vice-premier ministre irakien, Tarek Aziz, mercredi 18 septembre, à Bagdad. Chacun mesure qu'en cas de levée des sanctions par l'ONU sans changement de régime, les compagnies américaines participeraient avec un sérieux handicap lorsqu'il s'agira d'exploiter les énormes champs pétroliers de l'Irak.

Accusés de contourner le régime de sanctions, les pétroliers russes sont à l'affût de gisements irakiens

MOSCOU

de notre correspondante

Emercom est connue en Russie comme étant l'agence du ministère des situations d'urgence qui intervient lors des catastrophes humanitaires. En juillet, dans le cadre du programme « Pétrole contre nourriture », imposé par l'ONU à l'Irak, Emercom a signé avec Bagdad un contrat de 270 millions de dollars pour l'achat de 12 millions de barils de pétrole irakien. Ce contrat s'est accompagné de « millions de dollars » de pots-de-vin, racontait le quotidien britannique *The Guardian* dans son édition du 20 août, en citant un diplomate occidental.

Emercom n'a pas nié la réalité de ce contrat, mais, pour sa défense, elle a expliqué qu'elle travaillait, dans le respect des lois internationales, comme « intermédiaire » pour des compagnies pétrolières qui n'achètent pas directement le pétrole. La source diplomatique prétendait quant à elle que l'argent versé en sous-main l'avait été sur des comptes en Jordanie, le président irakien Saddam Hussein pouvant le dépenser à son gré, « que ce soit en armes ou en palais ».

Cette affaire est révélatrice des pratiques suspectes menées en parallèle du programme « Pétrole contre nourriture ». Certaines compagnies russes sont soupçonnées de passer outre les règles internationales en versant des commissions qui

leur permettent d'augmenter leurs quotas d'achats.

En mars, le quotidien *Viedomosti* expliquait que Loukoïl, le numéro un du pétrole en Russie, avait perdu ses quotas au profit de petites sociétés russes, pour cause de respect des sanctions imposées à l'Irak. Une quinzaine de compagnies pétrolières russes font du commerce avec Bagdad. Depuis la mise en place du programme de l'ONU, en 1995, elles ont vendu un milliard de barils de pétrole (35 % à

repris dès 1994. Actuellement, quatre cents futurs spécialistes irakiens du pétrole étudient dans des instituts russes. Depuis 1995, des contrats ont été signés par différentes sociétés (Tatneft, Zaroubejneft, Slavneft, Sibour pour le gaz, etc.) en vue d'effectuer des forages ou d'exploiter des gisements le jour où les sanctions seront levées.

Le contrat le plus important, signé par un consortium détenu à 52,5 % par trois entreprises russes, concerne le gisement de Kourna 2, dans le sud du pays, un projet gigantesque, les réserves étant évaluées à un milliard de tonnes de pétrole. Paraphé en 1997, le projet est gelé : Loukoïl, majoritaire, se refuse à aller de l'avant. « Les Irakiens veulent qu'on travaille en attendant l'événement, avant que les sanctions soient atténuées. Nous ne voulons pas le faire, nous ne pouvons pas nous permettre de violer les sanctions internationales signées par notre Etat », expliquait en 1999 le président de Loukoïl, Vaguit Alekperov.

Si les entreprises russes sont dans les starting-blocks en vue d'une levée des sanctions, nul ne sait ce qu'il adviendra des accords signés en cas de changement de régime à Bagdad. Les experts russes redoutent que les compagnies britanniques et américaines occupent la place.

Marie-Pierre Subtil



« Les Irakiens veulent qu'on travaille avant que les sanctions ne soient atténuées »
VAGUIT ALEKPEROV,
PRÉSIDENT DE LOUKOÏL

40 % de la production, selon les années), pour une somme de 15 milliards de dollars, d'après les données officielles.

UN PROJET GIGANTESQUE

Mais les pétroliers russes ne font pas que du commerce. Ayant une longue tradition de coopération avec l'Irak - Zaroubejneft, la compagnie d'Etat qui opère à l'étranger, y était présente dès la fin des années 1960 -, ils ont veillé à revenir dans le pays après l'avoir quitté à la fin de la guerre du Golfe.

Selon Bagdad, la coopération a

Babette Stern

L'ennemi américain

Philippe Roger

Généalogie de l'antiaméricanisme français

www.seuil.com

Au Brésil, le candidat du Parti des travailleurs accentue son avantage dans les sondages

Lula espère une victoire au premier tour

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

« L'effet Lula » a encore frappé. Chaque fois que la cote de Luiz Inácio Lula da Silva grimpe dans les sondages sur l'élection présidentielle du 6 octobre, celle du dollar en fait autant sur le marché des changes. Mercredi 18 septembre, deux enquêtes d'opinion ont crédité le candidat du Parti des travailleurs (PT) de 41 % et 42 % d'intentions de vote, ce qui lui laisse désormais espérer une victoire dès le premier tour. Aussitôt, le billet vert s'envolait (+ 3,38 % à 3,35 reals) tout comme le « risque-pays » (+ 3 %, à 1 931 points).

Bien qu'il ait endossé l'« accord de transition » dernièrement signé par le gouvernement du président Fernando Henrique Cardoso avec le Fonds monétaire international (FMI), l'ancien leader syndical des métallos de Sao Paulo fait toujours figure d'épouvantail tant sur l'Avenida Paulista, le quartier des affaires de Sao Paulo, qu'à Wall Street.

Pourtant, Lula, candidat pour la quatrième fois consécutive à la présidence, se veut on ne peut plus rassurant à l'égard de certains secteurs qui étaient jadis ses cibles favorites. Après avoir choisi comme candidat à la vice-présidence l'un des « superpatrons » de l'industrie textile, le sénateur José Alencar, et s'être allié à un parti de droite, le Parti libéral, le chef historique du PT n'a pas hésité, afin de flatter le nationalisme vivace de l'armée, à faire l'éloge de l'économie planifiée durant la dictature militaire (1964-1985), ni à se déclarer contre l'adhésion au traité de non-prolifération des armes nucléaires.

Ce « ratisage » très large porte ses fruits dans les sondages. C'est sur cette stratégie que son principal rival, José Serra, dauphin désigné du président Cardoso, tire à boulets rouges. Les Brésiliens avaient de M. Serra l'image d'un terme technocrate dépourvu de charisme. Miracle de la télévision : avec le début, le 20 août, du programme de propagande électorale, José Serra, ancien ministre de la santé, s'est métamorphosé en un

jovial battant. Jadis raide comme un passe-lacet, il s'est même mis à danser la samba à l'occasion d'im-promptus de campagne à Rio. En perdant dans les sondages avant un « relookage » médiatique radical, le représentant du Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB) est en train de ressusciter grâce à la magie du petit écran.

Crédité de 17 % à 19 % des intentions de vote, M. Serra occupe depuis peu la deuxième place des sondages en dépit d'une conjoncture économique franchement défavorable (croissance quasi nulle au premier semestre par rapport à 2001, marché des changes en effervescence chronique). La remontée du candidat préféré des milieux d'affaires confirme pour l'heure l'impact considérable de la propagande télévisée.

LE POIDS DE LA TÉLÉVISION

Diffusé un jour sur deux sur toutes les chaînes hertziennes, ce programme se révèle souvent décisif car il s'adresse à un électoralat sans illusions à l'égard de ses dirigeants politiques, mais tenu d'accomplir son devoir civique (le vote est obligatoire sauf pour les citoyens âgés de plus de 70 ans). Il y a quelques semaines, l'hebdomadaire *Veja* a publié une enquête à ce propos. Sur les 53 scrutins analysés (présidentielles, municipales et désignation des gouverneurs des Etats au cours des trois dernières consultations électorales), la télévision a permis à un outsider de se qualifier pour le dernier round dans près d'un cas sur deux.

La télé a aussi pesé lourd dans les trois défaites de Lula à la présidentielle depuis 1989. « *Le match vient tout juste de commencer et nous avons déjà marqué un but* », s'est enflammé José Serra à l'annonce de son notable sursaut. Selon la législation en vigueur, son temps d'antenne (10' 23"), calculé en fonction de la représentation parlementaire des partis membres de sa coalition, est presque le double de celui de Lula (5' 19").

Jean-Jacques Sévilla

La visite à Paris du président Sassou Nguesso est troublée par « l'affaire des disparus » au Congo

La justice française a lancé un mandat d'amener contre un général congolais, dans une plainte qui vise également le chef de l'Etat. Brazzaville menace de saisir la Cour internationale de La Haye

À L'INITIATIVE de la Fédération des Congolais de la diaspora, un « rassemblement de compassion pour les 350 disparus du Brazzaville » a réuni quelque deux cents personnes placée de la Madeleine, mercredi 18 septembre, jour de l'arrivée à Paris du président Denis Sassou Nguesso. Celui-ci effectuée, jusqu'au 24 septembre, sa première visite de travail en France depuis qu'il est revenu au pouvoir, en octobre 1997, à l'issue d'une guerre civile. « *Un Pinochet à Paris* », « *Les dictateurs ont tous le même destin : la justice internationale* », proclamaient les banderoles des manifestants opposés à l'accueil du chef de l'Etat congolais, tenu pour responsable de la « disparition », en 1999, de centaines de réfugiés rapatriés au Congo.

Cette affaire, instruite à la suite d'une plainte déposée par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) à Meaux, où se trouve la résidence secondaire dont dispose, près de Paris, l'une

des personnes mises en cause, l'inspecteur des Forces armées congolaises, le général Norbert Dabira, trouble, par ces péripéties politico-judiciaires, la visite du président Sassou Nguesso. Les autorités congolaises ayant interdit au général Dabira de se présenter à la justice française, le 11 septembre, les juges instructeurs de Meaux ont lancé un mandat d'amener contre l'officier supérieur, qui vaut mise en examen et préliminaire à un mandat d'arrêt international. La plainte pour « tortures, disparitions forcées et crimes contre l'humanité » vise également le chef de l'Etat congolais, son ministre de l'intérieur et le commandant de la garde présidentielle.

En réaction, le pouvoir congolais a annoncé qu'il saisirait la Cour internationale de justice de La Haye pour obtenir le « dessaisissement » de la justice française, en vertu de l'immunité protégeant les chefs d'Etat étrangers et les ministres en exercice. Ce principe a été réaffirmé par cette juridiction internationale,

le 14 février 2002 (« arrêt Yérodia », du nom d'un ministre de l'ex-Zaïre poursuivi par la justice belge). Le Congo veut également faire valoir qu'il n'a pas ratifié la Convention de New York de 1984 contre la torture, et qu'une instruction est en cours devant sa propre justice au sujet de toutes les disparitions – environ 15 000 – qui ont eu lieu pendant les différents épisodes de la guerre civile, entre 1992 et 1999.

LETRE OUVERTE

Dans une lettre ouverte adressée, mercredi 18 septembre, au président Jacques Chirac, la FIDH, protestant contre l'accueil du président Sassou Nguesso alors que la justice française doit déterminer s'il compte parmi « les auteurs des crimes les plus graves », estime que la procédure judiciaire au Congo revêt un « caractère de pure opportunité à des fins évidentes de diversion ».

« Avec la plainte à La Haye que nous comptons déposer la semaine prochaine, nous ne visons pas la Fran-

ce, mais les initiatives inconsidérées de quelques juges et les actions partissanes de certaines ONG, telle la FIDH, explique M^e Jacques Vergès, l'avocat du Congo à Paris. *Je constate une nouvelle attitude du garde des sceaux qui n'abdique pas sa responsabilité. C'est donc l'occasion pour le gouvernement français de mettre un peu d'ordre dans le fonctionnement de la justice, dans une affaire dont il a hérité.* » En clair : si le parquet recevait de la chancellerie la consigne de requérir l'incompétence du tribunal de Meaux, il reviendrait à la chambre d'instruction de trancher si la poursuite en France peut être maintenue...

Indice de la politisation de l'affaire des « disparus de Brazzaville » : le chef de l'Etat congolais s'entre-tiendra avec son avocat, vendredi 20 septembre en fin de matinée, juste avant de se rendre à l'Elysée pour des discussions, suivies d'un déjeuner, avec le président Chirac.

Stephen Smith

Le lourd silence du HCR sur les disparitions de rapatriés à Brazzaville en 1999

LE 21 MAI 1999, le délégué régional du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) adresse une lettre officielle au ministère congolais des affaires étrangères et de la coopération. Ayant « présenté ses compliments », le responsable du HCR pour l'Afrique centrale « a l'honneur de l'informer de quelques problèmes avec le rapatriement des réfugiés congolais » depuis l'ex-Zaïre voisin. En effet, depuis avril 1999, après la signature d'un « accord tripartite » (Congo, ex-Zaïre, HCR), l'organisme spécialisé de l'ONU aidait les réfugiés ayant fui la reprise de la guerre civile à Brazzaville à rentrer chez eux, sans s'assurer de leur sécurité.

« Malheureusement, poursuit la lettre, des informations nous parvenant font état de l'arrestation régulière, à notre insu, de certains rapatriés. C'est ainsi que le 5 mai, vingt jeunes gens auraient été arrêtés par des éléments armés et conduits vers une destination inconnue et les familles n'auraient pas encore pu avoir de leurs nouvelles ni les localiser. » Le délégué du HCR rappelle alors « la condition sine qua non de sécurité qui, avec le principe du volontariat, régit toute opération de rapatriement dans laquelle le HCR est impliqué ». Et il demande de « bien vouloir lui fournir les explica-

tions nécessaires, afin de lui permettre de pouvoir continuer sa participation aux opérations ». Ces « explications » n'ont jamais été fournies. Mais le HCR n'a ni suspendu sa participation ni protesté publiquement contre la disparition de réfugiés rapatriés par ses soins.

VAINES RECHERCHES

Or, entre mai et juillet 1999, 353 personnes auraient été enlevées directement au port fluvial de Brazzaville. Selon les témoignages concordants de trois rescapés, qui se sont constitués partie civile en France, la garde présidentielle a rafilé puis exécuté ces rapatriés. La crémation des corps, de même que les vaines recherches des familles ayant perdu l'un des leurs, ne sont pas restées secrètes à Brazzaville. Une association des parents des personnes arrêtées par la force publique et portées disparues s'y est même constituée autour du colonel Marcel Touanga. Celui-ci est, depuis août 2001, réfugié en France. Ancien membre du comité central du parti du président Denis Sassou Nguesso, ex-député et ambassadeur, il n'a pas le profil d'un opposant. Mais il a eu le tort de réclamer que la lumière soit faite sur la « disparition » de son fils Narcisse, le 8 mai 1999.

« Je n'oublierai jamais le long rôle, et une sorte d'inspiration bruyante d'air juste avant la mort, que poussaient tous mes compagnons tués », a déclaré à la justice française l'un des rescapés. Touché d'une balle à la tête, puis au bras, une autre logée dans sa jambe, il avait été laissé pour mort, le 5 mai. « *Eu égard à la confirmation sur les garanties de sécurité entourant l'opération de rapatriement que j'ai personnellement obtenues lors de mon entretien au bureau du HCR, j'ai décidé de rentrer à Brazzaville, le 3 juillet 1999* », a affirmé un autre rescapé. Il n'a eu la vie sauve que grâce à un militaire, ancien camarade de classe, qui a organisé sa fuite.

L'actuel délégué du HCR pour l'Afrique centrale, Kabra Mbaidjoli, à qui le siège de l'organisation, à Genève, a préféré laisser le soin de répondre au Monde, a défendu la conduite de son prédécesseur. « *Le HCR a participé au rapatriement des Congolais pour limiter les dégâts, a-t-il expliqué. Ces gens étaient décidés à rentrer, alors nous leur avons fourni les moyens de transport.* » Il n'a pas jugé de son ressort de trancher si la mise à disposition de la logistique pour le retour dispensait le HCR de son mandat de protection.

S. Sm.

Le Brésilien Sergio Vieira de Mello a pris la tête du Haut-Commissariat pour les droits de l'homme

GENÈVE

de notre correspondante

A l'instar de Kofi Annan, qui l'a nommé à la tête du Haut-Commissariat de l'ONU pour les droits de l'homme, Sergio Vieira de Mello ne se connaît pas d'ennemis. Dans ses nouvelles fonctions, c'est une qualité à double tranchant car, pour réussir, le Brésilien devra nécessairement faire preuve de combativité face aux puissants. En cinq ans, son prédécesseur, l'Irlandaise Mary Robinson s'est attirée les foudres, entre autres, de George Bush et de Vladimir Poutine, en même temps qu'elle était admirée des défenseurs des droits de l'homme. Tout en lui accordant le bénéfice du doute – il n'a pris ses fonctions que le 12 septembre –, ceux-ci se posent cependant des questions sur « la capacité et la volonté » de M. Vieira de Mello à affronter les grandes puissances.

« *Sergio est brillant et il sait manipuler la bureaucratie, ce qui peut servir la cause des droits de l'homme*, estime Kenneth Roth, au siège de Human Rights à New York. *Mais la question est de savoir s'il utilisera sa voix publique pour cette cause, car, s'il décide d'opter pour la diplomatie secrète, il aura les mains liées.* »

« *Chaque fois qu'il faudra dire les choses telles qu'elles sont, je le ferai à ma façon, et tant pis si cela ne fait pas plaisir* », promet Sergio Vieira de Mello, mercredi 18 septembre, lors d'un entretien au palais Wilson à Genève où est installé le siège du Haut-Commissariat. Il esquive une première question sur l'Irak : « *Il existe tellement de conflits réels que je préfère ne pas spéculer sur des guerres hypothétiques.* » De celle, bien réelle, contre le terrorisme, il dit : « *Lorsque l'on parle de la lutte contre le terrorisme, il faut toujours avoir en toile de fond l'horreur du 11 septembre, qui prou-*

ve, une fois encore, la capacité surprenante de l'être humain d'inventer constamment de nouvelles formes du mal. » Il affirme le « droit et le devoir » des démocraties de lutter contre le terrorisme, mais estime qu'elles devraient également chercher « les causes profondes du terrorisme, ses racines, car si on ne coupe pas les racines, on ne s'attaque qu'à l'épiphénomène et nous risquons de mener une guerre à durée indéfinie ».



« *Chaque fois qu'il faudra dire les choses telles qu'elles sont, je le ferai à ma façon* »
SERGIO VIEIRA DE MELLO

Au sujet des dérogations aux droits de l'homme qu'avait vigoureusement dénoncées son prédécesseur, le nouveau haut-commissaire estime que Mary Robinson a été « mal comprise », quand « elle a essayé de dire que les pays doivent éviter, d'une part, d'adopter des mesures qui fassent régresser les acquis en matière de droits civils et politiques et, d'autre part, de généraliser comme terroristes des mouvements de contestation ou d'opposition qui expriment des doléances légitimes ».

Entré à l'ONU en 1969, M. Vieira de Mello avait passé près d'un quart de siècle au sein du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), avant d'être nommé secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires à New York, puis haut représentant au Timor-Oriental. Il prend ses fonctions à un moment où le prestige de la Commission des droits de l'homme (CDH) est au plus bas, nombre de gouvernements répressifs y échappant à toute condamnation. Sa prochaine session sera pré-

sidée par la Libye. Le haut-commissaire sera-t-il en mesure d'influencer les méthodes de travail de la CDH ? Il reste prudent : « *Le choix des membres de la commission est la responsabilité exclusive des Etats membres.* » Evoquant le bilan de la dernière session, il note qu'elle a été « dominée » par les événements au Proche-Orient. Tout en condamnant les attentats-suicides en Israël, « des actes horribles et des crimes graves », il fait état également de « violations flagrantes des droits de Palestiniens », ajoutant : « *Chaque fois qu'il faudra le dire, je le dirai.* »

Le racisme, « autre visage laid de notre histoire », fait partie des dossiers « prioritaires » du nouveau haut-commissaire : « *toutes les formes d'antisémitisme, certaines d'entre elles brutales* », mais aussi « *l'islamophobie* » qui, affirme Sergio Vieira de Mello, « *n'a aucun lien ombilical avec la foi religieuse* ». De la mission monumentale devant lui dont, selon la formule de l'un de ses collègues, « *personne ne se tire vivant* », il affirme avec un clin d'oeil : « *Je suis conscient de m'engager dans un champ de mines, mais, ayant été directeur du centre de déminage au Cambodge, je crois connaître le problème !* »

Afsané Bassir Pour

Les Tigres affirment renoncer à un Etat séparé

Le processus de paix au Sri Lanka est dépendant de l'aide internationale

SATTAHIP (Thaïlande)

de notre envoyé spécial

La négociation du conflit sri-lankais semble sur ses rails. A l'issue de trois jours d'échanges en Thaïlande, les émissaires de Colombo et des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) ont annoncé la création d'un organe conjoint – « *Joint Task Force* » en anglais – chargé de la reconstruction et de l'aide humanitaire. Ils ont lancé un appel à l'aide internationale, jugée « *cruciale* » pour soutenir le processus de paix. Le médiateur norvégien a enfin déclaré, mercredi 18 septembre, que trois sessions supplémentaires de négociations auraient lieu à Sattahip, une base navale sur le golfe de Thaïlande, d'ici au 9 janvier 2003.

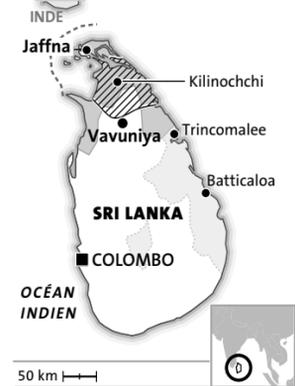
Surtout, le conseiller des Tigres, Anton Balasingham, a clairement abandonné l'idée d'un Etat indépendant. « *Nous ne sommes plus dans un concept d'Eelam* », a déclaré à la presse le négociateur des LTTE à propos de l'Etat séparé qui a été leur objectif pendant 19 années de guerre. « *Nous agissons selon un concept d'autodétermination* », a-t-il expliqué en se référant à un « *home-land* » tamoul, terme qui prête à des interprétations allant de terroir ou terre ancestrale à patrie.

Ce dirigeant présenté comme l'idéologue des Tigres a ajouté que

19 ANS DE GUERRE

Zone contrôlée par les rebelles (LTTE)

- 95 % de Tamouls à majorité hindouiste
- Zone tamoule avec
 - 1/3 hindouistes
 - 1/3 musulmans
 - 1/3 bouddhistes
- Zone à majorité cinghalaise



la reprise du combat séparatiste ne pouvait être qu'un « *dernier recours* » au cas où « *notre demande d'autonomie régionale serait rejetée* ». Il a évoqué une « *autonomie substantielle* ».

Le net infléchissement de la position des LTTE sur la question du séparatisme a été confirmé par le négociateur tamoul quand il a déclaré que les Tigres réclamaient un « *rôle pivot* » dans la gestion du nord de l'île, qu'ils contrôlent, et dans l'Est, où sont aussi présentes des communautés cinghalaises et musulmanes. Dans un geste important, il a reconnu publiquement que les musulmans, deuxième minorité du Sri Lanka après les Tamouls, sont aussi chez eux dans le nord-est de l'île jusqu'alors revendiqué par les Tigres comme leur terre exclusive. Il a invité Rauf Hakeem, le dirigeant musulman membre de la délé-

gation gouvernementale, à entamer prochainement des discussions dans le nord du Sri Lanka.

La levée au moins partielle de l'hypothèse du séparatisme tamoul consolide le processus de paix amorcé le 22 février avec la signature d'un cessez-le-feu que les deux camps se sont engagés, à Sattahip, à continuer de respecter. Mais la brèche doit être élargie sans attendre la mise en place prévue d'une « *structure administrative provisoire pour le Nord et l'Est* ». D'où les trois décisions annoncées mercredi : formation de la « *Joint Task Force* » chargée des problèmes de réhabilitation, création d'un Comité conjoint (comprenant des militaires) pour faciliter le retour des réfugiés et appel à la générosité internationale.

LA RECONSTRUCTION A UN PRIX

Sans aide étrangère, la réinstallation de quelque 800 000 personnes déplacées, le rétablissement des échanges interzones, le déminage, la reconstruction – donc la consolidation du processus de paix – se réaliseront de manière chaotique ou aléatoire dans un pays qui est entré, l'an dernier, en récession pour la première fois depuis vingt ans. Les adversaires du processus, qui sont nombreux, relèveront alors la tête.

Les donateurs, qui souhaitent d'habitude intervenir après la mise en place d'un cadre légal, sont invités à ne pas attendre : la signature d'un accord est dépendante de l'effort qu'y consacrera la société internationale. « *On ne peut pas agir rapidement si les donateurs ne s'impliquent pas et notre message à la communauté internationale est très clair* », a mis en garde Vidar Helgesen, vice-ministre norvégien des affaires étrangères, dont le pays a facilité le processus. Dans quelle mesure sera-t-il entendu ?

Jean-Claude Pomonti



publications judiciaires

47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

Par jugement du 22 janvier 2002, le Tribunal de Grande Instance de Pontoise a reconnu la Société LE MEDAILLER FRANKLIN, sise à Roissy-en-France, coupable d'usage illicite de la dénomination MUST, marque déposée par la société CARTIER, pour désigner des produits n'émanant pas de cette dernière et l'a condamnée :
- à payer à la société CARTIER 7.600 € de dommages et intérêts et 1.500 € au titre de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile.
- à payer les frais de publication.
Pour extrait.

Nouvel attentat-suicide en Israël après plus de six semaines d'accalmie

Plus de 65 Palestiniens ont été tués dans des accrochages durant cette période

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un nouvel attentat-suicide a été perpétré, mercredi 18 septembre, dans le nord d'Israël. Un kamikaze palestinien a fait exploser la charge qu'il portait sur lui alors qu'il allait être intercepté par des forces de sécurité israéliennes à proximité d'un arrêt de bus, près de la ville d'Oum Al-Fahm. Un policier israélien a été tué dans cette attaque, ainsi que le porteur de la bombe, qui provenait de la région de Jérusalem selon des sources israéliennes.

Cet attentat-suicide est le premier depuis le 4 août. Les autorités israéliennes en ont rejeté la responsabilité sur l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat. Cette dernière a au contraire estimé qu'il était le produit de la réoccupation de la plupart des villes palestiniennes de Cisjordanie en vigueur depuis trois mois.

Après les opérations terroristes revendiquées au début du mois d'août par le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) en riposte à l'assassinat, le 22 juillet, de l'un des plus importants responsables de son aile militaire, Salah Shehade, les discussions ont repris parmi les factions palestiniennes

sur l'opportunité d'un arrêt des attaques menées en territoire israélien et plus généralement contre les civils. Au sein du Fatah, le parti de M. Arafat qui a lui-même multiplié les appels en ce sens depuis le mois de mai, ces discussions se sont ainsi concrétisées par la divulgation, jugée prématurée selon certains cadres du mouvement, d'un communiqué appelant à un cessez-le-feu, rédigé en coordination avec des représentants de l'Union européenne.

LA DIPLOMATIE MARQUE LE PAS

Les réactions violentes à ce communiqué du principal groupe armé clandestin du Fatah, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, ont cependant témoigné de la difficulté pour la principale composante de l'OLP de parvenir à un consensus. Dans le même temps, les accrochages entre Israéliens et Palestiniens ont continué, principalement dans la bande de Gaza, faisant plus de 65 morts palestiniens depuis le 4 août.

Ce blocage s'ajoute à celui constaté sur le terrain depuis la conclusion de l'accord sécuritaire concernant Gaza et Bethléem négocié à la mi-août entre le ministre israélien

de la défense, Benyamin Ben Eliezer et le ministre palestinien de l'intérieur Abdel Razeq Al-Yéhiya et qui s'était accompagné par un retrait israélien de Bethléem. Alors que les incursions israéliennes dans la bande de Gaza sont devenues quotidiennes au cours des derniers jours, les autres grandes villes de Cisjordanie sont toujours soumises au couvre-feu depuis le mois de juin.

Dans ce contexte, la diplomatie marque également le pas depuis le discours prononcé par le président des Etats-Unis George W. Bush, le 24 juin, dans lequel il avait invité les Palestiniens à se défaire de leurs dirigeants, au premier rang desquels M. Arafat. Le *quartet*, l'instance informelle qui réunit, outre les Etats-Unis et l'Union européenne, la Russie et les Nations unies, s'est retrouvé, mardi 17 septembre, à New York pour adopter un plan prévoyant d'ici 2005 la création d'un Etat palestinien qui reprend les principaux points du discours de M. Bush, sans y ajouter cependant le moindre mécanisme qui puisse en permettre la réalisation.

Gilles Paris

Gamal Moubarak, fils du raïs égyptien, poursuit son ascension de présidentiable

Nommé à un poste-clé du parti au pouvoir, cet ex-banquier de 39 ans fait de plus en plus figure de possible successeur de son père à la tête du pays

LE CAIRE

de notre correspondant

Si les plus hautes charges de l'Etat se décernaient à l'applaudimètre, alors Gamal Moubarak (39 ans) serait le vice-président que l'Egypte n'a toujours pas. Seul son père, Hosni Moubarak (74 ans), le président de la République, a eu droit à une ovation plus soutenue de la part des 6 000 responsables et membres du Parti national démocratique (PND) réunis, mardi 17 septembre, dans un stade de la banlieue du Caire. Des millions d'Egyptiens ont été les témoins de cette montée en puissance du fils cadet du raïs, puisque la clôture du 8^e congrès du PND a été retransmise en direct par la radio et la télévision. De quoi relancer les rumeurs persistantes selon lesquelles Gamal Moubarak pourrait un jour succéder à son père, que tous deux démentent régulièrement.

Quoi qu'il en soit, Gamal Moubarak n'aurait pu bénéficier d'une meilleure « préparation de terrain » qu'avec ce congrès qui se tenait sur le thème : « Le PND, une pensée nouvelle ». Ce slogan semblait imaginé sur mesure pour cet héritier qui, depuis son entrée, il y a

deux ans, au secrétariat général du PND, est devenu l'homme du renouveau. Il a en effet, depuis lors, déployé une activité débordante au sein d'une formation de plus en plus gérontocratique puisque la plupart de ses hauts responsables ont dépassé l'âge de la retraite qui, en Egypte, est de 60 ans.

ÉMINENCE GRISE

Cette fougue a commencé à faire grincer des dents au sein de la vieille garde, peu encline à réformer un parti qui a remporté 88 % des sièges lors des élections législatives de 2000. En réalité, les candidats du PND n'ont emporté que 39 % des sièges (contre 71 % en 1995), les 49 % restants provenant de candidats « indépendants » rattachés au parti. Autre sujet de friction avec les « dinosaures », comme les surnomment les jeunes loups du PND : le fait que ces hauts responsables ont effectué une partie de leur carrière au temps de l'Union socialiste arabe (parti unique fondé dans les années 1960 par le président Nasser) et de l'économie dirigée. Ce qui constitue, à leurs yeux, un obstacle à la libéralisation économique et politique du pays.

C'est une opération « Mains propres » à l'égyptienne qui a finalement miné la vieille garde. Plusieurs anciens ministres et hauts responsables ont été condamnés à des peines de prison pour corruption au cours de l'année. Youssef Wali, l'inamovible secrétaire général du PND depuis 1981, a été éclaboussé par un scandale de pots-de-vin. Il a été remplacé par Safouat El-Chérif, éternel ministre de l'information.

Mais c'est la nomination de Gamal Moubarak au poste de secrétaire du parti chargé de l'orientation politique interne qui a le plus retenu l'attention. Ce nouveau poste fait du fils du raïs l'éminence grise du PND, puisqu'il sera notamment chargé de définir les nouvelles lignes politiques. Un projet de réforme du mode de scrutin est actuellement à l'étude. Il permettra de rajeunir l'encadrement du parti et donc d'augmenter les partisans de Gamal Moubarak. De quoi faire un jour de cet ancien banquier un présidentiable acceptable par les civils comme par les militaires qui règnent sur l'Egypte depuis 1952.

Alexandre Buccianti

Soulèvement militaire en Côte d'Ivoire

ABIDJAN. Un groupe de soldats qui devaient être prochainement démobilisés s'est soulevé, jeudi matin 19 septembre, tandis que des tirs d'armes automatiques retentissaient dans la capitale économique. Selon l'un des mutins, il s'agirait d'un groupe de 750 militaires stationnés à Abidjan et Bouaké (environ 400 kilomètres au nord d'Abidjan). Informé de ces événements, le président Laurent Gbagbo, actuellement en visite officielle en Italie, a donné des instructions pour le rétablissement de l'ordre. Il n'a pas prévu d'interrompre son séjour, a indiqué l'un de ses conseillers. Le gouvernement « essaie de ramener la calme », a déclaré de son côté le premier ministre, Pascal N'Guessan. Le 24 décembre 1999, la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, avait été le théâtre d'un coup d'Etat, qui s'était traduit par l'arrivée au pouvoir du général Robert Gueï. Il avait dû céder le pouvoir à la suite d'une élection présidentielle remportée par M. Gbagbo. Depuis ce coup d'Etat, des dissensions sont souvent évoquées au sein des forces armées ivoiriennes (Fanci). - (AFP.)

Arrestation du « cerveau » présumé de l'attentat de Karachi

KARACHI. Le gouvernement pakistanais a annoncé, mercredi 18 septembre, l'arrestation à Karachi d'un homme qu'il soupçonne d'avoir été le « cerveau » de l'attentat du 8 mai qui a tué 11 ingénieurs français de la Direction des constructions navales (DCN) et trois Pakistanais dans cette ville. Appelé Sharib, il a été arrêté avec plusieurs militants islamistes par la police, qui a saisi un important stock d'armes et de munitions. Selon la police, il appartient au Harakatul Mujahedin Al-Alaami, scission du groupe extrémiste islamiste Harakat-ul-Moujahidin, qui mène une guérilla au Cachemire indien. Trois militants de ce premier groupe sont actuellement jugés pour l'attentat contre le consulat américain à Karachi (12 morts, en juin). La police les soupçonne aussi d'avoir préparé un attentat avorté, en avril, contre le président Pervez Moucharrarf.

A Cherbourg (France), les familles de sept des victimes de Karachi ont demandé mercredi, lors d'une conférence de presse organisée par la CGT, que l'Etat français et la DCN tiennent leurs promesses financières. Certains représentants des familles ont menacé de commencer une grève de la faim. - (AFP, AP.)

Plainte de l'UNRWA après des tirs israéliens contre une délégation

NEW YORK (Nations unies). L'Office des Nations unies pour l'aide aux réfugiés de Palestine (UNRWA) va déposer une plainte officielle après que des soldats israéliens eurent tiré en l'air, mercredi 18 septembre, près d'une délégation de cet organisme qui visitait un camp palestinien à Rafah, au sud de la bande de Gaza. Fred Eckhard, porte-parole de l'ONU, a confirmé l'incident démenti par l'armée israélienne, en précisant que la délégation conduite par le directeur de l'UNRWA, Peter Hansen, qui comprenait également des représentants de pays donateurs et des responsables palestiniens, avait essuyé des « tirs de semonce provenant d'une position militaire israélienne proche ». Personne n'a été blessé, mais certains membres de la délégation ont dû se mettre à l'abri et la mission a été interrompue. Un porte-parole de l'armée israélienne a affirmé que les officiers présents dans le secteur étaient informés de la visite de la délégation et a assuré n'avoir connaissance d'aucun tir israélien lors de cette visite.

La délégation se trouvait à Rafah pour attribuer 97 appartements à des Palestiniens, installés le long de la frontière entre la bande de Gaza et l'Egypte, et dont les maisons ont été détruites ou endommagées par les opérations de l'armée israélienne, qui contrôle la frontière. - (AFP.)

DÉPÊCHE

■ ÉTATS-UNIS : le géant pétrolier américain Unocal pourra être poursuivi devant des juridictions fédérales pour des violations des droits de l'homme alléguées lors de la construction d'un gazoduc en Birmanie. Cette décision, prise mercredi 18 septembre par une cour d'appel fédérale, infirme un jugement de première instance rendu en septembre 2000. « Elle aura un impact sur les actions en justice à travers tout le pays concernant la responsabilité des sociétés dans les violations des droits de l'homme », selon l'un des avocats des plaignants. - (AFP.)



Bruxelles propose à Moscou une solution pour Kaliningrad

Certains habitants de l'enclave russe disposeraient de laissez-passer pour leurs voyages vers la Fédération

BRUXELLES

de notre bureau européen

Les habitants de Kaliningrad qui font fréquemment l'aller et retour vers la Fédération de Russie n'auront pas à se munir de visas coûteux, mais pourront bénéficier de « laissez-passer » quasiment gratuits lorsque leur région sera enclavée dans une Union européenne élargie. Telle est la solution suggérée par la Commission de Bruxelles, mercredi 18 septembre, pour régler le problème qui se posera lorsque les voisins immédiats de Kaliningrad – la Pologne au sud et la Lituanie au nord-est – auront adhéré à l'Union européenne.

Romano Prodi, président de la Commission, a aussitôt transmis cette proposition au président russe Vladimir Poutine, bien qu'elle doive recevoir encore l'aval du Conseil. Dmitri Rogozine, représentant spécial de M. Poutine, a déclaré, sur la radio Echo de Moscou, que celle-ci comportait une « orientation relativement positive », bien que les positions de Moscou et de Bruxelles « restent éloignées l'une de l'autre ».

Voici plus d'un an que le sort de Kaliningrad constitue une pomme de discorde entre la Russie et l'Union européenne. Actuellement, les habitants de cette région riveraine de la mer Baltique ont le droit de traverser la Pologne ou la Lituanie pour se rendre en Russie continentale : ils effectuent chaque année quelque neuf millions de passages de frontières en montrant simplement leurs pièces d'identité. Ces personnes, dont le niveau de vie est encore inférieur à celui de la moyenne russe, ne paient que quelques roubles, et non les dizaines de dollars qui seraient nécessaires pour l'obtention de visas.

Lorsque la Pologne et la Lituanie intégreront l'Union européenne et l'espace Schengen, elles seront chargées de protéger les frontières de l'UE. Bruxelles, qui craint l'afflux d'immigrés clandestins et de trafiquants, leur demande d'imposer des visas aux ressortissants des pays tiers, y compris aux habitants de l'enclave de Kaliningrad. On rappelle, à Bruxelles, que l'ancienne Königsberg est devenue une plaque tournante du crime organisé et que plus de 50 % de ses revenus proviennent d'activités souterraines.

« VOYAGEURS FRÉQUENTS »

Or le président Poutine s'oppose à ce que des Russes demandent une autorisation à l'étranger pour se rendre de Russie... en Russie. Moscou a proposé la création d'un corridor de transit, qui a été rejetée par les Européens. En juillet, M. Poutine a obtenu le soutien inattendu du président français, Jacques Chirac. En août, il a réclamé la suppression de tout visa avec l'Europe, et fait savoir que la poursuite de la collaboration énergétique serait subordonnée à un accord sur Kaliningrad.

La Commission propose que des « laissez-passer » soient délivrés « gratuitement ou pour un coût minime » aux personnes inscrites sur une liste de « voyageurs fréquents », qui serait fournie par les autorités russes aux consulats de leurs voisins. Elle suggère aussi que soit étudiée la possibilité de construire une ligne de train à grande vitesse entre Kaliningrad et la Russie : ce TGV, qui interdirait aux passagers de sauter en marche, leur permettrait aussi de voyager sans visa.

Rafaële Rivais

Gerhard Schröder ou Edmund Stoiber ? L'Europe attend le retour de l'Allemagne

Sur plusieurs dossiers en cours, les deux candidats à la chancellerie affichent des divergences sensibles



BRUXELLES

de notre bureau européen

Gerhard Schröder ou Edmund Stoiber ? Une fois admis que la politique européenne allemande connaît des tendances lourdes qui dépendent peu des résultats électoraux, chacun constate qu'il existe quelques différences sensibles entre les deux candidats à la chancellerie.

► Candidature de la Turquie.

La plus flagrante concerne l'entrée de la Turquie dans l'Union, à laquelle M. Stoiber et les chrétiens-démocrates sont opposés. L'arrivée de l'équipe Schröder au pouvoir avait donné lieu à un revirement allemand, conduisant à donner, fin 1999, à ce pays un statut de candidat. Si la Turquie confirme le virage démocratique engagé pendant l'été, les Européens devront lui donner des gages. Un « non » allemand transformerait le sommet de Copenhague, qui doit décider, fin décembre, de l'entrée de dix nouveaux pays dans l'Union, en une grave crise avec Ankara. « La Turquie, c'est un peu l'Irak d'Edmund Stoiber. Une fois arrivé au pouvoir, il devra modifier sa position, sinon ce sera le feu d'artifice », espère un diplomate scandinave.

► **Elargissement.** D'ici là, il va falloir faire avancer les affaires bruxelloises, et notamment faire une offre financière aux pays candidats à l'élargissement. Aucun accord n'a pu être finalisé jusqu'à présent en raison de divergences sur l'agriculture. M. Stoiber ne s'opposerait pas à Jacques Chirac, qui ne veut pas de réforme de la

PAC avant le terme prévu de 2006, alors que M. Schröder veut des garanties pour qu'elle ne devienne pas ruineuse avec l'élargissement, prévu en 2004. Eneko Landaburu, directeur général responsable de l'élargissement, estime toutefois que « M. Schröder ne fera pas de la PAC l'élément perturbateur de l'élargissement. Les priorités allemandes vont au-delà de la nécessité d'avoir des garanties sur une réforme de la PAC tout de suite ».

► **Défense et sécurité communes.** Sur la politique étrangère, Edmund Stoiber plaide depuis longtemps pour une politique européenne de défense et de sécurité commune. « M. Schröder le dit aussi, mais M. Stoiber doit être plus honnête », estime un fonctionnaire de la Commission. Pour des raisons électorales, M. Schröder s'est opposé à toute intervention en Irak, même avec l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU, ce qui a rendu impossible toute position européenne. Il a ainsi pris le risque de saper la stratégie de l'Union, qui est de privilégier le multilatéralisme et le droit international, comme l'a préconisé M. Stoiber. Mais, objecte un diplomate allemand, « M. Schröder répond à une question qu'on ne lui a pas posée : la participation de troupes allemandes à une attaque contre l'Irak n'a jamais été à l'ordre du jour. Les Allemands vont, bien entendu, respecter les Nations unies ».

Plus concrètement, en laissant la Bundeswehr exsangue, Gerhard Schröder n'a pas donné à l'Allemagne les moyens de ses ambitions. « La CDU [ferait] sans doute plus de dépenses militaires que la SPD », estime un fonctionnaire européen.

► **Institutions.** Sur l'avenir de l'Europe, Gerhard Schröder et Edmund Stoiber défendent tous deux une vision classique allemande. Ils veulent un Parlement européen fort, pour leur plus grand intérêt. Les Allemands y envoient le plus gros contingent de députés. Et comme ils vont aux élections en

ordre ramassé, ils dominent les deux groupes principaux du Parlement (Parti populaire européen-PPE et Parti socialiste européen-PSE), ce qui leur permet de jouer un rôle clé en vertu des règles d'attribution des présidences des commissions parlementaires. L'Allemagne est aussi le dernier grand pays à défendre une Commission forte. Mais, à Bruxelles, on s'interroge sur la sincérité de Berlin, un ambassadeur allant jusqu'à qualifier cette attitude de « position faux-cul traditionnelle de l'Allemagne » : M. Schröder, qui dénonçait à ses débuts « l'argent allemand flambé à Bruxelles », a multiplié les attaques contre la Commission, refusant l'avertissement qu'elle voulait lui infliger, début 2002, pour la dérive de ses finances publiques. Il l'a aussi accusée de mener une politique qui ne prenait pas en compte les spécificités industrielles de l'Allemagne. Les propositions de relance constitutionnelle de l'Union faites par son ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, au printemps 2000, à Berlin, ont constitué le seul apport vraiment pro-européen de son mandat.

► **Dossiers européens.** M. Stoiber a critiqué jusqu'à la fin l'euro, exigeant un strict respect du critère de 3 % des déficits publics, et a, pendant des années, accusé Bruxelles de priver les Länder allemands de leurs prérogatives. En désaccord total avec Jacques Chirac, il s'en est violemment pris aux sanctions de l'Union contre l'Autriche lors de l'entrée des populistes de Jörg Haider dans le gouvernement autrichien. Son parti, la CSU, a enfin toujours défendu les demandes de réparations des Sudètes allemands pour leur expulsion de Tchécoslovaquie, après-guerre, qui empoisonnent les relations tchéco-allemandes.

Pendant la campagne, M. Stoiber a cependant cherché à apparaître plus européen. Il a compris depuis toujours l'importance de

Bruxelles, où la Bavière entretient une représentation de grande qualité. Quand il dirigeait à Hanovre, M. Schröder était un politicien régional centré sur la Basse-Saxe. M. Stoiber a mis dans son équipe, pour s'occuper des affaires européennes, Wolfgang Schäuble, ancien président de la CDU. Le SPD allemand ne dispose pas de personnel aussi marqué comme « pro-européen ». « A la CDU-CSU, il y a un lien traditionnel plus fort avec la France et l'Europe : le traité de l'Elysée, l'ancrage à l'ouest, l'euro, ce n'est pas le cas au SPD », explique un fonctionnaire pourtant de gauche.

► **Paris-Berlin.** L'une des interrogations est la capacité de relance du couple franco-allemand. « Ici, tout le monde souhaite que le couple franco-allemand redémarre, pas pour bloquer les choses, mais pour avancer », poursuit ce fonctionnaire. La grande question est de savoir s'il vaut mieux avoir en face de Jacques Chirac un Gerhard Schröder ou un Edmund Stoiber. « M. Stoiber n'aura pas toutes les vieilles histoires dans sa mémoire : il ne fera pas de négociations sur la PAC en pensant à Berlin ; il ne pensera pas aux nouvelles structures institutionnelles en pensant à Nice ; il ne fera pas du franco-allemand en pensant au processus de Blaeseheim », affirme un diplomate allemand. « Avec tous ces cadavres dans le placard, il ne sera pas facile de redémarrer », s'inquiète un autre.

Des sources concordantes affirment pourtant que Jacques Chirac préférerait avoir, en face de lui, un Gerhard Schröder avec lequel il sait à quoi s'en tenir : le contact humain avec M. Stoiber n'aurait pas été chaleureux. Et si Edmund Stoiber est peut-être plus en phase à court terme sur la PAC avec M. Chirac, la problématique resterait sur le fond la même : l'Allemagne a avant tout un problème budgétaire.

Arnaud Leparmentier

La CDU et le SPD s'affrontent sur le système scolaire

WIESBADEN (Hesse)

de notre envoyé spécial

A droite du tableau noir, la liste des 27 élèves de la classe 8D. Des petites pastilles rouges, collées en

■ REPORTAGE

A Wiesbaden, comme dans tout le pays, l'exception allemande est remise en cause

face des noms de famille, rappellent le nombre de manquements aux règles du savoir-vivre. Ensemble, avec l'enseignant, cette classe du collège Hermann-Ehler de Wiesbaden (Hesse) décide, chaque lundi, de l'attribution des « points ». A cinq, une lettre est envoyée aux parents. Neil en a déjà quatre. « Les profs s'occupent trop de nous, lance-t-il. Ils téléphonent sans arrêt à nos parents. » Sebastian, un cas calme : « Depuis l'étude Pisa, on a aussi plus de travail, en maths par exemple. Les profs prennent cela très au sérieux. »

Depuis la publication, en décembre 2001, d'une enquête appelée « Pisa » par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur l'efficacité de l'enseignement dans 32 pays industrialisés, les Allemands, jeunes et moins jeunes, s'interrogent sur leur système éducatif. Que dit le document ? Le pays de Goethe et de Schiller se classe en 21^e position et seul un écolier sur dix âgés de 15 ans disposerait d'une parfaite maîtrise de la lecture. Autant dire une humiliation nationale qui s'est transformée en querelle politique droite/gauche avec la publication d'une seconde enquête Pisa, en juin, réalisée cette fois sur le seul territoire allemand. Nouveaux résultats : les écoles de Bavière, le Land dirigé par Edmund Stoiber, décrochent la première place du classement, tandis que les régions

aux mains des sociaux-démocrates arrivent généralement derrière celles gérées par l'opposition.

« Aujourd'hui, avec la campagne électorale, chaque candidat tente d'utiliser Pisa à son profit », observe Wilfried Ortman, professeur d'anglais et de français au collège Hermann-Ehler. A gauche, on ne jure que par les bienfaits des systèmes intégrés suédois et finlandais, arrivés en tête de la première étude Pisa. La droite, elle, défend le modèle sélectif des écoles « séparées » (« gegliedert ») qui oriente les élèves selon leur niveau dans différentes structures scolaires.

Pour tenter de désamorcer la polémique, le chancelier Gerhard Schröder (SPD) a proposé 4 milliards d'euros afin d'étendre les cours l'après-midi dans 10 000 établissements. Il remet ainsi en question l'école du matin, un des fondements de l'exception allemande en matière d'éducation. Une initiative qui permet également au candidat social-démocrate de mettre un pied dans le débat actuel concernant le travail des femmes. Son rival conservateur, Edmund Stoiber, a promis quant à lui d'introduire un « salaire » pour la mère de famille – jusqu'à 600 euros – indépendant du revenu et du nombre d'enfants.

VIVES RÉSISTANCES

« Le débat politique s'est déplacé sur la question de l'amplitude horaire », observe la directrice du collège Hermann-Ehler. Il évite soigneusement d'aborder les questions de fond, c'est-à-dire le contenu des cours, la formation des professeurs et l'organisation des écoles, qu'elles soient de type intégré, comme le collège unique, ou séparé suivant le niveau des élèves. »

La cantine du collège vient de fermer. Certains élèves attendent, sous le soleil, les cours de l'après-midi. Au plus tard, ils quitteront l'école à 15 h 20. L'établissement a adopté le système intégré et les cours l'après-midi depuis dix ans. « Deux après-midi sont obligatoires pour les élèves. Les trois autres jours

de la semaine, nous donnons la possibilité de suivre des cours facultatifs », indique la directrice. « Nous voudrions aller encore plus loin en direction d'une école ouverte toute la journée, mais nous manquons de moyens. Cette année, nous avons dû refuser quarante inscriptions », poursuit-elle.

« Passer aux journées pleines reviendrait à augmenter de 20 % le nombre des enseignants et déboursier 30 milliards d'euros rien que pour l'aménagement des établissements », affirme Sigurd Bender, responsable du département scolaire au Land de Hesse. « Nous devrions prendre du temps et construire un système à la française ou comme en Finlande. Mais nous avons des traditions qui empêcheront, comme en Bavière, de telles évolutions. »

Pisa a le mérite d'avoir provoqué un débat national sur un système qui, de l'avis de nombreux experts, aboutissait à une impasse. Sujet encore tabou il y a deux ans, le fédéralisme scolaire fait désormais débat. L'éducation étant un des derniers domaines avec la culture où les Länder ont leur mot à dire, sa remise en cause suscite déjà de vives résistances. Prudemment, la directrice du collège Hermann-Ehler demande : « Pourquoi ne pas tenter un peu de centralisme, sans pour autant atteindre le niveau français ? »

Nicolas Bourcier

www.citroën.fr

**NOUVELLE
CITROËN C3**
LA VIE EST BELLE

A PARTIR DE
11 050 €*
(SOIT 72 483,25 F)



DE SÉRIE SUR TOUTE LA GAMME :

- 5 portes
- Direction à assistance électrique
- 4 airbags Citroën**
- Volant réglable en hauteur et en profondeur
- Aide au freinage d'urgence
- Condamnation automatique du coffre
- ABS avec répartiteur électronique de freinage
- Banquette arrière rabattable 2/3-1/3...

*Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. Modèle présenté C3 1.1i. Tarif conseillé du 2 septembre 2002. Réservez vos particuliers. **Couvains gonflables.

CITROËN par TOTAL

MARKETING INDUSTRIEL
Conservatoire National
des Arts et Métiers

Cours et séminaires d'études de cas
(150 heures sur 9 mois : soirs et samedis)
Coût : 216 €

Brochure sur demande écrite au :
CNAM - Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
☎ 01 40 27 29 78 - mail : nehme@cnam.fr

Présentation du Cycle
Samedi 28 sept - 11h
Mardi 1^{er} oct - 18h30

3^{ème} Cycle
du CNAM

FRANCE

CONJONCTURE

L'activité économique devrait nettement ralentir au second semestre. Interrogé par *Le Monde*, mercredi 18 septembre, Jean-Pierre Raffarin juge que « **LES CIRCONSTANCES SONT DIFFICILES** » et que « nous

vivons une situation très incertaine, une période de crise ». Le premier ministre estime cependant que « **la croissance de 2003 sera SUPÉRIEURE À CELLE DE 2002** ». Dix-huit économistes français, interrogés en

septembre par la revue britannique *Consensus Forecasts*, ont revu leurs **PRÉVISIONS DE CROISSANCE À LA BAISSÉ** pour 2002 (1,2 % au lieu de 1,3 %) et 2003 (2,4 % au lieu de 2,7 %). La France n'a créé aucun emploi

au premier semestre, l'investissement est en panne et la production a reculé de 1 % en juillet. Christian de Boissieu, professeur à Paris-I, prévoit un **REDÉMARRAGE** en 2003 aux États-Unis, puis dans les pays européens.

La reprise ne sera pas au rendez-vous du second semestre 2002

« Nous vivons une situation très incertaine, une période de crise, mais nous y faisons face », déclare au « Monde » Jean-Pierre Raffarin, ajoutant : « La croissance de 2003 sera supérieure à celle de 2002 » ; 18 économistes prévoient 1,2 % cette année et 2,4 % l'an prochain. L'investissement et l'emploi sont en panne

L'**OPTIMISME** relatif des économistes s'étoffe depuis le début de l'été. Une série de mauvais chiffres vient d'être rendue publique, qui éloigne davantage les perspectives de reprise et accrédite l'idée d'un chômage accru dans les mois qui viennent. Jean-Pierre Raffarin et son ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, ne pouvaient guère imaginer pire scénario à moins d'une semaine de la présentation, en conseil des ministres, du premier budget de la législature, qui s'est révélé particulièrement difficile à boucler en raison de l'envoie des dépenses et de la diminution prévisible des recettes. « Nous vivons une situation très incertaine, une période de crise. Mais nous y faisons face. Nous avons anticipé sur les mauvais résultats et la croissance de 2003 sera, de toute façon, supérieure à celle de 2002. Notre politique vise à relancer l'offre et la demande. Quant à la lutte pour l'emploi, elle est notre priorité », a confié au *Monde*, mercredi 18 septembre, le premier ministre.

La première mauvaise nouvelle économique de la semaine était tombée dans la matinée, avec l'annonce par l'Insee du recul de 1 % de la production manufacturière en juillet. Ce repli laisse présager un ralentissement plus marqué de l'activité industrielle au second semestre : la sortie du tunnel se fait donc attendre.

Quelques heures plus tard, l'AFP indiquait que les 18 économistes français interrogés, en septembre, par la revue britannique *Consensus Forecasts* avaient révisé à la baisse leurs hypothèses de croissance et tablaient en moyenne, sur une progression du PIB français de 1,2 % cette année et de 2,4 % pour 2003, contre + 1,3 % et + 2,7 % un mois

plus tôt. La revue a, certes, nuancé son diagnostic en insistant sur le fait que la France se trouvait dans une situation plutôt moins mauvaise que ses voisins européens.

Toutefois, malgré cette relative bonne tenue de la croissance dans l'Hexagone, la plupart des conjoncturistes s'attendent à une décélération. Nicolas Sobczak, économiste chez Goldman Sachs, parle de « **déception pour la fin d'année** », mais précise que son scénario central, autour d'une croissance de 2 % en 2003, « **n'est pas celui d'une deuxième phase de récession avec une chute de la consommation** ». Laure Maillard (CDC Ixis Capital Markets), dès le 4 septembre, dans la revue *Flash* parle de « **reprise avortée** ». « **Alors que début 2002, tout militait en faveur d'une reprise de la croissance économique dès le second semestre, les derniers indicateurs disponibles suggèrent que celle-ci n'interviendrait pas avant mi-2003** », écrivait-elle.

Entre autres facteurs expliquant ce retournement, l'économiste pointe « **une dégradation sans précédents de la profitabilité des entreprises** », qui est revenue aux niveaux de 1982. Et retient les effets néfastes d'un euro fort sur le commerce extérieur français. Elle souligne l'assombrissement des perspectives extérieures « **notamment aux États-Unis, mais surtout en Allemagne** ». Le premier partenaire commercial de la France fait face, en effet, au « **plus fort ralentissement de sa demande interne depuis la réunification** ». Jean-Claude Betbèze, directeur des études économiques et financières du Crédit lyonnais, voit dans la quasi stagnation de l'économie allemande le signe d'une crise « **presque structurelle** ». A ses yeux, les incertitudes géopoliti-

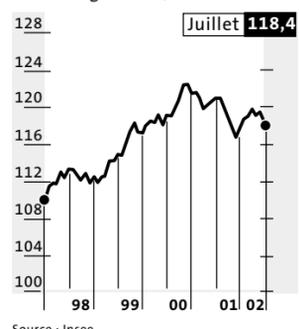
ques, en particulier sur l'Irak, et la persistance du marasme financier américain participent de la détérioration générale d'un climat des affaires mondialisé. « **La production industrielle et les Bourses évoluent parallèlement. Les économies des pays industrialisés n'ont jamais été aussi synchrones** », analyse M. Betbèze, qui décèle une autre nouveauté : « **Les entreprises françaises avaient été prises de court par le ralentissement de 1992. Ce qui est nouveau, aujourd'hui, c'est leur grande prudence. Elles ne veulent pas se mettre en risque. Elles décèlent, déstockent et révisent leurs prévisions d'investissement.** »

LES FAILLITES AUGMENTENT

La convergence des analyses ne laisse pas de place au doute : les questions de l'emploi et du chômage vont demeurer au premier plan de l'actualité économique et sociale des prochains mois. L'emploi

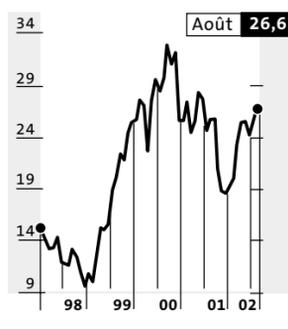
PRODUCTION EN BAISSÉ, PRIX DU PÉTROLE EN HAUSSE

Indice de la production industrielle, hors énergie et IAA, base 100 = 1995



Source : Insee

Prix du baril de Brent à Rotterdam, en dollars



salarié a d'ores et déjà accusé, au deuxième trimestre 2002, une stagnation. Les faillites de PME augmentent. A moins de 2,5 % de croissance, l'économie française détruit

des emplois. Le chômage, en hausse depuis près de 14 mois, devrait donc augmenter dans les prochains mois.

Nombre d'économistes doutent,

toutefois, que la politique gouvernementale puisse continuer d'enrichir la croissance française en emplois. Le patronat, pour sa part, est persuadé que l'harmonisation par le haut des multiples smic va accélérer les destructions d'emploi peu ou pas qualifiés. Seule certitude : la question de l'insertion ou du retour à l'emploi des publics réputés « **difficiles** » (jeunes sortis sans qualification du système scolaire, chômeurs de longue et de très longue durée) va se poser avec une acuité particulière. Ne serait-ce que parce que le gouvernement réfléchit à des coupes claires dans les emplois aidés. Sous réserve d'ultimes arbitrages budgétaires, il envisageait de faire passer de 260 000 à 75 000 le nombre d'entrées en contrat emploi solidarité (CES) et en contrat emploi consolidé (CEC) en 2003.

Claire Guélaud

Christian de Boissieu, professeur à Paris-I

« Heureusement que la consommation résiste »

La production industrielle française a reculé de 1 % en juillet. Qu'en pensez-vous ?

Elle n'a pas reculé qu'en France. La même évolution s'est produite, au début ou au milieu de l'été, en Italie, en Allemagne et aux États-Unis. Cette convergence laisse penser qu'il s'est produit, dans la zone euro et aux États-Unis, un coup d'arrêt dans la reprise. Le premier semestre 2002 n'a pas été très flamboyant dans notre pays, mais il n'était pas non plus désastreux. Le second semestre devrait être marqué par un ralentissement plus fort de l'activité. Dans ces conditions, les prévisions de croissance du Centre d'observation économique (COE) tournent autour de 1 % en 2002 et de 2,3 %-2,4 % en 2003. Avec de telles hypothèses, je pense que le nombre des demandeurs d'emploi va continuer d'augmenter. Le taux de chômage français devrait atteindre 9,2 %-9,3 % en décembre 2002 et revenir dans le courant de l'année 2003 à 9 %.

Comment expliquez-vous l'arrêt de la reprise ?

Il y a eu une sorte de cassure, notamment aux États-Unis, dans le moral des entreprises et des ménages. La défiance s'est installée et développée. Dès le mois de juin, en France, les chefs d'entreprises industrielles émettaient des opinions assez négatives. Au-delà de la diversité des situations nationales et du phénomène habituel de décalage entre les États-Unis et l'Europe, plusieurs facteurs communs expliquent la situation. La chute des Bourses, qui n'en finit pas, a sûrement joué, avec ses conséquences sur l'augmentation du coût du capital et sur le repli de l'investissement. La multiplication des affaires épaissit, partout, le brouillard. Enfin, les difficultés de l'Allemagne, notre premier partenaire commercial, pèsent fortement sur le moral des chefs d'entreprise fran-

çais. Nous sommes un peu au point mort en matière de reprise. Et heureusement que la consommation des ménages fait de la résistance, sinon nous n'en serions même pas là... Car, à la mi-septembre, l'investissement des entreprises françaises n'était toujours pas reparti. Et les incertitudes géopolitiques, en particulier sur l'Irak, ne sont pas de nature à les rassurer. Malgré cette accumulation de signaux négatifs, je reste raisonnablement optimiste. Je crois encore à la possibilité d'une reprise américaine avec une croissance de 3 % l'an prochain, en raison des gains de productivité impressionnants et du dynamisme des technologies de l'information et de la communication. De plus, de nombreuses liquidités ont été injectées dans l'économie américaine, ce qui devrait relancer la demande et réalimenter la croissance. La zone euro, très dépendante des États-Unis, devrait en bénéficier.

Où sont les marges de manœuvre des pouvoirs publics ?

Elles sont limitées. La Banque centrale européenne pourrait, certes, faire un geste, mais cela ne résoudra pas tous les problèmes. Aux États-Unis, Alan Greenspan n'a plus beaucoup de marge de manœuvre. Côté budgétaire et fiscal, la France n'a pas assez ajusté ses déficits en période de croissance et elle se trouve, comme l'Allemagne et l'Italie, dans une situation délicate compte tenu de ses engagements européens. Par ailleurs, il me semble qu'après la multiplication des affaires (Enron, etc.), les différents acteurs attendent un signal fort dans le domaine de la moralisation de la vie économique et de l'amélioration du fonctionnement du capitalisme. Faute de quoi, on ne pourra pas renouer le fil de la confiance.

Propos recueillis par C. Gu.

KELKOO
JOUE GAGNANT.

Kelkoo, le moteur de recherche spécialiste du shopping, est aussi le champion des bonnes affaires. C'est pour cela qu'il s'est tourné vers IBM quand il a dû s'équiper d'une solution infrastructure complète, souple et puissante. Grâce aux IBM @server pSeries et au logiciel DB2, Kelkoo bénéficie d'une fiabilité sans faille pour gérer ses bases de données produits et fournisseurs et connecter ses 2,5 millions d'utilisateurs à plus de mille sites marchands. De plus, ses coûts d'exploitation ont été divisés par trois. Découvrez comment jouer gagnant avec l'e-business. Visitez ibm.com/e-business/fr/win/kelkoo

@business. Jouez gagnant.

Le débat sur les 35 heures à l'Assemblée annonce une « bataille pour l'emploi »

Le texte sera examiné à partir du 2 octobre

DU MOINS les protagonistes partagent-ils le même sentiment : à droite comme à gauche, on considère la réforme des 35 heures comme le prélude à une « bataille » sur l'emploi. Le gouvernement français « une étape importante dans la bataille pour l'emploi », a estimé, mercredi 18 septembre, le premier ministre.

Selon Jean-François Copé, porte-parole du gouvernement, qui a rapporté les propos de Jean-Pierre Raffarin à l'issue du conseil des ministres consacré, mercredi, à l'examen du projet de loi de François Fillon, le texte répond à une « double logique » : « d'une part, le soutien au pouvoir d'achat » des salariés à travers l'harmonisation du smic ; de l'autre, « le soutien aux entreprises avec à la fois l'assouplissement des 35 heures et l'allègement des charges ».

Comme en écho, lors des journées parlementaires du PS qui se tenaient le même jour à Paris, le président du groupe socialiste à l'Assemblée, Jean-Marc Ayrault, indiquait que la « bataille de l'emploi » mobiliserait l'opposition de son parti. « C'est sur ce thème que nous devons nous battre »,

Un geste fiscal pour les familles

Jean-Pierre Raffarin aurait décidé de faire un geste fiscal en faveur des familles, dans le projet de loi de finances 2003, en relevant le plafond de la réduction d'impôt pour les emplois à domicile. Selon les informations publiées par le quotidien *Les Echos*, jeudi 19 septembre, cette réduction, fixée à la moitié de 6 900 euros depuis 1997, pourrait être portée à 10 000 euros en 2003, soit un peu moins que le niveau de 1995.

Cette mesure, qui bénéficiera d'abord aux ménages aisés, est estimée à 100 millions d'euros. Elle précède la création d'une nouvelle allocation unique pour la garde d'enfants, promise au printemps 2003. A l'automne 1997, la mise sous condition de ressources des allocations familiales et de l'AGED (allocation de garde d'enfants à domicile), avait suscité de très vives réactions parmi les députés de droite.

indiquait-il dans les couloirs.

« Nous défendrons pied à pied, amendement par amendement, cette conquête essentielle [des 35 heures] qui a donné du temps et du travail aux Français. Et je ne doute pas qu'ils seront derrière nous », a-t-il lancé à la tribune, accusant M. Raffarin « d'être le premier chef de gouvernement à augmenter la durée du travail depuis Paul Reynaud ».

« TOUR DE CHAUFFE »

Les travaux pratiques ont commencé deux heures plus tard, lors de l'audition publique de M. Fillon par la commission des affaires sociales à l'Assemblée. Un premier « tour de chauffe » plutôt contenu, chacun promettant de se réserver pour le débat dans l'Hémicycle, à partir du 2 octobre. « En trois mois, vous démanteliez la quasi totalité des dispositifs emploi qu'il nous aura fallu cinq ans pour mettre en place », a lancé Gaëtan Gorce (PS, Nièvre), tandis qu'Alain Néri (PS, Puy-de-Dôme) dénonçait une « inégalité sociale de taille » avec l'instauration d'un « système de travail à deux vitesses » entre les grandes et les petites entreprises. Maxime Gremetz (PCF, Somme) a annoncé pour sa part le dépôt de « 45 amendements de fond » et une « bataille formidable » qui « ne fait que commencer ».

Tout en défendant une réforme « pragmatique », le ministre des affaires sociales a répliqué en citant Claude Allègre, Jack Lang, Henri Emmanuelli, Ségolène Royal et Bernard Kouchner, ces « responsables de l'opposition qui n'ont pas eu, à la sortie des élections, de mots assez durs pour fustiger les effets politiques et psychologiques des 35 heures ». « J'en garde d'autres pour le débat », a-t-il averti. La majorité lui a apporté son soutien, les élus de droite regrettant toutefois que les allègements de charges en faveur des entreprises ne soient pas plus élevés.

Face aux critiques syndicales qui se font de plus en plus entendre, M. Fillon s'est défendu : « Le dialogue social ne consiste pas à obtenir l'unanimité des partenaires sociaux. »

Isabelle Mandraud

François Hollande invite les courants du PS à se fondre dans un nouvel axe majoritaire

Le premier secrétaire du Parti socialiste prépare pour le mois de janvier sa propre motion dans la perspective du congrès de Dijon. Laurent Fabius se dit prêt à l'épauler

TOUS SUR LE TERRAIN et sus aux vieux courants ! Une stratégie qui semble partagée par les « éléphants » et les écuries du Parti socialiste, à huit mois du congrès de Dijon, du 16 au 18 mai 2003. Ils jouent tous la proximité et se veulent à l'écoute des militants.

Arnaud Montebourg, député de Saône-et-Loire, qui, le premier, s'est lancé dans une « chasse aux éléphants » en vue d'entreprendre non un « ricolage » mais une vraie refondation du PS, fait des émules. Méthodiquement, il martèle son discours dans les fédérations. Mais aujourd'hui tous les barons socialistes parlent de recomposition, de dépassement ou même de disparition des anciens courants, ceux qui ont symbolisé le déchirement du parti au congrès de Rennes en mars 1990.

François Hollande court, samedi après samedi, de fêtes de la rose en séminaires de rentrée. Le 1^{er} septembre à La Rochelle, il a tourné la page du jospinisme. Dijon ce sera « son » congrès, le premier qu'il mènera en étant affranchi de la tutelle d'un premier ministre soucieux d'avoir un parti qui le soutienne. Le premier secrétaire a prévenu qu'il ferait, en janvier, sa propre motion, avec ses idées de refondation et qu'il s'éloignerait de toute synthèse molle ou de tout consensus « factice ».

Désireux d'être reconduit au poste de premier secrétaire et de ne pas être paralysé par le jeu des pré-

sidentiables pour 2007, il a surtout prévenu les éventuels signataires de sa motion que leur adhésion « suppose la disparition des anciens courants ». Une sorte de « fusion-absorption » dont il « n'exclut personne ».

L'axe majoritaire » de M. Hollande se veut un rassemblement de socialistes et non, comme en 1997 à Brest et en 2000 à Grenoble, un regroupement de courants. Plus question donc d'accorder des quotas de places aux anciens courants. Dans cette démarche, il est appuyé par ceux qui sont « nulle part ailleurs », comme Bertrand Delanoë, Daniel Vaillant, Elisabeth Guigou, ou encore Jean-Marc Ayrault, adepte d'un PS « ni blairiste ni molletiste ». Jean Glavany et son club Socialiste aujourd'hui pourrait le rejoindre. M. Hollande, qui réunit ses proches tous les mardis, est aidé par une garde rapprochée formée par François Rebsamen, Vincent Peillon et Manuel Valls.

Laurent Fabius a, lui, choisi d'aller une fois par mois sur le terrain : mardi 17 septembre, le numéro deux du PS a achevé une visite de deux jours dans la Meuse. « Il veut apparaître comme le meilleur présidentiable pour 2007 sans se mettre en avant », dit un de ses proches. Il entend être l'allié exemplaire qu'on ne pourra pas prendre en faute. D'abord « loyaux », les fabiusiens n'ont pas prévu de tenir leur habituel séminaire de rentrée,

comme en 2001, à Clichy. M. Fabius souhaite pouvoir signer la motion du premier secrétaire, dont il souhaite la réélection, mais sur une ligne moderne, « audacieuse » et « authentiquement gauchiste ». « La constitution d'une authentique majorité passe par la dissolution des anciens courants », assure Henri Weber. Avant de sacrifier son courant sur l'autel de l'unité des socialistes, M. Fabius se défend d'être le « clone » français de Tony Blair, tout en laissant M. Weber s'afficher à un colloque de Jean-Marie Bockel, réputé « blairiste ».

« DYNAMIQUE MAJORITAIRE »

Dominique Strauss-Kahn se dépense aussi sur le terrain. Le 14 septembre, il était dans l'Hérault, après avoir proclamé, à Londres, qu'il n'était pas « social-libéral ». Le 20 septembre, ce sera le Vaucluse. Revenu au secrétariat national du PS, il a structuré son courant Socialisme et démocratie – ce qui présage mal de sa disparition –, mais en présentant la réunion d'anciens jospinistes et d'anciens rocardiens comme un dépassement du clivage entre la première et la deuxième gauche.

Dans les semaines à venir, il devra choisir entre deux attitudes : faire sa propre motion, comme l'y invite déjà Jean-Christophe Cambadélis ; se rassembler avec M. Hollande, dont il souhaite la réélection.

Michel Noblecourt

Ambiance morne, faible affluence et interrogations aux journées parlementaires socialistes, à l'Institut du monde arabe

AU deuxième sous-sol de l'Institut du monde arabe (IMA), les larges piliers de béton qui divisent l'espace sont propices aux discussions en petit comité, à l'abri des regards indiscrets. Ici, « on lit *Averroès, on chante Oum Kalsoum* », a déclaré à la tribune le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Ayrault, en ouvrant les journées parlementaires du PS, mercredi 18 septembre... et, surtout, on s'interroge, en faisant grise mine, sur la rentrée politique. Et c'est dans un amphithéâtre dégarni que les élus « rescapés » ont mené leurs ateliers de réflexion.

Les quelque 140 députés socialistes vont-ils parvenir à exister face aux 365 élus de l'UMP ? Vont-ils réussir à parler d'une seule voix, après les dissonances qui se sont exprimées lors de la session extraordinaire de juillet, tout particulièrement sur la sécurité ?

Les temps ont changé, a assuré M. Ayrault dans un long discours dont certains passages étaient écrits en caractères gras, à l'attention de la presse. Comme cette invitation à dépasser les querelles de courants : « *Transcendons nos idées, dépassons nos vieux courants. Social-libéral, libéral social, gauche molle, gauche Viagra ou gauche populaire, toutes ces appellations relèvent d'un manichéisme révolu* », a-t-il lancé,

en se déclarant partisan d'un « réformisme assumé, décomplexé, audacieux, qui se débarrasse des tabous et des préjugés qui nous paralysent encore trop souvent ». Il faut « rompre avec les synthèses artificielles » et « retrouver des priorités claires, cohérentes faisables », a-t-il ajouté, en prenant soin d'ajouter que « c'est le souhait de François Hollande. Son engagement dans ce sens répondant à l'attente de beaucoup d'entre nous ».

« LABORATOIRE D'IDÉES »

Le patron des députés PS est l'un des seuls à déborder d'énergie. La semaine dernière, il avait promis la création d'une douzaine de grou-

pes thématiques de travail, qui seraient ouverts aux députés battus (*Le Monde* du 12 septembre). Ces « douze travaux » de réflexion, a-t-il précisé, mercredi, signifient que le groupe socialiste doit être « plus qu'une brillante phalange d'opposition, mais un véritable laboratoire d'idées ». Mercredi, M. Ayrault a également annoncé le lancement d'un nouvel hebdomadaire du groupe, *Tribunes socialistes*. Au jouruel.

Chargé de clôturer les journées parlementaires, jeudi 19 septembre, en fin de matinée, le premier secrétaire du PS, François Hollande, devait commencer par évoquer le contexte international, et rappeler son « refus d'une intervention

Les Verts et « la stratégie du crocodile »

Réunis à Lyon, mercredi 18 septembre, pour leur journée parlementaire, avec Yves Cochet, Martine Billard (Paris), Noël Mamère (Gironde) et la sénatrice du Nord Marie-Christine Blandin, une centaine de Verts ont débattu de leur avenir. M. Mamère, inquiet de la modification des modes de scrutin envisagée par la droite qui « affaiblira encore plus les Verts », a jugé qu'ils n'avaient pas d'autre choix que « la stratégie du crocodile : grande gueule, petits bras. Et on mord ».

Les Verts ont vocation à être un parti généraliste, a souligné M^{me} Billard, et non à se replier sur une niche écologiste. Ils doivent continuer à avoir « un pied dans la rue, un pied dans les institutions », a estimé M^{me} Blandin. L'ancien ministre de l'environnement, M. Cochet, a souligné les contradictions entre le discours de Jacques Chirac et celui de sa ministre Roselyne Bachelot et appelé à une grande manifestation antinucléaire le 20 octobre à Strasbourg. En vue du congrès du mois de décembre, M. Mamère a exhorté les Verts à tenter de construire « une direction collégiale ».

Clarisse Fabre

Une subvention d'Etat pour l'Agence des pratiques d'Alexandre Jardin

M. Raffarin devait assister à la présentation du projet de l'écrivain, qui se défend de toute « récupération »

LE RENDEZ-VOUS est fixé au siège parisien du Syndicat de la presse quotidienne régionale, jeudi 19 septembre à 15 heures. Jean-Pierre Raffarin sera présent, ainsi que le ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, le secrétaire d'Etat aux PME, Renaud Dutreil, et le secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat, Henri Plagnol. L'écrivain Alexandre Jardin, qui a également convié à la « séance inaugurale » de son association, l'Agence des pratiques, des responsables d'une trentaine de médias se défend de toute « récupération » : « Il y aura bien sûr des risques et des tentations. Mais s'il y a une "récup" franche, comme je ne suis pas un homme de droite, je ne marcherai pas », a-t-il indiqué au *Monde*, mercredi soir.

Le romancier, qui rappelle avoir obtenu dans le passé le soutien des anciens ministres socialistes Jack Lang et Ségolène Royal, tient

pour preuve de sa liberté politique le fait qu'il sera lui-même « bénévole » au sein de son Agence. Lors d'une première réunion, le 8 juillet, M. Raffarin a accepté le principe d'une subvention sur fonds publics à hauteur de 50 % du budget – soit un peu plus de 1 million d'euros pour la première année – de cette structure qui doit compter à terme une petite dizaine de salariés.

« RECENSER LES EXPÉRIENCES »

Les éditeurs de presse sont invités pour leur part à participer sous la forme d'« échanges-marchandises », en vendant à l'Agence des espaces publicitaires, pour un montant identique à la somme qui leur sera demandée via, notamment, la cotisation annuelle due à l'association (environ 24 000 euros). Outre cet apport financier, les éditeurs devront repérer « les bonnes pratiques » et

en rendre compte dans leurs médias.

Après avoir lancé l'opération « Lire et faire lire » dans 87 départements, où plus de 5 000 retraités viennent aider des élèves en difficulté scolaire, M. Jardin souhaite ainsi recenser les expériences associatives locales avant que son Agence les évalue et, le cas échéant, cherche à les généraliser (*Le Monde* du 1^{er} juillet). Le champ est large : « Soigner les dysfonctionnements de notre société en matière d'éducation, de sécurité et de solidarité ». Deux premiers dossiers à l'étude, jeudi : la violence au collège, et la mortalité des jeunes du fait des accidents de la route.

« La logique de notre combat est vraiment une logique civique », insiste Alexandre Jardin, qui rappelle avoir engagé ce combat « en réaction au 21 avril », jour du premier tour de l'élection présidentielle. « Si eux [le gouvernement] se

Martine Aubry, engagée dans une reconquête de ses propres positions locales, attend son heure pour se positionner. Pierre Mauroy l'incite à se ranger derrière M. Hollande. Elle ne ferme pas la porte à une telle perspective mais prévient qu'avec son club Réformer, elle refusera tout consensus « mou ». Elle n'entend pas plus céder aux sirènes du « pôle de gauche » : il a suffi qu'un de ses proches, Benoît Hamon, dise qu'il assisterait, fin septembre à Argelès-sur-Mer, à la création du nouveau courant entre Henri Emmanuelli et Jean-Luc Mélenchon pour qu'il soit appelé à l'ordre. M. Hamon s'y rendra non en « poisson pilote » de M^{me} Aubry mais au nom d'un groupe de jeunes socialistes, Nouvelle Gauche.

A la gauche du parti, le rapprochement Emmanuelli-Mélenchon a provoqué la scission de la Gauche socialiste en raison du refus de Julien Dray de s'y rallier. Mais le député des Landes et l'ancien ministre de M. Jospin veulent enclencher une « dynamique majoritaire » en rupture avec le libéralisme et avec des socialistes « de toutes origines ». De son côté, M. Dray rêve, à défaut d'une entente avec M. Hollande, d'une motion commune avec M. Montebourg, autour d'un « ancrage à gauche » et... de la défense de la VI^e République.

militaire en Irak fondée sur d'autres motifs que le désarmement » – comme l'a signalé M. Ayrault, mercredi –, ainsi que « la prééminence » du rôle de l'ONU et du Conseil de sécurité. Le maire de Tulle devait ensuite souligner que le « nouveau contexte » politique va desservir la droite : convaincu que désormais, « c'est l'emploi et non plus la sécurité » qui arrive en tête des préoccupations des Français, M. Hollande estime que le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin va être « directement responsable » de la hausse du chômage, pour avoir commis une « erreur de diagnostic » sur la croissance, arrêté des choix fiscaux « qui ne stimulent pas l'activité », « abrogé » les 35 heures, « supprimé » les emplois-jeunes et « diminué » les contrats aidés.

« Ce gouvernement ne fait pas, il défait », devait déclarer M. Hollande. C'est un gouvernement de la « défaisance qui confine parfois à la malversation », devait-il ajouter. A défaut de boussolle, les députés socialistes auront au moins une formule. Et ils sont invités à plonger dans la marmite de l'opposition. « L'opposition, ça ne se théorise pas, ça se pratique. » En avant pour de grands et longs travaux de cinq ans...

Jean-Baptiste de Montvalon

OSP ventes aux enchères publiques
47, rue Louis Blanc – 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36

75 Vente aux Enchères Publiques au Palais de Justice de Paris
Jeudi 17 Octobre 2002 à 14h30 - En un seul lot
UN APPARTEMENT de 2 P.P. (47,10 m²) à PARIS 16^{ème}
4, Square Jouvenet - 134-136, Avenue de Versailles
au 2^{ème} étage
Mise à Prix : 45.734,71 €
S'adresser à Maître PICARD, SCP CHAIN LACGER et Associés
à Paris 7^{ème}, 19, avenue Rapp - Tél : 01.45.55.72.00 de 14h30 à 16h30
Au Greffe des Crieées du Tribunal de Grande Instance de Paris
Internet : www.licitor.com
Sur les lieux pour visiter le 14 Octobre 2002 de 9h à 10h

92 Vente au Palais de Justice de Nanterre
Extension du Tribunal 6 rue Pablo Neruda
Jeudi 17 Octobre 2002 à 14h30
IMMEUBLE à NEUILLY-SUR-SEINE
99, Avenue Achille Peretti
élevé sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée de 6 Etages Droits
et d'un 7^{ème} Etage en retrait de terrasse
cadastré pour 2a 93ca
Mise à Prix : 3.000.000 €
S'adresser à Maître Marie-Christine BOUCHERY-OZANNE,
Avocat au Barreau des Hauts de Seine, 3-5-7, avenue Paul Doumer
92500 Rueil-Malmaison - Tél : 01.55.47.10.60
Me TOURAILLE, Avocat à Paris (75009), 48, rue de Clichy
Tél : 01.48.74.45.85 - Internet : www.licitor.com
Sur les lieux pour visiter le Vendredi 11 Octobre 2002 de 14h30 à 16h30

93 Maître Emmanuel GUEILHERS, Avocat à la Cour,
21, rue des Etats Généraux 78000 Versailles
Vente aux Enchères Publiques. En un seul lot, au Palais de Justice
de Versailles (78), 3, Place André-Mignot
Mercredi 9 Octobre 2002 à 9h
à AUBERVILLIERS
71 à 81, rue du Landy et 64 à 84, rue des Fillettes
UN IMMEUBLE à usage d'ENTREPÔT et de BUREAUX
Mise à Prix : 6.000.000 €
Avec faculté de baisse immédiate jusqu'à provocation d'enchères
S'adr. pour tous renseignements à : 1^o Maître Emmanuel GUEILHERS,
Avocat, 21, rue des Etats Généraux 78000 Versailles - Tél : 01.39.49.10.10
2^o et pour les visites : En l'Etude de Maître BOISIVON, CHIKHANI,
Huissiers de justice, 3, rue Jules Auffret 93500 Pantin - Tél : 01.48.45.00.88

ARTELANO
Mobilier contemporain
VENTE AU DEBALLAGE
FINS DE SERIE - 2^{ème} CHOIX
vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22
Septembre ainsi que vendredi 27,
samedi 28 et dimanche 29 Septembre.
de 10 h à 17 h sans interruption
Autorisation préfectorale n° 2002/3248
ENTREPOT ARTELANO
4, rue de Kéfir Z.I. Senia
94310 ORLY ☎ 01.46.87.86.20

Jean-Pierre Raffarin veut accorder aux collectivités un large « droit à l'expérimentation »

Le projet de loi de réforme constitutionnelle, soumis au conseil des ministres du 16 octobre, permettra un large transfert de compétences de l'Etat vers les communes, les départements et les régions

LE PROJET de loi de réforme constitutionnelle, qui sera présenté par le garde des sceaux, Dominique Perben, au conseil des ministres du 16 octobre, est pratiquement bouclé. Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin ont rendu les derniers arbitrages, mercredi 18 septembre, au cours du traditionnel entretien précédant le conseil des ministres. Le président de la République et le chef du gouvernement sont en phase et, selon Matignon, le texte devrait être transmis au conseil d'Etat à la fin de la semaine prochaine.

M. Chirac s'était engagé, au cours de sa campagne présidentielle, à conduire une deuxième phase de la décentralisation, vingt ans après les « lois Defferre ». Il en avait dévoilé les grandes lignes, le 10 avril 2002, dans son discours de Rouen. Pour consacrer « la nouvelle donne constitutionnelle » voulue par M. Raffarin, le texte prévoit une nouvelle rédaction de l'article 1^{er} de la Constitution. La République, qui assure déjà « l'égalité des citoyens », garantit aussi « l'exercice des libertés locales », qui figureront ainsi parmi les valeurs fondamentales de la République.

Dans un entretien au Monde, mercredi, M. Raffarin souligne que cette nouvelle révision de la loi fondamentale « doit nous permettre à la fois de réformer l'Etat et de débloquent le pays ». Il estime que « par la possibilité qui sera inscrite dans la Constitution de recourir à l'expérimentation, il sera possible de rechercher le niveau le plus pertinent de l'action politique entre l'Etat, les régions, les départements ou les communes, selon le principe de subsidiarité ». Cette réforme constitution-

nelle sera suivie par un projet de loi accordant de nouvelles compétences aux collectivités – notamment aux régions – et doit déboucher, selon lui, sur une « République des bonnes pratiques ».

REDÉCOUPAGES TERRITORIAUX

L'essentiel de la réforme porte sur la révision en profondeur de l'article 72 de la Constitution. Les régions figureront au rang de « collectivités territoriales de la République », au même titre que les communes, les départements et les territoires d'Outre-mer. Ainsi, les régions pourront se voir confier de nouvelles compétences jusque-là exercées par l'Etat (tourisme, réseau routier, gestion des aides européennes), mais aussi par d'autres collectivités locales. Pour ce faire, la nouvelle rédaction de l'article 72 précise que, « dans les conditions prévues par la loi », ces collectivités pourront « déroger, à titre expérimental, aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences ». Des redécoupages territoriaux (fusion de deux départements ou régions, par exemple) pourront aussi se faire. Mais il appartiendra au Parlement de décider de la généralisation de ces expériences locales.

La réforme permettra aussi d'octroyer à certaines collectivités un « statut particulier ». Si le Parlement l'autorise, elles pourraient ainsi exercer des compétences législatives et réglementaires spécifiques. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, avait évoqué cette perspective, le 27 juillet, lors de son premier déplacement en Corse. Patrick Devedjian, ministre délé-

gué aux libertés locales, a, lui aussi, fortement plaidé en ce sens. Cette disposition concerne surtout Paris, la Corse et les DOM. « Notre réforme est une réforme trotskiste. Elle permet la révolution permanente ! », sourit, M. Devedjian.

D'autres modifications de la Constitution sont acquises : le droit, pour une collectivité travaillant avec d'autres sur un projet, de se voir confier « la responsabilité de sa mise en œuvre ». Ainsi serait reconnue la notion de chef de file. Le gouvernement envisage, par ailleurs, de renforcer la démocratie locale. L'article 72 reconnaîtra le droit, pour une collectivité, d'organiser des référendums décisionnels sur des questions concernant son territoire. Les citoyens seraient consultés sur des questions relevant de la compétence des assemblées locales et leur avis devrait être suivi. Le projet introduit aussi le « droit de pétition » permettant à un groupe d'électeurs d'obtenir l'inscription à l'ordre du jour d'un texte ou d'une mesure concernant leur commune ou leur région.

Reste un point sur lequel, les discussions au sein du gouvernement ont été épuisées : celui de l'autonomie

fiscale et financière des collectivités locales. Depuis plusieurs années, elles réclament des garanties pour que les nouvelles responsabilités que leur confie l'Etat (transports ferroviaires régionaux, etc.) s'accompagnent de moyens financiers suffisants. Estimant que la part croissante des dotations de l'Etat dans leur budget (au détriment des recettes fiscales directes) réduit leur liberté d'action, elles militent l'autonomie fiscale soit inscrite dans la Constitution.

L'article 72 précisera que les recettes fiscales et l'ensemble des ressources propres (gestion des domaines, emprunts) des collectivités devront représenter « une part déterminante » de leurs budgets. Elles pourraient également se voir transférer une partie des impôts nationaux dont elles fixeraient l'assiette et le taux. Le principe de la péréquation financière entre collectivités devrait être aussi affirmé, soit dans la constitution, soit dans une loi organique votée courant 2003.

Béatrice Jérôme, Jean-Baptiste de Montvalon et Laetitia Van Eeckhout

Jacques Chirac se préoccupe du développement durable

LORS du conseil des ministres, mercredi 18 septembre, Jacques Chirac a rendu un hommage appuyé à Roselyne Bachelot, ministre de l'écologie et du développement durable. Le président de la République a estimé qu'elle avait représenté la France au Sommet de la Terre de Johannesburg avec « une particulière efficacité et beaucoup de cœur ». Le chef de l'Etat a également souhaité que soit organisé « assez vite » un séminaire gouvernemental consacré au développement durable. Ce serait « l'occasion de donner une impulsion décisive à notre stratégie nationale et de faciliter l'intégration par chaque ministère des principes de développement durable dans son action », a rapporté le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé.

DÉPÊCHE

■ **SÉCURITÉ SOCIALE : les dépenses d'assurance-maladie du régime général de la « Sécu » avaient progressé de 6,7 % sur un an à la fin du mois d'août, selon les chiffres provisoires communiqués, mercredi 18 septembre, par la CNAM. Le montant des dépenses cumulées fin août s'élève à 62,267 milliards d'euros. Les soins de ville – premier poste de dépenses – continuent de progresser à un rythme important (8,3 % fin août).**

Une élection cantonale partielle

VAR

Six-Fours-les-Plages (premier tour).

I., 26 356 ; *V.*, 6 528 ; *A.*, 75,23 % ; *E.*, 6 391.

Ball. : Alain Caillet, UMP, adj. m. de Six-Fours-les-Plages, 2 745 (42,95 %) ; Michel de Maynard, FN, 1 208 (18,90 %).

Elim. : Bernard Senet, PS, 1 151 (18,01 %) ; Dominique Ianessi, UDF, 814 (12,74 %) ; Alain Doublet, div., 246 (3,85 %) ; Louis Cabras, PCF, 227 (3,55 %).

Jean-Sébastien Vialatte (UMP) avait dû démissionner pour cause de cumul. Son adjoint à la mairie de Six-Fours, Alain Caillet (UMP), devrait lui succéder à l'issue d'un second tour où il affrontera le FN Michel de Maynard.

15 mars 1998 : *I.*, 24 420 ; *V.*, 14 788 ; *A.*, 39,44 % ; *E.*, 14 410 ; Jean-Sébastien Vialatte, RPR, m., 6 434 (44,65 %) ; Marie-André de Maynard de Saint-Michel, FN, 3 138 (21,78 %) ; Serge Maccio, PCF, 2 782 (19,31 %) ; Jean-Claude Babize, UDF, 2 056 (14,27 %).

Trois projets de loi sur un an

- **Constitution.** Le projet de loi de révision constitutionnelle, soumis au conseil des ministres du 16 octobre, sera examiné en première lecture par le Sénat le 29 octobre.
- **Concertation.** D'octobre 2002 à janvier 2003, des assises des libertés locales se tiendront dans les 22 régions métropolitaines et les départements d'outre-mer. Elles réuniront élus municipaux, départementaux et régionaux. Elles ont pour objectif d'engager le débat avec les collectivités territoriales sur le bon niveau de mise en œuvre des politiques publiques. Dans chacune des régions, la

journée des assises sera précédée d'ateliers thématiques ouverts aux acteurs socio-économiques.

- **Expérimentation.** Entre octobre et décembre 2002, les régions doivent faire connaître les nouvelles compétences qu'elles souhaitent expérimenter. Au printemps, le gouvernement préparera un projet de loi sur les transferts de compétences, notamment aux régions.
- **Intercommunalité.** En 2003, un troisième projet de loi prévoit la révision des lois Chevènement (intercommunalité), Voynet (les « pays »), Vaillant (démocratie de proximité) et Besson-Gayssot (aménagement urbain).

Matignon remet à plus tard la réforme de la fiscalité locale

DEPUIS le début de l'été, Jean-Pierre Raffarin a consulté et écouté, notamment les sénateurs et des présidents de région, pour préparer son projet de loi de révision constitutionnelle. Il a également réuni, le 5 août et le 4 septembre, à Matignon, cinq constitutionnalistes et politologues – Louis Favoreu, François Luchaire, Alain Lancelot, Hugues Portelli et Didier Mauss – afin de recueillir leur avis sur les premières versions du texte rédigées par Matignon et les ministères de la justice et de l'intérieur.

Il a aussi reçu Yves Cannac, conseiller d'Etat et ancien proche de Valéry Giscard d'Estaing, Pascal Clément (UMP), président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, et Pierre Richard, le patron de Dexia-Crédit local de France, la banque des collectivités locales.

Le premier ministre leur a remis une « note » définissant les « sept objectifs » de la révision de la Constitution et comportant des questions qui traduisent ses interrogations, voire ses inquiétudes, sur les conséquences d'une décentralisation accrue. Il répond par avance au Sénat, qui réclamait d'emblée une large autonomie fiscale pour les collectivités et une juste compensation financière, quand l'Etat transfère des compétences aux élus locaux. La loi fiscale viendra dans un second temps. « Il ne faut peut-être pas se lier les mains au moment où le gouvernement entame un nouveau transfert de compéten-

ces » aux collectivités, indique la note. Si ces transferts doivent être « loyalement financés », la « réforme fiscale ne doit pas être érigée en préalable », souligne-t-il.

Par ailleurs, il juge « nécessaire » d'inscrire les régions dans la Loi fondamentale, comme les communes et les départements, mais il se demande s'il ne faudrait pas aussi « créer d'autres catégories de collectivités », permettant ainsi de « traiter le cas de collectivités atypiques comme Paris, la Corse ou les DOM ». La note souligne néanmoins le risque que comportent des « dérogations législatives » données aux collectivités, rappelant qu'un tel droit avait été rejeté par le Conseil constitutionnel – fût-ce à titre expérimental – dans le projet sur la Corse. Si on les autorise, souligne le document, il faut les « encadrer ». « Personne, résume-t-il, ne veut que l'état civil, les libertés, le divorce, les droits fondamentaux varient selon les territoires ». En vue de la préparation, au printemps, de la loi sur les transferts de nouvelles compétences aux régions, M. Raffarin a demandé à leurs présidents de lui proposer celles qu'ils voudraient exercer.

Enfin, la note évoque l'instauration d'un référendum local « décisionnel », mais s'inquiète de possibles dérives : « Comment s'assurer que les collectivités ne soumettront au vote des électeurs locaux que des textes relevant de leurs compétences ? »

B. J.

www.mercedes-benz.fr

Break Mercedes Classe C 200 CDI Pack

pour 400 €^{TTC} / mois*.



Break Mercedes Classe C sur-équipé. Climatisation automatique, radio CD, ABS, ESP®, ordinateur de bord de série.

Contrat d'entretien intégral** pour 1 € de plus... Et même de la paix pour les enfants.

Informations au ☎ N° Azur 0 810 057 057

* Exemple pour un Break Classe C Élégance ou Avangarde BM6, équipé du Pack CD au prix tarifé du 1^{er} juillet 2002, proposé en location longue durée sur 37 mois avec un premier loyer de 8 504,85 €^{TTC} (hors assurances facultatives) suivi de 36 loyers mensuels de 400 €^{TTC} (hors assurances facultatives) pour un kilométrage maximum de 60 000 km. Offre valable pour tout Break Classe C 200 CDI Élégance ou Avangarde BM6, équipé du Pack CD commandé entre le 15/09/02 et le 15/11/02 et livré jusqu'au 31/12/02 sous réserve d'acceptation par DaimlerChrysler Services SA - 9, rue de Chapoval 78870 Bailly. R.C.S. Versailles 304 974 249.

** Le contrat d'entretien intégral Mercedes-Benz 36 mois ou 60 000 km (1^{er} terme échu) est proposé pour 1 €^{TTC} de plus, chez votre concessionnaire participant à l'opération.

Mercedes-Benz est une marque du groupe DaimlerChrysler.

Cons. (l./100 km) urbaine 8,9 ; extra-urbaine 5,4 ; mixte 6,7. Emission CO₂ 177 g/km. Selon homologation n° et *98/14*0158*06 du 12/07/02.

*** Coût d'un appel local sauf d'un téléphone mobile.



Mercedes-Benz

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Quelques heures après la décision de **LA COUR D'APPEL DE PARIS** de le remettre en liberté, mercredi 18 septembre, Maurice Papon a quitté la prison de la Santé, où il purgeait depuis fin 1999 une peine de dix

ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité. L'ancien fonctionnaire de Vichy est **SORTI EN MARCHANT**, puis a été conduit en voiture par son avocat dans sa propriété de Seine-et-

Marne. Jeudi matin, le garde des sceaux a indiqué, sur RTL, que la chancellerie étudiait **LES MOYENS D'UN POURVOI** contre la décision de la cour d'appel. Cette libération a suscité de nombreuses protes-

tations des partis de gauche et des associations, et relance le débat sur l'incarcération des vieux détenus et des malades : en 2001, la France comptait **27 PRISONNIERS DE PLUS DE 80 ANS**.

Emotion et débat devant les images de Maurice Papon libéré

L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, entre 1942 et 1944, est sorti, à pied, de la prison de la Santé, où il purgeait dix ans de réclusion pour complicité de crimes contre l'humanité. Plusieurs surveillants assurent que la maison d'arrêt accueille des détenus « bien plus malades »

COLETTE GUTTMANN est venue en pensant « qu'il y aurait beaucoup de monde ». Mais devant la prison parisienne de la Santé, mercredi 18 septembre à midi, il n'y avait « que des policiers et des journalistes », soupire cette fille de déportés, âgée de 61 ans. Colette a appris le matin même la libération « indigne et impardonnable » de Maurice Papon à la radio. « Mon idéal absolu, avoue-t-elle, c'est de lui envoyer une paire de claques. »

Mais devant la porte toujours close de la prison, elle ne trouve que l'avocat de l'accusé. « C'est un beau jour pour vous, M^r Varaut, vous pouvez être fier ! », lui lance-t-elle, derrière les barrières de police. « C'est un beau jour pour la justice », lui répond l'avocat de l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, condamné en avril 1998 à dix ans de réclusion criminelle pour complicité de crimes contre l'humanité.

M^r Jean-Marc Varaut est rayonnant. Adossé à la portière de sa Safrane bleue garée devant l'entrée de la Santé, il attend son client, une carte routière à la main, pour le conduire à son domicile familial de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne). Selon lui, Maurice Papon est « assez fatigué mais capable de marcher, il ne veut pas sortir de prison, par-derrière en catimini, mais dignement » – et à pied.



Maurice Papon, à sa sortie de la prison de la Santé, à Paris, mercredi 18 septembre. Selon ses avocats, l'ancien fonctionnaire de Vichy, âgé de 92 ans, s'est montré très surpris d'être remis en liberté. Il a regagné sa propriété familiale de Gretz-Armainvilliers (Seine-et-Marne), où il bénéficiera d'une protection policière.

92 ans, est resté sans voix. « Il m'a seulement dit "C'est pas vrai ?" et je lui ai confirmé qu'il était libre », raconte M^r Vuillemin. A en croire l'avocat, Maurice Papon était « très pessimiste, il évaluait ses chances à une sur cent ». « La position de l'avocat général [qui s'était prononcé à l'audience pour son maintien en détention] correspondait, à ses yeux, à des ordres venus de plus haut », renchérit M^r Varaut. Maurice Papon

n'aurait pas manifesté d'émotion particulière. Il a juste souri, « heureux », et a embrassé ses avocats, avant de rassembler ses effets. « Il a d'abord ramassé, sur la tablette à côté de son lit, une photo dédicacée du général de Gaulle et une photo de son épouse décédée », précise l'avocat. Dans les prochains jours, il fera enlever les huit cartons qui encombrant sa cellule et dont la moitié contiennent, selon M^r Vuillemin, « des mil-

liers de lettres de soutien ». Préfet de police du général de Gaulle puis ministre du budget de Valéry Giscard d'Estaing, Maurice Papon était détenu au quartier dit des « particuliers » de la Santé, en compagnie notamment d'Alfred Sirven, l'ancien directeur des affaires générales d'Elf. Installé dans la cellule 129, il avait pour voisin un ancien militaire et deux ex-policiers. Selon un gardien qui l'a côtoyé, il « était toujours

bien mis et avait une certaine tenue en détention ». Souffrant de problèmes cardio-vasculaires, le détenu n'a jamais donné l'impression, pour autant, d'être grabataire ou impotent, pour reprendre les termes des expertises médicales. « Pour son âge, ce monsieur est en bonne santé, confirme le même gardien. Il se promenait sur la cour, pas dans la cour, mais il marchait sur ses deux pieds, tout seul, et il allait au parloir comme les autres. La nuit, il ne faisait pas l'objet d'une surveillance particulière ce qui arrive dans les situations particulièrement graves de maladie. » Un autre gardien souligne : « Il se plaignait de temps en temps de son cœur mais nous avons des détenus bien plus malades que lui. » La veille de sa remise en liberté, Maurice Papon a vu l'infirmier, qui a effectué une prise de sang, puis s'est rendu au culte.

UN HÔTEL PARTICULIER

Mercredi, avant son départ, il a embrassé plusieurs de ses codétenus. Arrivé vers 14 h 15 à la demeure familiale de Gretz-Armainvilliers, un hôtel particulier de deux étages, Maurice Papon a été accueilli par ses deux filles et son genre. L'ancien détenu est chez lui dans cette commune de Seine-et-Marne aux 7 800 habitants. Son père, Arthur, notaire de profes-

sion, en a été le maire de 1918 à 1936. Une rue porte son nom. Maurice Papon a toujours voté à Gretz-Armainvilliers et c'est là qu'il vivait avant d'être emprisonné.

Placé sous la surveillance du juge d'application des peines de Melun,

Un pourvoi à l'étude à la chancellerie

Le ministre de la justice, Dominique Perben, a demandé à ses services de « voir comment nous pouvons construire un pourvoi en cassation », a-t-il indiqué, jeudi 19 septembre, sur RTL. Le parquet général avait auparavant estimé que la décision de la cour d'appel « relève de l'appréciation souveraine des juges de fond et ne permet pas un pourvoi ». Le garde des sceaux a par ailleurs écarté dès mercredi la possibilité de suspension de peine pour les détenus malades. « Je ne suis pas sûr qu'il soit logique de tirer un enseignement aussi général d'un cas très particulier », a indiqué M. Perben.

Maurice Papon devra l'informer de toute modification de son lieu de résidence. Pour prévenir « d'éventuelles agressions ou provocations », le ministère de l'intérieur a mis à sa disposition des fonctionnaires de la sécurité publique de Seine-et-Marne, postés autour de son domicile et à l'intérieur de la propriété. Maurice Papon a indiqué qu'il comptait passer « les heures, les jours et probablement les semaines qui viennent à se reposer et à se rendre sur la tombe de son épouse ». Aucune déclaration n'est prévue. « Mais le temps viendra où il aura des choses à dire », précise M^r Vuillemin. A en croire son avocat, la remise en liberté ne constitue qu'une étape. « Pour lui, l'affaire n'est pas close, indique Francis Vuillemin. Il veut obtenir un nouveau procès et nous allons nous battre pour cela devant la commission de réexamen. » Cette dernière devra statuer sur la possibilité d'un nouvel examen de son pourvoi en cassation, ouvrant éventuellement la voie à un nouveau procès.

Frédéric Chambon, Alexandre Garcia et Acacio Pereira

Caroline Monnot

Des réserves au gouvernement, un tollé à gauche

« COLLABO ! FACHO ! »

Quand la petite porte métallique s'ouvre enfin, à 13 h 35, c'est un vieil homme en apparence beaucoup moins malade que ne le laissent entendre ses conseils, qui sort en marchant, avec son second avocat, M^r Francis Vuillemin. Ce dernier avait expliqué, un peu plus tôt, que « le pronostic vital de Maurice Papon est en jeu, ce qui ne veut pas dire qu'il va mourir demain, ou la semaine prochaine ». Dès son apparition, des cris fusent : « Papon, en prison ! », « Collabo ! Facho ! Assassin ! » M^r Varaut et son client sont déjà à bord de la Safrane, Maurice Papon, vêtu d'une veste matelassée verte, à la place avant du passager. Une quinzaine de photographes et caméramans à moto démarrent derrière la berline.

Quand ses avocats lui ont annoncé sa remise en liberté, l'ancien fonctionnaire du régime de Vichy, âgé de

LE GOUVERNEMENT a pris ses distances après la libération, mercredi 18 septembre, de Maurice Papon. A la sortie du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé, a rappelé que « la grâce de Papon demandée à plusieurs reprises a constamment été refusée par le chef de l'Etat » et fait valoir que « le parquet, tant en première instance qu'en appel », avait pris, « au nom du gouvernement », des réquisitions contre toute libération anticipée.

De son côté, le premier secrétaire du Parti socialiste a souhaité que la décision ait bien été motivée par des critères de santé. « Après l'émotion qu'on a pu partager avec les familles des victimes, a indiqué François Hollande, on partage aujourd'hui leur colère. » Pour Julien Dray, « c'est la mémoire de tous ceux qui ont été victimes du nazisme qui est aujourd'hui insultée ». « Y avait-il une raison de santé pour les enfants qui étaient dans les wagons plombés et les familles qui sont parties en fumée ? » s'est interrogé le député PS de l'Essonne. A l'inverse, Michel Charasse,

sénateur PS du Puy-de-Dôme, a estimé qu'il ne fallait pas « confondre la justice et la vengeance ».

RASSEMBLEMENT SUR LE SITE DU VÉL' D'HIV

Le PCF, pour sa part, s'insurge contre cette libération et appelle à une « rassemblement de protestation » à Paris, jeudi 19 septembre en fin d'après-midi, à l'emplacement de l'ancien Vél' d'Hiv (Paris 15^e). « Cette libération m'indigne. Aujourd'hui, je suis aux côtés de toutes celles et tous ceux qui n'ont pas oublié, qui ne veulent pas oublier les crimes de cet homme », a déclaré sa secrétaire nationale, Marie-George Buffet. La LCR déplore que « la mansuétude de la justice envers les détenus âgés et malades ne trouve à s'exercer que dans un seul cas : celui d'un responsable de l'Etat, coupable de persécutions antisémites et responsable du massacre de centaines de manifestants algériens à Paris en octobre 1961 ». Les Verts protestent également, estimant que « si sa santé est chancelante, il peut être hospitalisé » et souhaitent poser le problème « de maniè-

re collective ». Daniel Cohn-Bendit, au contraire, s'est déclaré « pas du tout » choqué. Pour le député Vert européen, les prisonniers d'Action directe qui sont malades devraient eux aussi être libérés.

Le Consistoire de Paris, la Licra, SOS-Racisme, ont également fait part de leur indignation. L'Union des étudiants juifs de France, rejointe par le Mouvement juif libéral, envisageait de se rassembler jeudi soir devant le domicile de M. Papon pour y lire le nom des déportés juifs depuis la Gironde. Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) a indiqué pour sa part « s'incliner » devant la décision de justice en espérant qu'elle fera jurisprudence « pour tous les vieillards grabataires ou malades » emprisonnés. « Pourquoi ne libérer qu'un seul détenu et pourquoi celui-là ? », proteste Act Up-Paris, en exigeant la « grâce immédiate » de tous les détenus atteints de pathologies graves.

Une clémence applicable à d'autres détenus

Les prisons comptent de plus en plus de personnes âgées et ne sont pas équipées pour les malades

POUR LES DÉTENUS en fin de vie, il s'agit d'une petite note d'espoir. La libération anticipée de Maurice Papon par la cour d'appel de Paris pourrait en effet servir d'exemple pour les dizaines de détenus vieillissants ou très gravement malades actuellement incarcérés dans les prisons françaises. Adopté par amendement sénatorial à la loi sur le droit des malades du 4 mars 2002, le dispositif qui a permis la suspension de peine d'un des plus vieux prisonniers de France a vocation à s'appliquer à tous les détenus, dont il est établi « qu'ils sont atteints d'une pathologie engageant le pronostic vital ou que leur état de santé est durablement incompatible avec le maintien en détention ». Cette réforme du code de procédure pénale, jusqu'ici passée relativement inaperçue, a en effet été conçue, par le Sénat, comme « une mesure d'humanité à l'égard des détenus mourants ».

Face cachée de la prise en charge des prisonniers, la situation carcérale des détenus vieillissants ou gravement malades n'a fait l'objet d'un débat public qu'à l'occasion des rapports d'enquête parlementaire sur les prisons, en juillet 2000. Députés et sénateurs pointaient alors l'augmentation des détenus âgés, voire très âgés, sous l'effet de l'allongement des peines et du nombre accru des condamnations pour agressions sexuelles. Depuis 1990, le nombre

de détenus âgés d'au moins 60 ans a ainsi plus que triplé pour atteindre le nombre record de 1 764 au 1^{er} juillet 2002. L'administration pénitentiaire recensait ainsi, au 1^{er} janvier 2001, 27 détenus de plus de 80 ans et 3 détenus – dont Maurice Papon – ayant atteint 90 ans révolus. Parmi eux, beaucoup sont physiquement dépendants, alors que les établissements pénitentiaires ne sont nullement équipés pour accueillir des personnes âgées.

« HYGIÈNE TRÈS PRÉCAIRE »

Dans leur rapport d'enquête, les sénateurs relevaient « qu'en prison, les détenus dépendants, impotents ou incontinents doivent se débrouiller tout seuls. Souvent, ils ne sortent plus de leurs cellules et leur hygiène peut s'avérer très précaire ». Le Sénat avait également été frappé par la situation des détenus gravement malades atteints du sida ou d'une pathologie cancéreuse. Pour ces détenus en phase terminale, le seul recours consiste à formuler une grâce médicale auprès de la présidence de la République – accordée au compte-gouttes –, ou à obtenir une libération conditionnelle, s'ils sont arrivés à mi-peine. Ces démarches ayant peu de chances d'aboutir, ils sont une centaine, chaque année en France, à mourir en prison, parfois dans une extrême solitude.

C'est donc pour éviter que la pri-

son ne se transforme définitivement en « hospice » ou en « mouvoir » que le Sénat a proposé, dès juillet 2000, l'institution d'une procédure de suspension de peine pour ces malades. Ne suscitant aucune critique, cette disposition a prospéré à la faveur du débat sur la libération éventuelle de Maurice Papon, lancé par Robert Badinter début 2001. Elle a ensuite été incluse dans le projet de loi pénitentiaire du gouvernement Jospin, puis reprise par le Sénat, dans un amendement à la loi sur le droit des malades. Afin d'éviter certaines dérives, le texte prévoit cependant des garde-fous : une double expertise médicale est nécessaire pour obtenir la suspension de peine, et le juge peut revenir à tout moment sur sa décision si les conditions de la suspension ne sont plus réunies.

Si elle pouvait s'appliquer au cas de Maurice Papon, la réforme adoptée en mars est donc d'abord destinée à répondre à certains drames humains qui se déroulent toujours dans le silence de la prison. Le 14 décembre 1999, Patrick Laurent, atteint d'un cancer du foie en phase terminale, s'éteignait ainsi à l'hôpital pénitentiaire de Fresnes, dans une cellule médicalisée entourée de barreaux. Sa fille Valérie, qui n'a pas pu le revoir avant sa mort, faute d'avoir été prévenue à temps, milite aujourd'hui au sein d'Act Up (Le Monde du 31 décembre 2001). Le 8 juin 2001, un sep-

tuagénénaire en phase terminale décédait à l'hôpital de Villeneuve-sur-Lot, après son transfert d'urgence du centre de détention d'Eysses (Lot-et-Garonne) : au moment de son décès, sa demande de grâce médicale était toujours en cours d'examen...

UN PRÉCÉDENT EN MAI

Créée afin que les détenus puissent mourir dans la dignité, la suspension de peine pour raisons médicales a été appliquée bien avant la libération de Maurice Papon, le 23 mai. Selon la revue de l'Observatoire international des prisons, *Dedans-dehors*, un juge d'application des peines de Toulouse a remis en liberté un détenu du centre de Muret (Haute-Garonne), « atteint d'une infection HIV au stade C, avec atteinte cérébrale, pulmonaire et générale, et paralysie de la jambe droite ».

D'autres demandes sont en cours : une expertise médicale parle ainsi d'un « risque de mort subite » pour un détenu de 50 ans du centre de détention de Val-de-Reuil (Eure), atteint d'un cancer du poumon et d'une pathologie cardiaque. Enfin, au lendemain de la libération de Maurice Papon, un autre détenu de 48 ans coaffecté par les virus VIH-VHC, attendait de savoir, jeudi 19 septembre, s'il allait pouvoir bénéficier de la même clémence.

Cécile Prieur

Être aimé par ses parents, remarqué par son supérieur, reconnu dans ses souffrances comme dans ses réussites... Notre société révèle plus que jamais le besoin qu'a chacun d'être regardé.

SCIENCES HUMAINES

ANTHROPOLOGIE
La sexualité en islam

Michel de Certeau
Un historien du quotidien

Les ONG à l'épreuve de la critique

De la reconnaissance à l'estime de soi

Chez votre marchand de journaux

L'enquête sur les intermédiaires d'Elf au Nigeria dévoile une cascade de commissions occultes

Outre les fonds perçus par les hommes d'affaires Ely Calil et Samir Traboulsi, en 1995, après l'ère Le Floch-Prigent-Sirven, deux présidents africains auraient reçu d'importantes sommes

L'EXPLORATION est fructueuse, mais le gisement est-il exploitable ? Résumée à cette métaphore pétrolière, l'enquête du juge d'instruction Renaud Van Ruymbeke sur les commissions versées par Elf-Aquitaine au Nigeria, en 1995, suscite autant d'incertitudes que d'inquiétudes. D'abord, parce qu'elle évoque d'importants versements à l'étranger, hors la période durant laquelle la compagnie était sous le joug de Loïk Le Floch-Prigent et d'Alfred Sirven, instillant ainsi le soupçon que les détournements reprochés à ces derniers puissent s'être perpétrés. Ensuite, parce qu'elle dévoile une fois encore les pratiques de l'entreprise publique en Afrique, aux confins du business et de la corruption, au grand dam de ses dirigeants actuels – ceux du groupe TotalFinaElf, né de la fusion des trois entreprises, en 2000. Enfin, parce qu'en dépit de ces découvertes, les suspicions du juge ne se fondent, pour l'heure, que sur l'importance des sommes, à l'exclusion de tout autre indice ou élément probant.

Ignorée jusqu'ici, la saisie, lundi 16 septembre, à Genève, par le juge suisse Daniel Devaud – chargé du versant helvétique de l'enquête – des archives de la SA Rivunion, filiale d'Elf vouée au paiement des commissions, alimente cette contradiction : elle a provoqué un vent de panique à la direction du groupe pétrolier, inquiet de voir la liste de ses versements occultes entre les mains de la justice ; mais si elle ouvre d'innombrables pistes, elle ne permet pas, à elle seule, de distinguer les opérations licites de celles qui ne le seraient pas. Selon nos informations, ces archives devraient attester le paiement, sur le seul dossier nigérian, de six commissions distinctes, réglées entre 1991 et 1995 à des destinataires qui ne sont pas tous identifiés – et dont le total avoisine 190 millions de dollars (183 millions d'euros).

Avant la perquisition genevoise, le juge Van Ruymbeke avait décelé

deux versements : 60 millions de dollars, le 22 mai 1995 à Genève, à la société écran Grutness Ltd, dont l'ayant droit est l'intermédiaire anglo-nigérian Ely Calil ; 10 millions de dollars, le 31 mai suivant, à la société écran Satcab Inc., au profit de l'homme d'affaires libanais Samir Traboulsi. Ce dernier avait en outre perçu 6 millions de dollars sur la somme destinée à M. Calil, qui avait gardé pour lui 9 millions de dollars et adressé le solde (45 millions) à un troisième intermédiaire,

par Elf au Nigeria, a indiqué à M. Van Ruymbeke le secrétaire du conseil d'administration du groupe, Nicolas David. Avec cette réserve : « Nous nous réservons de nous constituer partie civile s'il devait apparaître que la confiance d'Elf-Aquitaine a été surprise. »

Plusieurs sources – internes et externes au groupe – assurent que ces montants visaient à rémunérer, directement ou indirectement, les interventions, en faveur d'Elf auprès du général Abacha, de deux prési-

bre 1993, le général Abacha avait d'emblée remis en cause les accords antérieurs passés par le Nigeria avec la compagnie française. Après l'attribution à Elf, en 1991, de 5 % d'une zone pétrolière exploitée par Shell, contre 500 millions de dollars (et une première commission de 50 millions de dollars, à un bénéficiaire inconnu), le groupe pétrolier brigait une deuxième participation de 5 %. Négociée sous la présidence de M. Le Floch-Prigent, cette seconde transaction, au même prix, fut assortie du paiement, au début de 1993, d'une autre commission équivalente, dont la destination n'est pas davantage identifiée.

TÊTE-À-TÊTE AVEC LE DICTATEUR

Bloquée par le dictateur, la signature finale fut subordonnée, en 1994, à un « complément » de 50 millions de dollars (portant le prix de la participation à 550 millions), assorti d'une commission occulte de 75 millions de dollars. Sollicité par Geneviève Gomez, alors numéro deux d'Elf, M. Traboulsi se rapprocha d'Ely Calil, qu'il savait introduit auprès des autorités de Lagos. Celui-ci « activa » alors Gilbert Chagouri.

Le 15 avril 1995 à Lagos, le PDG d'Elf, Philippe Jaffré, s'assura, au cours d'un bref tête-à-tête avec le dictateur, « que le réseau utilisé était le bon », a dit au juge M. Traboulsi. Mis en examen le 5 septembre pour « recel d'abus de biens sociaux », l'intermédiaire – qui doit comparaître devant le tribunal en novembre dans l'affaire des délits d'initiés de la Société générale – a nié toute redistribution ultérieure des sommes qu'il a perçues. Interrogé à Londres, le 6 septembre, M. Calil – lui aussi poursuivi – a affirmé n'avoir « jamais cédé le moindre dollar sur la commission qu'il a encaissée dans cette affaire ». Comme M. Jaffré et M^{me} Gomez, il devrait être convoqué par le juge dans le courant du mois d'octobre.

Hervé Gattegno

Armé d'un couteau, un homme a blessé cinq personnes à Nanterre, sans motif apparent

Roué de coups, il se trouvait jeudi dans le coma

SA FAMILLE ne comprend pas, les policiers sont perplexes, tandis que ses victimes décrivent un homme fou. Abdoulaye D. est arrivé dans la cité Pablo-Picasso à Nanterre (Hauts-de-Seine), mardi 17 septembre, armé d'un couteau, et il a frappé. Au hasard, selon les témoins. Cinq personnes ont été blessées, dont deux gravement, au thorax et à l'abdomen. Après un parcours mouvementé entre les tours de la cité, Abdoulaye D., 29 ans, a été finalement maîtrisé par une vingtaine de jeunes, qui l'ont roué de coups. Il a été hospitalisé et se trouvait encore dans le coma, jeudi 19 septembre. Sa vie n'est pas en danger, selon les derniers pronostics médicaux.

Mercredi après-midi, au pied des immenses tours de Picasso aux contours ondulés et aux fenêtres ressemblant à des hublots, les jeunes du quartier ressassaient les événements de la veille. Un des plus loquaces est Saïd, 28 ans, qui a participé à la poursuite d'Abdoulaye D. dans les allées entre les tours, jusqu'au parc voisin. Saïd a été alerté par les cris d'une des premières victimes, Yacine, touché au ventre. « Mon pote m'a montré qui lui avait fait ça, explique Saïd. Le type, un grand Black à casquette, se baladait, tranquille, le couteau à la main. Quand il m'a vu, il m'a dit : "Viens, faut que je te parle." J'ai failli me pisser dessus. » C'est alors que d'autres jeunes du quartier seraient arrivés et qu'Abdoulaye aurait pris la fuite, en direction de la tour 17.

Jérôme, 29 ans, qui vient de rentrer de l'hôpital avec quinze points de suture sur le cuir chevelu, raconte la scène en donnant le sentiment de ne pas y croire lui-même. Mardi soir, alors qu'il fumait une cigarette près de l'épicerie du quartier, les cris d'une victime l'ont attiré vers la tour 17. Accouru sur les lieux, il s'est retrouvé nez à nez avec Abdoulaye. « Sans rien dire, il a essayé de me planter dans le ventre, mais je l'ai esquivé et jeté à terre,

raconte le jeune homme. C'est là qu'il m'a donné deux coups sur la tête. »

Au bout de plusieurs minutes de chasse, les jeunes du quartier sont parvenus à maîtriser Abdoulaye. Ils sont nombreux, et leur colère est à son comble. Avec les pieds, les poings et les bouts de bois qu'ils trouvent à proximité, ils le frappent, jusqu'à ce qu'il ne bouge plus. Puis ils l'abandonnent aux services de secours et aux policiers. Ces derniers trouvent sur les lieux le couteau d'Abdoulaye D., un grand Laguiole.

CHOQUÉS PAR LES ÉVÉNEMENTS

En attendant de l'interroger, les enquêteurs du service départemental de la police judiciaire (SDPJ) des Hauts-de-Seine, en charge de l'enquête, essaient de comprendre la raison – s'il en existe une – de la venue d'Abdoulaye D. dans la cité. L'homme habite avec sa mère, son beau-père, ses frères et ses sœurs dans un quartier tranquille de Courbevoie, à quelques minutes de la cité en voiture. Deux hypothèses sont pour l'heure envisagées : celle d'un règlement de comptes, qui signifierait que les victimes n'ont pas été choisies au hasard ; ou celle d'un acte insensé, qui a pour l'heure les auteurs, d'autant plus qu'aucun lien n'a pu être établi entre Abdoulaye et ses victimes.

Selon les premiers éléments de l'enquête, Abdoulaye D. ne faisait pas l'objet d'un suivi psychiatrique. Il avait déjà été condamné en 2001 à la prison ferme pour des faits de violence à l'arme blanche. Très choqués par les événements, les frères d'Abdoulaye D. assurent que ce dernier n'avait aucun conflit avec des jeunes du quartier. Abdoulaye D. travaillait depuis quelques mois pour une agence d'interim. Une perquisition au domicile de la famille, mercredi 18 septembre, n'a donné aucun résultat.

Piotr Smolar

Agression du curé de Saint-Denis : des sympathisants du MNR mis en examen

QUATRE HOMMES de 23 à 35 ans ont été mis en examen, mercredi 18 septembre, par une juge d'instruction de Bobigny (Seine-Saint-Denis) pour « violences volontaires en réunion » avec armes, « provocation à la haine et à la violence », et « association de malfaiteurs », dans le cadre de l'information judiciaire ouverte, mercredi, par le parquet de Bobigny sur l'agression dont a été victime, le 15 septembre, le prêtre de la basilique de Saint-Denis. Tous les suspects – Stéphane Malachwicz, Guillaume Duchesne, Hervé Lalin et Marc Maregiano-Koenig – ont été remis en liberté. Le parquet de Bobigny avait requis contre eux quatre un mandat de dépôt. Selon une source proche de l'enquête, les suspects, qui avaient été placés en garde à vue, lundi 16 septembre, par la police judiciaire de Seine-Saint-Denis (*Le Monde* du 18 sep-

tembre) auraient reconnu les faits et revendiqué une action militante.

Le père Bernard Berger avait été la cible d'un groupe de sympathisants de l'extrême droite radicale en raison de son soutien aux sans-papiers réunis dans la Coordination 93. Il avait été aspergé d'encre, de mousse à raser et de gaz lacrymogène pendant la messe dominicale. Avant de prendre la fuite, les agresseurs, au nombre d'une dizaine, avaient laissé sur place des tracts qualifiant le père Berger de « collabo de l'invasion ».

« UNITÉ AMICALE »

Les feuilles étaient signées « Unité amicale », allusion transparente au groupuscule Unité radicale, dissous par le conseil des ministres, au mois d'août, après que l'un de ses membres Maxime Brunerie a tiré sur le président de la République, le 14 juillet.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les quatre personnes mises en examen auraient indiqué être proches du Mouvement national républicain (MNR). L'un d'entre eux aurait même été candidat du parti de Bruno Mégret dans le département des Yvelines. Tous auraient été membres ou sympathisants d'Unité radicale. Les policiers estiment avoir interpellé l'instigateur de l'opération contre le père Berger, ainsi que son principal complice. Les deux autres personnes ne seraient que de simples exécutants. Le responsable de l'opération commando est un Parisien sans-emploi, déjà connu des services de police pour des dégradations de biens.

Selon des sources proches de l'enquête, l'agression aurait été évoquée pour la première fois, il y a une quinzaine de jours, lors d'une réunion de plusieurs mili-

tants de différents mouvements d'extrême droite, tenue dans un café. C'est à l'issue d'une seconde rencontre que l'opération aurait été décidée. L'une des quatre personnes interpellées se serait alors chargée de contacter les futurs participants au commando contre le père Berger. Selon une source proche de l'enquête, il s'agirait d'un surveillant de prison.

Les mises en examen prononcées à Bobigny n'ont pas mis un terme à l'enquête. Les policiers cherchent à identifier les autres participants à l'opération, au total une dizaine de personnes. Une perquisition conduite chez l'un d'entre eux a permis la découverte d'un pistolet à grenaille et d'une carabine ainsi que des autocollants et des ouvrages d'extrême droite.

Pascal Ceaux

La recherche médicale à la rencontre du grand public

COMMENT évaluer le risque cardio-vasculaire ? Quelles chances de guérir d'un cancer ? Que faire pour enrayer le diabète ? Alzheimer, Parkinson, sclérose en plaques, à quoi sont dues ces maladies neurodégénératives ? Telles sont quelques-unes des questions retenues pour les premières Journées de la recherche médicale qui se tiendront du 24 septembre au 3 octobre dans neuf villes (Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Toulouse, Nice, Lille, Nantes, Montpellier).

A l'image de l'Université de tous les savoirs, des experts sont invités à venir expliquer à un public non spécialiste les dernières avancées thérapeutiques. Ouvertes à tous et gratuites, ces douze rencontres, organisées par la Fondation pour la recherche médicale (FRM), permettront à une quarantaine de chercheurs et de médecins de sortir de leur laboratoire et de leur service pour dresser un état des lieux de leurs travaux.

Ces vingt dernières années, la FRM a soutenu

10 000 chercheurs pour environ 150 millions d'euros. Si la Fondation est connue de tous les laboratoires, sa visibilité auprès du grand public reste faible. « En menant un travail d'information, on répond à une mission de la médecine actuelle, celle de la prévention », estime Pierre Corvol, professeur au Collège de France, directeur de l'unité pathologie vasculaire et rénale à l'Inserm. Mais il s'agit également de remettre les pendules à l'heure sur la réalité des avancées thérapeutiques. « Il y a de plus en plus de frustration de la part des patients sur les progrès qui peuvent être annoncés dans les médias et leur concrétisation dans les traitements », observe le professeur de cancérologie Thomas Tursz. *La cancérologie en 2002 est dans la même situation que les maladies infectieuses en 1900. Nous sommes entre Pasteur et Fleming.* »

En outre, un numéro Indigo « allô recherche médicale » (0 820 09 10 11) a été mis en place depuis le 1^{er} septembre afin de répondre aux questions du public sur les maladies liées à l'âge. Des experts répondent aux interrogations sur les traitements, donnent des conseils préventifs, orientent vers des centres spécialisés ou des associations d'aide aux malades. C'est également à ce numéro que sont enregistrées les inscriptions aux journées de la recherche médicale.

Sandrine Blanchard

Des peines de 4 à 15 ans pour les pédophiles de Melun

LES DIX PÉDOPHILES jugés depuis le 3 septembre par la cour d'assises de Seine-et-Marne, à Melun, ont été condamnés, jeudi 19 septembre, à des peines allant de quatre à quinze ans de prison pour des viols et agressions sexuelles commis entre 1990 et 1996 sur des garçons dont la plupart avaient moins de 15 ans. Le principal accusé, Michel Albenque, 59 ans, qui organisait les contacts entre les enfants et ses coaccusés, a été condamné à quinze ans de réclusion criminelle.

Daniel Berdoyes, qui organisait des rencontres pédophiles dans un appartement de fonction du Sénat, a été condamné à douze ans de réclusion ; Patrick Arwacher, qui a abusé de neuf mineurs, a écopé de dix ans ; Jean-Marc Smadja a été condamné à huit ans de prison alors que Raimund Tinnes, Claude Jaubert, Denis Page et Emmanuel Sadoul ont été condamnés à cinq ans de prison avec sursis, dont dix mois ferme. Les peines avec sursis sont assorties d'une mise à l'épreuve de trois ans et d'une obligation de soins. L'ensemble des condamnés sont interdits d'exercer une activité, même bénévole, en relation avec des mineurs.

Le député (UMP) Dominique Paillé renvoyé en correctionnelle

LE JUGE D'INSTRUCTION Marc Brisset-Foucault a ordonné, lundi 16 septembre, le renvoi devant le tribunal correctionnel de Paris de Dominique Paillé, député (UMP-UDF) des Deux-Sèvres. Poursuivi pour « abus de confiance », M. Paillé est soupçonné d'avoir utilisé à des fins personnelles près de 40 000 euros, en chèques ou en espèces, provenant d'une association, baptisée Appel Europe, qu'il présidait. Le procès ne devrait pas avoir lieu avant 2003. Suivant les réquisitions du parquet, le juge d'instruction a en revanche accordé à M. Paillé un non-lieu pour les faits de trafic d'influence et de recel et complicité d'abus de biens sociaux pour lesquels il avait également été mis en examen en août 2000. Son avocat, M^e Roger Doumth, a estimé que cette affaire s'était « complètement dégonflée » et que le renvoi de M. Paillé devant le tribunal ne concernait qu'un « minuscule volet du dossier ».

DÉPÊCHE

■ ÉDUCATION : des directeurs d'école ont manifesté, le 18 septembre, dans une vingtaine de villes de France, à l'appel des deux principaux syndicats du secteur, SNUipp-FSU et SE-UNSA, pour réclamer l'amélioration de leurs conditions de travail, notamment l'octroi de décharges de service pour assurer leurs fonctions. Selon les syndicats, 4 500 postes de directeurs d'école n'ont pas été pourvus par des volontaires titulaires, faute de candidats.



STEINER, A FLEUR DE PEAU
venez découvrir la collection des
CANAPÉS STEINER à des
prix tout à fait exceptionnels.

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
LE DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Topper Espace Steiner
63, rue de la Convention - Paris 15^e
Tél.: 01 45 77 80 40 - M^o Boucicault - Parking gratuit

**DU PLAISIR,
DE LA DOULEUR
ET DE QUELQUES AUTRES**

XAVIER BARD

L'Harmattan Editions



Par l'auteur de
**POUR UNE LECTURE CRITIQUE
DE
LA TRANSCENDANCE DE
L'ÉGO**

DISPARITIONS

Le cardinal François-Xavier Nguyen Van Thuan

Des geôles du Vietnam au Vatican

LE CARDINAL François-Xavier Nguyen Van Thuan, ancien archevêque de Saïgon, président du conseil pontifical Justice et paix, est mort lundi 16 septembre à Rome, à l'âge de 74 ans, des suites d'un cancer.

Le cardinal vietnamien était à la Curie l'homme le plus proche de Jean Paul II par le souvenir du totalitarisme communiste. Mais, à la différence du pape polonais, il a connu la prison, et c'est contre son gré, parce que les autorités de Hanoï l'avaient jugé indésirable dans son pays, qu'il avait été appelé à Rome, en 1991, au conseil Justice et paix.

Né le 17 avril 1928 à Phu Cam, près de Hué, François-Xavier Nguyen Van Thuan est le neuvième premier président de la République du Sud-Vietnam. Après des études au séminaire de sa ville, il est ordonné prêtre en 1953. Il poursuit à Rome ses études de droit canon.

LONG MARTYRE

Evêque, dès l'âge de 39 ans, du diocèse côtier de Nha Trang, c'est en 1975, une semaine avant que Saïgon ne tombe entre les mains des forces communistes, que le pape Paul VI le nomme archevêque du diocèse de la capitale du Sud, qui allait devenir Ho Chi Minh-Ville. Nomination bien sûr refusée par le nouveau pouvoir, qui le convoque le 15 août suivant, et l'exile en résidence surveillée dans son diocèse d'origine à Cay Vong.

C'est le début d'un long martyre de treize ans. En 1976, le futur cardinal romain est interné dans le cachot de la prison de Phu Khan, puis dans le camp de rééducation de Vinh Phu. Puis de nouveau en résidence surveillée à Giang Xian, et encore enfermé dans les locaux

de la sécurité de Hanoï. En 1988 prend fin son internement, mais il n'est pas pour autant autorisé à rejoindre son siège de Ho Chi Minh-Ville et il est assigné à résidence à Hanoï.

En septembre 1991, lors d'un séjour à Rome, il apprend qu'il est cette fois interdit de séjour dans son pays. Il va s'en suivre un long bras de fer entre le Vatican et Hanoï à propos de l'administration du siège de l'ancienne Saïgon. Le Vatican veut nommer, à titre provisoire, un administrateur apostolique, ce qui est interprété par les autorités communistes comme un stratagème visant à protéger l'éventuel retour de Mgr Thuan.

En 1994, le Vatican cède et renonce à le maintenir au poste d'archevêque d'Ho Chi Minh-Ville. Il nomme Mgr Thuan à la vice-présidence du conseil pontifical Justice et paix, dont il deviendra le président en juin 1998, succédant au cardinal français Roger Etchegaray, appelé à d'autres fonctions.

C'est lui qui, en 2000, l'année du Jubilé, prêche à Rome les exercices spirituels de carême pour le pape et la Curie. Il est créé cardinal en 2001. Son livre *Témoins d'espérance* (éd. Nouvelle Cité) raconte le parcours spirituel hors du commun d'un homme de foi qui aura su résister à l'épreuve du communisme dans son pays pour porter son regard, à la tête du conseil pontifical Justice et paix, sur toutes les situations d'injustice et de guerre à travers le monde.

Sa disparition, après celle du cardinal brésilien Moreira Neves (*Le Monde* du 12 septembre), amène à 116 le nombre des cardinaux électeurs du pape en cas de conclave.

Henri Tincq

Le Père Jean Vernet

Spécialiste des nouveaux mouvements religieux

LE PÈRE JEAN VERNETTE, secrétaire national de l'épiscopat français pour l'étude des sectes et nouveaux mouvements religieux, est mort, lundi 16 septembre, à Montauban (Lot-et-Garonne), à l'âge de 74 ans, des suites d'un cancer.

Sa courtoisie naturelle et sa compétence avaient fait de Jean Vernet un chercheur reconnu et apprécié par toutes les parties prenantes du débat sur les sectes en France. Avant d'être le conseiller de l'épiscopat, il était aussi celui de familles tourmentées par l'entrée d'un enfant dans un groupe supposé sectaire, et chacune de ses journées commençait par une longue correspondance avec elles.

Jean Vernet est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages consacrés aux sectes, au Nouvel Age, à toutes les formes modernes du sentiment religieux. Le *Dictionnaire des groupes religieux* (PUF) est devenu la référence obligée en la matière.

Né le 26 février 1929 à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), prêtre en 1942 pour le diocèse de Montauban, Jean Vernet avait gardé des fonctions dans son diocèse, malgré ses responsabilités nationales de directeur du Centre du catéchuménat (1971), puis de délégué de l'épiscopat pour les questions touchant aux sectes (1973). Son poste avait été transformé en service national « Pastorale, sectes et

nouvelles croyances ». Homme scrupuleux, le Père Vernet se distinguait par une certaine modération dans le débat passionné entre les associations de défense et les groupes sectaires, surtout après les massacres-suicides du Temple solaire (OTS) et le rapport parlementaire Gest-Guyard de 1996.

Estimant suffisant pour lutter contre les sectes l'arsenal de mesures fiscales, éducatives et sociales, il s'est toujours montré hostile à une « législation d'exception ». Et réservé dans l'usage du terme de « sectes ». Il préférait toujours juger les groupes en fonction de leurs éventuelles « dérives sectaires ».

Ainsi avait-il pris position contre la première proposition de loi About-Picard créant un délit de manipulation mentale. Il avait dénoncé ceux qui veulent « utiliser la lutte anti-sectes comme fusée porteuse d'une lutte antireligieuse ».

Les « dérives sectaires », Jean Vernet était également prompt à les traquer au sein de sa propre Eglise. Dans un document du 15 janvier 2001, intitulé *L'Eglise catholique et les sectes*, il avait mis en cause, sans les nommer, des groupes liés au Renouveau charismatique et dénoncé les « abus de pouvoir » de certains fondateurs de communautés.

H. T.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur www.lemonde.fr/carnet le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

NOMINATIONS

Jean-François Girault a été nommé ambassadeur en Syrie ; **Catherine Boivineau** a été nommée ambassadrice à Madagascar et **Philippe Etienne** a été nommé ambassadeur en Roumanie, par décrets parus au *Journal officiel* du 12 septembre.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie une proposition de loi visant à aggraver les peines punissant les infractions à caractère raciste ou antisémite et à renforcer l'efficacité de la procédure pénale. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0176.asp> L'Assemblée nationale publie une proposition de loi relative à la transparence financière de la vie politique. <http://www.assemblee-nationale.fr/12/propositions/pion0111.asp>

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

M. et Mme Raymond GOUTENMACHER, sont heureux d'annoncer la naissance de leur seconde arrière-petite-fille,

Inès,

le 17 septembre 2002,

chez

Milka et Alexis,

à Fribourg (Suisse).

Anniversaires de naissance

Mickey,

ancien futur ex-président à la retraite, membre honoraire de camp Jacquot, spécialiste des roches millénaires, cruci-logue et philo-verbiste.

La famille Chabrier-Breil souhaite un joyeux et heureux anniversaire au fils (en unique) exemplaire, au père méritant, au grand-père débutant, à l'époux épuisant, au bricoleur hors normes, et à tout ce qu'il est pour nous !

Que les soixante prochaines années te conservent aussi vieux, pauvre et malade que ces soixante premières.

Liras-tu ceci avant Noël ?

Mariages

Delphine GOEPP

et

Gaël L'AOT

ont le bonheur de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 7 septembre 2002, en l'église de Chavot.

13, rue de Paris,
92110 Clichy.

Décès

– Notre-Dame-de-Bondeville (Seine-Maritime).

Nicolas et Martine Canu, Thomas et Nathalie Canu, Martin Canu et Catherine Houdevent, Jeanne Canu et Guy Trégoat, Arnelle Canu, ses enfants, Ses petits-enfants, Jean-Louis et Henriette Ozanne, sa sœur et son beau-frère, Andrée Duval, Thérèse Tengang ont la tristesse de faire part du décès de

M. Ralph CANU,

officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945,

survenu le 14 septembre 2002, à l'âge de quatre-vingts ans.

Selon la volonté de M. Canu, son corps a été incinéré dans la plus stricte intimité familiale.

– Christiane Beruel, Ses enfants, Sa petite-fille,

ont la douleur de faire part du décès de

Daniel BERUEL,

survenu le 15 septembre 2002.

Cet avis tient lieu de faire-part.

44, rue Damrémont,
75018 Paris.

– Ses enfants et petits-enfants, Les familles Châtelain, Morando, Mazza, Thuillier, Ainsi que tous ses amis, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu, le 17 septembre 2002, à Longjumeau, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Jacques A. CHÂTELAÏN, lieutenant Alain dans les Forces françaises libres,

tertiaire de Saint-François,

chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite, médaillé de la Résistance, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand,

docteur en droit, diplômé en sciences politiques, administrateur civil hors classe (e.r), ancien professeur à la faculté de droit de l'université l'Aurore de Shanghai.

Suivant son désir, son corps a été remis à la faculté de médecine.

Un service religieux sera célébré dans sa paroisse, Sainte-Marie-Madeleine, à Massy, le 19 septembre, à 15 heures.

« Notre prière n'est pas de tristesse mais d'espérance. »

Ni fleurs ni couronnes. Dons souhaités au Secours catholique.

Dominique Châtelain et Delphine Thuillier, 26, rue Balard, 75015 Paris. Catherine, Chicco et Nicolas Morande-Châtelain, 32/8, via Ausonia, 16126 Gênes, Italie.

– Le 28 août 2002, malgré un combat acharné,

Fabien COURTAUD,

ancien lieutenant des Forces françaises combattantes, déporté-résistant NN de 1942 à 1945, commandeur de la Légion d'honneur depuis 1982, croix de guerre, médaille de la Résistance,

a succombé à un cancer, à son domicile, à Gueures (Seine-Maritime), dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Selon son vœu, ses cendres seront dispersées en mer, avec la participation de la SNSM, dont il était membre.

La Réserve,
76730 Gueures.

– Jackie Druart, son compagnon, Eric Druart, son filleul, Jean et Mic Fabre, Nicole Adrien, René et Mercedes Fabre, ses frères, sœur et belles-sœurs, Leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, Leur famille Et leurs amis ont la tristesse de faire part du décès de

Claude FABRE,

chevalier de la Légion d'honneur, ancien directeur d'Elf-Aquitaine,

survenu en Avignon, le 17 septembre 2002, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques seront célébrées dans l'intimité.

Les Fourcadelles,
chemin des Garrigues,
84220 Gordes.

– Aymeri Falgayrettes, son fils, M. et Mme Michel Vanderpol et leurs enfants, Laurence Falgayrettes et Gérard Mandon, Jean Varenne, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

Martine FALGAYRETTES,

survenu à Paris, le 17 septembre 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, à Paris-5^e, et suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.

30, rue Lecourbe,
75015 Paris.

– Paris.

Monique Gobil, née Lignelet, et son épouse, Frédéric Gobil, Martine et Gilles Doucet, leurs enfants, Charles et Oriane, ses enfants et petits-enfants, Jacqueline et Michel Amiriantz, leurs enfants et petits-enfants, Françoise Gobil, ses sœurs, ont la douleur de faire part du décès de

Roland GOBIL,

ingénieur des Arts et Métiers, président-directeur général de GOSAG,

survenu le 14 septembre 2002, à Antibes.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 24 septembre, à 14 h 30, en la chapelle de l'Est, au cimetière du Père-Lachaise.

– Béatrice Koeppel, Monique Frydman, ses filles, Philippe Koeppel, René Frydman, ses gendres, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Laura Koeppel, Cyril Koeppel, Raphaël Frydman,

Julien et Natacha Frydman et leurs enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

Fanny GRINFELD,

dans sa quatre-vingt-onzième année, le 15 septembre 2002, entourée de l'affection des siens.

Ils y associent le souvenir de

Léon GRINFELD,

son mari, décédé en 1966.

L'inhumation aura lieu à Toulouse, le 20 septembre, dans l'intimité familiale.

37, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.
145, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

– Paris. Châlons-en-Champagne.

Mme Colette Humbert, son épouse, Jean-Marcel Humbert, Christine et Raymond Humbert, ses enfants, Elodie et Olivier, ses petits-enfants, Jacqueline Jeumart et Odile Bucquet, ses cousines, font part du décès de

Raymond HUMBERT,

inspecteur principal hors cadre honoraire de la SNCF,

survenu le 10 septembre 2002, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Roger Monnet, son épouse, Frédéric, Pascal, Philippe, et leurs épouses, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, M. et Mme Maurice Farhi, ses beau-frère et belle-sœur, Ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès de

M. Roger MONNET,

chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, ancien maire du 8^e arrondissement, ancien conseiller de Paris,

à l'âge de quatre-vingt-quinze ans, le 13 septembre 2002.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

103, rue de la Convention,
75015 Paris.

– Sarah Pourvali, Bamchade et Sarchar Pourvali, ont la douleur d'annoncer le décès de leur époux et père,

Esmâïl POURVALI,

journaliste iranien,

survenu le vendredi 13 septembre 2002, à son domicile de Fontenay-sous-Bois.

Le corps sera mis en bière le vendredi 20 septembre, à 13 h 30, au funérarium de Montreuil, puis le cercueil sera conduit au crématorium du Père-Lachaise, pour un dernier recueillement à 14 h 45, avant d'être incinéré à 15 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le Groupe de recherche Gineco a de l'immense tristesse d'annoncer le décès de

Pascal VINCENT,

vice-président fondateur,

survenu le samedi 14 septembre 2002.

Ses collègues le remercient pour son enthousiasme et son amitié.

Remerciements

– Claude Patriat, son mari, Silvère, Flore, Aurélie, ses enfants, Ses proches, Et ses collègues de l'IUP Denis-Diderot, et de la faculté de droit et de science politique de Dijon remercient profondément celles et ceux qui par leur présence, leur pensée, leurs prières, leurs mots ont partagé leur peine lors de la disparition de

Françoise NAUDIN-PATRIAT,

docteur en science politique, ingénieur de recherche à l'université de Bourgogne.

36, rue Chabot-Charny,
21000 Dijon,
40, rue Chaudronnerie,
21000 Dijon.

– Que vous l'appeliez Henri, Rol, ou Colonel.

A vous, dont le nom n'est pas connu, A vous, dont le nom est connu, Qui, par centaines, partagez notre douleur depuis l'annonce de la mort de

ROL-TANGUY

Cécile, son épouse et toute la famille, dans l'incapacité de répondre personnellement à chacun, disent MERCI.

Ces présences à nos côtés sont un témoignage et un soutien inestimables.

Anniversaires de décès

– Il y a dix-huit ans, disparaissait à l'âge de vingt et un ans le jeune et brillant

Zouheir LADJIMI.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé, aient une pensée pour lui.

Colloques

Centre culturel Calouste-Gulbenkian L'ESTADO NOVO PORTUGAIS : les années de la fin.

Colloque international organisé avec le Contemporary Portuguese Politics and History Research Centre (université de Glasgow) et l'Instituto de Ciências Sociais (université de Lisbonne).

vendredi 27 et samedi 28 septembre 2002, de 9 h 30 à 18 heures.

Entrée libre.

51, avenue d'Iéna, Paris-16^e.

Tél. : 01-53-23-93-93.

Fax : 01-53-57-80-25.

e-mail : calouste@gulbenkian-paris.org

Conférences

Les Mardis de la Philo reprennent le 1^{er} octobre 2002.

Au programme cette année, dix-huit thèmes de six conférences : **Le matin, à 9 h 30 et à 11 h 15**, « Quelle morale pour le XXI^e siècle ? », Olivia Tello-Gazalé. « L'individu contemporain face à ses contradictions morales », Olivia Tello-Gazalé. « La signification des mythes », M. Blain.

« Les trois monothéismes en Occident », Claude Geffré.« Les philosophes modernes, de Kant à Heidegger », André Akoun.« La philosophie dans le monde contemporain (I et II) », A. Akoun.« Les philosophes de l'Antiquité et la modernité naissante », A. Akoun.« L'après-midi, à 16 heures,« Clefs pour l'art contemporain », Pierre Sterckx.« Peut-on parler de l'utilité de l'art ? », Jean Stassinet.« L'après-midi, à 18 heures,« Judaïsme, exode, liberté : lecture moderne de l'aventure biblique », Franklin Rausk.« Que sait-on du christianisme ? », R. Nouailhat, F. Boesflug.« Islam et modernité sont-ils compatibles ? », A. Guiderdoni.« Les racines "philosophiques" de la pensée chinoise », Ivan Kamenarovic.« En soirée, à 19 h 30,« New Age, écologie, retour au passé, les nouvelles idéologies », Michel Lacroix.« Découvrir et comprendre l'art contemporain », Bernard Blistène.« Les philosophes modernes, de Descartes à Nietzsche », Jean-Michel Le Lannou.« Le Bien, le Mal : le regard des philosophes », O. Tello-Gazalé.Les conférences ont lieu le mardi, 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e.« Renseignements au« 01-47-22-13-00ou à www.lesmardisdelafrilophilo.com

Vendredi 20 septembre,

de 20 h 15 à 21 h 30,

« La Compassion et la Voie de l'Eveil ».

Loge unie des théosophes,

11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.

Entrée libre et gratuite.

Tél. : 01-47-20-42-87.

www.theosophie.asso.fr

Formations

Université Paris-VIII,

DEA « Texte-Imaginaire-Société », 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis, métro Saint-Denis-Université.

La formation « Texte-Imaginaire-Société », composante de l'école doctorale « Pratiques et théories du sens », organise des séances d'accueil et d'entretiens

pour les étudiants désireux de s'inscrire en DEA, soit le **mardi 24 septembre**,

soit le **mercredi 16 octobre**,

soit le **jeudi 31 octobre 2002** (clôture des inscriptions),

de 9 h 30 à 12 h 30, salle B 339.

Le DEA accueille les étudiants intéressés par des recherches portant sur les

littératures française et étrangères

La porte d'Aubervilliers, un test pour les relations Paris-banlieue

Les élus de la capitale surveillent de près cet aménagement. Ils ont soutenu les commerçants dans leur opposition à la construction d'un hypermarché et donneront leur feu vert au projet de « renouvellement urbain ». Les communes concernées s'en inquiètent

L'AMÉNAGEMENT de la porte d'Aubervilliers, au nord de Paris, est la première occasion pour la municipalité parisienne de mettre en œuvre l'un des engagements de campagne de Bertrand Delanoë. Avant son élection, le maire (PS) de Paris avait annoncé vouloir établir de « nouveaux rapports de coopération ». Une généreuse intention qui s'est traduite par la mise au point d'un grand projet de « renouvellement urbain », solennellement présenté aux élus de banlieue, fin 2001 (*Le Monde* du 28 septembre).

L'affaire de la ZAC de la porte d'Aubervilliers est révélatrice des obstacles qui attendent les nouveaux élus parisiens, en charge de la mise en œuvre de cette politique, et qui doivent faire la preuve du réel changement d'orientation de l'Hôtel de ville.

La première réunion du comité de suivi de cette grande opération d'urbanisme, vendredi 13 septembre, a en effet montré combien la Mairie de Paris veut garder l'œil sur tout ce qui se passe au-delà du boulevard périphérique. Pas moins de deux adjoints de M. Delanoë : Pierre Mansat (PCF), chargé des relations avec les collectivités territoriales, et Lyne Cohen-Solal (PS), chargée du commerce ; les directeurs de cabinet du maire et ceux des adjoints chargés de l'urbanisme et des finances, ainsi que Roger Madec, maire (PS) du 19^e arrondissement, avaient tenu à entendre Jack Lalite, maire (PCF) d'Aubervilliers, leur présenter le nouveau projet d'aménagement de ce qui est à la fois une porte d'entrée pour cette commune de Seine-Saint-Denis et une arrivée sur le nord-est de la capitale.

Il s'agit, depuis de nombreuses années, d'un véritable chaos urbanistique, mêlant voies de circulation, friches industrielles, habitat insalubre, commerces et entrepôts : une vitrine catastrophique, non seulement pour Aubervilliers, mais également pour La Plaine-Saint-Denis. C'est cette grande opération d'aménagement, lancée avec la ville voisine de Saint-Denis en 1994, qui est devenue la raison d'être de la communauté d'agglomération Plaine-Commune créée autour de ces deux villes, avec Pierrefitte, Villetaneuse et Epinay-sur-Seine, et l'adhésion attendue de Stains et de l'Île-Saint-Denis.

La volonté d'Aubervilliers et des communes voisines d'aménager ce quartier en déshérence s'est conjugée avec l'intérêt des Entrepôts et magasins généraux de Paris (EMGP), propriétaires d'une partie des terrains de part et d'autre du boulevard périphérique, et qui ont déjà réussi à valoriser une partie de leurs bâtiments existants en les louant en particulier à de nombreuses sociétés de production audiovisuelles.

« ERREUR DE COMMUNICATION »

C'est l'annulation, le 30 avril 2002, par le tribunal administratif de Pontoise du projet initial de ZAC ainsi que de l'autorisation de construire un hypermarché Carrefour qui ont obligé les élus de Seine-Saint-Denis et les EMGP à revoir leur programme et à en soumettre un nouveau aux élus parisiens. Car des recours juridiques, qui retarderont d'au moins deux ans cette opération, avaient été déposés par une coordination de commerçants revendiquant plus de 10 000 adhérents de la capitale et d'Aubervilliers qui dénonce le risque de concurrence sur leur propre zone de chalandise. Et, alors que la municipalité de droite dirigée par Jean Tiberi les avait officiellement soutenus dans leur démarche, la nouvelle équipe élue en mars 2001 autour de M. Delanoë, n'a pas suspendu cette procédure.

Pour M. Mansat, le projet initial, et en particulier son volet commercial, était effectivement jugé « trop important » par les Parisiens. De leur côté, les élus de Seine-Saint-Denis, même s'ils ont fait appel de la décision du tribunal de Pontoise, ont voulu tenir compte d'un certain nombre d'attendus du jugement d'annulation pour revoir leur projet. « C'était probablement

Une ZAC qui s'étend sur 18 hectares

La ZAC de la porte d'Aubervilliers s'étend sur 18 hectares. Le nouveau projet, présenté aux élus de Paris, met l'accent sur la « constitution d'un véritable quartier ». Il comportera des programmes mixtes d'habitat, de bureaux et de commerces autour de la nouvelle station de la ligne 12 du métro. Le nombre de logements passe de 270 à 380, par rapport au précédent projet.

Le schéma de circulation a été légèrement modifié pour tenir compte de la réduction des surfaces commerciales et des places de parking. Il cherchera avant tout à réduire la coupure entre Paris et la banlieue. Un transport en site propre est prévu sur l'axe principal ainsi que des circulations « douces ». Des espaces publics seront aménagés, en particulier le long du canal Saint-Denis et du bassin des Entrepôts et magasins généraux, qui deviennent un axe structurant de l'opération.

« une erreur, en termes de communication vis-à-vis de Paris, d'avoir mis l'accent sur le centre commercial dans la présentation de notre projet, reconnaît Patrick Braouezec, maire (PCF) de Saint-Denis. Alors qu'il s'agit avant tout d'un programme de rénovation urbaine. »

« Ainsi, nous avons entièrement repris le plan de circulation du nouveau quartier, explique Pascal

Beaudet, adjoint (apparenté PCF) au maire d'Aubervilliers et vice-président de Plaine-Commune chargé de l'aménagement. Et les parkings souterrains vont être ramennés de 4 500 à 3 300 places. »

Pour Jean-Paul Dumortier, PDG des EMGP, qui a également mis en route avec le « Parc du millénaire », un vaste programme de bureaux sur la partie parisienne de

ses terrains, « il s'agit vraiment de créer un nouveau quartier à cheval entre Paris et la banlieue, et l'équilibre financier de la ZAC va pouvoir être maintenu en ne réalisant que 40 000 des 55 000 m² des surfaces initialement réservées au commerce, avec une grande surface réduite d'un tiers. »

Alors que les élus sont obligés d'attendre le feu vert de M. Delanoë pour mettre en œuvre leur nouveau projet, les élus de Seine-Saint-Denis s'interrogent sur la forme que prendra la concertation promise par la municipalité parisienne. « Nous avons, par exemple, besoin de l'accord de Paris pour le réaménagement du canal Saint-Denis, qui se trouve sur le nouveau quartier, explique Jacques Poulet, président de Plaine-Commune et maire (PCF) de Villetaneuse. Mais nous aussi, nous aimerions pouvoir donner notre avis sur le programme du Parc du millénaire pour lequel nous n'avons pas été vraiment consultés. »

Pour M. Braouezec, la récente ouverture du magasin géant Virgin Megastore, boulevard Barbès à Paris, pas très loin de la porte d'Aubervilliers, illustre le manque de volonté de la capitale d'informer, jusqu'à présent, les communes de banlieue de ses propres projets d'urbanisme. « Cela me semble logique qu'on ait connaissance de ce qui se passe de part et d'autre du périphérique, et l'actuelle municipalité parisienne n'a pas tout inventé en termes de coopération, rappelle M. Braouezec. Nous avons déjà des contacts réguliers avec les adjoints de Jacques Chirac quand celui-ci était maire de Paris, pour l'aménagement des berges du canal Saint-Denis. »

Christophe de Chenay

La Seine-Saint-Denis en deuil de l'exposition internationale

BOBIGNY

de notre correspondante

Le département de la Seine-Saint-Denis obtiendra-t-il les compensations promises après l'annulation, en plein milieu de l'été, de son projet d'Exposition internationale sur le thème de l'image, prévu en 2004 à Dugny (*Le Monde* du 10 août).

La nouvelle était tombée comme un couperet, avec un simple communiqué du premier ministre, Jean-Pierre Raffarin. Après des réactions de déception, de désarroi, de tristesse, voire de colère, les élus concernés avaient dénoncé « une décision politique » en évoquant « un véritable gâchis ».

L'annonce par le gouvernement de mettre à l'étude un nouveau projet centré autour de la rénovation du Musée de l'air et de l'espace du Bourget, « dans le souci de soutenir l'activité économique du département », est loin de contenir le président du conseil général, Robert Clément (PCF). Selon lui, ce projet n'est en rien

nouveau, le principe de la rénovation et de l'agrandissement ayant déjà été retenu par le précédent gouvernement.

Mais Vincent Capo-Canellas, maire (UDF) du Bourget, estime au contraire que, « malgré de vagues déclarations d'intention, le projet était bloqué : ni crédits ni décisions concrètes ». Conscient qu'« il reste à concrétiser et à trouver les financements », le maire du Bourget, qui partage le Musée de l'air et de l'espace avec la commune de Dugny, considère que le projet « peut être un vrai projet de développement territorial durable ; une vitrine technologique autour du savoir-faire aéronautique qui correspond à l'histoire de la ville et à son potentiel économique ».

POUR UN REPORT DE CRÉDITS

Jean-Christophe Lagarde, maire (UDF) de Drancy et nouveau député de Seine-Saint-Denis, souhaite, de son côté, qu'une partie des crédits qui devaient être affectés à l'exposition soient consacrés à des opérations structurantes

pour le département. Reçu le 11 septembre par le président de la République, M. Lagarde affirme avoir demandé à Jacques Chirac la réouverture de liaisons ferrées entre plusieurs villes de la Seine-Saint-Denis. De son côté, Michel Laurent, secrétaire de la puissante fédération communiste de la Seine-Saint-Denis, demande à l'Etat d'« assurer l'atterrissage », après l'annulation de l'exposition. « Nous sommes décidés à nous battre pour que tous les projets d'aménagement routier et les investissements dans les transports publics programmés soient maintenus et réalisés selon le calendrier prévu. »

Lui aussi, longtemps menacé, le transfert du Musée du sport du Parc des Princes vers un bâtiment proche du Stade de France pourrait être prochainement confirmé. Son implantation bénéficierait du report d'une partie des crédits qui auraient dû être affectés à l'Exposition internationale.

Martine Boulay-Méric

A Ancenis, la CGE fait appel à des goûteurs d'eau

L'entreprise de distribution veut prouver la qualité de sa production

ANGERS

de notre correspondant

« Goûtez l'eau à une température de 25 degrés, commencez par avaler une petite gorgée, mâchez-la, aspirez un peu d'air, faites-la voyager en bouche avant de l'avalier, provoquez un léger bullage au fond de la gorge » : tels sont les conseils donnés par l'agence d'Ancenis (Loire-Atlantique) de la Compagnie générale des eaux (CGE-groupe Vivendi Environnement) aux 70 goûteurs qu'elle a recrutés pour prouver la qualité de l'eau qu'elle distribue.

Cet établissement enregistre régulièrement des plaintes de ses abonnés. Elles ont trait à cette odeur et à ce goût de chlore qui irritent leurs papilles en même temps que leur dignité de consommateurs. Et ce malgré les investissements récents, d'un montant de 5,5 millions d'euros, que le syndicat d'adduction d'eau a consentis pour améliorer le traitement, nettoyer le réseau et limiter la chloration.

Bien qu'il soit scientifiquement établi que le goût ne reflète en rien la qualité sanitaire de l'eau, la stricte observance des textes définissant les critères physiques, chimiques et bactériologiques des eaux de robinet n'y suffit donc plus. Environ 40 % des Français achètent régulièrement de l'eau minérale en bouteille. Les 18 000 abonnés de l'agence d'Ancenis n'échappent pas à cette méfiance générale. La CGE a décidé de s'appuyer sur ces récriminations pour édifier sa stratégie de reconquête.

« Nous voulons redonner au client l'envie de boire l'eau du robinet », risque Jean-Luc Salle, le directeur

régional de la CGE. Certes, la part d'eau du réseau qui finit dans les carafes familiales est marginale par rapport aux besoins de lavage, mais, insiste le directeur régional, « c'est une question d'image ». Une question qui, selon lui, comptera de plus en plus : « Nous sommes en situation de concurrence tous les douze ans, au moment de l'appel d'offres. »

« EAUNOLOGUE »

En accord avec le syndicat d'adduction d'eau avec lequel elle a souscrit un contrat de gérance, la société a donc proposé de former 70 goûteurs répartis dans les 27 communes raccordées à l'usine. Ils testeront l'eau une fois par semaine, matin et soir, pendant dix semaines. Est-ce parce que l'eau est, pour l'instant, « dégueulasse, avec un goût de chlore prononcé », comme le dit Gaëtan Guerrier, volontaire pour la commune de Maumusson ?

Les élus locaux n'ont eu aucun mal à recruter ces goûteurs. Le mardi 10 septembre, ils étaient 70 stagiaires, attablés devant des carafes contenant un liquide incolore mais pas sans saveurs, pour écouter attentivement les explications de Soizic Fraval, responsable du laboratoire régional de la CGE et baptisée « eunologue », selon un jeu de mots dont M. Salle aimerait qu'il fasse florès.

La séance ressemblait à s'y méprendre à un cours de dégustation de grands crus. « Les papilles du devant de la langue sont plus sensibles au sucré », expliquait la spécialiste maison, elle-même formée

récemment, celles du milieu au salé, celles des côtes à l'acidité et celles du fond de gorge à l'amertume. » Travaux pratiques : les 70 goûteurs, munis d'une mallette pédagogique, d'un verre, d'une carafe et d'un crayon, ont testé à l'aveugle les diverses eaux savamment saisonnées. Les plus doués ont su débusquer les subtiles dilutions. « Les autres, rassurait M^{me} Fraval, peuvent se perfectionner, s'améliorer. »

Plus tard dans la soirée, on est passé aux parfums de terre, de moisi et, évidemment, de chlore. « L'objectif », précise Jean-Michel Bode-nes, le directeur de l'agence locale, est d'avoir les mêmes références quand on parle de goût. »

L'exploitant et le syndicat se disent prêts à améliorer le réseau en fonction des observations qui seront consignées. Le chantier est vaste puisque les 18 000 abonnements nécessitent 1 200 kilomètres de canalisations.

Vincent Boucault

Le Monde et LE ROBERT & COLLINS

Jeu concours d'anglais

50 dictionnaires Robert & Collins à gagner chaque jour

jusqu'au 21 septembre (*Le Monde* daté 22-23 septembre 2002)

Questions du Monde daté 20 septembre 2002 :

- Combien d'étoiles figurent sur le drapeau australien ?
— six — sept — huit
- Vous voulez acheter un pantalon noir dans un magasin à Londres. Vous demandez :
— I'm looking for some black trousers — I'm looking for a black trouser — I'm looking for a black pair of pants
- En anglais, le mot "sweater" rime avec :
— heater — better — bitter

Envoyez vos réponses sur carte postale avant le 23 septembre minuit (cachet de la poste faisant foi)

Jeu-concours Robert & Collins, 27, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Parmi les bonnes réponses, chaque jour, 50 gagnants seront désignés par tirage au sort. Résultats et liste des gagnants dans *Le Monde* du lundi 7 octobre (daté 8). Le règlement est disponible chez Maîtres Gambin et Guétat, huissiers de justice, 16, rue Charlemagne, 75004 Paris. Jeu gratuit sans obligation d'achat.

Chaque jour 50 gagnants !

Robert & Collins
junior bilingue

nouveauté rentrée 2002 / 2003

Toulon : ouverture du premier tube du souterrain

LE PREMIER tube de la traversée souterraine de Toulon a été ouvert à la circulation, jeudi 19 septembre, à 6 heures. Inauguré le 6 juillet en présence de Gilles de Robien, ministre des transports, il était resté fermé faute de présenter les éléments de sécurité nécessaires. Reliant, sur 3,3 km, les sorties est et ouest de Toulon, il devrait permettre la traversée de la ville, dans un seul sens, en trois minutes, même si la vitesse maximale des véhicules légers est limitée à 70 km/h et soumise à des contrôles radars permanents. La circulation est interdite aux camions de plus de 13 tonnes ; les autres ont interdiction d'emprunter la voie de gauche.

Ce tube devrait absorber 30 000 véhicules par jour, soit 23 % de la circulation de surface. Sa construction aura duré onze ans, accusant un retard de trois ans, pour la livraison, ainsi qu'un surcoût de 44 % par rapport au budget initial — son coût définitif s'élève à 351,5 millions d'euros. La construction du second tube n'est pas encore programmée. — (*Corresp.*)

DÉPÊCHES

■ **GAUDELLOUPE : la rentrée scolaire, initialement prévue les 4 et 5 septembre, aura finalement lieu vendredi 20 septembre**, a annoncé le rectorat, mercredi 18 septembre, à l'issue de négociations entre le recteur et l'intersyndicale enseignante, qui a décidé de « suspendre » son mot d'ordre de grève illimitée. Le rectorat a proposé la création de 261 postes d'enseignants et agents techniques pour cette rentrée. L'intersyndicale revendiquait 527 créations de postes. (*Le Monde* du 19 septembre).

■ **ÎLE-DE-FRANCE : 200 policiers supplémentaires dans le métro et 200 sur le reste du réseau** à partir du 1^{er} janvier 2003, c'est ce qu'a annoncé Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, mercredi 18 septembre. Le nombre de fonctionnaires chargés de la sécurité dans les transports franciliens devrait ainsi passer de 1 100 à 1 500.

■ **PARIS : les marchés de plein vent, dont les horaires n'avaient pas évolué depuis un siècle, vont s'adapter** aux nouveaux rythmes de vie des Parisiens et s'ouvrir plus largement aux produits bio, qui occuperont jusqu'à 10 % des surfaces réservées aux commerces alimentaires. Leurs horaires d'ouverture seront élargis d'une demi-heure : de 7 heures à 14 h 30 en semaine, et jusqu'à 15 heures le week-end.

■ **Le projet de création de 1 500 taxis parisiens** sur cinq années, à Paris et sa proche banlieue, annoncé le 13 septembre par la préfecture de police de Paris (*Le Monde* du 14 septembre), est rejeté par la chambre syndicale des artisans du taxi en raison de « la fragilité et du fléchissement de la situation ainsi que par le refus de la préfecture de police d'accepter les propositions pratiques présentées par les professionnels en activité sur le terrain ».

■ **TRANSPORTS : Alain Rafesthain, président (PS) de la région Centre, s'inquiète**, dans une lettre au premier ministre, du sort qui sera réservé à la ligne de chemin de fer Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT), après l'audit sur les transports demandé par le gouvernement et qui devrait être rendu à la fin de l'année. Un protocole d'accord puis une convention relative au financement et à l'étude de l'avant-projet avaient été signés en 2001 entre les régions Centre, Limousin et Midi-Pyrénées, l'Etat, la SNCF et Réseau ferré de France (RFF).

CULTURE

Publicités

EN

RÉGIONS

35^e Anniversaire THÉÂTRE du CHÊNE NOIR — Avignon —

Saison 2002-2003 avec entre autres

Daniel Auteuil	Richard Massoutier
Philippe Avron	Ivan Morane
Robert Cantarella	J.-Claude Penchenat
Philippe Caubère	Damien Rémy
Jean-Paul Farré	Robin Renucci
Fellag	Christian Schiaretti
Gérard Gelas	Pierre-Olivier Scotto
Jean-Max Jalin	Pascal Vincent...

Abonnements et locations sur place au 8 bis rue Ste-Catherine Avignon et au 04 90 82 40 57

ROBERT PARKER



Depuis vingt ans qu'il note les vins de bordeaux, le célèbre critique est à son tour très critiqué

LE BORDEAUX
DANS LE NEZ

PRIS dans les inondations des Cévennes alors qu'il se rendait dans le sud de la France, Robert Parker a failli voir sa voiture emportée par les eaux. Un comble pour le plus célèbre critique vinicole du monde, dont le « nez » vaut, dit-on, des millions de dollars, un seul de ses commentaires pouvant faire la fortune ou signer l'arrêt de mort d'un viticulteur d'Australie, du Languedoc ou de Californie. « Bob a pris cet épisode cévenol avec son humour habituel », raconte Jeffrey Davies, un des meilleurs amis du critique. Ce négociant en vin, originaire de Californie, aujourd'hui installé à Caudéran, le « Neully bordelais » – pardon pour la redondance –, pourrait parler des heures, et dans un français impeccable, du vin, de Bordeaux et de son ami Parker, « avec sa tête de garçon heureux, à qui personne ne donnerait ses 55 ans, son goût pour les histoires salaces, son incroyable mémoire et sa passion toujours aussi vivace pour le vin ». « Robert, pourtant, est inquiet », finira par avouer Jeffrey. « Il est agacé par les multiples critiques contre lui », confirmera un autre de ses amis, Alain Raynaud, propriétaire du Château Quinault-L'Enclos.

Le quotidien régional Sud-Ouest laisse entendre qu'on assiste au début de la fin de l'ère Parker, sans nier son rôle en faveur du vin de Bordeaux. Et voilà même qu'on affirme, sous couvert d'anonymat, que le « gourou » aurait reconnu s'être parfois trompé en surévaluant certains vins. Voilà, enfin et surtout, que le scandale couve autour d'un homme dont nul ne nie la parfaite intégrité, mais qui se serait entouré de collaborateurs moins scrupuleux.

Enquêtant sur des détournements de fonds commis au détriment d'un groupe du Benelux contrôlant, entre autres, des vignobles bordelais, la justice aurait mis au jour certaines factures pouvant laisser entendre qu'une familière du maître aurait monnayé ses services. Ajoutée à la perspective d'une récolte moyenne, des difficultés énormes des petits propriétaires à se maintenir la tête au-dessus de l'eau, victimes notamment de la concurrence toujours accrue des vins du Nouveau Monde, cette rumeur pourrait entraîner une sévère redistribution des cartes dans le Bordelais, ce vignoble qui, selon un familier, « a besoin d'un bon scandale tous les dix ou vingt ans » pour se refaire une virginité. « Vingt ans de Parker, cela suffit peut-être », susurre un négociant bordelais, avant d'ajouter : « Mais, s'il part, la région pourrait bien lui dresser une sacrée statue. »

Le principal intéressé se défend : « Je sais que j'ai pris trop d'importance dans le monde du vin, mais je n'y peux rien. Je ne l'ai pas cherché. Je veux d'abord rester un critique », dit Robert Parker, interrogé par téléphone dans sa maison du Maryland, où un facteur municipal est affecté à son seul service, tant sont nombreuses et lourdes les livraisons de vins qui arrivent chaque jour. Quant aux grands crus de Bordeaux, je continue à penser que ce sont les références obligées et qu'on ne trouve nulle part ailleurs cette finesse et cette puissance. »

C'est en 1982 que sont scellées les étrangetés, schizophréniques mais si juteuses noces entre le fils de fermier, né en 1947 dans le Maryland, qui a bu son premier verre de vin à 20 ans, et cette bourgeoisie du vignoble bordelais, née, baptisée et élevée dans le vin depuis des générations.

« En 1982, raconte Jeffrey Davis, Robert Parker, seul au monde, avait prévu un cru exceptionnel. » Seul, avec Michel Rolland, un des surdoués de la jeune école œnologique bordelaise, formée par Emile Peynaud, le père de l'œnologie moderne. « Un vin signé Rolland, et c'est une assurance d'avoir une bonne note chez Parker », dit-on aujourd'hui. Les deux compères auront raison : 1982 se révélera exceptionnelle, et l'Américain le fera savoir, notamment chez lui. L'Amérique triomphante des années Reagan redécouvre le bordeaux, se souvenant de la cave prodigieuse de Thomas Jefferson, l'auteur de la Déclaration d'indépendance. Et les cours s'enflamment. Dans des proportions jamais égalées auparavant.

Bien noté par Parker, un aimable vin, qui avait oscillé jusque-là dans des limites de prix décentes, peut franchir toutes les limites, dopé par le snobisme des uns, la spéculation intelligente des autres, ou même les deux réunis. *The Wine Advocate*, la sobre publication de Robert Parker, dit le bien et le mal, le paradis et l'enfer. Sans fioritures ni nuances. Moins de 80 sur 100 : le vin est condamné à mort. Entre 80 et 90 : peut vivre, mais sous surveillance. Plus de 90 : bienvenue au club. Au-dessus de 96 : total respect ! Le prix Nobel a moins d'importance pour la vente d'un livre qu'un 100/100 chez Parker pour un grand cru.

LES Bordelais s'adaptent ou renâclent. La guerre commence. Une guerre fœtrée, entre gens du même monde, qui oppose « modernistes » et « terroristes ». Résumons, et caricaturons. Les premiers, s'appuyant sur Victor Hugo – « Dieu a créé la vigne et l'homme a créé le vin » –, veulent avoir une conception prométhéenne de la vinification. Pour créer un bon vin, il faut d'abord s'en donner la peine. La matière première, à savoir le terroir, est certes importante, mais pas primordiale. « Les terroirs sont souvent des chaises longues sur lesquelles les paresseux se reposent », affirment-ils. C'est l'école du mérite. Mais certains de ces hussards de la viticulture, animés certes de la volonté de « changer la vigne », mais aussi d'une furieuse envie de faire fortune le plus rapidement possible, ne vont pas y aller de main morte. Leur équation est simple : puisque Parker fait les prix, alors, faisons du Parker. L'Américain aime les « vins d'homme », solide charpentés, fortement boisés. Des vins puissants, concentrés, robustes. Que l'on produit parfois à très petites quantités, comme dans un laboratoire. Ou dans

un garage. D'où leur surnom de « vins de garage ». Des vins dont on n'est pas sûr qu'ils vieilliront bien. « Qu'importe, disent ces iconoclastes, il est fini le temps où l'on débouchait la vieille bouteille provenant de la cave du grand-père. Nous, nous voulons un plaisir rapide et immédiat. » C'est l'escalade. Exagérant les propres goûts de Parker – « Je n'ai jamais aimé les vins trop puissants, confirme-t-il aujourd'hui. La preuve : mon vin préféré est le Haut-Brion ! » –, certains se mettent à doper exagérément leur vin.

Les traditionalistes se réveillent et se moquent de ces vins « surparkerisés », « si concentrés qu'une cuiller peut tenir debout dans le verre ». De ces vins « bodybuildés », qui ne sont que des « infusions de barrique », tant ils ont le goût du bois. Pour eux, il faut revenir aux valeurs d'antan.

Il dit le bien et le mal, le paradis et l'enfer. Le prix Nobel a moins d'importance pour la vente d'un livre qu'un 100/100 chez Parker pour un grand cru

« Sans grand terroir, pas de grand vin, écrit Franck Dubourdieu dans *Les Bons Bordeaux* (à paraître aux éditions Mollat) ; sans complexité acquise au cours du vieillissement, pas de grand vin non plus ! Le vin vieux est le symbole de l'élégance, de la distinction et de la noblesse du goût. » Haro aussi sur les vins de garage, qualifiés d'« appartements témoins », qui finiront par créer « un goût définitivement modifié, un goût mondialisé ». Mais, attention : si l'on se moque de Parker, c'est à mots couverts et en souhaitant, en tout état de cause, qu'il veuille bien avoir l'obligeance de goûter votre vin et lui donner une bonne note. Comme les écrivains à l'égard de l'Académie française : « En dire du mal et tâcher d'en être. »

Vivant dans un rayon de 20 kilomètres autour de Saint-Emilion, trois personnages symbolisent ces courants animant la viticulture bordelaise : le dynamiteur, le résistant et le conservateur. Le premier, c'est Alain Raynaud, propriétaire notamment du Château Quinault-L'Enclos. La

chemisette rose faisant ressortir son élégant bronzage, cet ancien médecin-psychiatre de 54 ans raconte son ascension avec une touchante complaisance. « Nous sommes au bord d'une crise grave. Le Bordelais, qui vit sur sa certitude d'être le meilleur du monde, perçu comme arrogant, suffisant et dépassé, devrait se frotter aux réalités du Nouveau Monde », prévient-il.

SON vin, La Croix de Gay, avait été catalogué, en 1983, « bon vin de pique-nique » par Robert Parker. Il prend le taureau par les cornes, remue son terroir, et fabrique La Fleur de Gay, qu'il n'hésite pas à qualifier lui-même de « vin de garage ». Son acharnement paie. « Les bonnes notes tombent dru. » En 1998, *The Wine Advocate* place le Quinault-L'Enclos, issu d'un terroir moyen, qu'il a acquis entre-temps, devant le célèbre Cheval-Blanc ! On jase : Parker n'est-il pas un « ami intime » de Raynaud ? Pour preuve : il est le parrain de son fils. « Faux, répond le docteur. Certes, nous avons un respect mutuel l'un pour l'autre, mais notre amitié est d'abord professionnelle. Le mouvement initié par Parker ne s'arrêtera pas, nous continuerons à élaborer nos vins, et le consommateur tranchera », dit-il avec fougue.

« Comment faire autrement que résister ? », interroge, à quelques kilomètres de là, François des Ligneris, un homme râblé de 47 ans, aussi puissant que les vins qu'il dénonce. On comprend vite sa colère – et son gentil délire – en l'entendant parler de sa propriété du Château Soutard, appartenant à sa famille « depuis plus de deux cents ans ». « Trois côtés qui ferment notre regard comme un cloître sur notre propre histoire, mais un quatrième côté, ouvert sur la lumière, tamisé par les arbres et qui donne sur le clocher du village. Au milieu, comme un symbole de la liberté de l'oiseau, un corps de bâtiment et deux ailes. Le tout comme un infini respect pour nos parents, nos grands-parents et ceux qui les ont précédés. » Pour lui, le respect du sol et de la vigne peut très bien s'accompagner d'un effort de modernisation. « Ici, nous avons les meilleurs tracteurs, la meilleure presse et la meilleure pompe du monde. »

En 1986, il ouvre le premier bar à vins de Saint-Emilion, L'Envers du décor, où l'on peut goûter tous les vins de la région, mais aussi d'ailleurs, « pour résister à la normalisation du goût ». Ses ennemis : ceux qui « fabriquent » du vin. François s'emporte, se laissant même aller à quelques raccourcis bien exagérés. « Concentration, sélection, élimination : cela rap-

pelle de tristes choses, non ? » Pas confondre, gentil François ! S'il dit « respecter infiniment Robert Parker, qui a un projet et n'hésite pas à dire ce qu'il aime », il n'en a pas moins édité une affiche vengeresse fustigeant les « vis Parker », « sélection d'échantillons triés sur le volet ». Au-dessus de la vis 19x5, notée 95, on peut lire : « Quintessence de la puissance, astronomique, notes élégantes de ketchup. » Les noms des collaborateurs locaux sont tout droit tirés de l'Almanach Vermot, comme « Yvan Sylvain Vauchère » (Il vend si le vin vaut cher) ou « Edgard Hagiste », habitant « impasse des Vins-Feints ».

François des Ligneris a un modèle : le Cheval-Blanc, « vin d'authenticité et de résistance ». Une chance : Pierre Lurton, gérant du fameux château, est notre troisième homme. Descendant d'une des grandes lignées de viticulteurs bordelais, le regard perçant de ce jeune homme blond contredit l'apparente gentillesse de la silhouette. Maniant l'understatement comme un étudiant d'Oxford, il admet que « Robert Parker déguste bien, même s'il apprécie peut-être un peu trop les vins surmaturés ». Nous nous reprendrons vite. « Robert Parker aime aussi la finesse. » Sans nier l'effet spéculatif que peuvent avoir les notes du critique américain, Pierre Lurton estime nécessaire de « ne pas vivre au rythme cardiaque de Parker ». Pour lui, « ce garçon intelligent, honnête et bon dégustateur » a un défaut majeur : « Il est tout seul. » « Il faudrait un antidote », conclut-il avant d'organiser une prochaine visite d'« Oncle Bernard » et de « Tonton Albert », alias Bernard Arnault, le patron de LVMH, et Albert Frère, le financier belge, les deux propriétaires de Cheval-Blanc. Pierre Lurton n'a pas la vie facile : l'un ne jure que par Parker, l'autre ne boit que de l'eau.

Elargissement de l'Europe : nous exigeons un référendum !

par Arnaud Montebourg et Christian Paul

On nous explique que c'est fait. Pourtant, nous n'avons pas voté. On nous dit à droite mais aussi à gauche que c'est de toute façon décidé. Pourtant, nul d'entre ceux qui ont en charge la souveraineté, le peuple ou ses représentants, n'en a délibéré. On nous répète que, même si ceux-là avaient la volonté de résister et de dire qu'ils refusent l'élargissement de l'Union européenne, l'affaire est déjà bouclée.

D'ailleurs, à quoi bon consulter les Parlements nationaux ? Sert-il encore à quelque chose de demander aux représentants du peuple leur avis puisque les questions fondamentales liées à l'avenir de l'Europe se décident ailleurs, et en dehors d'eux, dans le dos des peuples et de leurs représentants législatifs ?

Personne ne peut prétendre sans rire que les deux dernières élections nationales valent mandat sur l'Europe pour les dirigeants français, tant cette question, comme beaucoup d'autres, est restée sur le banc de touche.

On peut rappeler que s'est déjà imposée de la sorte la mondialisation des échanges sans délibération sur ses conséquences, sous la pression des forces économiques hostiles à toute régulation. Et l'on voit à quel point ces choix, résignés ou assumés, ont été désapprouvés par le peuple des citoyens européens, aujourd'hui réfugiés dans la protestation électorale, furieuse et impuissante.

L'affaire de l'élargissement reproduit le même scénario. Tout sera

déjà décidé au moment où l'on consultera formellement les représentants du peuple. La facture économique, sociale et politique de la décision sera présentée, plus tard, trop tard, alors que nul n'a eu le devis, lorsque plus personne ne peut y redire.

L'atteinte au libre choix des peuples est violente et irréversible. Voilà pourquoi on nous permettra de présenter pour une fois aux citoyens français la facture de la décision avant la décision elle-même.

Notre interpellation émane d'Européens fervents et non pas de nostalgiques crispés sur la souveraineté de l'Etat-nation. C'est bien parce que nous affirmons l'exigence d'une Europe forte que les conditions actuelles de l'élargissement nourrissent nos inquiétudes.

L'élargissement à vingt-cinq en 2004 puis à vingt-sept, c'est d'abord la victoire cruelle du marché sur les politiques communes. C'est l'abandon de toute politique agricole alors que l'urgence est à réorienter la PAC. C'est d'ailleurs le moyen inavoué qu'ont trouvé les élites technocratiques de notre pays pour régler une fois pour toutes leur compte aux agriculteurs subventionnés, qu'ils qualifient en chuchotant entre eux de « boulet ».

Les mensonges de Jacques Chirac et de ses hommes qui ont réussi, curieusement et provisoirement, à faire avaler à la FNSEA l'élargissement en promettant comme à l'habitude le beurre et l'argent du beurre, n'y feront rien : l'élargissement à douze nouveaux pays n'est pas finançable sur la base de l'acquis communautaire actuel.

Agriculteurs qui produisez du lait, qui avez fait l'effort de limiter vos quantités produites pour assurer votre revenu, qui avez investi pour assurer la sécurité alimentaire et sanitaire de votre lait, prenez votre ticket de la file d'attente des faillites annoncées ! Producteurs de viande, vous vous indignez aujourd'hui de l'arrivée de viande de l'Est sans les contrôles de traçabilité dans lesquels vous avez massivement investi, renchérisant vos coûts de production et de commercialisation ; tous ces

L'atteinte au libre choix des peuples est violente et irréversible.

Voilà pourquoi on nous permettra de présenter pour une fois aux citoyens français la facture de la décision avant la décision elle-même

efforts financiers dont vous souffrez encore seront anéantis par la libre circulation des viandes produites dans tous les nouveaux pays de l'Union.

Nous autres, députés des champs, faut-il nous préparer à voir les prairies disparaître au profit des friches et des forêts ? Vous autres, députés des villes, ce seront d'autres friches, industrielles, que vous aurez à repeupler.

Car s'il est déjà impossible d'obtenir un gouvernement économique européen et l'harmonisation

sociale à quinze pays membres, qu'en sera-t-il des écarts de protection sociale entre vingt-cinq ? Devons-nous nous préparer à l'alignement sur les salaires polonais, bulgares et roumains que nos industries recherchent déjà ou, à l'inverse, à une accélération des délocalisations ? Combien d'entreprises partiront-elles avec armes et bagages, dont les contribuables français auront à financer les plans sociaux ?

Et vous, élus locaux, développeurs des territoires, attendez-

vous à la disparition déjà programmée des fonds structurels européens que vous engagez dans vos politiques d'aménagement du territoire. Vos cantons ruraux, dépeuplés et déserts, devront se passer des aides européennes.

Qui pourrait d'ailleurs être exhaustif sur les coûts économiques et sociaux de l'élargissement si mal maîtrisé ? Qui pourrait évaluer les conséquences de l'installation d'un nouveau paradigme fiscal, bancaire et judiciaire qu'est Chypre dans l'UE ? Qui pourra mesurer

l'impact sur les politiques de libre circulation des personnes de l'entrée des anciens pays de l'Est dans l'Union ?

Ce que nous savons, c'est que ces douloureuses décisions auront un coût politique. Elles se paieront en impopularité supplémentaire de l'Europe, Europe que nous soutenons pourtant avec ferveur et que nous voulons avec passion achever de bâtir.

Elles se paieront en désespoir supplémentaire et en montée irrésistible du populisme. Combien de voix en plus allons-nous offrir sur ce plateau ruineux au Front national ? Ces citoyens qui se sentiront une fois de plus abandonnés par leurs représentants porteront leurs suffrages sur ce parti, non par adhésion mais par désespérance de ne s'être sentis représentés par personne d'autre.

Et tout cela, pourquoi ? Tous ces sacrifices pour quelle grande cause ? Le renforcement de l'Europe ? Il s'éloigne puisque aucune garantie n'est donnée.

A vingt-cinq dans le cadre ainsi tracé, c'est la fin des espoirs d'une Europe politique disposant d'une conduite et d'un pilote s'appuyant sur le peuple des citoyens européens. C'est la fin des espoirs de résistance politique à la mondialisation libérale. C'est le triomphe du grand marché passoire et ouvert aux grands vents mondiaux du libéralisme marchand. Ce sera la victoire de l'Europe espace marchand sur l'Europe puissance émancipatrice.

Face à l'affaiblissement du politique et à sa dilution dans le marché de l'Europe élargie, il ne nous reste

que l'appel direct au souverain. Les urnes devront cette fois être plus fortes que le marché : soit l'Europe des Quinze est capable de se doter d'une direction politique qui prenne appui sur les peuples par une Constitution européenne, et l'élargissement se décidera alors sous leur contrôle exclusif, soit il n'en

ARNAUD MONTEBOURG est député (PS) de Saône-et-Loire. **CHRISTIAN PAUL** est député (PS) de la Nièvre, ancien secrétaire d'Etat à l'outre-mer.

est rien et d'élargissement nous ne voulons point.

C'est pourquoi nous demandons, exigeons même d'ores et déjà du président de la République un référendum en France sur l'élargissement de l'Europe.

Nous placerons sous les yeux de chaque électeur la facture et nous leur demanderons s'ils veulent payer et pour quelles raisons et pour quelle cause.

Nous énoncerons les garanties préalables et indispensables. Des garanties pour les peuples : l'impact de la transition sur les droits sociaux ici et là-bas, les activités économiques et les politiques communes. Des garanties pour l'Europe : confirmation du destin démocratique des pays d'Europe centrale, engagement avec ceux-ci dans la résistance à la mondialisation libérale, installation d'institutions démocratiques européennes.

En l'absence de ces garanties-là, vous pouvez compter sur nous à cette occasion pour voter non et le faire amplement savoir.

Portrait d'une gauche possible par Alain Touraine

LES rumeurs de l'après-élections se dissipent. La longue saison de la réflexion et des expériences commence.

Il faut y entrer par des interrogations aussi éloignées que possible des stratégies des partis et des dirigeants.

Nous manquons d'une pensée politique qui aille au-delà de l'actualité, mais sans fuir le présent au nom de l'avenir. Cette réflexion à niveau intermédiaire ne doit pas plus se substituer aux stratégies des partis qu'aux dénonciations lancées par les mouvements ; elle doit d'abord découvrir les fondements sociaux et culturels de l'action politique, au moins autant que ses objectifs économiques.

Trois questions au moins doivent être soumises à la réflexion de tous :

- Partis et doctrines politiques sont-ils encore représentatifs des intérêts, des opinions et des valeurs de certaines catégories sociales ? Desquelles ? Nous sortons d'une longue période de social-démocratie qui reposait sur le vote d'une classe ouvrière qui exigeait de meilleures conditions de travail, la sécurité et la justice. Aujourd'hui, comment la droite et la gauche se définissent-elles ? Quelles passions, quels intérêts, quels discours représentent-elles ?

- La politique est avant tout un ensemble d'interventions de l'Etat dans la vie économique, sociale et culturelle. Quelles sont les formes d'intervention de l'Etat qu'il faut maintenir, celles qu'il faut supprimer et celles qu'il faut développer ? - Comment l'action politique, organisée surtout au niveau national, peut-elle intervenir activement au niveau mondial, celui où sont organisés les réseaux financiers et économiques, et où se prennent les décisions politiques dont dépend le sort de tous ?

A quelles demandes sociales les choix politiques correspondent-ils ? Nous savons que ce n'est pas autour de la production et en termes de classes sociales qu'apparaissent les grandes fractures, ce qui ne veut pas dire que l'emploi ne reste pas un souci central pour tous.

L'opposition principale est celle qui s'est formée entre une société et une culture de masse, d'un côté, et la défense des différences, des

identités, des minorités et, plus fondamentalement, des volontés d'agir, de créer et de contester qui se forment dans tous les domaines de la vie sociale. On pourrait presque dire que la gauche défend avant tout les subjectivités.

Cela se voit le mieux dans l'action des femmes, qui est à la fois politique et personnelle, car elles veulent être actrices de leur vie, de leur histoire et de toutes les activités de leur société. Les femmes représentent le mieux la volonté de réunifier un monde qui, depuis des siècles, a été divisé en deux, entre ceux qui possèdent les instruments du changement et du pouvoir, et tous ceux et celles que les puissants représentent comme étant incapables d'assurer ces actions innovatrices et rationnelles.

Des débats passionnés opposent aujourd'hui ceux qui défendent les droits culturels, donc le droit de par-

qui frappe la plupart des minorités.

Le champ politique est avant tout celui de l'intervention de la loi et de l'Etat dans la vie économique et sociale. Bien peu nombreux, même à droite, sont ceux qui pensent que le marché choisit toujours la meilleure allocation des ressources. La masse croissante de la pauvreté et de l'exclusion, les inégalités croissantes, les scandales déclenchés par la corruption, le mensonge, et la spéculation rendent intolérable l'idée d'un « laisser faire - laisser passer » brutal.

Mais nous sommes de plus en plus insatisfaits des interventions de l'Etat qui sont de moins en moins efficaces pour diminuer l'inégalité et dont le coût devient insupportable. Trop souvent, l'Etat est avant tout au service de lui-même, de ses grands projets et des salariés du secteur public. En France, il semble même que la définition prati-

Après avoir démontré que la crise de la gauche réside avant tout dans sa conception de l'Etat, il faut définir le rôle de l'Etat-nation dans une période de mondialisation de l'économie et d'hégémonie américaine

ticiper à la vie économique mondialisée, mais en gardant et en créant des différences, à ceux qui s'accrochent à un universalisme de façade qui approuve en fait la destruction de la diversité culturelle par la culture de masse et par le poids des anciennes dominations. On ne peut pas concevoir une gauche qui ne défende pas les droits culturels, la richesse des communications interculturelles et le respect de l'altérité. Ce qui n'est pas souvent compris par la gauche française. Au nom des grands principes républicains, elle reste souvent attachée à des conceptions qui détruisent ou infériorisent ceux qu'on invite à abandonner leur culture d'origine, leur singularité ou leurs projets pour être admis à la table des citoyens. Tant que la gauche n'aura pas choisi clairement de renforcer les communications interculturelles, elle continuera à accroître l'inégalité

que la plus exacte de la gauche soit la défense du service public pour lui-même. Que des administrations ou des entreprises assurent des fonctions d'intérêt public, non rentables, justifiées qu'elles soient subventionnées pour ces activités. Mais il n'y a aucune raison de considérer l'ensemble des entreprises publiques, en particulier lorsqu'elles appartiennent au secteur concurrentiel, comme formant un univers à part et méritant des protections particulières.

Par contre, c'est dans le secteur public seulement qu'existe en France un syndicalisme relativement fort. Ce qui aboutit à ce que la pression syndicale s'exerce surtout en faveur des catégories moyennes, certes pas privilégiées mais de plus en plus éloignées du monde des pauvres dans une société où s'est étendue l'exclusion et où ont augmenté les inégalités sociales.

Il est donc grand temps de ramener les interventions de l'Etat à leur conformité avec les principes généraux qui fondent leur légitimité. Le principe le plus important est la lutte contre l'inégalité : est bonne toute intervention de l'Etat qui diminue l'inégalité ou résiste activement à son augmentation. L'impôt progressif sur le revenu est de ce point de vue l'intervention de l'Etat la plus justifiée, puisqu'il prélève une plus grande partie du revenu des riches que de celui des pauvres. Il n'est pas toujours aisé de voir si l'Etat renforce ou diminue l'inégalité mais, quand la situation n'est pas claire, il faut au moins se garder d'affirmations de principe. Nous savons bien aujourd'hui que l'école, même quand elle est publique, laïque et gratuite, est très loin de toujours réduire l'inégalité. Il faut au contraire éliminer les facteurs qui, s'abritant derrière un égalitarisme de principe, contribuent à accroître l'inégalité réelle.

Le deuxième principe qui justifie les interventions de l'Etat est qu'elles doivent être le plus possible associées à des interventions économiques, alors que nous sommes habitués par une longue tradition à opposer les unes aux autres, de telle sorte que la rentabilité ou la compétitivité apparaissent comme contradictoires avec l'esprit du secteur public.

Le troisième principe à respecter est que l'intervention financière de l'Etat, la dépense publique, ne doit être gérée directement par l'Etat que dans les cas où aucune autre solution n'est possible. Le principe général de subsidiarité doit être appliqué. Ce n'est pas parce que les universités fonctionnent presque complètement sur des ressources fournies par l'Etat qu'elles doivent être gérées comme des administrations. Les hôpitaux, financés par la Sécurité sociale, devraient fonctionner selon d'autres règles que celles d'un service d'Etat.

Dans des domaines de plus en plus nombreux, où l'importance de l'expérience vécue est grande, les institutions publiques doivent être gérées par des associations, des pouvoirs locaux, des coopératives ou des entreprises privées.

Ces trois principes sont clairs, même si leur application est toujours complexe. Il ne s'agit aucunement de rejeter en bloc la capacité gestionnaire de l'Etat, ce qui serait

absurde. Mais, tant que les trois principes qui viennent d'être énoncés ne seront pas respectés, la gauche continuera à s'affaiblir, étouffée par un discours sur l'Etat qui aboutit paradoxalement à rendre celui-ci responsable de toutes les faiblesses de l'économie et de la société.

Après avoir défini la raison d'être sociale des forces politiques et après avoir démontré que la crise de la gauche réside avant tout dans sa conception de l'Etat, il faut définir le rôle de l'Etat-nation dans une période de mondialisation de l'économie et d'hégémonie américaine.

En ce qui concerne l'Europe, reconnaissons que l'élargissement de l'Union européenne, voulue par tous, occupe trop les esprits pour que des débats plus larges aient pu se former. Pourtant, deux priorités s'imposent. En premier lieu, pour que cesse l'unilatéralisme américain, l'Europe doit se donner une capacité d'action militaire. En second lieu, c'est au niveau européen qu'il faut créer un réseau d'universités de recherche qui soit à égalité avec les meilleures universités américaines.

La première réaction à l'internationalisation de l'économie a été un repli sur soi au nom de la nation, de la République ou d'un groupe national ou religieux. Cette réaction a souvent nourri une extrême droite politique ; c'est en particulier le cas en France. Mais en plus, dans notre pays, quelques politiques et intellectuels ont essayé de donner un contenu de gauche à ce retrait nationaliste ; mais leur contresens était si complet que cette tentative a sombré dans le désespoir.

Le vrai débat sur la mondialisation est très éloigné de ces populismes défensifs. Ceux qui détiennent la plus grande partie des ressources sont convaincus que les interventions venues d'en haut, et en particulier des marchés mondiaux, quelles que soient leurs erreurs, sont plus efficaces que les pressions exercées d'en bas, car ce grand mot ne désigne pas, selon eux, les plus pauvres, mais les dirigeants locaux et nationaux dont l'incompétence et la corruption sont le principal obstacle à la solution des problèmes.

A gauche, il a longtemps été difficile d'élaborer une position assez

forte pour répondre aux défenses du système économique. Mais, aujourd'hui, nous savons que les objectifs économiques ne peuvent pas être atteints sans des interventions sociales et politiques. Mieux encore, nous apprenons à définir le développement par le niveau d'influence qu'une popula-

ALAIN TOURAINE est sociologue.

tion exerce sur sa situation et, de manière plus pratique, par l'égalité d'accès de tous à la santé, à l'éducation ou à la décision. Ce qui chasse de sa place centrale un concept purement économique de la croissance, qui a été pendant longtemps la pensée centrale du FMI. Cette conception du développement, à laquelle ont contribué beaucoup d'économistes, au premier rang desquels Amartya Sen, constitue un élément central de tout programme qui se dit de gauche.

Plus fondamental encore pour une action de gauche est le refus de la formule qui eut tant de succès dans les années 1990, on ne peut rien y faire, et conduit au slogan dangereux que gauche et droite ont fusionné dans une « pensée unique ». N'est-ce pas l'inspiration la plus profonde de la gauche que de croire à l'action des dominés et des peuples en général et à leur capacité de renverser les systèmes de domination ?

Le silence historique actuel, si impressionnant, ne s'explique pas entièrement par la puissance de la domination qui recouvre le monde ; il résulte aussi de l'incapacité de propositions de la gauche. Si on ne l'entend pas, c'est parce qu'elle n'a plus rien à dire.

Sans la conscience d'une reconstruction nécessaire et possible de la pensée politique, aussi profonde que celle qui s'opéra après 1848, aucun programme de gouvernement ne pourra redresser la gauche, car celle-ci ne se réduit pas à une masse électorale et encore moins à des formules héritées du passé. Sa renaissance ne pourra pas s'opérer en quelques semaines, mais il est nécessaire que l'opinion publique fasse entendre sa voix, manifeste sa volonté d'une transformation de la gauche et discute des propositions. De tels débats ne doivent pas donner la priorité aux problèmes internes des partis.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LA CROIX

Dominique Quinio

Maurice Papon mourra donc libre, entouré des siens ; un droit que les criminels dont il a été jugé complice ont refusé à des millions de déportés. Faut-il aujourd'hui regretter de se montrer plus humain qu'eux ? Puisse maintenant Maurice Papon - et ses avocats - manifester un minimum de pudeur. Et ne pas profiter de cette clémence judiciaire pour continuer une entreprise de réhabilitation qui serait inacceptable.

■ RTL

Alain Duhamel

La cour d'appel de Paris a jugé en droit, et nul ne peut le reprocher aux magistrats. (...) La République, en l'occurrence, se comporte dans le strict respect du droit et des sentiments d'humanité qui inspirent la loi Kouchner sur les malades. Reste que ce respect des lois de la République et que ces sentiments d'humanité sont très exactement ce qui a tragiquement manqué en 1942 lorsque des hommes, des femmes, des enfants, des vieillards aussi, et des malades arrachés à leur lit d'hôpital à Bordeaux, ont été envoyés à Drancy.

■ LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jean Daniel

La réalité (...) de la puissance américaine et de la peur qu'elle suscite dans le monde entier relativise singulièrement les débats parisiens de cette rentrée sur l'obsession anti-américaine et sur le déclin de l'empire. (...) On peut parfaitement, c'est le cas d'éminents Américains, se poser la question de l'urgence d'une intervention contre l'Irak et de l'opportunité de lui donner le pas sur les combats indispensables contre le terrorisme. C'est la question des questions. Mais il est vrai qu'à l'inverse ceux que l'on appelle anti-américains en viennent à mettre en doute tantôt la réalité maléfique du terrorisme, tantôt la capacité de nuisance de Saddam Hussein, au prétexte que l'une et l'autre ne tradiraient jamais que la révolte des humiliés telle qu'elle s'est manifestée contre la mondialisation à Gênes ou à Porto Alegre. Là, on fait une confusion pernicieuse à tous égards.

■ LA TRIBUNE

Philippe Mudry

L'effondrement des marchés financiers a eu, entre autres conséquences, de rendre à leur fonction de prêteur [des banques] toute son importance. Ayant encore en mémoire le souvenir du dernier choc bancaire, encadrés par des ratios prudentiels stricts, solidement ancrés sur des métiers traditionnels qui n'ont jamais si bien marché (...), les grandes banques commerciales mènent désormais le jeu. Sans hésiter à imposer des solutions là où, naguère, un chantage du débiteur les auraient contraintes à un mauvais compromis. Les entreprises qui paient chèrement leurs excès ne sont plus crédibles quand elles crient au « diktat ». Sauf sur un point : la puissance retrouvée des banquiers peut conduire à de graves conflits d'intérêts qui ne resteront pas longtemps sans conséquences...

AU COURRIER DES LECTEURS

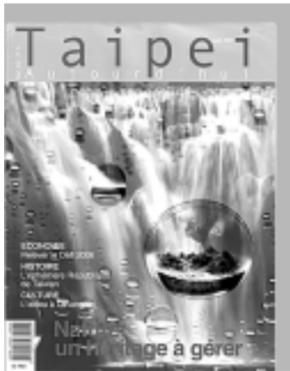
Pente fatale

J'ai longtemps pris les théories de Keynes pour une recette infallible : donnez de l'argent à des improductifs, leurs achats relanceront l'économie.

Certes, ça marche, grosso modo, mais encourager la consommation

ÉBOULEMENTS de terrain meurtriers, inondations cataclysmiques et sécheresse sans précédent assoiffant le nord de l'île, rien n'a épargné les habitants de Taïwan ces derniers mois. « Ce concentré de catastrophes a des causes naturelles apparentes - il pleut trop ou pas assez - mais aussi, comme il est désormais difficile de le nier, des causes profondes imputables à l'homme et au développement sauvage, l'envers du "miracle" taïwanais. »

« Jamais les insulaires n'ont été confrontés aussi clairement aux conséquences néfastes du développement sur l'environnement que ces derniers mois », commente l'éditorial d'août de *Taipei aujourd'hui*. Dans un dossier spécial intitulé « Nature : un héritage à gérer », le magazine officiel taïwanais tente de faire le point sur la situation écologique, la politique à court et long terme du gouvernement et l'implication de la



population et des industriels dans la lutte contre la dégradation du patrimoine.

On a compté plus de 200 morts l'an dernier, enterrés vivants ou emportés par des torrents de boue lors du passage des typhons. Les glissements de terrain sont tellement fréquents que l'expression

« torrent de boue » est couramment utilisée pour décrire des situations malsaines ou dangereuses. « Les trois quarts des 36 000 km² qui constituent le territoire sont couverts de reliefs montagneux formant une chaîne centrale. De ce massif s'écoulent des rivières courtes au débit rapide, qui ne manquent pas de se transformer en torrents de boue charriant des débris. » Les « pluies de prune » (violentes et courtes) au printemps et les typhons en été et à l'automne apportent en six mois plus de 70 % des précipitations annuelles. Situation aggravée par le terrible tremblement de terre de 1999, qui a déstabilisé le sol autour de son épicerie.

La Keelung, rivière tranquille qui traverse la capitale, Taipei, sort régulièrement de son lit. En l'an 2000, une montée des eaux de 8 mètres a inondé plus de 10 000 logements. En septembre 2001, 51 personnes ont disparu

dans ses flots. Le métro est resté fermé pendant plusieurs semaines. Les dégâts se sont élevés à 1,4 million de dollars taïwanais (40 millions d'euros).

■ LA POLITIQUE DES « 3R »

« Quand on parle de calamités naturelles, il est toujours difficile de savoir si le facteur environnemental est le plus important, ou si le problème est dû à l'activité des hommes », expose Lin Meei-ling, professeur d'ingénierie civile à l'Université nationale de Taïwan, responsable d'un groupe de recherche sur les glissements de terrain. « Quoi qu'il en soit, l'activité humaine aboutit toujours à exacerber la situation. » De fait, avec plus de 610 habitants par km², Taïwan est le territoire le plus densément peuplé de la planète après le Bangladesh.

Détournement de lit de rivières, construction de digues, aménagement de bassins-réservoirs, dépla-

cement de ponts, mise en jachère obligatoire de certaines terres, la politique des « 3R » commence à être appliquée : renouveler, réutiliser, recycler. Reste, malgré tout, un problème majeur : la gestion de l'environnement est entre les mains d'une kyrielle d'agences gouvernementales aux intérêts souvent conflictuels. Depuis une dizaine d'années, l'idée de créer un ministère unique pour les ressources environnementales est régulièrement avancée ; sans succès. « Il faut avant tout assurer la sécurité des riverains », assure Lin Jing-jion, directeur général adjoint de l'Agence (publique) de la conservation des eaux. Une fois cet objectif atteint, on pourra accorder plus d'attention à la qualité de l'environnement. »

Marie-Florence Bennes

★ www.gio.gov.tw/info/nation/fr/197/index.htm

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

M. Koizumi à Pyongyang, vu par la presse de Séoul

Les Sud-Coréens se réjouissent du rapprochement nippo - nord-coréen, mais avec des réserves

LE PREMIER ministre japonais s'est rendu le 17 septembre en Corée du Nord pour s'entretenir avec le président Kim Jong-il. Cette rencontre, qui a eu lieu dans la perspective de l'établissement de relations diplomatiques, a donné lieu à la conclusion d'accords, en particulier économiques. Kim Jong-il a remercié son hôte d'être venu pour « mettre fin à une relation entre deux pays proches [géographiquement] mais éloignés, qui était un vestige du XX^e siècle » et a précisé qu'il considérait désormais le Japon comme « un des pays qui nous sont les plus proches ». Il aurait même, selon le quotidien de gauche *Hankyoreh*, demandé à Junichiro Koizumi de transmettre aux Américains sa volonté de dialoguer avec eux.

La presse sud-coréenne a bien accueilli l'événement, utilisant à plusieurs reprises le terme d'« historique », comme dans l'éditorial du *Hankook Ilbo*. Spéculant sur l'évolution des relations entre les deux pays, le journal centriste explique qu'ils voudront sans doute mener à leur terme les négociations en vue d'une normalisation avant l'éventuelle arrivée au pouvoir à Séoul, à la suite de la présidentielle de décembre, d'une nouvelle équipe plus méfiante à l'égard du régime communiste. Une autre raison de cette rapide amélioration serait que « le régime nord-coréen souhaite se doter d'un rempart contre la pression américaine en établissant des relations diplomatiques avec le Japon pendant que Washington est occupé par la question irakienne ». Sans parler évidemment des 10 mil-

liards d'euros que Tokyo verserait au titre de dédommagements pour la période d'occupation japonaise de la Corée (1910-1945).

Les analystes s'accordent à dire que ce rapprochement profitera au processus de paix dans la pénin-

sule coréenne, répondant ainsi aux vœux du président sud-coréen, Kim Dae-jung, dont la politique de la main tendue (*sunshine Policy*) a été mise à mal par les caprices de Kim Jong-il, mais aussi par de multiples scandales.

« KOHA DITORE » (Albanie)



Pari gagné. L'opposition de gauche a remporté les élections en Macédoine (Former Yugoslav Republic of Macedonia, ou Fyrom, en anglais).

DESSIN DE JEMI

Certains conservateurs se montrent néanmoins plus réservés. Ainsi, le *Chosun Ilbo* insiste sur la nécessité d'une concordance de vues entre Séoul, Washington et Tokyo, car les promesses de Pyongyang, notamment le moratoire sur les essais balistiques, « doivent être entérinées par un dialogue avec les Etats-Unis. Des initiatives individuelles de la part de chacun de ces trois pays à l'égard du Nord ne sont en aucun cas souhaitables ».

■ RISQUE DE « MALENTENDUS »

La volonté conciliatrice de Pyongyang peut s'expliquer dans un contexte où Washington garde ses distances et où Séoul se prépare à élire un nouveau président. « Il n'est pas sûr que le Japon ait eu raison d'agir de manière si précipitée », peut-on lire dans le *Dong A Ilbo*. Dans ce quotidien libéral, Ho Yong-mun, du Centre de recherche sur l'unification coréenne, met en garde contre le risque d'extension du nombre des intervenants étrangers et de « malentendus avec les Etats-Unis, qu'il ne faut pas exclure des négociations ».

Enfin, si une chronique du *Chosun Ilbo* annonce qu'« on peut, en tout cas, se réjouir du fait que le Nord détourne son attention du fusil en faveur de l'argent », *Hankyoreh* regrette que, « au lieu des explications sur le passé, indispensables à une réconciliation, les deux pays aient choisi la coopération économique comme base de leurs accords, comme cela avait déjà été le cas entre la Corée du Sud et le Japon. Nous craignons de perdre ainsi à jamais une occasion de nouer une amitié authentique avec le Japon ».

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Patrimoine

■ Le ministère de la culture publie la liste des monuments ouverts à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, les 21 et 22 septembre.

www.jp.culture.fr/jp/programme/
■ La base Mérimée recense 158 000 fiches d'édifices protégés par les Monuments historiques.

www.culture.fr/documentation/merimee/FRANCE/france.htm
■ La base Palissy propose le même service pour les objets mobiliers.

www.culture.fr/documentation/palissy/FRANCE/france.htm
■ Monum propose de préparer ses visites en sélectionnant les sites par style, par personnage ou par thème puis de calculer son itinéraire et de réserver son hôtel en ligne.

www.monum.fr/visitez/
■ Le site de l'Inventaire général du patrimoine a composé un ensemble d'itinéraires permettant de découvrir les ressources des régions.

www.culture.fr/culture/inventai/inventai/som-inv.htm
■ La Rue de Valois a étudié la numérisation du patrimoine comme composante de la politique culturelle.

www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000087.shtml
■ L'Unesco décrit dans un document de présentation chacun des sites classés à son Patrimoine mondial.

<http://whc.unesco.org/fr/archive/brevets2002.pdf>

■ Le site Droit et patrimoine donne accès aux textes des lois et décrets réglementant le Patrimoine.

www.droit-et-patrimoine.org/texte/droit_patrimoine_1.htm
■ L'Organisation des villes du patrimoine mondial reproduit les grandes conventions internationales.

www.ovpm.org/docum.asp

vincent.truffry@lemonde.fr

misères et des pénuries. Le PIB n'était certes pas fameux. Hélas, ces privations ont permis à la pire des espèces nuisibles de se développer. Heureusement pour la planète, son suicide final semble proche, sauf virage et freinage périlleux.

Henri Gambourg
Paris

Corruption et puissance publique
Pierre Tartakowski, secrétaire général d'Attac, et nombre de militants de cette organisation appellent de leurs vœux une intervention de la puissance publique pour mettre fin aux affaires de corruption nées de la vague déréglementaire libérale, le tout illustré par le « cas d'école » Enron.

Auraient-ils oublié que la « puissance publique » française a déjà montré ce qu'elle savait faire dans le cas, pour ne citer qu'un exemple, de l'affaire Elf ?

Ramener les problèmes actuels de l'économie de marché à l'escroquerie des dirigeants d'Enron relève de la même outrance caricaturale, voire de la même malhonnêteté intellectuelle, que celle qui voudrait assimiler l'ensemble du

secteur public français aux pratiques d'Elf et d'Alfred Rouquier.

Philippe Rouquier
Ermont (Val-d'Oise)

La recherche et le citoyen
Puisque la baisse d'impôt qui nous est octroyée a pour conséquence la baisse des crédits consacrés à la recherche, ne faudrait-il pas trouver un moyen pour y pallier sachant que la recherche conditionne l'avenir de la France ? On pourrait, par exemple, ouvrir un compte où les particuliers verseraient volontairement tout ou partie de la baisse dont ils bénéficieraient. Cela permettrait, au moins, de ne pas réduire le nombre de postes consacrés à la recherche et, au mieux, de les augmenter.

Madeleine Singer
Lille

Les ratés du « grand soir »
Dénoncer l'extradition d'anciens activistes vers l'Italie vingt ans après les faits est une chose, réécrire l'histoire des années de plomb en est une autre. Quand vous osez affirmer (*Le Monde* du 5 septembre) que les militants d'extrême gauche étaient des centaines de mil-

liers et ceux qui prirent les armes des milliers, (...) vous multipliez allégrement le nombre, et des militants et des « guérilleros » urbains. Cette manipulation des chiffres n'est pas innocente, elle a pour but d'accréditer la thèse exposée par Toni Negri voilà déjà quelque temps selon laquelle la violence (...) s'inscrivait dans un contexte de lutte de classes radicalisée. (...) Le problème est que la classe ouvrière italienne, par ailleurs fort combative sur le plan social, ne s'est jamais identifiée à l'extrême gauche. On a le droit de le déplorer mais c'est incontestable.

Ne voyant rien venir, ces militants, essentiellement des intellectuels issus de la petite bourgeoisie, décidèrent, sans doute pour précipiter le « grand soir », de se lancer dans l'aventure armée en espérant que la réaction violente de l'appareil d'Etat entraînerait la mobilisation des ouvriers contrôlés par le tout-puissant Parti communiste.

Que par ailleurs l'Etat ait été largement impliqué dans l'enchaînement de la violence ne change rien au fait qu'ils rêvaient d'en découler. La stratégie n'ayant jamais fonctionné (...) ils n'ont jamais été

que des terroristes totalement coupés du peuple qu'ils prétendaient représenter et ils pratiquaient l'assassinat avec l'alibi de la révolution et la pseudo-légitimité des tribunaux « populaires » qui pour l'occasion - il faut le rappeler - avaient rétabli la peine de mort. Fort heureusement pour eux, les tribunaux « bourgeois » italiens, même peu respectueux de la procédure, n'ont pas été aussi expéditifs. A ce propos, la pudeur de l'ancien brigadiste Enrico Porsia (*Le Monde* du 17 septembre) est des plus touchantes : jamais il ne mentionne que l'action militante des Brigades rouges consistait uniquement à tuer. Et puisqu'il évoque les conditions sous lesquelles il accepterait de se rendre aux autorités italiennes, on aimerait qu'il nous dise (il doit bien le savoir) si Aldo Moro avait lui aussi émis des conditions à son passage devant le tribunal « populaire » qui le condamna à mort. (...)

Sans doute est-il temps de tourner la page et de proclamer l'amnistie, mais on peut le revendiquer sans pour autant tordre le cou à l'histoire. (...)

Juan Manuel Cuesta
Le Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis)



ventes des domaines
47, rue Louis Blanc - 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 82 - Fax. 01 49 04 01 80



DOMAINES
Détail des ventes : www.domains.com au B.O.A.D.
29 422 numéros d'acte D.N.L.D.96CF.17, rue Scribe, 75336 Paris cedex 09

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Jeudi 10 OCTOBRE 2002 à 13H30 à Paris
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
APPARTEMENTS - CHAMBRES
sur PARIS 2^{ème}, 3^{ème}, 6^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème} et 20^{ème}
Mises à Prix : de 12 800 € à 76 000 €
Renseignements et consultations des cahiers des charges :
du LUNDI au VENDREDI de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h
VENTES IMMOBILIERES - BUREAU 107
17, rue Scribe 75436 PARIS CEDEX 09
Tél : 01.44.94.78.19 ou 01.44.94.78.22

La gauche allemande et le syndrome Jospin

IL NE S'AGIT PAS de recommencer les mêmes bêtises. Sous-entendu : que les Français. Rester à la maison, le jour du vote, le dimanche 22 septembre, ou refuser de donner sa voix à un des partis de la coalition rouge-verte, pour la bonne raison que toutes les promesses électorales de 1998 n'ont pas été tenues, par déception face à la situation économique, ou par colère, parce qu'un gouvernement de sociaux-démocrates et d'anciens pacifistes a été le premier dans l'histoire de la République fédérale à envoyer des soldats se battre à l'étranger.

La mésaventure de Lionel Jospin et de la gauche française hante la gauche allemande. Si officiellement personne n'en parle, tout le monde y pense. Les électeurs qui se sont mobilisés dans les dernières semaines de la campagne. Et les dirigeants du SPD ou du parti Vert, qui ont tiré les leçons de la défaite de leurs camarades d'outre-Rhin. Avant de s'adresser aux électeurs flottants, ils martèlent les thèmes qui rassemblent leur base traditionnelle.

En un sens, George W. Bush est venu au secours de Gerhard Schröder et de Joschka Fischer en laissant se développer des bruits de bottes autour de l'Irak. Le chancelier a réagi selon son instinct d'animal politique, sans trop se soucier des conséquences à terme de sa prise de position. Il a compris qu'en critiquant la politique américaine et en affirmant que jamais l'Allemagne, sous sa direction, ne participerait à une guerre en Irak, il atteignait plu-

sieurs objectifs à la fois. Il renouait avec les tentatives pacifistes de sa jeunesse quand, chef des « Jusos » (les Jeunes socialistes), il protestait contre les missiles de croisière américains. Il se rabibochait avec la gauche du SPD, qui avait tendance à boudier « le camarade des patrons ». Il s'inscrivait dans la tradition de son parti qui, déjà dans les années 1950, était à la tête de la campagne « *Ohne mich* » (sans moi) contre le réarmement allemand. Il répondait aux attentes de la base sociale-démocrate, qui avait apprécié modérément la participation de la Bundeswehr aux guerres du Kosovo et d'Afghanistan.

COUP DE POKER

Ce qui est vrai pour les sociaux-démocrates l'est encore plus pour les Verts, qui sont nés de l'écologie et du mouvement de la paix des années 1980. Sur toutes les places d'Allemagne où Gerhard Schröder comme Joschka Fischer tiennent des meetings, le passage le plus applaudi de leurs discours concerne le refus de la guerre en Irak. A l'Est comme à l'Ouest. Ces accents pacifistes font de l'effet au-delà des électeurs traditionnels de la gauche, chez les chrétiens-démocrates, qui ont du mal à comprendre la position plus nuancée, plus complexe, plus difficile à expliquer en quelques mots simples, du candidat de l'opposition à la chancellerie, Edmund Stoiber.

Il sera toujours temps, après le 22 septembre, si Gerhard Schröder reste à la chancellerie, de recoller les pots cassés avec les Américains et éventuellement avec les partenaires européens. Fidèle à son rôle de ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer s'y est déjà employé, dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, plus modéré que celui tenu sur les marchés allemands, et lors d'un bref aparté avec le président Bush.

Ce coup de poker des deux têtes de la coalition rouge-verte suffira-t-il à sauver leur coopération ? Les derniers sondages laissent prévoir un résultat trop serré pour que la question soit tranchée. Sans doute Gerhard Schröder avait montré sa stature d'homme d'Etat à l'occasion des catastrophiques inondations qui ont frappé les nouveaux Länder de l'Est. Mais jusqu'à ce jour d'août où le vice-président Dick Cheney annonçait que le but de la guerre pour les Américains était le renversement du régime de Saddam Hussein, les perspectives restaient sombres pour la coalition rouge-verte. Après quatre ans seulement, l'alliance des sociaux-démocrates et des Verts était menacée du sort de la gauche plurielle en France ou de L'Oliverio en Italie : une expérience sympathique, des réformes trop longtemps repoussées par la droite mais qui avaient mécontenté ceux auxquels elles étaient censées s'adresser, une incapacité à donner confiance dans l'avenir.

Une visite à Kampa 02, l'atelier de campagne du SPD à Berlin, en disait plus long que toutes les enquêtes d'opinion. La mobilisation semblait minimale, le climat morose. Enumérant les thèmes de la campagne – chômage, éducation, immigration –, un responsable reconnaissait que, sur tous ces sujets, le SPD et, au-delà, la coalition gouvernementale, étaient sur la défensive. Edmund Stoiber avait beau jeu de rappeler les paroles imprudentes de Gerhard Schröder : « *Si le nombre de chômeurs n'est pas descendu au-dessous de 3,5 millions dans quatre ans, je ne mériterai pas d'être réélu !* », avant d'ajouter que le SPD n'avait pas le pouvoir. Quant à l'immigration, Edmund Stoiber s'était gardé d'exploiter trop ouvertement ce filon qui avait permis à ses amis, en 1999, après une campagne de signature démagogique contre la double nationalité, de chasser une coalition rouge-verte du Land de Hesse. Dans la dernière semaine avant les élections, l'opposition a cependant relancé le débat, mais en évitant de lier immigration et insécurité.

Pour le SPD et les Verts, il était essentiel de déplacer le débat. Gerhard Schröder avait testé un premier slogan en mettant en avant la « *voie allemande* », une sorte d'exception française à la mode germanique. Mais la tentative fit long feu parce que l'expression rappelait trop le « *Sonderweg* » (la voie particulière) que beaucoup d'historiens rendent responsable des malheurs allemands aux XIX^e et XX^e siècles. Elle avait aussi un petit relent patriotard que les Verts pouvaient difficilement accepter. Le refus de la guerre est, en revanche, une idée simple, qui parle immédiatement aux générations d'Allemands nées après la débâcle nazie, qui rassemble la gauche et draine des électeurs au-delà. C'est une sorte de formule magique qui aiderait la gauche allemande à résister à la vague de défaites infligées à la social-démocratie de l'Europe du Sud.

Daniel Vernet

Bonnes intentions PAR SERGUEI



L'UMP, mirage de la droite

Suite de la première page

Cependant, tant que cette idée n'est pas devenue un parti, et tant que ce parti ne représente pas une force politique, tout reste à faire. Car les tentatives de rassemblement des familles de la droite en une seule organisation n'ont pas manqué sous la V^e République. Ainsi, en 1967, lors des IV^e assises nationales, qui se tenaient à Lille, alors que la France s'ennuyait déjà – comme le soulignait Pierre Vianson-Ponté – et que la position dominante des gaullistes s'effritait après le recul de l'UNR-UDT aux législatives de mars 1967, Georges Pompidou, premier ministre du général de Gaulle, tentait la « *modernisation* » de son parti. Certes, cette opération d'ouverture politique et de rénovation de l'appareil était destinée à réunifier la famille gaulliste pour faire obstacle à la montée de la gauche, mais elle préparait aussi l'après-Gaulle, tout comme aujourd'hui l'UMP doit assurer l'après-Chirac. Cette « *Union des démocrates pour la V^e République* » – dont le nom ne survivra pas au printemps de 1968 – dotait le mouvement gaulliste de statuts plus adaptés « *aux conditions qui vont changer* », selon les mots de Georges Pompidou. Mais cette organisation renouée ne parvint ni à constituer « *une majorité élargie* » capable de fédérer durablement les diverses sensibilités gaullistes ni à « *neutraliser* » ou « *digérer* » l'émergence du giscardisme et des libéraux. Le triomphe électoral de juin 1968 mettra un terme aux velléités fédératrices des gaullistes pendant une longue période.

C'est seulement en 1988, après la réélection de François Mitterrand, qu'Edouard Balladur ouvrira à nouveau le chantier de l'union de la droite pour assurer la victoire contre la gauche et pour s'octroyer une place incontournable dans un appareil exclusivement aux mains de Jacques Chirac. Dans les deux cas donc, à vingt ans d'intervalle, l'histoire fit long feu.

Aujourd'hui ce projet resurgit, et c'est la première fois qu'il atteint ce stade d'achèvement. Le temps pressait, car pour la droite républicaine le danger cette fois ne venait ni des communistes, comme en 1967, ni de la gauche unie, mais bien du risque de dispersion de son électorat et du score potentiel de l'extrême droite. La spectaculaire percée de Jean-Marie Le Pen le 21 avril, en dépit de la mobilisation du second tour de la présidentielle, a sans doute contraint Jérôme Monod et Alain Juppé à accélérer les procédures de mise en place. Accélération d'ailleurs facilitée par la perte d'influence de l'UDF. Car si la perspective des prochains scrutins proportionnels – élections régionales et européennes de 2004 – inquiète les états-majors, il s'agit de surcroît d'assurer dès à présent la relève de Jacques Chirac, qui devrait quitter définitivement l'Élysée en 2007.

Si rien n'est encore joué, Alain Juppé est en position de favori pour être le candidat de la droite lors de cette échéance. Bien que Nicolas Sarkozy fasse mine de s'en accommoder, il espère bien capitaliser son passage au ministère de l'Intérieur pour acquérir une stature de présidentiable qu'il n'a pas encore, et que la mairie de Neuilly-sur-Seine – pas très « *France d'en bas* » – ne saurait lui donner pour servir ses ambitions. Par ailleurs, les candi-

dats issus des autres formations politiques ne manquent pas. En dépit des affirmations vertueuses des principaux protagonistes du gouvernement – Jean-Pierre Raffarin lui-même niant tout projet élyséen –, les ambitions personnelles ne manquent pas de se manifester le moment venu. Quitte, ce faisant, à endommager l'outil construit par le maire de Bordeaux pour son propre usage.

Mais reste encore à savoir ce qui lie les diverses formations de droite. De quel ciment, en définitive, cette union est faite. A gauche – du PS à l'extrême gauche – au-delà des différences et des divergences, la primauté du social n'est pas contestée. A droite en revanche, le libéralisme économique, longtemps utilisé comme identité forte face à une gauche taxée d'étatisme, n'est pas un élément fédérateur, loin s'en faut. Entre les libéraux de DL emmenés par Alain Madelin, les centristes et chrétiens-sociaux venus de l'UDF, les partisans du centralisme jacobin héritiers du gaullisme historique et les « *néochiracquiens* » comme Renaud Dutreil ou Jean-François Copé, force est de constater que les voies divergent.

DROITE PLURIELLE

C'est sans doute là, dans cette ancestrale conception d'un Etat fondateur de toute la vie de la nation, que réside cette « *spécificité française* », que les pays anglo-saxons ignorent, et qui pourrait bien devenir le principal obstacle à la mutation politique annoncée. Le futur parti conduit par l'attelage Juppé-Gaudin-Douste-Blazy devra donc trouver les moyens de durer, malgré ces différences.

Or ces lignes de fracture sont déjà perceptibles dans l'action du gouvernement de Jean-Pierre Raffarin,

qui n'a que trois mois d'existence. La cacophonie ministérielle en est la manifestation publique. Au-delà d'un problème de communication, les divergences entre libéraux et sociaux ne se manifestent pas seulement au moment des décisions importantes, mais elles occasionnent de vives confrontations de points de vue entre les ministres avant même que les arbitrages définitifs ne soient rendus. En cas de crise sociale dans le pays, il sera sans doute difficile pour le premier ministre de maintenir autour de lui une vraie cohésion gouvernementale.

Rassemblés à la fois dans un même gouvernement et dans un même parti, privés de l'autonomie de parole et de pensée que confère une organisation autonome, sans autre possibilité d'expression et d'action que celle dictée par l'intérêt de l'Etat ou partisan, sans aucune base arrière en cas de repli, responsables politiques et élus de droite pourraient vite se sentir à l'étroit. M. Dupont-Aignan n'a-t-il pas déjà souligné les dangers possibles d'un « *mouvement étriqué, verrouillé* », d'« *un parti godillot* ». Pour l'initiateur du courant « *Debout la République* » du futur parti, ce dernier ne pourra exister qu'à condition de « *conquérir des marges de manœuvre vis-à-vis de l'exécutif* » par « *l'existence d'une véritable démocratie interne* ».

Aujourd'hui l'heure des réjouissances est venue. Quand l'histoire du RPR s'achèvera, le 21 septembre, à Villepinte, l'acte de naissance d'une nouvelle formation politique sera presque rédigé. Mais personne ne pourra prédire l'avenir du rassemblement annoncé d'une droite qui, malgré tout, restera encore et pour longtemps plurielle.

Anne-Line Roccati

Le Monde
ÉDITORIAL

Jurisprudence Papon

LA DÉCISION de la cour d'appel de Paris de remettre en liberté Maurice Papon pour raison de santé, puis sa sortie de prison ont troublé ou choqué. C'était inévitable. L'ancien haut fonctionnaire de la préfecture de la Gironde, condamné à dix ans de réclusion pour complicité de crime contre l'humanité pour son rôle dans la déportation de juifs, n'est pas seulement le symbole de la collaboration de Vichy à la Shoah. Par son arrogance, son mépris, son refus d'exprimer regrets ou remords, bref par son attitude constante avant, pendant et depuis son procès, il a, en outre, cristallisé la détestation de beaucoup, bien au-delà des victimes.

Pour autant, redisons-le, la justice n'est pas la vengeance, mais l'application de la loi, au service de l'Etat de droit. En l'occurrence, la loi du 4 mars 2002 sur le droit des malades, qui autorise la suspension de peine des détenus s'ils sont atteints d'une pathologie mettant leurs jours en danger ou si leur état de santé est incompatible avec la détention. Défendu par Bernard Kouchner, nourri des recommandations de rapports parlementaires, notamment sénatoriaux, sur la situation des prisons françaises, voté par la gauche comme par la droite, ce texte était, sans conteste, dicté par le souci humanitaire de permettre à un prisonnier gravement malade de ne pas finir sa vie en prison, mais entouré des

En dépit de l'avis contraire du parquet, de la chancellerie et de l'actuel garde des sceaux, Dominique Perben, qui n'a pas caché ses réserves sur cette décision, au point d'évoquer un

pourvoi en cassation, le juge a donc eu raison de libérer Maurice Papon. Comme il aura raison, demain, de faire bénéficier de la même mesure de libération tous les détenus qui se trouvent dans une situation comparable.

Or l'état de santé d'un nombre croissant de détenus est préoccupant ou dramatique. Plusieurs enquêtes récentes, notamment parlementaires, s'en sont alarmées ou indignées. La prison était déjà un asile psychiatrique qui ne disait pas son nom, elle devient peu à peu un hospice en raison du vieillissement des détenus : le nombre de sexagénaires emprisonnés (1764) a été multiplié par cinq en vingt ans ; on comptait 27 octogénaires incarcérés en 2001 ; une centaine de détenus meurent chaque année en prison, sans compter les 120 autres qui se suicident. Les mêmes enquêtes ont montré une administration désarmée et un suivi médical qui n'est pas à la hauteur des exigences d'un Etat de droit.

Un premier détenu malade, avant Maurice Papon, a pu bénéficier d'une suspension de peine. Condamné jusqu'en 2007, il a été remis en liberté, trois mois après l'adoption de la loi, pour soigner un sida. Toutes les demandes similaires doivent, désormais, être examinées avec la même célérité que celle dont a bénéficié Maurice Papon. C'est l'obligation et le devoir qu'impose à la justice la « *jurisprudence Papon* ». Pour confirmer, sans ambiguïté, cette avancée du droit. Et dissiper, dans l'opinion, le malaise qui pourrait faire croire à une mesure d'exception, de clémence et non pas de droit.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhormeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :
François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiatrice : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Nobilecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Courrier
INTERNATIONAL

LES ARABES

Portrait d'un monde en crise

EN KIOSQUE CHAQUE JEUDI, 3 €

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

SECTEUR PUBLIC

Alors que les présidents de La Poste, Martin Vial, et de France Télécom, Michel Bon, viennent d'être **DÉMIS DE LEURS FONCTIONS** par l'Etat-actionnaire, le directeur général de la Caisse des dépôts et

consignations, Daniel Lebègue, a publiquement critiqué, mercredi 18 septembre, le mode de gestion de sa tutelle. C'est un indice du **CLIMAT DÉLÉTÈRE** qui règne à la tête de nombreuses entreprises publiques.

On y craint parfois une **CHASSE AUX SORCIÈRES**. Mais l'absence de débat sur la stratégie des groupes concernés pèse également dans le même sens. A la veille d'une journée d'action, le 3 octobre, qui pour-

rait être importante, le gouvernement, lui, veut se montrer **PRAGMATIQUE** et cherche à apaiser ces inquiétudes. La situation à **EDF** ou à la **RATP** retient tout particulièrement son attention.

L'Etat-patron sème le trouble parmi les dirigeants du public

Après l'éviction récente des présidents de La Poste et de France Télécom, le directeur général de la Caisse des dépôts critique publiquement le mode de gestion de sa tutelle. A la veille d'une grande journée d'action, le 3 octobre, le gouvernement, lui, cherche à rassurer

CEUX qui connaissent le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), le savent : discret, Daniel Lebègue n'est pas coutumier des sorties tonitruantes ni des éclats de voix. Pourtant, mercredi 18 septembre, lors d'une rencontre avec l'Association des journalistes économiques et financiers, il s'est autorisé ce commentaire : « Si on pouvait me dire si mon mandat sera renouvelé un peu avant l'avant-veille de l'échéance, j'en serais heureux », en réponse à un journaliste qui lui demandait ce qu'il pensait de l'éviction récente du président de La Poste, Martin Vial. Et le patron de la CDC d'ajouter : « Au nom des patrons d'entreprises publiques, j'émetts un vœu. Nous sommes des hommes. Chacun a le droit d'être éclairé. Moi, j'aimerais bien, par exemple, avoir avec le ministre de l'économie un entretien d'évaluation de carrière une fois par an. »

Le propos en dit long sur le climat délétère qui règne actuellement dans les directions de nombreuses entreprises publiques. D'abord, les premiers changements intervenus à la tête de quelques-unes d'entre elles ont pu accréditer l'idée que le gouvernement avait l'intention d'évincer les patrons réputés hostiles. Compagnon de Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget dans le gouvernement de Lionel Jospin, Martin Vial a ainsi été mis sur la touche. La présidente du directeur d'Areva, Anne Lauvergeon, ancienne conseillère de François Mitterrand à l'Élysée, a par ailleurs été vertement tancée par deux rapports provisoires de la Cour des comptes qui pointaient des entorses aux principes du gouvernement d'entreprise. Et si Francis Mer, le ministre de l'économie, lui a ultérieurement téléphoné – comme Areva s'est empressé de le faire savoir –, ce n'est pas pour la rassurer sur son sort.

Enfin, de nombreux lobbys s'acti-



vent dans les cercles proches du pouvoir pour obtenir la tête de François Roussely, le patron d'EDF, lui reprochant ses coûteuses acquisitions à l'étranger, ou encore pour arracher le non-renouvellement de M. Lebègue, dont le mandat arrive à expiration le 17 décembre. « C'est vrai que dans

les deux cas, beaucoup de candidats se sont fait connaître », admet un expert du gouvernement.

Ce climat entre les directions des entreprises publiques a une autre explication, qui renvoie à un comportement plus ancien de l'Etat. Actionnaire dormant, le plus souvent, il ne fixe pas d'orientation

aux entreprises sur lesquelles il exerce une tutelle, mais il a tôt fait de se défausser de ses responsabilités quand la situation se dégrade. Le cas de France Télécom est révélateur. Au cours des dernières années, l'Etat n'a pas fait la moindre critique à l'encontre de la politique d'acquisition de l'entreprise. Pis : lui aussi – avant de se ressaisir – s'est laissé pendant un temps éblouir par les recettes que l'on pensait magiques de la téléphonie mobile de troisième génération. Mais il n'a pas eu d'état d'âme quand il a fallu faire les comptes, pour se séparer de Michel Bon, le patron de l'opérateur public. Par chance pour le gouvernement, M. Bon a accepté dignement sa mise à l'écart, s'interdisant de jeter de l'huile sur le feu.

Dans nombre d'entreprises publiques, on a pu aussi avoir le sentiment que si le gouvernement était prompt à couper des têtes, il ne s'empressait pas de nouer des débats pour définir leur stratégie en concertation avec elles. Quelle doit être la stratégie de La Poste, en prévision de l'ouverture à la concurrence qui sera achevée en 2009 ? Quelle doit être celle de France Télécom pour apurer le passé ? On ne connaît pas la réponse. Ou plutôt, si une réflexion s'est engagée, notamment dans le cas de cette dernière, elle est récente. Il a fallu que

France Télécom traverse une crise grave pour que l'Etat se pose enfin la question. Sur d'autres sujets, comme la recombinaison du secteur bancaire (Crédit lyonnais, Dexia...), ou militaire (Thalès), on peine à comprendre si l'Etat a une vision stratégique.

Pour couronner le tout, les dirigeants des entreprises publiques ont pu avoir le sentiment que l'Etat-actionnaire ne parlait pas d'une seule voix. Ainsi a-t-on entendu, au début de l'été, M. Mer plaider pour une hausse des tarifs d'EDF, avant que Jean-Pierre Raffarin n'impose un gel.

Cela étant, le gouvernement a conscience du trouble actuel et va chercher à apaiser la situation. En premier lieu, ses experts font valoir qu'une tête a bien été coupée, celle de M. Vial à La Poste, – car « on ne travaille pas sans un minimum de confiance » –, mais que cela ne présage pas du tout une chasse aux sorcières.

Au contraire. De bonnes sources, on indique que le gouvernement va s'appliquer à démontrer que son intention n'est « surtout pas de déstabiliser les services publics ». Contrairement à ce que pourrait suggérer le propos désabusé de M. Lebègue, il serait donc faux de penser que l'arbitrage a été rendu de ne pas renouveler son mandat, même si beaucoup de candidats, dans les coulisses de la majorité, briguent son poste. De même, malgré de très fortes pressions pour écarter M. Roussely d'EDF, la question ne semble pas du tout, aujourd'hui, d'actualité. « Il faut calmer le jeu », dit un expert du gouvernement au sujet de cette dernière entreprise.

Reste, pourtant, une question non réglée : comment l'Etat-actionnaire doit-il s'y prendre pour être aussi un Etat-stratège ? Difficile question, à laquelle le gouvernement n'a pas trouvé de réponse précise, ou du moins de réponse générale.

Dans le cas de La Poste, le nouveau patron, Jean-Paul Bailly, a été reçu aussi bien à Bercy qu'à Matignon, et il a été convenu avec lui d'une stratégie douce : son mandat est visiblement d'engager une modernisation progressive de l'établissement, en prévision de cette échéance de 2009, et de définir une stratégie dans le cas particulier des services financiers.

Mais pour les autres entreprises, quels sont les projets en réflexion ? Le gouvernement assure qu'il est adepte du pragmatisme. En haut lieu, on en veut pour preuve le cas d'EDF. Le projet d'ouverture du capital, qui était l'une des proposi-

Comment

L'Etat-actionnaire doit-il s'y prendre pour être aussi un Etat-stratège ?

tions du candidat Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle, ne semble ainsi plus figurer parmi les priorités. « L'ouverture n'aura pas lieu avant 2004 », assure-t-on de très bonnes sources. D'ici là, le gouvernement s'emploiera à essayer de régler la délicate question des retraites des salariés de l'entreprise et de modifier leur statut.

Bref, si le climat est lourd – la journée d'action syndicale pour la défense du service public du 3 octobre va en témoigner –, le gouvernement semble désireux de ne plus rien faire qui puisse le détériorer davantage. Surtout qu'une conjoncture économique morose pourrait dégrader les résultats des entreprises publiques et rendre plus difficile le pilotage du gouvernement.

Laurent Mauduit

Les présidents des principales entreprises publiques

- **Aéroports de Paris (ADP)** : Pierre Chassigneux, depuis novembre 2001 jusqu'en juillet 2004.
- **Air France** : Jean-Cyril Spinetta, nommé en octobre 1997, renouvelé en 2001 pour 4 ans.
- **Areva** : Anne Lauvergeon, nommée en juillet 2001. Son mandat expire en juillet 2006.
- **Charbonnages de France** : Philippe de Ladoucette depuis 1996, renouvelé en 1999 pour 5 ans.
- **CNR** : Michel Margnes, nommé

président en février 2001.

- **EDF** : François Roussely, nommé en juin 1998, renouvelé en 1999 pour 5 ans.
- **France Télécom** : Michel Bon nommé en 1995, vient de démissionner.
- **France Télévisions** : Marc Tessier depuis juin 1999 et jusqu'en août 2005.
- **GDF** : Pierre Gadonneix nommé en janvier 1996, renouvelé en juillet 1999 pour 5 ans.

La RATP au centre d'enjeux politiques parisiens

L'efficacité de « l'alarme sociale » est relativisée

MERCREDI 25 septembre, Anne-Marie Idrac prendra possession du fauteuil de Jean-Paul Bailly à la présidence de la RATP. La feuille de route qu'a préparée le gouvernement à son intention tient en trois points : « Maintenir le climat social, avoir une bonne implication dans le contrat de plan signé entre l'Etat et l'Île-de-France et se développer hors de son marché historique tant en régions qu'à l'international », résume l'entourage de Dominique Bussereau, le ministre délégué aux transports.

Aucun de ces trois points n'est acquis. Sur le dialogue social, M^{me} Idrac, élue UDF de l'Île-de-France, va devoir se montrer à la hauteur de son prédécesseur, un orfèvre en la matière. Ce qu'on demande à un président de la RATP n'est pas de gagner de l'argent mais d'éviter les grèves. « L'alarme sociale » a été un coup de maître », témoigne un dirigeant de l'entreprise. De fait, M. Bailly restera comme l'homme qui a su mettre en place ce dispositif de dialogue social permettant de résoudre sans conflit bon nombre de tensions.

Comme souvent, cette image est à la fois fondée et exagérée. Fondée parce que le nombre de préavis déposés par les syndicats a été divisé par trois en quelques années. Exagérée parce que le nombre de journées de grève par agent se monte à 0,4 en 2001, soit le même chiffre qu'à la SNCF, tant montrée du doigt. Au début de l'année, les chiffres de la SNCF étaient même meilleurs. Surtout, cette paix sociale a un prix : « En 2001 nous avons obtenu 8 % d'augmentation des retraites, le 13^e mois, la mise en place de l'intéressement, l'embauche de 1 500 personnes en raison des 35 heures », constate un autre dirigeant qui juge la politi-

que de M. Bailly trop onéreuse. « En outre, 70 % de la population prend sa retraite à 50 ans et les conducteurs du métro ne transportent des voyageurs que deux heures douze minutes par jour. Pas difficile dans ces conditions d'avoir la paix sociale », dit-il.

Si la direction conteste évidemment cette analyse, la vérité des coûts va progressivement prendre de l'importance dans une maison encore peu habituée à parler compétitivité et productivité. S'il est peu probable que la RATP perde son monopole dans Paris, les concurrents privés souhaitent voir se multiplier les appels d'offres pour les lignes de bus de banlieue.

Les ambitions de Bertrand Delanoë pour le tramway dans Paris devraient être freinées

M. Bussereau, qui n'a jamais caché ses idées libérales, pourrait y être favorable. Actuellement, la décision appartient au Syndicat des transports de l'Île-de-France (STIF), où l'Etat est majoritaire, et qui est présidé – pour combien de temps encore ? – par l'ancienne directrice de cabinet de Jean-Claude Gayssot, le précédent ministre (PC) des transports.

Organisme a priori technique, le STIF va à coup sûr être prochainement le théâtre de rivalités entre le maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui a fait des transports en commun une de ses priorités, et M^{me} Idrac et M. Bussereau, qui

n'entendent sans doute pas lui faciliter sa réélection.

C'est ainsi que les ambitions de M. Delanoë pour le tramway dans Paris devraient être freinées. Le maire de Paris aurait souhaité lancer une deuxième phase de cette ligne sur les boulevards des Maréchaux, après la mise en service du tronçon Pont de Garigliano-Porte d'Ivry, décidée pendant le mandat de Jean Tiberi et prévue pour 2006, juste avant la fin de son mandat. Contrairement aux plans de financement habituels, la majorité du conseil de Paris a même voté les premiers crédits pour ce prolongement sans attendre l'accord du conseil régional, de moins en moins probable puisque son président socialiste, Jean-Paul Huchon, n'a plus de majorité stable. Ainsi le gouvernement ne devrait pas permettre à la RATP de poursuivre les études pour un projet que le maire de Paris souhaitait au contraire accélérer.

Alors que le dernier grand chantier de la RATP remonte à la création de Météor, la 14^e ligne de métro, mise en service en 1998, la Régie va devoir chercher à se développer hors d'Île-de-France. Une entreprise commune a été créée au début de l'année avec Treansdev, filiale de la Caisse des dépôts, mais pour le moment, ce rapprochement n'a pas encore porté ses fruits. « Nous attendons les décisions de la direction générale de la concurrence. Nous sommes prêts », affirme-t-on à la RATP. Mais les concurrents sont sceptiques et notent que si son savoir-faire technique est incontestable, sa faiblesse dans le domaine commercial risque de la handicaper pendant encore plusieurs années.

Christophe de Chenay et Frédéric Lemaître

EDF met tout en œuvre pour rester bénéficiaire

La rentabilité des investissements à l'étranger est retardée de deux ans

DE L'AVIS général, François Roussely, le président d'EDF, a réussi, mercredi 18 septembre, son examen de passage devant la commission des finances de l'Assemblée nationale. Placé sous surveillance par sa tutelle, à Bercy et jusqu'à l'Élysée, le patron de l'électricien public n'a rien négligé pour convaincre les députés, sous la présidence de Pierre Méhaignerie, qu'il « tenait » la maison.

D'emblée, M. Roussely a affirmé qu'EDF « est en mesure de s'éloigner, dans le bon sens, de la zone critique », selon le compte rendu mis en ligne sur le site Internet de l'Assemblée nationale. Fin juillet, devant la commission de la production et des échanges, le PDG avait pourtant affirmé aux élus que les résultats du groupe pourraient « frôler le rouge » en 2002. Une impression confirmée encore vendredi, devant les 300 cadres dirigeants d'EDF, par le directeur financier, Jacques Chauvin, qui estimait que les comptes ne seraient « tout juste » à l'équilibre, si la situation en Amérique du Sud ne se dégradait pas davantage (*Le Monde* daté 15-16 septembre).

CONTRE-OFFENSIVE LANCÉE

La raison de ce revirement optimiste ? Les économies engagées au sein de l'entreprise. M. Roussely a confirmé le gel ou le report des dépenses qui ne relèvent pas de la sécurité, de la sûreté ou des missions de service public. Il a par ailleurs illustré la pause décrétée dans les investissements à l'étranger en révélant que l'enveloppe de 19 milliards d'euros, allouée à cet effet à EDF par le contrat de groupe signé avec l'Etat pour la période 2001-2003, a été ramenée à 15 milliards – dont une dizaine de milliards ont déjà été dépensés.

M. Roussely s'est employé à minimiser le poids des investissements contestés hors d'Europe, notamment en Argentine et au Brésil : « Ils comptent pour 15 % des investissements internationaux d'EDF, pour une activité qui représente environ 10 % du chiffre d'affaires. » Le patron a révélé cependant qu'EDF envisageait désormais de « parvenir à la rentabilité de ses investissements à l'étranger en 2004 ou 2005, ce qui marque, il est vrai, un report de deux ans par rapport à ses objectifs initiaux ».

Mobilisation générale des syndicats le 3 octobre

Le jeudi 3 octobre s'annonce comme une journée décisive pour le climat social dans les entreprises publiques. Dès juillet, les syndicats du secteur de l'énergie ont appelé les 150 000 salariés de la branche électrique et gazière à manifester ce jour-là contre les projets d'ouverture du capital d'EDF et de Gaz de France et pour la défense de leur statut et du régime de retraites. Leurs appels du pied en direction des autres secteurs d'activité, pour élargir la journée d'action à la défense des services publics et des entreprises publiques dans leur ensemble, semblent commencer à porter leurs fruits.

Mercredi 18 septembre, sept syndicats d'Air France (CFDT, CGT, FO, CFTC, Sud-Aérien, SNMSAC et Alter) ont appelé à observer une grève de 24 heures le 3 octobre pour protester « contre la privatisation » de la compagnie aérienne, décidée cet été par le gouvernement. Les salariés sont invités à se joindre à « l'ensemble des salariés des entreprises publiques menacées de privatisation ». La direction d'Air France a déclaré « ne pas encore avoir eu connaissance d'un préavis de grève » pour cette date.

La contre-offensive a été également lancée en interne. L'examen du budget par le conseil d'administration, prévu en octobre, a été avancé d'un mois, au conseil du 26 septembre. Pris de court, le comité d'audit, qui doit statutairement se tenir une semaine avant, examinera les comptes lundi 23 septembre. La direction générale s'est employée à allumer des contre-feux, après le discours d'austérité, assez alarmiste, tenu devant les 300 cadres dirigeants la semaine dernière. Dans une note interne,

« l'approchera les 6 %. Les gains directs générés par la direction des achats s'élèveront donc à plus de 200 millions d'euros en 2002. » Cette question des achats n'est pas anecdotique : « C'est quasiment la seule réserve de productivité et de réduction de coûts dont dispose le groupe, qui ne peut ni tailler dans ses effectifs ni faire jouer des synergies quasi inexistantes avec ses acquisitions à l'étranger », remarque un bon connaisseur du dossier.

Pascal Galinier

Les fonds de pension écossais face à la nervosité des marchés

La prudence est de mise après les scandales qui ont secoué Wall Street

EDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Le visiteur qui débarque dans ce somptueux bâtiment, modèle d'architecture moderne, éprouve une

REPORTAGE

« Il faudrait une boule de cristal pour sortir du brouillard »

sorte de vertige. Il se cogne aux portraits d'une jeune et jolie veuve, omniprésente sur les publicités, les revues, les distributeurs de billets, les téléphones. La dame est l'emblème du célèbre fonds de pension Scottish Widows (littéralement « Veuves écossaises »), créé en 1815 pour aider les femmes de soldats écossais tués pendant les guerres napoléoniennes.

Les « Veuves écossaises » ont de la ressource. En effet, ce fonds fait fructifier pour le compte de ses clients, entreprises et particuliers, 78 milliards de livres sterling (127 milliards d'euros) investies en assurance-vie et épargne-retraite. Mais le port altier est trompeur. En fait, c'est plutôt un appel au secours que lance la puissante héritière. A l'instar de l'ensemble de l'industrie de la gestion d'actifs, Scottish Widows est groggy. La succession des scandales qui ont secoué Wall Street et la volatilité des marchés ont causé des dégâts considérables à cet investisseur institutionnel, symbole du nouveau pouvoir financier planétaire.

Depuis un an, un vent mauvais souffle sur la sixième place financière européenne, Edimbourg, qui joue un rôle de premier plan dans la gestion d'actifs. Le séisme boursier laisse des traces profondes.

« Comment s'y retrouver ? Il faudrait une boule de cristal pour sortir du brouillard » : face à cette nouvelle donne, Andrew November a réagi en redéfinissant l'entière stratégie de Scottish Widows Investment Partnership (SWIP), la filiale de gestion des actifs de la Scottish Widows. Le premier réflexe face au maelström financier a été de ne plus faire confiance aux « gourous », ces analystes des grandes banques d'affaires réputés pour leurs prévisions dans le domaine de l'investissement. SWIP fait désormais appel à ses propres équipes de recherche, jugées plus sûres. « Nous essayons de penser comme des entrepreneurs, de réfléchir au

niveau planétaire et surtout de ne pas trop nous soucier des résultats trimestriels. Cette vénérable enseigne est un investisseur à long terme. Formés dans le même moule de la City, les analystes des banques, souvent des jeunes facilement malléables, ont tendance à réagir de manière identique », insiste le responsable de la stratégie actions.

Les comptes sont désormais contrôlés à la loupe. Souvent, pour gagner du temps, les gents de Morrison Street se contentaient de lire les premières pages des rapports annuels. Maintenant ils s'adonnent à une lecture approfondie du bilan pour traquer les maquillages et autres astuces comptables qui masquent pertes, litiges juridiques ou niveau réel de l'endettement. Par souci de clarté sur la question épineuse des rémunérations des grands patrons, les analystes maison intègrent automatiquement les stock-options aux frais de salaire.

RAYÉS DES TABLETTES

Lors des fameux road shows, les PDG doivent se « vendre » à leurs actionnaires édimbourgeois, qui détiennent quelques pourcentages d'une multitude de sociétés cotées, européennes et américaines. Aujourd'hui, les dirigeants d'entreprise flamboyants, mauvais communicants ou arrogants sont rayés des tablettes.

« Les seuls éléments qui comptent sont la manière dont est dirigée l'entreprise, la réputation de son état-major, la stratégie de prise de marchés. Les déclarations de la direction ou les articles de presse servent uniquement d'indicateurs » : le directeur du marketing de SWIP accorde sa confiance aux managers qui ne se contentent pas d'afficher des ambitions, mais délivrent des résultats solides. A l'exemple de Lord Browne, de British Petroleum (BP), ou de Jean-Pierre Garnier, de GlaxoSmithKline, « qu'on ne voit jamais poser dans les magazines ».

Le nouveau directeur général de SWIP, Bill Main, est un solide Écossais, habillé couleur muraille, ancien directeur financier. Il a remplacé un Américain flamboyant, toujours prêt à accaparer le devant de la scène médiatique.

« Les fonds, en Ecosse, sont moins volatiles qu'à Londres. Pendant le boom des valeurs technologiques, on n'a pas vu ici les mêmes hausses qu'à Londres ou à New York. Aujourd'hui, Edimbourg tire les bénéfices de cette prudence légendaire » : pour Ray Perlman, responsable de la Scottish Financial Enterprise, porte-parole de l'establishment financier local, les cinq sociétés de

gestion et compagnies d'assurances calédoniennes ont mieux résisté au ressac que leurs concurrents anglais. La puissance et la taille mondiale de la maison mère de Scottish Widows, le groupe bancaire britannique Lloyds TSB, ainsi que l'intégration réussie du courtier anglais réputé Hill-Samuel, ont permis l'amortissement du choc de la tourmente.

Reste qu'en période de basses eaux boursières, les clients sont encore plus exigeants en matière de rendement et de plus-values. Et gare aux compensations exigées en cas de mauvais résultat : pour arrêter des poursuites judiciaires parce qu'elle n'avait pas respecté un contrat de performance, la banque Merrill Lynch a dû indemniser les caisses de retraite de Sainsbury et d'Unilever pour arrêter des poursuites judiciaires. Ces accords amiables ont fait jurisprudence. Enfin, de nos jours, même les dispositifs anti-krach les plus impressionnants ne sont pas à même d'écartier totalement le spectre d'une nouvelle crise grave. Un krach se déclenche tous les jours où personne ne l'attend...

Marc Roche

Les places financières s'inquiètent pour les banques et les assurances

La baisse des marchés affecte les bilans des valeurs financières. A Paris, l'indice CAC 40 oscille autour des 3 000 points

LES INDICES boursiers ont connu un nouvel accès de fièvre, mercredi 18 septembre, touchés par des craintes à propos des valeurs financières et technologiques. Dans la zone euro, l'indice Euro Stoxx 50 a reculé de 4,44 %, à 2 382,70 points. A Paris, le CAC 40 a crevé le plancher des 3 000 points en cours de séance, à 2 977,15 points, terminant finalement à 3 000,98 points. Jeudi matin, le CAC 40 plongeait à 2 949,66 points, peu après l'ouverture, pénalisé par l'avertissement sur ses résultats lancé par le groupe de restauration collective Sodexo Alliance (-21,9 %, dans les premiers échanges), avant de se ressaisir. A Francfort, la chute a atteint 4,99 % pour le Dax, à 3 124,92 points. A Londres, l'indice Footsie a perdu 3,97 %, à 3 865,40 points. Les marchés européens ont d'abord suivi le recul de plus de 2 % enregistré la veille par l'indice Dow Jones. Ce mouvement avait été provoqué par l'annonce, mardi, d'une baisse surprise de la production industrielle américaine en août (-0,3 %).

Leur pessimisme a aussi été alimenté par les difficultés rencontrées par certaines valeurs financi-

res. Les assureurs, notamment, sont engagés dans de délicates opérations de recapitalisation. Le néerlandais Aegon a ainsi annoncé, mercredi, qu'il devait abaisser de près de 10 % le prix des titres proposés à son augmentation de capital. Plus tôt dans la semaine, le suisse Zürich Financial Services avait dû consentir un rabais de 50 %. Axa et Allianz ont en revanche réaffirmé, mercredi, qu'ils n'envisageaient pas de procéder à une augmentation de capital, tentant ainsi de mettre fin à la spéculation et aux rumeurs.

PRÉVISIONS PESSIMISTES D'ORACLE

Ces mauvaises nouvelles se sont conjuguées avec l'annonce, par la banque américaine JP Morgan Chase, d'une révision en baisse de ses prévisions de bénéfices trimestriels, due à son exposition au secteur des télécommunications et à la débâcle des marchés. Les valeurs technologiques ont aussi souffert des prévisions d'Oracle, deuxième fabricant mondial de logiciels. La société a annoncé que les ventes de nouvelles licences ont chuté de 23 % au cours du trimestre écoulé. Contribuant à la morosité, les analystes du courtier Salomon Smith Barney ont

réduit leurs notes sur les secteurs des technologies de l'information et des fabricants et équipementiers de semi-conducteurs.

A Wall Street, une chasse aux bonnes affaires a cependant permis aux indices de se redresser en fin de séance. L'indice Dow Jones a finalement perdu 0,43 %, à 8 172,45 points, sans retrouver son plancher du mois de juillet (7 702 points). Riche en valeurs de technologie, l'indice Nasdaq s'est déprécié de 0,62 %, à 1 252,13 points, restant au-dessus de son plus bas de l'année (1 229 points).

A Tokyo, le Nikkei a gagné 2,09 %, jeudi 19 septembre, à 9 669,62 points. L'annonce, par la Banque du Japon, qu'elle envisage de racheter les portefeuilles boursiers des banques, afin de soustraire leur bilan à la volatilité boursière, a soutenu le marché. Les titres bancaires se sont envolés, notamment Mitui Trust (+21,15 %), UFJ Holdings (+14,89 %), Mizuho Holdings (+14,80 %), Sumitomo Mitsui Bank (+13,37 %), Sumitomo Trust & Banking (+13,33 %) ou Mizuho Asset Trust (+12,07 %).

Adrien de Tricornot

Scottish Widows fait la part belle aux analystes maison

EDIMBOURG

de notre envoyé spécial

Les tribulations de la planète financière, les hauts et les bas des Bourses et les bruits de bottes en Irak ne désarçonnent guère Dale Robertson. « Quand les marchés sont à ce point volatils, vous avez besoin d'une ancre, en l'occurrence les éléments fondamentaux d'une société. L'approche microéconomique l'emporte désormais sur l'analyse sectorielle » : l'œil incisif, le jeune courtier de Scottish Widows Investment Partnership (SWIP) rejette les avis des analystes pythiques, qui, à ses yeux, ne pèsent plus lourd. « Ils adoraient Jean-Marie Messier en raison des pressions de leur direction, soucieuse d'obtenir des mandats de fusions-acquisitions du type de celles qu'il pratiquait », insiste l'investment manager à la raie sage, spécialisé dans les actions européennes.

Expert des établissements financiers du Vieux Continent, M. Robertson fait ses propres évaluations de la santé d'une cinquantaine de banques. Comme la plupart de ses confrères à Edimbourg, il est à la fois analyste et gestionnaire-investisseur. Les participations dans des compagnies européennes constituant une bonne moitié du portefeuille géré SWIP, le gestionnaire des actifs de Scottish Widows, M. Robertson joue un rôle-clé.

Il lui est interdit d'acheter des titres dont il préconise la cession dans ses écrits. Pour le reste, ce comptable de formation dispose d'une large autonomie d'action.

« IL FAUT ÊTRE SÉLECTIF »

L'heure est à la prudence. Côté actions, l'accent est mis sur le Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, sur l'Europe continentale et le Japon. L'horizon boursier immédiat est bouché aux Etats-Unis, où les entreprises restent surévaluées. La priorité est donnée aux secteurs défensifs, qui ralentissent moins que les autres, comme l'agroalimentaire, la distribution, la santé. Pour les obligations et les devises, la préférence va à la zone euro.

Dale Robertson s'intéresse particulièrement aux banques françaises. « Il faut être sélectif, car il y a toujours l'inconnue des prêts à Vivendi et aux autres groupes fortement endettés. » Sa préférence ? BNP Paribas et la Société générale, « bien gérées, bien capitalisées ». En revanche, le professionnel ne suit pas le Crédit lyonnais - « trop de casseroles ». Cependant, conclut-il, « actuellement, les bonnes affaires bancaires sont ailleurs qu'en France : en Espagne et en Irlande, en raison de la bonne tenue conjoncturelle ».

M. R.



Fimalac

Groupe international de services aux entreprises

RÉSULTATS SEMESTRIELS

BONNE PROGRESSION DU RÉSULTAT COURANT NET ^(*) = + 10,5 % ^()**

Commentant les comptes consolidés du 1^{er} semestre, Monsieur Marc LADREIT de LACHARRIERE a déclaré : « La bonne progression du résultat courant après impôt de FIMALAC au 1^{er} semestre confirme la solidité de son modèle de développement. Malgré le contexte de ralentissement économique, 2002 devrait être encore pour FIMALAC, et bien sûr sauf imprévu, une très bonne année, le résultat courant après impôt devant progresser de 15 à 20 % en données publiées ; à données comparables, en tenant compte de la cession de la SECAP, la progression devrait être supérieure à cette fourchette. »

Résultat courant avant impôt

52 M€
+ 21,9 % ^()**

Résultat courant après impôt ^(*)

27 M€
+ 10,5 % ^()**

Résultat net ^(*)

20,3 M€

Afin de favoriser une meilleure comparaison des données financières, les chiffres du 1^{er} semestre 2001 ont été retraités pour tenir compte de la cession de la SECAP, intervenue le 1^{er} novembre 2001, ainsi que de l'adoption par FITCH RATINGS fin 2001 d'un nouveau principe d'enregistrement de son chiffre d'affaires dans le temps ; ces deux retraitements conduisent à diminuer les chiffres publiés pour le 1^{er} semestre 2001. Les informations communiquées ci-après sont donc à données comparables.

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT : + 21,9 % ^()**

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2001 retraité	1 ^{er} semestre 2002	
Résultat d'exploitation	89,5	81,0	
Résultat financier	- 46,8	- 29,0	
Résultat courant avant impôt	42,7	52,0	+ 21,9 %

A l'exception de FACOM, les sociétés principales du Groupe ont enregistré au 1^{er} semestre 2002 une croissance sensible de leur résultat d'exploitation, avec des taux de progression à deux chiffres. En particulier, **FITCH RATINGS** continue de se développer fortement, notamment en Europe et en Asie, après une année 2001 exceptionnelle. **LBC** et **CASSINA** ont connu également un 1^{er} semestre satisfaisant.

Pour **FACOM**, le retard observé au cours du 1^{er} trimestre 2002 s'est atténué dès le 2^{ème} trimestre et devrait être progressivement comblé.

Grâce à cette bonne compensation entre les activités et compte tenu de la réduction des frais financiers, le résultat courant avant impôt du Groupe marque une hausse très sensible de **+ 21,9 %**. Comme évoqué, le résultat courant avant impôt publié au 1^{er} semestre 2001 (54,4 M€) ne doit pas être directement rapproché de celui du 1^{er} semestre 2002 compte tenu des retraitements effectués concernant la cession de SECAP et le chiffre d'affaires de FITCH RATINGS.

RESULTAT COURANT APRES IMPOT ^(*) : + 10,5 % ^()**

Compte tenu de l'impôt et de la part des tiers, le résultat courant net (part du Groupe) ressort à **27 M€** au 1^{er} semestre 2002 et enregistre une progression de **+ 10,5 %** ; ce chiffre ne peut être directement comparé au chiffre publié pour le 1^{er} semestre 2001 (31,4 M€), compte tenu des retraitements effectués concernant SECAP et FITCH RATINGS.

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2001 retraité	1 ^{er} semestre 2002	
Résultat courant avant impôt	42,7	52,0	
Impôt courant	- 16,0	- 22,8	
Part des tiers	- 2,3	- 2,2	
Résultat courant net (part du Groupe)	24,4	27,0	+ 10,5 %

Le résultat net - part du Groupe atteint **20,3 M€** au 1^{er} semestre 2002. Il ne peut être comparé à celui publié au 1^{er} semestre 2001 (53,9 M€), qui intégrait d'importantes plus-values réalisées par la société-mère du fait de la vente de son stock résiduel de métaux précieux.

PERSPECTIVES 2002

La progression de + 10,5 % du résultat courant après impôt (part du Groupe) observée au 1^{er} semestre permet à ce stade de l'année d'envisager pour l'exercice 2002, sauf événement imprévu, **une progression du résultat courant après impôt (part du Groupe) de + 15 % à + 20 % en données publiées et de l'ordre + 20 % à données comparables par rapport à 2001.**

(*) Part du Groupe
(**) A données comparables

www.fimalac.com

Philippe Germond quitte Cegetel pour devenir le numéro deux d'Alcatel

Il s'agit du troisième proche de Jean-Marie Messier qui part du groupe Vivendi Universal. Il deviendra directeur général de l'équipementier de télécommunications le 1^{er} janvier 2003

L'ANNONCE du départ de Philippe Germond, PDG de Cegetel, par le quotidien *La Tribune*, mercredi 18 septembre, a créé quelques remous au sein de l'entreprise. Alors que les actionnaires de l'opérateur de télécommunications jouent au poker menteur et que les salariés s'interrogent sur l'identité du futur propriétaire de la société, la nouvelle n'a pas manqué d'alimenter les spéculations.

A priori, la nomination de M. Germond, en tant que directeur général d'Alcatel, ne sera effective qu'à partir du 1^{er} janvier 2003. Un laps de temps pendant lequel le sort de Cegetel devrait s'éclaircir. Le départ du PDG de l'opérateur n'est pas en soi une surprise. Il est le troisième lieutenant de Jean-Marie Messier à quitter Vivendi Universal, après Guillaume Hannezo, directeur financier, et Eric Licoys, directeur général. C'est en effet M. Messier qui, en 1995, a recruté M. Germond, alors âgé de 38 ans, et l'a nommé directeur général de SFR, filiale de téléphonie mobile. Les deux hommes se sont connus au « Club des 40 », un cercle de quadras présidé par M. Messier. Ils sont proches et pas-

sent une partie de leurs vacances ensemble sur la Côte d'Azur. Avant SFR, ce centralien a fait ses armes au sein du groupe d'informatique américain Hewlett-Packard, aux Etats-Unis puis en France, à la direction de la division européenne de micro-informatique.

Très vite, les observateurs se disent que cet homme courtois est promis à un bel avenir. Ce fut le cas. Lorsque M. Messier crée Cegetel, avec l'ambition d'en faire un challenger de France Télécom sur l'ensemble de ses métiers, il demande à M. Germond d'en prendre la direction générale. Les premiers pas sur le marché de la téléphonie fixe sont douloureux. Les prévisions optimistes paraissent vite irréalistes et l'entreprise devra revoir ses ambitions à la baisse. Un départ chaotique qui contraste avec les performances de SFR, en pleine croissance.

Les pensées de M. Messier s'éloignent des télécommunications lorsqu'il conçoit son projet de convergence. Il cède la présidence de Cegetel à M. Germond, qui étend ses responsabilités aux activités Internet, comme le portail Vizzavi, et aux investissements de Vivendi

Universal dans des entreprises de télécommunications à l'international. Ces nouvelles fonctions, qui l'amènent à se déplacer fréquemment, en particulier aux Etats-Unis, le conduisent à prendre du champ avec Cegetel où il nomme Frank Esser, très apprécié, directeur général, qui fait tourner la maison.

CONVOITISES MULTIPLES

Enfin, quand le vent de contestation commence à fragiliser M. Messier, celui-ci nomme M. Germond directeur général du groupe. Mais l'arrêt de l'aventure Internet, la cession programmée des actifs de télécommunications hors de France et les incertitudes sur l'actionnariat de Cegetel remettaient en cause son périmètre.

M. Germond a donc accepté la proposition faite par Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, de devenir numéro deux de l'équipementier et d'entrer au conseil d'administration du groupe, où siège M. Messier. Une nomination qui coïncide avec le départ à la retraite de Jean-Pierre Halbron, bras droit de M. Tchuruk, et qui comble le vide laissé en 2001 par le départ de

Krish Prabhu, alors numéro deux d'Alcatel, dauphin de M. Tchuruk.

M. Germond quitte une entreprise dont il peut s'enorgueillir. Cegetel affiche sur le premier semestre 2002 un chiffre d'affaires de 3,44 milliards d'euros et un cash-flow opérationnel de 1,18 milliard d'euros. La société suscite des convoitises multiples : Vivendi Universal aimerait bien monter au capital pour accéder à la manne financière et le britannique Vodafone est intéressé par la filiale de téléphonie mobile SFR. Le contraste est saisissant avec Alcatel qui traverse une crise aiguë, à l'instar des autres équipementiers de télécommunications. Après une nouvelle plongée en Bourse, mercredi 18 septembre, l'action Alcatel frôlait un plancher historique de 3 euros. Le titre de son homologue américain Lucent est passé, lui, le même jour, sous le seuil de 1 euro qui, s'il est franchi trente jours d'affilée, se traduit par une sortie de la cote. En l'absence de signe de reprise du marché des équipements de télécommunications en 2003, ces groupes vivent des heures sombres.

Laurence Girard

Dassault serait intéressé par Thales

DASSAULT serait, selon *Libération* daté du 19 septembre, sur le point de racheter Thales (ex Thomson-CSF). Le groupe de Serge Dassault (ci-contre), qui détient déjà 5,8 % de Thales rachèterait les 15,8 % du capital détenus par Alcatel, puis, éventuellement, les 32,6 % que détient l'Etat. Les dirigeants de Dassault n'ont jamais nié être intéressés par Thales mais, interrogés par *Le Monde*, ils estiment que ce projet n'est absolument pas d'actualité, surtout après les récentes acquisitions faites dans le domaine de la presse. De source gouvernementale, on indique qu'il convient d'être « très prudent » sur ce dossier. D'autres scénarios sont possibles comme le rapprochement de Thales et de Snecma (*Le Monde* du 17 juin).



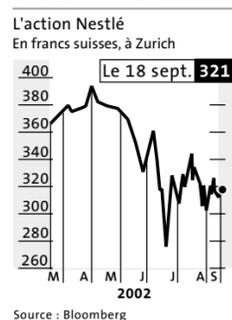
Le statut de Jean-Marie Messier gêne Vivendi Environnement

LE GROUPE Vivendi Environnement se retrouve dans une étrange situation à la veille de son conseil, qui doit se tenir le 23 septembre : Jean-Marie Messier n'a pas démissionné de son poste et assure toujours, en titre, la fonction de président du conseil de surveillance du groupe de services collectifs. Pour assister au conseil de sa filiale, Jean-René Fourtou, PDG de Vivendi Universal, sera obligé de prendre la place d'Eric Licoys, ancien directeur général du groupe, qui a démissionné de son mandat d'administrateur de Vivendi Environnement. Les directions de Vivendi Universal et Vivendi Environnement étudient la situation. Un biais juridique semble avoir été trouvé pour révoquer M. Messier de son poste de président du conseil. En revanche, il ne peut être démissionné de son poste d'administrateur que par une assemblée générale. Pour l'instant, les deux groupes excluent d'en convoquer une.

Hershey Foods retiré de la vente

LE HERSHEY TRUST, fonds qui détient 77 % dans le chocolatier américain Hershey Foods, a annoncé, mercredi 18 septembre, avoir rejeté deux offres pour le groupe avant de renoncer à le vendre. La première offre, formulée en commun par Nestlé et le britannique Cadbury Schweppes, d'environ 10,2 milliards de dollars, sur une partie des actifs du fabricant, a été jugée insuffisante. L'autre, plus élevée - plus de 12 milliards de dollars (12,24 milliards d'euros) - est venue de Wm. Wrigley Jr, le numéro 1 mondial du chewing-gum. Elle a été rejetée, car elle était en partie en cash et en partie en titres, ce qui aurait compliqué les efforts de diversification du fonds.

UN LÉGER MIEUX



Merrill Lynch licencie deux cadres pour refus de témoigner

LA BANQUE d'affaires Merrill Lynch a annoncé, mercredi, le licenciement de deux hauts dirigeants, le vice-président de son conseil d'administration Thomas Davis et un banquier d'affaires, Schuyler Tilney, qui ont refusé de témoigner dans l'enquête du gouvernement américain au sujet des finances d'Enron. Merrill Lynch précise qu'elle n'a pas de preuve que ses salariés aient mal agi dans les montages concernant Enron et affirme coopérer à propos de toutes les enquêtes en cours. MM. Davis et Tilney avaient refusé de témoigner dans une enquête de la Securities Exchange Commission, le gendarme des marchés boursiers américain, et du département de la Justice au sujet de montages financiers engagés par Enron en 1999.

INDUSTRIE

■ **MICHELIN : la Cour d'appel de Riom a condamné Michelin** à verser 374 334 euros de dommages et intérêts à sept militants pour discrimination syndicale. La direction s'est pourvue en cassation.

■ **INFOGRAMMES : le premier éditeur européen de jeux vidéo** a publié jeudi une perte nette de 79,4 millions d'euros pour son exercice 2001/2002 (clos au 30 juin), contre une perte de 121,3 millions l'année précédente. Le chiffre d'affaires a progressé de 14 %, à 770,1 millions.

SERVICES

■ **MOBILCOM : la Commission européenne a envoyé, mardi, une demande d'informations à Berlin** sur le dossier MobilCom donnant un délai de vingt jours aux autorités allemandes pour notifier leurs mesures de sauvetage de l'opérateur mobile.

FINANCE

■ **CRÉDIT SUISSE : le patron du groupe bancaire suisse, Lukas Muhlemann**, a annoncé, jeudi, sa démission pour la fin de l'année de la direction exécutive et de la présidence du conseil d'administration.

■ **CRÉDIT AGRICOLE : Yves Chevillotte a été nommé, mercredi, directeur général délégué** du Crédit agricole SA, pour assister Jean Laurent le directeur général. M. Chevillotte, 59 ans, était directeur général adjoint en charge du pôle développement-marché.

Une enquête est ouverte après une tentative de vol au siège de la COB

DES SOUPÇONS D'ESPIONNAGE nocturne dans les locaux de la Commission des opérations de bourse (COB), un suspect, avocat, spécialiste du droit boursier au sein du cabinet Archibald, lié à l'auditeur Andersen : voici les éléments d'une nouvelle affaire visant le gendarme des marchés. Pour tenter d'y voir clair, comme l'a annoncé, mercredi, *Le Parisien*, une information judiciaire a été ouverte, mardi 16 septembre, par le parquet de Paris pour vol après le dépôt d'une plainte par la COB.

Dans la nuit du samedi 7 au dimanche 8 septembre, dans les locaux de la COB, un vigile détecte des déplacements suspects au sein même du bâtiment situé Place de la Bourse dans le 2^{ème} arrondissement de Paris. L'agent de surveillance a affirmé aux policiers chargés de l'enquête avoir été alerté par le système de sécurité interne indiquant qu'une personne se trouvait dans les étages. Après de rapides recherches, il intercepte, à 3 heures 57 un individu qui, selon lui, avait déjà pu accéder à plusieurs bureaux sans effraction puisqu'il disposait d'un badge tout à fait réglementaire. Toujours selon les déclarations du vigile, l'intéressé aurait refusé de

décliner son identité tout en assurant que sa présence à cette heure inhabituelle était tout à fait justifiée. Il serait, ensuite, parvenu à lui fausser compagnie.

Interrogé par les enquêteurs, le vigile aurait reconnu l'intrus sur l'une des photos qui lui était présentée. Il s'agit d'un avocat, âgé de trente sept ans, travaillant au sein du cabinet Archibald lié à Andersen. Ayant travaillé plusieurs années, en tant que chargé de mission au sein de la COB, avant de rejoindre ce cabinet d'avocat, il semble avoir concentré, sur sa personne un certain nombre d'indices. Il connaissait les lieux et pouvait avoir conservé le moyen d'y pénétrer.

DÉSTABILISATION

Par ailleurs, Andersen étant l'un des principaux auditeurs du groupe Vivendi Universal sur les comptes duquel la COB enquête actuellement, la justice évoque une possible tentative de déstabilisation du travail d'investigation en cours. Les inspecteurs de la COB chargés de ce dossier s'intéressent également à la nature des relations entretenues par Vivendi Universal avec ses auditeurs, les cabinets Salustro-Reydel et Andersen.

Placé en garde à vue, vendredi 13 septembre, le suspect a démenti les accusations portées contre lui assurant qu'il se trouvait, au moment des faits, à son domicile, avec sa compagne, ce que cette dernière a confirmé. De plus, il affirme ne disposer d'aucun badge lui donnant accès aux locaux de la COB. La confrontation avec le vigile ne paraît pas, enfin, avoir été concluante et l'avocat a été relâché après vingt heures de garde à vue.

Rien ne permet, à ce jour, de conclure à la culpabilité du principal suspect. D'autres personnes semblent être en mesure de confirmer son alibi et les enquêteurs n'écartent pas d'autres pistes de recherche. Interrogé, mercredi, par *Le Monde*, la COB n'a pas souhaité faire de commentaire sur cette affaire, ni confirmer être l'auteur du dépôt de plainte.

Sollicité, mercredi 18 septembre, le président du cabinet Archibald a indiqué que cette affaire « ne concernait qu'à titre personnel [son] collaborateur » et « n'avait aucun lien avec les activités de la société qui l'employait ».

Jacques Follorou

Microsoft et Sony baissent le prix de leurs consoles de jeux

Les deux constructeurs espèrent atteindre des ventes records pendant la période de Noël

LA GUERRE des prix sur le marché des consoles de jeux vidéo connaît un nouvel épisode. Fin août, Sony et Microsoft ont annoncé, à quelques heures d'intervalle, une baisse sensible du prix de leurs machines en Europe. Sony Computer Entertainment Europe a amené le prix de la PlayStation 2 de 299 euros à 249 ou 259 euros suivant les pays. Microsoft a annoncé que le prix de la Xbox serait désormais de 249 euros, contre

299 euros auparavant. Au final, les deux machines se retrouvent donc au même niveau tarifaire sur l'ensemble des pays européens, à l'exception de la France, où la PlayStation 2 (PS 2) est vendue 259 euros « à cause d'un taux de TVA plus élevé qu'ailleurs ».

Troisième protagoniste d'une guerre de plus en plus féroce, Nintendo a choisi de ne pas prendre part à cette bagarre sur le front des prix. Lancée au mois de

mai 2002, sa GameCube conserve son prix de 199 euros, ce qui en fait toujours la console de nouvelle génération la moins chère du marché.

LA PLAYSTATION 2 EN TÊTE

A moins de quatre mois des fêtes de Noël, les trois constructeurs de consoles sont en ordre de bataille. Les analystes tablent déjà sur un nouveau record de ventes de consoles en France. « En 2001,

il s'en est vendu 2,32 millions, rappelle Estelle Meimoune, consultante au sein du cabinet d'analyses GfK. Avec la présence des trois consoles et de la Game Boy Advance, ce record historique devrait être largement dépassé en 2002. » Le centre d'études Idate estime que le marché mondial du jeu vidéo pour cette année devrait atteindre 31 milliards d'euros (contre 27 milliards d'euros en 2001), dont 10,3 milliards pour les ventes de consoles.

Sony est largement en tête sur le secteur, avec 33 millions de PS 2 vendues dans le monde depuis novembre 2000, dont 1,45 million en France. Nintendo a réussi une jolie percée avec sa GameCube, avec plus de 5 millions de machines écoulées depuis mai, dont 200 000 en France. Quant à la Xbox, après un départ difficile, ses ventes mondiales atteignent aujourd'hui 4 millions d'unités. En moins de six mois de vente en Europe, la Xbox a vu son prix fondre de près de moitié, passant de 479 à 249 euros.

L'autre duel qui devrait opposer Sony, Nintendo et Microsoft concerne le jeu en ligne. La possibilité de connecter les consoles au Net devient une réalité. Sony commercialise déjà aux Etats-Unis un adaptateur spécial (à 40 dollars, soit près de 41 euros) pour relier la PS 2 à des serveurs spéciaux afin de jouer à plusieurs et à distance. Microsoft lancera quant à lui le service en ligne Xbox Live, aux Etats-Unis, au cours du mois de novembre. Nintendo n'a pour l'instant pas annoncé d'initiative pour le jeu en ligne.

Guillaume Fraissard (Le Monde interactif)

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 27,70 € (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom Prénom

N° rue Code postal Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° rue Code postal Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

Le Monde (USPS=009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

RAFAL
ESPACE RENOVÉ
encore plus de choix
habillement les hommes
GRANDS ou FORTS
15, place du Havre - 75008 Paris
Tél. : 01 43 87 34 64

La privatisation partielle de la Rai suscite de nombreuses oppositions en Italie

Le projet du gouvernement ne règle pas la question du conflit d'intérêts de Silvio Berlusconi qui est aux commandes du service public en restant propriétaire du pôle privé Mediaset

ROME

de notre correspondante

Le service public de la radio et de la télévision italienne risque de disparaître à l'horizon 2004. Le projet de loi présenté le 6 septembre, par le ministre de la communication, Maurizio Gasparri (*Le Monde* daté 8-9 septembre) propose que le statut de la Rai soit transformé en une société d'économie mixte. Avant même le vote de ce projet de loi, prévu pour octobre, l'opposition manifeste sa réprobation. Pour Vincenzo Vita, membre de la direction des Démocrates de gauche, « la loi que le gouvernement veut valider est un scandale au-delà des prévisions les plus pessimistes ».

Que prévoit ce texte controversé ? A partir de janvier 2004, la Rai se transforme en société d'économie mixte, l'Etat y conserve une position de contrôle, et les petits porteurs peuvent en acheter des parts plafonnées à 1 % du capital par personne. L'assemblée des actionnaires nomme les neuf membres du conseil d'administration qui élisent ensuite leur président, une charge dévolue jusqu'ici essentiellement aux présidents des deux Chambres du Parlement. A la fin 2005, certains actifs du service public pourront être vendus au secteur privé.

Ce n'est pas tout. Le projet Gasparri prévoit aussi de limiter le seuil de concentration des opérateurs de télévision à 20 % des recettes du marché. Les recettes publicitaires, les ressources de la redevance, les loyers, les ventes et autres seront pris en compte dans ce calcul. Cette limite sera réduite à 10 % si l'opérateur est aussi présent dans le secteur des télécommunications. C'est par exemple le cas de Telecom Italia, opérateur du téléphone et propriétaire de la chaîne privée La 7, (ex-TMC) qui peine à se développer.

Enfin, le projet propose de lever un interdit pour permettre aux groupes de presse écrite de pren-



Le ministre de la communication, Maurizio Gasparri, ici interrogé pour l'émission politique « Porta a porta » diffusée sur la chaîne Rai Uno, en janvier 2002. Il est à l'origine du projet de loi réformant le paysage audiovisuel et le secteur des médias.

dre pied dans le secteur de la télévision. Une permission qui risque, selon l'opposition, de se faire au détriment de l'indépendance des journaux.

S'il modifie la loi antitrust italienne, le projet Gasparri ne règle pas, en revanche, la question du conflit d'intérêts de Silvio Berlusconi. Le président du conseil italien, qui est donc patron de la Rai, est également toujours propriétaire du principal pôle audiovisuel privé Mediaset qui possède trois chaînes nationales.

Dans ce cas de figure, il dispose, selon ses adversaires politiques, d'un monopole de l'information unique dans le monde occidental. Et il s'en sert. L'opposition de centre-gauche dénonce vigoureusement cette situation digne d'une « république bananière ».

Les marchés financiers semblent en accord avec cette lecture du projet de loi. Le jour de l'annonce du projet Gasparri, l'action de Mediaset s'est en effet appréciée de 5,97 % à la Bourse de Milan.

Le PDG de Mediaset Fedele Confalonieri refuse cette interpréta-

tion. A l'en croire, ce projet pourrait « gêner » son groupe. Vincenzo Vita, de la direction des démocrates de gauche, enfonce pourtant le clou : « Mediaset sera sans concurrent, car la Rai est placée

Le projet de loi lève un interdit pour permettre aux groupes de presse écrite de prendre pied dans le secteur de la télévision

directement sous le contrôle du gouvernement, déclare-t-il. L'intention cachée de cette contre-réforme est claire : il s'agit de conforter la position de Retequattro », une des chaînes de Mediaset dont l'autorisation d'émettre pouvait être contestée au vu des dispositions de la

législation antitrust. « Le projet Gasparri abroge la limitation sur le cumul de chaînes hertziennes par un même opérateur pour le remplacer par une notion floue, difficile à mettre en pratique, d'une limite basée sur le calcul de ressources hétérogènes. »

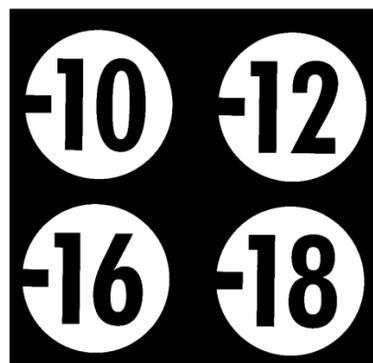
Pourtant, selon M. Gasparri, le tollé autour de son projet de loi est hors de proportions. Selon lui, rien n'est figé : « Nous ne considérons pas ce texte comme intangible, il est même utile que les thèses s'affrontent. Le texte est ouvert à la discussion et pourra être enrichi », a déclaré le ministre de la communication.

Pourtant avant même que le projet soit voté, la reprise en main du service public est déjà manifeste. Michele Santoro, l'un des plus illustres journalistes-animateurs de la Péninsule avec son émission « Sciuscià » sur Rai Due, impertinente à l'égard des pouvoirs, qui enregistrerait des audiences records depuis vingt ans, a été remercié sans autre forme de procès.

Danielle Rouard

Une nouvelle signalétique à la télévision

LE CONSEIL supérieur de l'audiovisuel (CSA) a présenté, mercredi 18 septembre, la nouvelle signalétique destinée à alerter les parents des jeunes téléspectateurs sur le contenu des émissions. Au plus tard le 18 novembre, sur l'ensemble des chaînes hertziennes, du câble et du satellite, les œuvres cinématographiques et certains programmes devront être classés en cinq catégories en fonction de leur capacité à « nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral » ou à heurter les mineurs par leur caractère violent, érotique ou obscène. Les âges (de moins de 10 ans à moins de 18 ans), apparaissant sur fond de simples ronds blancs, sont le résultat d'une « large consultation » auprès des parents, du public et du Collectif interassociatif enfance et médias (CIEM), auteur d'un rapport sur la violence à la télévision. Ces signaux remplacent les mentions actuelles comme « accord parental souhaitable » et les pictogrammes introduits en 1996.



« nuire à l'épanouissement physique, mental ou moral » ou à heurter les mineurs par leur caractère violent, érotique ou obscène. Les âges (de moins de 10 ans à moins de 18 ans), apparaissant sur fond de simples ronds blancs, sont le résultat d'une « large consultation » auprès des parents, du public et du Collectif interassociatif enfance et médias (CIEM), auteur d'un rapport sur la violence à la télévision. Ces signaux remplacent les mentions actuelles comme « accord parental souhaitable » et les pictogrammes introduits en 1996.

Le CSA refuse le démantèlement des fréquences de BFM

DOMINIQUE BAUDIS, président du CSA, s'est opposé, mercredi, à tout projet de reprise de BFM qui aurait pour finalité « un démantèlement total ou partiel, immédiat ou à venir, des 17 fréquences aujourd'hui attribuées » à la radio. Selon lui, « le projet de reprise qui sera adopté par le tribunal devra apporter toutes garanties sur ce point ». Pour M. Baudis, BFM « participe ainsi du pluralisme et de l'expression des courants de pensée et d'opinion que le CSA a pour mission de garantir ». Le 26 septembre, le Tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) doit choisir le reprenneur de BFM. Il pourra opter entre l'offre de Nextradio, société mère de RMC Info, et celle de Denys Didelon, ancien cadre de BFM, soutenu par Lagardère Media. Dans un premier temps, Alain Weill, PDG de RMC Info, avait d'abord envisagé de récupérer 6 des 17 fréquences de BFM pour sa station. « Nous y avons renoncé, et je l'ai confirmé au CSA et aux personnels de BFM », a déclaré M. Weill, mardi 17 septembre.

DÉPÊCHE

■ PUBLICITÉ : le groupe Pathé a annoncé, mardi, la création de Pathé Régie, sa régie publicitaire qui commercialisera les écrans de publicité de ses chaînes thématiques TMC, Voyage et Comédie. Selon Pathé, cette création fait suite au rachat de TMC, qui « donne la taille critique aux chaînes de Pathé pour la mise en place d'une régie commune ».

Michele Santoro, journaliste-animateur de Rai Due

« Ce projet Gasparri est un cadeau à Mediaset »

Que pensez-vous du projet de loi Gasparri qui aboutirait à la privatisation de la Rai ?

Le projet Gasparri ressemble comme un frère à la promesse électorale de Forza Italia. Pour l'apprécier, il faut bien comprendre la puissance de son groupe audiovisuel. Leur force réside dans l'occupation des fréquences hertziennes qui empêche d'autres groupes de se faire une place. Ce projet Gasparri est un cadeau à Mediaset : l'ouverture limitée, à 1 %, du capital de la Rai à de petits épargnants et l'entrée plafonnée à 20 % de professionnels de l'audiovisuel ne feront pas le poids face à Mediaset. Ce projet sort au moment où le groupe de Berlusconi annonce



« Mon travail est détruit, mon groupe dissous, et la rédaction n'existe plus » MICHELE SANTORO

au premier semestre 2002 une réduction de ses profits et des mesures d'économies axées sur la réduction du coût des programmes. Mediaset peut se le permettre puisqu'il n'a quasiment plus de concurrents.

Votre émission hebdomadaire consacrée à la politique et aux faits de société, « Sciuscià », sur Rai Due, est supprimée. Comment expliquez-vous cette décision ?

Depuis vingt ans que j'ai formé le groupe avec lequel je travaille et qui a connu de nombreux gouvernements, c'est la première fois qu'on interdit une de mes émissions. Cette décision a provoqué un court-circuit, elle a coupé le lien avec des millions de gens. « Sciuscià » a existé pendant trois ans en deuxième partie de soirée avant d'occuper la première en 2001. L'audience était très importante, le coût s'élevait à environ 180 000 euros par émission, pour des recettes

publicitaires de 350 000 euros : autant dire que sa suppression ne relève pas d'impératifs de gestion de la Rai ! Pour deux vedettes de la télé italienne, pour Enzo Biagi, qui chaque jour en début de soirée faisait son émission très populaire « Il Fatto », comme pour moi, avec « Sciuscià », il n'y a plus de place à l'écran. C'est une décision politique.

Pensez-vous qu'il s'agit d'une revanche de Silvio Berlusconi ?

Au lendemain de sa victoire électorale, le président du conseil italien a clairement dit qu'il ne souhaitait plus notre présence. S'agit-il d'une vengeance, parce que nous avons été dérangeants pendant sa campagne en parlant des problèmes qu'il posait comme par exemple ceux avec la magistrature ? Je connais assez bien Silvio Berlusconi [M. Santoro a travaillé avec lui dans le passé pour Canale Cinque], je ne pense pas que la vengeance soit l'argument principal de son action.

Quelles en sont pour vous les conséquences ?

Mon travail est détruit, mon groupe dissous, la rédaction n'existe plus car les contrats de travail temporaires ne sont pas renouvelés et les techniciens ont été affectés à d'autres secteurs. La direction de Rai Tre a fait une proposition mais pourquoi nous faire quitter Rai Due sous prétexte que nous faisons le jeu de l'opposition, alors que Bruno Vespa, sur Rai Uno, n'a jamais eu à cesser ses émissions du même genre, souvent favorables au chef du gouvernement ?

Est-ce votre ton qui n'a pas plu ?

M. Berlusconi est sans doute plus préoccupé par ce qui risque de se passer dans le pays dans les prochains mois, et il ne veut pas entendre parler de nos constats et interrogations dérangeants.

De plus, il est engagé, via sa majorité au Parlement, dans un bras de fer pour empêcher la con-

clusion d'un procès à Milan qui aura lieu en octobre. Il est accusé d'avoir corrompu des magistrats. Dans le même temps, son gouvernement doit affronter une tension sociale très forte, liée à son projet de supprimer les protections d'un salarié en cas de licenciement abusif. D'ailleurs, ces derniers temps, le temps d'antenne des journaux télévisés accordé à la CGIL, principale organisation à combattre son projet de réforme, a été réduit à la portion congrue.

Enfin, il y a un aspect symbolique : si deux journalistes aussi connus qu'Enzo Biagi et moi-même sommes contraints au silence et à l'obéissance, comment des confrères de réputation plus modeste pourraient-ils se défendre ?

C'est « l'anomalie » italienne ?

Pas du tout. Il faut comprendre que cet énorme enjeu de la télévision est très intéressant pour l'Europe. M. Berlusconi est un animal mi-politique et mi-télévisuel. Son parti, Forza Italia, n'a pas de tradition, il l'a construit comme il s'est construit en tant qu'homme politique, à coups de spots publicitaires.

Y a-t-il un risque accru de diffusion des idées de son parti, en particulier sur la construction européenne ?

Grâce à l'appui de José Maria Aznar, le premier ministre de l'Espagne, seul pays européen à avoir une télévision appartenant à Mediaset [Telecinco], Silvio Berlusconi a réussi à se faire accepter parmi les leaders du PPE, le groupe de droite et centre-droite au Parlement européen. M. Berlusconi aimerait également mettre la main sur les chaînes allemandes du groupe Kirch en décomposition. Dans ces conditions, on peut s'attendre à voir se poursuivre dans un proche avenir et via ses écrans une diffusion de ses idées et une attaque en règle de l'intégration européenne.

Propos recueillis par D. R.

Un jeudi sur deux

Challenges

le news de l'économie

Les rémunérations de 1 000 fonctions

SPÉCIAL

SALAIRES

DES CADRES 2002

Comment se faire augmenter

France Telecom: la fin de l'ère Michel Bon

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Jeu de massacre à la Bourse de Paris

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris n'a pas évité le vent de panique général qui a touché les marchés internationaux des actions durant la séance du mercredi 18 septembre. Il a abandonné 3,59 % pour se placer, en clôture, à 3 000,98 points, son plus bas niveau depuis 4 ans. Jeudi matin, il se situait sous les 3 000 points.

La seule valeur du CAC 40 qui ait fini en hausse est Vivendi Universal (+ 1,59 %), grâce à la signature d'un accord avec ses banques sur un crédit à moyen terme de 3 milliards d'euros. Les titres du secteur bancaire ont subi de plein fouet la chute, à Wall Street, du cours de la banque américaine JP Morgan, victime de l'annonce de perspectives d'activité moins bonnes que prévu. Dans les dix plus fortes baisses, BNP Paribas a perdu 5,41 %, la

INDICE CAC 40

En points, à Paris



Source : Bloomberg

Société générale 6,73 %, et Dexia 9,87 %. Le Crédit lyonnais, avec un recul de 2,13 %, se classe, quant à lui, dans les dix meilleures performances de l'indice CAC 40 !

De nombreux autres titres ont enregistré des pertes importantes, subissant la révision du jugement des analystes financiers. Ceux de Morgan Stanley ont réduit, mercredi, leur objectif de cours pour Alcatel à 3 euros, contre 4 euros, avec une mention « sous-pondérer », et ceux de BNP Paribas ont fait passer de 7 euros à 4 euros, avec une position de « sous-performance », faisant chuter l'action à un niveau historique le plus bas de 2,97 euros en séance. En clôture, le titre a fini en perte de plus de 8,96 %, à 3,05 euros. De même, les analystes de Lehman Brothers ont appuyé la chute de France Télécom, qui a perdu 7,22 %, à 9 euros, en ramenant, mercredi, leur valorisation de la société de 12,5 à 7,5 euros par titre. Enfin, l'action Alstom a perdu de 14,15 %, à 5,40 euros. Les investisseurs se sont inquiétés d'une note des analystes de Crédit Suisse First Boston, mettant en doute le rythme de réalisation du programme de cessions d'actifs sur lequel Alstom s'est engagé pour alléger sa dette. La société a dû publier un communiqué pour indiquer que son programme de cessions d'actifs avait lieu normalement.

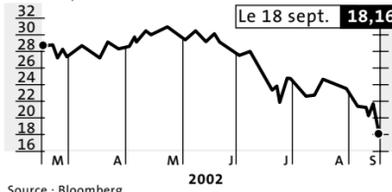
Cécile Prudhomme

Les icônes américaines de la vieille économie sont à la peine

CHRONIQUE DES MARCHÉS

MC DONALD'S

En dollars, à New York



Source : Bloomberg

LES VALEURS de haute technologie ne sont pas les seules à souffrir aux Etats-Unis. Trois fleurons de l'ancienne économie, McDonald's, Kmart et Caterpillar, enregistrent des records de baisse boursière depuis le début de l'année.

MCDONALD'S S'ESSOUFFLE

La chaîne de restauration rapide a perdu de son éclat. Le titre du numéro mondial du secteur a reculé de 31,39 % depuis le 1^{er} janvier. Une baisse qui s'est accentuée cette semaine : chute de 12,82 %, mardi 17 septembre, baisse de 3,97 %, mercredi. Depuis 1987, l'entreprise n'avait pas connu un tel recul. Mercredi, le PDG, Jack Greenberg, a tenté de nouveau de rassurer les analystes en annonçant une prochaine campagne américaine afin que la marque retrouve son « leadership ».

Cette réaction brutale des marchés fait suite aux déclarations pessimistes de la direction : la chaîne de restauration, qui misait sur une croissance de ses ventes d'environ 5 % cette année, n'atteindra pas cet objectif. « En Europe, les ventes ont été plus faibles que prévu, particulièrement en Allemagne, où l'économie continue de se contracter, et au Royaume-Uni, où les ventes de détail se sont ralenties. En outre, dans ces pays, nos messages marketing n'ont pas été aussi bien perçus par les consommateurs que nous l'espérions », a déclaré M. Greenberg. Selon le cabinet Euromonitor, l'entreprise a dû faire face au Royaume-Uni à plusieurs campagnes de consommateurs contre les produits carnés.

Les problèmes de McDonald's ne se limitent pas aux marchés internationaux. Aux Etats-Unis, bastion de la marque, la concurrence est très forte. Ses ventes ont été « relativement plates » au cours des deux premiers mois du trimestre en cours et n'ont augmenté que de 1 % sur

les huit premiers mois de l'année. McDonald's est notamment visée par un procès intenté par un obèse accusant quatre chaînes de restauration rapide de servir des repas trop gras.

Pour tenter de reprendre l'avantage, la chaîne a déjà adapté depuis plusieurs années ses menus aux goûts locaux. En 2002, elle a lancé aux Etats-Unis des menus allégés. McDonald's a aussi annoncé qu'elle allait ralentir le rythme d'ouverture de nouveaux restaurants et investir 300 à 400 millions de dollars dans ses établissements franchisés aux Etats-Unis, pour rafraîchir leur image.

KMART NE PARVIENT PAS À REBONDIR

Kmart, l'ancien numéro un de la distribution alimentaire américaine, désormais en faillite, continue sa descente aux enfers. Le groupe a dégringolé de 10 % en Bourse depuis le début de la semaine, et son titre ne vaut plus que 0,53 dollar. Une chute qui fait suite à l'annonce de nouvelles pertes - 377 millions de dollars (384,65 millions d'euros) au deuxième trimestre -, identiques à celles enregistrées par l'entre-

prise en 2001 pour la même période. Son chiffre d'affaires a chuté de 15,7 %, à 8,92 milliards de dollars. Kmart a fermé 283 magasins sur 1 200 durant le deuxième trimestre.

Julian Day, le PDG, a annoncé que l'amélioration du chiffre d'affaires était « son job numéro un ». Mais les perspectives sont loins d'être prometteuses. Il a avoué que l'entreprise n'était pas sûre de pouvoir sortir de la procédure de faillite, l'été 2003 étant considéré comme une date butoir. Kmart est aussi la cible d'une enquête des autorités boursières américaines pour malversations comptables. Le directeur financier, Al Koch, a affirmé mercredi que les quelques salariés impliqués dans des pratiques comptables douteuses avaient quitté l'entreprise.

CATERPILLAR SOUFFRE DE LA CONJONCTURE

La marque historique de véhicules de chantiers, valeur phare de l'indice Dow Jones, s'effondre aussi en Bourse : depuis avril, le titre a chuté de plus de 35 %, à 39,01 dollars. Le groupe a subi de plein fouet le ralentissement du nombre de chantiers de construction aux Etats-Unis. Il a, depuis le début de l'année, multiplié les annonces de licenciement dans différentes usines. Selon les analystes interrogés par le Wall Street Journal, les ventes de Caterpillar devraient continuer de baisser en raison de la réduction des budgets fédéraux destinés au développement des infrastructures routières. L'administration Bush a proposé de réduire le budget de construction des autoroutes de 10 milliards de dollars pour l'année fiscale démarrant le 1^{er} octobre. Cette décision nécessite encore l'accord du Congrès.

Laure Belot et Stéphane Lauer

LES BOURSES DANS LE MONDE 19/9, 12h05

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3081,78 19/9	-1,38	5467,31 19/3	3111,01 18/9	16,00
	Euro Neu Markt Price IX	435,89 19/9	-1,21	1212,43 4/1	452,73 17/9	
AUTRICHE	Austria traded	1084,92 19/9	-0,50	1368,18 2/5	1089,00 6/8	13,30
BELGIQUE	Bel 20	2002,98 19/9	-0,60	2906,75 24/4	1930,33 24/7	10,60
DANEMARK	Horsens Bnex	203,35 19/9	-0,54	280,92 26/3	196,97 24/7	13,00
ESPAGNE	Ibex 35	5889,50 19/9	-0,27	8608,50 4/1	5815,60 6/8	15,50
FINLANDE	Hex General	5230,02 19/9	-0,78	9224,38 4/1	4711,08 24/7	14,20
FRANCE	CAC 40	2970,31 19/9	-1,02	4720,04 4/1	2898,60 24/7	15,60
	Mid CAC	1464,99 19/9	-0,35	2176,89 2/4	1470,18 18/9	16,30
	SBF 120	2101,88 19/9	-1,10	3263,90 28/3	2073,22 24/7	15,80
	SBF 250	2041,98 19/9	0,18	3081,89 28/3	2038,25 18/9	16,00
	Indice second marché	1970,35 19/9	-0,23	2567,01 15/5	1974,84 18/9	12,70
	Indice nouveau marché	507,70 19/9	-1,94	1175,41 7/1	516,27 18/9	
GRÈCE	ASE General	1893,87 19/9	-0,24	2655,07 3/1	1882,39 18/9	13,60
IRLANDE	Irish Overall	4128,65 19/9	-0,67	6085,02 18/1	3901,53 24/7	10,20
ITALIE	Milan Mib 30	23237,00 19/9	-0,91	33548,00 17/4	22698,00 24/7	16,60
LUXEMBOURG	Lux Index	795,13 18/9	-1,41	1169,47 14/1	787,76 18/9	17,80
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	314,31 19/9	-0,55	531,45 18/4	303,72 24/7	12,30
PORTUGAL	PSI 20	5542,23 19/9	0,05	7998,50 4/1	5735,85 17/9	12,90

EUROPE Jeudi 19 septembre 12h05

INDICES	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2359,97	-0,95
AUTOMOBILE	177,16	-0,66
BANQUES	202,06	-0,87
PRODUIT DE BASE	150,87	-0,86
CHIMIE	260,55	-1,06
TÉLÉCOMMUNICATIONS	279,16	-1,04
CONSTRUCTION	171,28	-0,48
CONSUMMATION CYCLIQUE	77,33	-1,74
PHARMACIE	326,28	-2,11
ÉNERGIE	265,52	-1,17
SERVICES FINANCIERS	156,45	-0,95
ALIMENTATION ET BOISSON	205,43	-1,10
BIENS D'ÉQUIPEMENT	250,68	-1,29
ASSURANCES	154,91	-0,71
MÉDIAS	146,29	-0,33
BIENS DE CONSOMMATION	277,25	-0,47
COMMERCE ET DISTRIBUTION	222,20	-1,41
HAUTE TECHNOLOGIE	212,51	-1,76
SERVICES COLLECTIFS	216,16	-0,78

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	13,05	-0,77
AEGON NV	NL	10,26	-3,64
AIR LIQUIDE	FR	124,30	-0,16
ALCATEL A	FR	2,82	-7,54
ALLIANZ N	AL	91,52	1,80
AVENTIS	FR	53,45	-1,93
AXA	FR	10,58	2,03
BASF AG	AL	38,30	-0,96
BAYER	AL	19,97	-3,06
BAYR.HYP.V.VERBK	AL	16,95	-1,45
BVVA	ES	8,82	-0,90
BNP PARIBAS	FR	39,84	-0,55
BSCH	ES	6,03	-0,50
CARREFOUR	FR	43,50	-1,92
DAIMLERCHRYSLER N	AL	37,90	-1,07

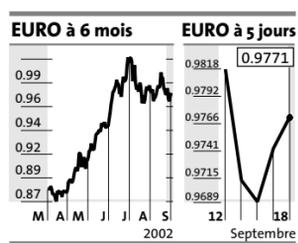
DANONE	FR	124,20	0,00
DEUTSCHE BANK AG	AL	54,66	-2,62
DEUTSCHE TELEKOM	AL	9,72	-2,51
E.ON	AL	47,49	-0,54
ENDESA	ES	10,06	-3,18
ENEL	IT	5,25	-0,38
ENI SPA	IT	14,38	-1,30
FORTIS	BE	15,40	-0,71
FRANCE TELECOM	FR	8,88	-1,33
GENERALI ASS	IT	15,78	-0,51
ING GROEP CVA	NL	16,83	-0,30
KONINKLIJKE AHOLD	NL	14,33	-0,14
L'OREAL	FR	72,45	-0,07
LVMH	FR	40,00	-0,89
MUENCHENER RUECKV	AL	134,61	-1,60
NOKIA OYJ	FI	12,81	-1,31
ORACLE PRINTemps	FR	73,60	-2,19
REPSOL YPF	ES	12,27	-0,33
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	15,13	-0,26
ROYAL DUTCH PETROL	NL	41,43	-0,81
RWE	AL	31,93	-0,25
SAINT GOBAIN	FR	25,09	-0,16
SANOPI-SYNTHELABO	FR	55,15	-2,56
SANPAOLO IMI	IT	6,85	-0,15
SIEMENS	AL	38,28	-0,49
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE A	FR	50,25	-1,95
SUEZ	FR	18,51	-2,63
TELECOM ITALIA	IT	7,70	-0,60
TELEFONICA	ES	8,27	-0,96
TIM	IT	4,21	-1,64
TOTAL FINA ELF	FR	132,90	-1,70
UNIFREDDO ITALIAN	IT	3,83	-2,54
UNILEVER CVA	NL	57,85	-1,62
VIVENDI UNIVERSAL	FR	13,60	-1,34
VOLKSWAGEN	AL	41,00	-0,97
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce)			
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark)			

MARCHÉ DES CHANGES 19/9, 12h05

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,82254	0,98040	1,55380	0,66870
TOKYO (¥)	121,57500		119,27500	188,92000	81,30081
PARIS (€)	1,01945	0,83825		1,58395	0,68055
LONDRES (£)	0,64358	0,52932	0,63135		0,43021
ZURICH (FR. S.)	1,49545	1,23000	1,46745	2,32445	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4265	7,4317
COURONNE NORVÉGE	7,3220	7,3270
COURONNE SUÉDOISE	9,0818	9,0838
COURONNE TCHÉQUE	30,1400	30,2473
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7817	1,7839
DOLLAR CANADIEN	1,5439	1,5450
DOLLAR HONGKONG	7,6529	7,6555
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0696	2,0746
FORINT HONGROIS	243,2090	244,0192
LEU ROUMAIN	32250,0000	32314,0000
ROUBLE	31,0521	31,0714



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	3833,90 19/9	-0,81	5362,29 4/1	3625,89 24/7	13,60
	FTSE techMark 100 index	672,33 19/9	-1,94	1569,61 4/1	704,92 24/7	
SUÈDE	OMX	481,60 19/9	-0,86	878,88 4/1	468,52 24/7	19,00
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7364,51 19/9	-1,00	9019,42 7/5	6546,35 26/7	10,00
ISLANDE	ICEX 15	1297,87 18/9	0,07	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig 20	1073,92 19/9	0,09	1486,22 28/1	1026,65 26/7	
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	446,40 19/9	0,29	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	329,77 19/9	-3,12	425,42 20/5	256,75 28/12	
SUISSE	Swiss market	4779,40 19/9	-0,73	6740,60 17/5	5490,50 26/6	16,50
TURQUIE	National 100	9236,88 19/9	-0,22	15071,83 8/1	8514,03 3/7	14,50
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	378,02 18/9	-1,33	471,33 6/2	267,73 14/6	23,80
BRÉSIL	Bovespa	9505,38 18/9	-1,50	14495,28 18/3	9016,73 14/8	7,30
CANADA	TSE 300	6304,77 18/9	-1,37	7992,70 7/3	5992,14 24/7	17,90
CHILI	Ipsa	83,30 18/9	-0,17	102,37 4/1	79,19 24/7	14,40
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	8172,45 18/9	-0,43	10673,09 19/3	7532,66 24/7	17,80
	Nasdaq composite	1252,13 18/9	-0,62	2098,87 9/1	1192,42 24/7	35,80
	Nasdaq 100	895,20 18/9	-0,26	1710,22 9/1	856,34 5/8	35,50
	Wilshire 5000	8244,91 18/9	-0,46	10983,40 19/3	7396,62 24/7	
	Standards & Poors 500	869,46 18/9	-0,46	1176,96 7/1	775,67 24/7	17,30
MEXIQUE	IPC	5960,38 18/9	-1,97	7611,12 11/4	5500,75 5/8	11,40

FRANCFORT

18/9 : 136 millions d'euros échangés	Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances			
MICROLOGICA		0,10	42,86
ARTSTOR		0,04	33,33
MANIA TECHNOLOGIE		0,94	17,50
TRIA IT SOLUTIONS		0,56	16,67
FORIS		0,53	15,22
CONCORD EFFEKTEN		0,70	12,90

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Jeudi 19 septembre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicavam
ACCOR	31,83	32,00	-0,53	-22,04	49,00	30,53	1,05	12040
AFFINE	38,59	38,61	-0,05	4,57	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	30,69	30,73	-0,13	-43,06	58,50	30,10	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	10,80	11,20	-3,57	-34,30	21,19	10,76	0,22	3112
AIR LIQUIDE	123,90	124,50	-0,48	-11,44	160,00	121,60	3,20	12007
ALCATEL A	2,81	3,05	-7,87	-85,36	21,62	2,61	0,16	13000
ALCATEL O	2,30	2,19	5,02	-70,20	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	5,20	5,40	-3,70	-55,47	15,24	5,17	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	8,80	9,91	-11,20	-82,66	66,40	8,80	0,20	3463
ARBEL#	2,87	3,00	-4,33	-7,41	7,50	2,80	0,53	3588
AREVA CIP	147,50	148,00	-0,34	-7,52	201,00	147,50	6,20	4524
ATF	27,20	27,44	-0,87	-10,40	28,20	23,00	n/d	18415
ASOS ORIGIN	28,31	30,70	-7,79	-61,50	94,40	28,00	n/d	5173
AVENTIS	53,10	54,50	-2,57	-33,41	85,95	52,75	0,58	13046
AXA	10,14	10,37	-2,22	-56,79	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	n/d	84,35	n/d	-4,14	138,00	68,00	0,90	6089
BAI INVESTIS.CA	n/d	131,70	n/d	8,75	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	36,72	37,07	-0,94	-10,03	45,90	36,00	1,70	4455
BIC	34,51	35,47	-2,71	-10,03	44,66	32,17	0,36	12096
BNP PARIBAS	39,20	40,06	-2,15	-21,99	61,85	36,35	1,20	13110
BOLLORE	238,00	238,00	n/d	-0,91	262,00	225,50	3,00	12585
BOLLORE INV.	n/d	41,50	n/d	-19,18	55,00	41,50	0,25	3929
BONGIRAN	n/d	43,00	n/d	-4,44	59,80	41,20	1,45	12010
BOUYGUES	26,00	26,30	-1,14	-29,34	38,95	20,40	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	n/d	60,08	n/d	50,01	62,00	38,60	1,10	13070
BULL#	0,48	0,48	n/d	-60,97	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	63,65	n/d	-28,24	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	12,91	13,49	-4,30	-65,61	51,00	12,80	n/d	12074
CANAL +	4,41	4,45	-0,90	-23,18	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	19,50	23,10	-15,58	-75,95	90,70	19,50	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	22,30	21,75	2,53	-25,66	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR	43,27	44,35	-2,44	-25,90	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICHARD	49,54	48,61	1,91	-20,73	67,30	47,00	1,58	12113
CASINO GUICHARD	67,40	67,65	-0,37	-22,21	89,90	65,20	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(L)	66,70	66,65	0,08	15,29	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	44,00	44,00	n/d	-43,84	90,50	43,26	2,30	12470
CEREL	32,36	32,37	-0,03	13,74	36,40	28,00	0,65	4456
CFR.RECYCLING	39,60	40,20	-1,49	-1,00	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	n/d	23,00	n/d	-7,96	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	31,00	31,37	-1,18	-10,06	47,63	29,80	0,50	13040
CIC - ACTIONS A	127,00	127,00	n/d	5,39	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	47,07	47,29	-0,47	-1,93	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	37,51	38,00	-1,29	-40,83	72,50	35,99	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE	22,00	22,73	-3,21	-26,34	56,40	21,21	1,00	12156
CNP ASSURANCES	36,55	36,94	-1,06	-2,38	43,98	32,11	1,39	12022
COFACE SVN CA	53,05	52,05	1,92	-11,41	64,00	46,40	1,47	12099
COFLEXIP	n/d	101,20	n/d	-36,35	172,00	77,00	0,31	13064
COLAS	69,00	67,85	1,69	-8,91	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	37,95	37,86	0,24	-15,10	46,90	36,10	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	17,86	17,67	1,08	-0,39	24,70	16,20	0,55	4507
CREDFON.FRANCE	16,56	16,50	0,36	13,89	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	40,55	40,99	-1,07	-8,13	48,80	34,20	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	6,81	6,86	-0,73	-17,95	12,25	6,50	n/d	7896
DANONE	122,30	124,20	-1,53	-10,72	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	338,00	338,00	n/d	-6,62	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	22,80	24,50	-6,94	-57,77	59,40	22,80	0,33	13065
DEV.R.N.P.CAL I	14,50	14,50	n/d	-0,69	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY) #	63,95	64,15	-0,31	-20,55	78,00	61,50	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	-29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	5,00	5,10	-1,96	-33,24	11,48	5,00	0,61	12133
DYNACTION	n/d	28,75	n/d	6,87	32,40	-0,41	0,50	13035
EIFFAGE	76,00	76,00	n/d	11,11	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	20,70	21,00	-1,43	-8,00	24,95	19,60	1,50	3571
EUROL SVN SCA	5,40	5,53	-2,35	-33,00	9,88	5,21	0,07	12127
ENTORIAL(EX CDE)	29,30	30,44	-3,75	-15,58	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	25,47	25,50	-0,12	-26,38	39,80	24,51	0,60	13175
ESSILOR INTL	42,15	42,77	-1,45	-24,15	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	84,70	84,30	0,47	5,61	96,80	78,00	3,25	12066
EULER ET HERMES	19,44	18,30	6,23	-52,99	46,13	18,10	1,40	12130
EURAZEO	43,73	43,68	0,11	-28,19	60,80	38,70	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,51	0,53	-3,77	-42,04	1,21	0,51	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,83	0,84	-1,19	-26,54	1,18	0,74	n/d	12537
FAURECIA	40,00	41,00	-2,44	-32,20	61,40	35,50	0,91	12114

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicavam
F.F.P. (NY)	95,00	94,90	0,11	-2,11	132,50	92,00	2,20	6478
FIMALAC	39,75	39,89	-0,35	-1,36	50,50	37,00	1,40	3794
FINAXA	52,50	47,95	9,49	-33,67	107,50	43,00	2,24	3313
FONCLYON.#	28,50	28,45	0,18	-6,74	32,60	25,20	1,00	3340
FRANCE TELECOM	8,76	9,00	-2,67	-80,48	48,16	8,60	1,00	13330
FROMAGERIES BEL.	n/d	107,00	n/d	-7,05	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	119,00	123,40	-3,57	-22,17	168,90	118,00	0,90	12124
GAUMONT #	43,16	44,05	-2,02	-4,75	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA	94,45	93,05	1,50	-3,22	104,00	90,00	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	12,50	12,95	-3,47	-12,95	17,85	12,50	n/d	4447
GEOHYSIQUE	23,75	24,70	-3,85	-32,62	50,05	22,13	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE	2,90	3,23	-10,22	-75,93	13,34	2,90	0,15	6337
GRANDVISION CA#	17,10	17,22	-0,70	-12,13	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCogne	68,50	69,05	-0,80	-7,68	86,00	66,80	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	71,00	72,15	-1,59	-4,37	84,20	63,00	0,80	5354
GUYENNE GASCogne	81,00	81,80	-0,98	-4,70	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS	3,30	3,34	-1,20	-59,40	11,00	3,27	0,17	12188
IMERYV	124,80	125,20	-0,32	-15,76	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,99	n/d	-4,50	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	n/d	127,00	n/d	n/d	132,50	118,00	7,92	5293
INGFRAMES ENTER	2,43	2,91	-16,49	-81,23	15,98	2,43	n/d	5257
INCOFINA	10,35	10,51	-1,52	-49,61	25,90	10,20	0,15	12534
JC DECAUX	11,00	10,96	0,36	-12,35	15,40	9,70	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	16,90	17,00	-0,59	-2,42	23,63	16,21	0,92	12105
KLEPPIERRE	119,50	119,50	n/d	-11,36	134,60	108,20	3,10	12196
LAGAFRE	86,00	86,00	n/d	-18,01	111,20	74,00	2,30	12053
LAGARDERE	37,46	37,65	-0,50	-20,29	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE)	n/d	55,00	n/d	-9,56	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD	128,10	129,00	-0,70	-11,04	180,00	122,10	0,93	12061
LEGRAND ADP	106,10	108,40	-2,12	-14,43	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST.	18,56	19,00	-2,32	-15,63	25,39	18,10	0,70	12590
LIBERTY SURF	3,00	2,96	1,35	-5,26	3,80	2,70	n/d	7508
LOCINDUS	30,95	30,99	-0,13	-1,74	35,97	30,00	0,76	12135
L'OREAL	71,55	72,40	-1,17	-11,55	88,30	60,55	0,54	12032
LOURVE #	59,50	59,00	0,85	-5,25	83,40	57,00	1,30	3311
LUMIA	n/d	11,65	n/d	-10,38	14,13	10,42	1,83	3630
LVHM MOET HEN.	39,60	40,36	-1,88	-13,34	61,60	38,15	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM.	40,10	40,25	-0,37	-26,28	57,60	37,00	n/d	6494
MATUSSIÈRE FOREST.	6,25	6,02	3,82	-29,69	9,85	6,00	0,22	6057
MAUREL ET PROM.	19,25	19,25	n/d	-24,19	24,99	15,10	0,91	5107
MICHELLEUROPO	1,90	1,88	1,06	-38,31	4,90	1,88	0,61	12038
MICHELIN	32,38	32,00	1,19	-12,60	45,05	31,36	0,85	12126
MONTUPET SA	10,65	11,00	-3,18	-2,10	16,40	10,31	0,17	3704
WENDEL INVEST.	19,50	20,10	-2,99	n/d	36,40	19,50	2,20	12120
NATEXIS BO POP	71,70	72,55	-1,17	-26,00	97,50	71,60		

AUJOURD'HUI

SPORTS

L'ÉQUIPE DE FRANCE DE TENNIS doit affronter les Etats-Unis en demi-finale de la **COUPE DAVIS**, à partir de vendredi 20 septembre, sur le court central en terre battue du stade Roland-Garros. Pour faire face

aux absences d'Andre Agassi et Pete Sampras, qui se sont récemment mesurés en finale des Internationaux des Etats-Unis, **PATRICK MCENROE**, capitaine de l'équipe américaine, a retenu de jeunes joueurs

– **ANDY RODDIK, JAMES BLAKE ET MARDY FISH** – talentueux mais quelque peu inexpérimentés. Son homologue français, Guy Forget, était, lui, confronté à un choix difficile : aligner **SÉBASTIEN GROSJEAN**

(8 sélections en équipe de France), qui souffre de douleurs dorsales, ou le remplacer par **PAUL-HENRI MATHIEU**, dernier « tombeur » de Pete Sampras mais novice en Coupe Davis.

Les Etats-Unis envoient en France leur jeune garde de Coupe Davis

Tennis • Pour affronter les tenants du titre sur la terre battue de Roland-Garros, Patrick McEnroe a formé une équipe de jeunes joueurs conquérants mais inexpérimentés, après qu'Andre Agassi et Pete Sampras ont décliné la sélection

PATRICK MCENROE en sait long sur la Coupe Davis. « Je l'ai vécue de tant de manières différentes, raconte le capitaine de la formation américaine qui rencontrera la France en demi-finales de l'épreuve de vendredi 20 à dimanche 22 septembre à Roland-Garros. J'en ai fait l'expérience en tant qu'enfant passionné de tennis, en tant que frère [de John, qui en avait fait une obsession], en tant que joueur [4 sélections en double] et même en tant que speaker. J'y ai pris part à tellement de niveaux que je pense savoir ce qui fonctionne : l'esprit d'équipe et une confiance absolue les uns dans les autres. J'ai trop souvent assisté à des matches où les prétendus meilleurs joueurs avaient si peu envie d'être là que tout ratait. »

Au fil des années, « Pat » s'est construit plus ou moins consciemment une image mentale de l'équipe idéale. Retiré du circuit depuis 1998, il s'applique à la mettre en œuvre depuis qu'il a été sollicité par la Fédération américaine pour succéder en 2001 à son bouillant aîné sur la chaise de capitaine. Devant l'ampleur de la tâche, il a appelé à la rescousse un autre jeune retraité des courts, Jim Courier. Il lui a confié le poste d'entraîneur fraîchement créé, comme Guy Forget l'a fait du côté français avec Thierry Tulasne.

« On avait remarqué chez les Australiens l'efficacité de tandem Tony Roche-John Newcombe, explique Patrick McEnroe. Et j'ai compris à ma première sortie de capitaine [un premier tour perdu contre la Suisse en 2001] l'impossibilité de gérer la présence de tous les coaches privés lors d'une rencontre de Coupe Davis. Désormais, nous ne les invitons qu'aux matches, et je passe le plus de temps possible avec eux dans les tournois le reste de l'année pour communiquer et travailler dans le même sens



Paul-Henri Mathieu, 20 ans, n°77 au classement ATP, pouvait rejoindre l'équipe de France de Coupe Davis qui affronte les Etats-Unis en demi-finale de la Coupe Davis, à la faveur d'une blessure au dos, qui handicapait Sébastien Grosjean, le numéro un français. « L'écart entre Paul-Henri et les autres n'est pas énorme. En valeur pure, il est sensiblement au même niveau. C'est un gamin qui a un tel potentiel que je ne vois pas de limites à sa progression », a prévenu Guy Forget, photographié ici à l'entraînement (au second plan) avec son jeune protégé.

depuis un an et demi, dit Patrick McEnroe. Il est très athlétique, rapide et extrêmement intelligent. »

Pour le double, James Blake forme une paire de plus en plus performante avec l'inaltérable Todd Martin, gentleman-tennisman de 32 ans qui voue une loyauté indéfectible à la Coupe Davis depuis 1994. « Todd fait presque office de troisième coach, dit Patrick McEnroe. Il joue toujours extrêmement bien et répond toujours présent lorsqu'on a besoin de lui. C'est un leader silencieux. » Selon Patrick McEnroe, qui anticipe la retraite des « anciens », il est temps pour Andy Roddick et James Blake de voler de leurs propres ailes.

« REPOSÉS ET EN FORME »

« Le public est impatient de le voir briller, insiste-t-il. Je ne le compare à Pete ou à Andre en aucune manière, mais ils sont jeunes, ils font respectivement partie des 10 et des 30 meilleurs mondiaux, et on peut raisonnablement se montrer optimiste sur leur avenir. » Après un regroupement de cinq jours à Tampa, en Floride, les Américains ont débarqué à Paris samedi 14 septembre : une arrivée jugée tardive par Guy Forget, qui avait réuni dès le 11 septembre ses troupes en stage à La Boulie, près de Versailles (Yvelines), pour renouer avec l'approche si particulière de la terre battue.

« Trois bonnes journées d'entraînement et une tranquille, c'est parfait, estime Patrick McEnroe. Si on était venus plus tôt, les gars seraient devenus enragés. Là, ils sont reposés et en forme. » Un facteur primordial sur une surface mentalement et physiquement éprouvante et face à une équipe de France aux membres éclopés ou convalescents.

Patricia Jolly

qu'eux. » Issu d'une nation traditionnellement riche en joueurs exceptionnels, Patrick McEnroe sait que les têtes d'affiche sont difficiles à séduire. S'il a patienté jusqu'à la finale de l'US Open emportée par Pete Sampras face à Andre Agassi pour annoncer sa sélection, il jure n'avoir pas été pris au dépourvu par leur refus.

« Je ne m'attendais pas à un revirement d'Andre [qui n'a plus joué pour son pays depuis 2000], et Pete – qui a participé aux trois rencontres précé-

dentes – était épuisé, dit-il. Je ne veux dans l'équipe que des gars vraiment désireux d'en faire partie et j'essaie de créer une atmosphère qui leur donne envie d'y revenir. C'est pourquoi, dès mon arrivée, j'ai souhaité impliquer très vite de jeunes joueurs et bâtir une bonne camaraderie. »

ÉQUIPE JEUNE ET PROMETTEUSE

Encore tendre, la sélection américaine n'en est pas moins aussi prometteuse qu'intelligemment bâtie. A 20 ans, Andy Roddick est un

cogneur au gros cœur qui, en dépit de ses difficultés à canaliser son énergie, n'a concédé aucun des 7 matches de simple qu'il a disputés en Coupe Davis depuis sa première sélection en 2001. Il compte déjà 5 victoires en tournoi en deux saisons seulement sur le circuit professionnel. « Il est fait pour jouer la Coupe Davis, estime Patrick McEnroe. Il apporte une énergie colossale à l'équipe et il adore l'intensité de l'épreuve. Il varie de mieux en mieux son jeu et mûrit à vue d'œil. »

James Blake, Afro-Américain de 22 ans, initié au tennis à Harlem grâce aux programmes de développement mis en place par Arthur Ashe et mannequin à ses heures, a passé deux ans sur les bancs et sur les courts de l'université de Harvard avant d'opter pour le professionnalisme. Pour sa deuxième année sur le circuit, il a gagné le tournoi de Washington en battant Andre Agassi et est vaincu en 5 matches de Coupe Davis (3 simples et 2 doubles). « Il a incroyablement progressé

Des remplacements réglementés

Le tirage au sort de la demi finale de Coupe Davis entre la France et les Etats Unis devait avoir lieu, jeudi 19 septembre, à 13 heures, place des Mousquetaires, dans l'enceinte du stade Roland-Garros. Guy Forget et Patrick McEnroe, les capitaines français et américain, devaient chacun communiquer les noms des quatre joueurs sélectionnés pour l'épreuve. Si, le plus souvent, les joueurs de simple du vendredi sont les mêmes que ceux du dimanche, cela n'est pas une obligation. Des changements éventuels doivent s'effectuer obligatoirement au sein de l'effectif de quatre joueurs sélectionnés.

Lors du tirage au sort, sont également désignés les joueurs devant jouer le double du samedi, sachant que la composition de ce dernier peut être modifiée jusqu'à une heure avant le début du match.

Après accord du juge arbitre de la rencontre, le remplacement d'un joueur peut s'effectuer uniquement dans le cas de maladie ou de blessure survenue entre le tirage au sort et la première rencontre de simple.

AU MOMENT de devoir annoncer la constitution de son groupe qui doit affronter les Etats-Unis en demi-finale de la Coupe Davis, Guy Forget est plongé dans l'expectative. Le capitaine de l'équipe de France a voulu se donner le maximum de temps pour effectuer son choix : « En général, j'aime bien annoncer l'équipe le mardi soir, mais là, je vais encore attendre. Tout évolue de jour en jour et je ne peux donc pas me permettre d'annoncer quelque chose trop tôt et me tromper. »

Sa principale source d'interrogation concerne la condition physique de certains de ses joueurs et leur capacité à pouvoir endurer de longues rencontres souvent éprouvantes comme la Coupe Davis sait en offrir. « On essaie de faire progresser tout le monde sur terre battue, en faisant en sorte que les blessures évoluent dans le bon sens, explique Guy Forget. Au niveau de l'organisation, c'est parfois un casse-tête ! On communique beaucoup avec le docteur : il y a d'abord eu l'épaule de Nicolas [Escudé], puis le poignet d'Arnaud [Clément], enfin, le dos de Sébastien [Grosjean]. »

INCERTITUDE POUR GROSJEAN

Sébastien Grosjean, vingt-quatre ans, le numéro un français, neuvième joueur mondial, n'est pas le moins expérimenté du groupe. Depuis ses débuts en Coupe Davis contre le Bré-

sil en 1999, il a déjà disputé 14 matches (8 victoires et 6 défaites) en 8 rencontres. Bretteur infatigable, doté d'une énorme capacité de résistance et d'adaptation, son expérience a souvent permis au Marseillais de se sortir de matches difficiles. Mais, prévient le capitaine français : « Sébastien est parfois étonnant dans ses capacités de réaction (...) Mais cela a aussi ses limites. »

Blessé aux adducteurs après le quart de finale joué à Pau face à la République tchèque – ce qui ne l'avait pas empêché d'atteindre dans la foulée les demi-finales du tournoi de Monte-Carlo et les quarts de finale des Internationaux de France –, Sébastien Grosjean s'est bloqué le dos vendredi 13 septembre durant le stage de préparation, et a dû prendre deux jours de repos complets.

« Pour lui, assure Guy Forget, il aurait été bon d'avoir une semaine de plus d'entraînement. Une relation de confiance s'est installée et je sais que j'aurai des réponses honnêtes à mes questions. Tout évolue de jour en jour et je ne peux pas me permettre de prendre une décision trop tôt. S'il n'est pas à 100 %, je pourrais mettre quelqu'un d'autre. »

Ce quelqu'un d'autre pourrait bien être Paul-Henri Mathieu, vingt ans et 77^e joueur mondial. Tombeur de Fabrice Santoro, du Sud-Africain Wayne Ferreira et du Tchèque Jiri Novak à Roland-Garros, Paul-Henri Mathieu faillit réali-

ser l'exploit de battre l'Américain Andre Agassi. Le jeune Français est surtout connu pour être le dernier joueur à avoir battu Pete Sampras, à Long Island, peu avant que l'Américain ne gagne le dernier US Open.

MATHIEU EST PRÊT

« Si, demain, je mets Sébastien Grosjean en piste, il y aura une incertitude en cas de match long, explique Guy Forget. Mais avec un joueur comme Paul-Henri, on se poserait alors d'autres questions. Il n'a pas d'expérience en Coupe Davis, il débarque pour une demi-finale, devant 16 000 personnes (...) Emotionnellement, aura-t-il la capacité de gérer cette pression, cette ambiance ? L'écart entre lui et les autres n'est pas énorme. En valeur pure, il est sensiblement au même niveau. C'est un gamin qui a un tel potentiel que je ne vois pas de limites à sa progression. »

Paul-Henri Mathieu, lui, se dit prêt à en découdre. Ses dernières prestations, notamment un match d'entraînement contre Sébastien Grosjean, plaident pour lui. « Dès le début, Guy m'a prévenu que je devais me mettre dans la peau d'un éventuel joueur de simple, explique le Strasbourgeois. Je me suis donc préparé de façon à ne pas être impressionné s'il me demandait de jouer. Et si cela arrive, je serai prêt. »

Jean-Jacques Larrochelle

Les hésitations de dernière minute de Guy Forget

Les équipes

FRANCE

- **Capitaine** : Guy Forget, depuis 1999. Il devra désigner quatre joueurs parmi les six présélectionnés.
 - **Sébastien Grosjean**, 24 ans (9^e au classement ATP). Début en 1999 contre le Brésil.
 - **Arnaud Clément**, 24 ans (41^e). Début en 2000 contre le Brésil.
 - **Fabrice Santoro**, 29 ans (50^e). Début en 1991 contre l'Australie.
 - **Nicolas Escudé**, 26 ans (47^e). Début en 1998 contre la Finlande.
 - **Mickaël Llodra**, 22 ans (91^e). Début en 2002 contre la République tchèque.
 - **Paul-Henri Mathieu**, 20 ans (77^e). Jamais sélectionné en Coupe Davis.
- #### ETATS-UNIS
- **Capitaine** : Patrick McEnroe, depuis 2001.
 - **Andy Roddick**, 20 ans (11^e). Début en 2001 contre la Suisse.
 - **James Blake**, 22 ans (27^e). Début en 2001 contre l'Inde.
 - **Todd Martin**, 32 ans (49^e). Début en 1994 contre l'Inde.
 - **Mardy Fish**, 21 ans (90^e). Début en 2002 contre la Slovaquie.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Mille & Une images sur **MARNE LA VALLÉE**

Sam 21 et dim 22 septembre 2002
EXPOSITION - SPECTACLE

5 boulevard Pierre Carle à NOISIEL • Entrée gratuite •
Information sur www.marne-la-vallee.com

Vous aimez le futur ?
Explorez **Marne-la-Vallée !**

Christophe Bouchet, président de l'Olympique de Marseille

« En matière de droits télévisés, nous avons l'impression d'être le dindon de la farce »

Football • Dans un entretien au « Monde », le dirigeant de l'OM critique le système de répartition

La Ligue de football professionnel s'apprête à lancer l'appel d'offres pour la renégociation des droits télévisés du championnat de France. Votre club est celui qui est le plus souvent diffusé. Quelles sont vos attentes ?

Je suis inquiet, car nous allons repartir pour une période assez longue sans que le dossier ait été remis à plat. Si le système qui prévaut actuellement est prolongé, ce sera une catastrophe pour l'OM. Ce système égalitaire, qui convient à la grande majorité des clubs car tout le monde touche une somme équivalente en début de saison [8,3 millions d'euros], me paraît, en fait, très inégalitaire. Tout le monde sait que l'OM, et dans une moindre mesure le PSG, sont les clubs qui contribuent le plus aux recettes du football français. Il suffit de voir le nombre des matches de Marseille diffusés chaque année. Sur les 102 rencontres retransmises par Canal+ et TPS la saison dernière, 26 ont été des matches de l'OM. Nous contribuons donc à un quart des recettes. Or nous ne touchons que 5 % de l'argent distribué.

Nous avons vraiment le sentiment d'être le dindon de la farce. Raisonnablement par l'absurde : combien vaudrait le championnat de France si l'OM et le PSG devaient quitter la Ligue 1 pour les cinq prochaines années ? Beaucoup moins, assurément.

Regrettez-vous que l'OM soit autant diffusé ?

Cette saison, après les neuf premières journées de championnat, l'OM aura été diffusé huit fois. Cela signifie que nous jouons pratiquement tout le temps des matches « décalés ». C'est un vrai cauchemar quand vous avez 42 000 abonnés.

Nous avons des supporters qui viennent de très loin, de Reims, de Dieppe, de Nevers. Eh bien, quand le match a lieu le vendredi soir ou le dimanche soir, au lieu du same-

di soir, ils ne peuvent pas se déplacer jusqu'à Marseille. Ils se sont abonnés pour 19 matches à domicile et ils sont dans l'incapacité de venir : ils sont en droit de considérer que c'est de l'escroquerie ! J'ai fait suivre leurs lettres de protestation à la LFP.

En outre, ces matches décalés entraînent un manque à gagner important pour l'OM. Les rencontres qui ont lieu le samedi à 17 h 15 réunissent en moyenne 51 000 spectateurs au lieu de 57 000-58 000 habituellement.

J'ajouterais que sur le plan purement sportif, c'est également un vrai problème. Alain Perrin est furieux, car, comme tout entraîneur soucieux du moindre détail, il programme le biorythme de son équipe pour qu'elle joue en soirée et non pas l'après-midi.

L'OM, selon vous, devrait toucher plus que les autres clubs ?

Il faut qu'une réflexion soit menée pour que l'on favorise l'émergence de trois ou quatre grands clubs. Le président de la Ligue, Frédéric Thiriez, qui a plein de bonnes intentions, veut vendre le championnat de France à l'étranger sur le modèle de la Premier League anglaise ou de la Liga espagnole. Très bien.

Sauf que voilà : ce n'est pas le championnat anglais qui est vendu au Japon, c'est Manchester United, Arsenal et Liverpool ; ce n'est pas le championnat espagnol que l'on regarde à Bangkok, c'est le Real Madrid, Barcelone et Valence.

Aujourd'hui, les ventes des images du championnat de France à l'étranger rapportent 7,62 millions d'euros. Peanuts !

Que préconisez-vous ?

Comme en Angleterre, il faudrait que les indemnités égalitaires que reçoit chaque club ne dépassent pas 50 % de l'ensemble de la manne télévisuelle. Or elles sont bien supérieures aujourd'hui. Il n'est pas normal que l'OM ne retire aucun bénéfice de la cote



GERARD JULIEN/APF

d'amour qui est la sienne partout en France. Il serait injuste, également, que la pérennité du RC Lens soit remise en cause sous prétexte qu'il ne serait pas parvenu à se qualifier pour la Ligue des champions.

En Angleterre et en Italie, les grands clubs ont un matelas d'amortissement grâce aux droits télévisés. La Juventus Turin a commencé sa saison avec 45,7 millions d'euros de droits télévisés ; le champion de France en titre, Lyon, a touché trois fois moins.

N'allez-vous pas à l'encontre d'une certaine vision du sport ?

La vision du football français est archaïque. Nous sommes aujourd'hui dans une configuration où aucun club français n'est en mesure de gagner une Coupe d'Europe. Que voulons-nous faire ? Est-on prêt à considérer la Ligue 1 pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un championnat de seconde zone ? Si oui, alors, il ne faut pas avoir peur de se le dire. Ou veut-on avoir des grands clubs, et donc des grands joueurs, et donc un grand championnat ? Je fais confiance à Frédéric Thiriez pour ouvrir le débat.

Car si personne n'arrive à donner un vrai dessin au football français, la situation restera en l'état : tout le monde prendra son envol à la fin du mois, sans faire trop de bruit pour que cela continue. Et après, on pleurnichera car on ne fait pas le poids en Coupe

d'Europe ! Notre football fonctionne à la manière d'un système typiquement français, avec des élus peu présents, une technocratie très présente et des décisions égalitaires.

Un championnat avec trois ou quatre grands clubs qui domineraient-ils forcément les autres serait-il vraiment intéressant ?

Le championnat qui fait référence en Europe est la Premier League anglaise. Qu'y trouve-t-on ? Trois clubs de standard européen : Manchester, Arsenal, Liverpool. Trois clubs qui peuvent le devenir : Leeds, Newcastle, Tottenham. Et une incertitude permanente, car Fulham peut parfaitement battre Manchester. Le championnat anglais est un vrai spectacle. Et les gens, aujourd'hui, veulent voir du spectacle ; ils ne veulent pas voir un match « égalitaire ».

Si la loi le permettait, l'OM négocierait-il individuellement ses droits télévisés ?

Il y a des groupes télévisuels qui sont déjà candidats. Ils ont même fixé un prix : 38,1 millions d'euros par an, soit deux fois et demi plus que ce que touche actuellement le champion de France. La loi française, qui fait de la Fédération sportive le propriétaire des droits télévisés, nous place dans une situation ubuesque : nous ne pouvons même pas céder nos droits à notre propre chaîne, l'OMTV. Est-ce que la solution, alors, ne consisterait pas à monter un système afin de concourir au rachat des droits ? En d'autres termes, est-ce que cela ne vaut pas le coup d'être candidat à nos propres droits ? Notre actionnaire est fondé à se porter candidat pour ce genre de produit [Robert Louis-Dreyfus se lance dans l'achat de droits sportifs ; il projette actuellement de racheter les droits de la Coupe du monde à KirchMedia]. Nous entamons la réflexion.

Propos recueillis par Frédéric Potet

L'aviron français navigue entre deux eaux

Aux Mondiaux de Séville (Espagne), les chances de médailles sont minces

SÉVILLE (Espagne)

de notre envoyé spécial

« Il ne serait pas impossible que l'équipe de France revienne sans seule médaille dans sa besace. » Ces derniers jours, avec un sens aigu de la litote, Yannick Le Saux a répété, asséné et martelé cette phrase plusieurs dizaines de fois. Comme la plupart des cadres de son équipe, le directeur technique national (DTN) de la Fédération française des sociétés d'aviron (FFSA) sait que ses rameurs ont de grandes chances de rentrer bredouilles des championnats du monde de Séville, dont les finales auront lieu samedi 21 et dimanche 22 septembre.

A l'issue des éliminatoires et des repêchages, qui ont débuté le 15 septembre dans la capitale andalouse, les résultats des Français sont, pour l'instant, conformes aux prévisions : passables. Certes, huit des neuf bateaux tricolores engagés se sont qualifiés pour les demi-finales, jeudi 19 septembre, sur le Guadalquivir mais, ici, personne ne veut faire de vagues.

A moins de deux ans des Jeux d'Athènes, les « Bleus » sont entrés dans une phase de reconstruction active. « On le pressentait avant même que ne débute la saison internationale », explique Alain Teller, le président de la FFSA. Après le retrait de la compétition de ses leaders, 2002 serait pour l'équipe de France une année de transition. Deux ou trois équipages peuvent espérer rentrer médaillés de Séville mais il leur faudra une réussite optimale. »

Traduction : décrocher une médaille sera un exploit ; deux, une prouesse et trois, un miracle. Pour comprendre, il faut revenir deux années en arrière. Aux Jeux olympiques de Sydney, les rameurs français montent trois fois sur le podium, dont deux fois sur la plus haute marche. Le deux sans barreur (Jean-Christophe Rolland-Michel Andrieux) et le quatre sans barreur poids léger (Laurent Porchier, Jean-Christophe Bette, Yves Hocdé et Xavier Dorfman) deviennent champions olympiques. Une première depuis 1952.

L'année suivante, Jean-Christophe Rolland et Michel Andrieux décident d'arrêter leur carrière. Idem pour Yves Hocdé, Xavier Dorfman et Laurent Porchier. Soudain, l'aviron français perd ses leaders charismatiques. Un coup dur.

« Nous vivons désormais ce que nous

pressentions depuis deux ans, confirme Olivier Pons, l'un des entraîneurs nationaux. Entre 1996 et 2000, nous avons eu une génération exceptionnelle. Elle a disparu. Nous avons du mal à reformer un collectif très rapidement. Chez nous, il n'y a pas de génération spontanée. Il faut bosser. »

Sport à maturation lente, l'aviron n'aime guère improviser. L'année dernière, la France avait rapporté cinq médailles des Mondiaux de Lucerne, dont deux d'or. Mais ces deux titres conquis en huit masculin avec barreur poids léger et quatre avec barreur hommes n'ont aucune signification sportive puisque ces deux bateaux ne sont pas olympiques.

Des autres médaillés de Lucerne en 2001 ne restent que Chapelle-Moreau en deux de couple poids léger et Vieilledent-Hardy en deux de couple. Pire, trois des quatre rameurs de l'équipage du quatre sans barreur poids léger, médaillé de bronze en 2001, ont rangé leurs rames même si Xavier Dorfman a annoncé son retour pour 2003.

SANS BATEAU-PHARE

Conséquence : les Mondiaux représentent bien plus qu'une étape de transition préparatoire en vue des JO de 2004. C'est un chantier de reconstruction. « L'équipe de France a été renouvelée aux deux tiers, confirme le DTN, Yannick Le Saux. Sur les neuf bateaux engagés, six ont été formés cette année. »

A Séville, la seule véritable chance de médaille française repose désormais sur les épaules de Sébastien Vieilledent (26 ans) et d'Adrien Hardy (24 ans), vice-champions du monde en titre et vainqueurs, en juillet, des prestigieuses régates royales de Henley.

« Jusqu'à l'année dernière, en équipe de France, il y avait des bateaux-phares qui montraient le chemin aux jeunes, souligne Sébastien Vieilledent. Maintenant, c'est à nous de tracer la route même si nous n'avons pas encore l'expérience, ni le palmarès pour assumer ce rôle de leaders. » Les deux « coupleux » seront fixés, jeudi 19 septembre, à l'issue des demi-finales. « Mais, disent-ils, si nous rentrons sans médaille, cela ne sera pas la fin du monde, ajoute Sébastien Vieilledent. En fait, cette idée nous permet de rester décontractés sur l'eau. »

Paul Miquel

Lens commence par une défaite son parcours en Ligue des champions

LE RACING CLUB DE LENS n'a pas fait de miracles, mercredi 18 septembre, sur le terrain du Milan AC. Il a concédé une courte défaite (1-2), face au favori du groupe G, qui ne compromet pas encore ses chances de qualification pour le deuxième tour de la Ligue des champions.

Les Lensois ont encaissé en début de seconde mi-temps deux buts de l'attaquant italien Filippo Inzaghi, avant de réduire le score grâce à Daniel Moreira. Désormais aucun faux pas ne leur est plus permis à domicile. « On n'a pas eu peur à Milan, assurait l'entraîneur lensois Joël Müller, on va maintenant essayer de gagner le prochain match. » Le président du RC Lens, Gervais Martel, se voulait optimiste : « J'y crois encore, on a vu ce soir ce qu'il fallait faire pour être dans la cour des grands. »

Le prochain match, mardi 24 septembre au stade Felix-Bollaert, contre le Bayern Munich, prendra des allures de quitte ou double pour les Lensois, mais aussi pour leurs adversaires. Contre toute attente, les Allemands, vainqueurs de la Ligue des champions en 2001, se sont fait battre à domicile par le Deportivo La Corogne (3-2), avec un triplé de l'attaquant néerlandais du club espagnol, Roy Makkay. Voilà qui complè-

te l'étonnant bilan des clubs allemands dans ce premier tour de Ligue des champions : trois matches, trois défaites. En effet, le Bayer Leverkusen a été éliminé 6-2 par les Grecs de l'Olympiakos Le Pirée, le club de Christian Karembeu. Après la défaite (0-2) de Dortmund sur le terrain d'Arsenal la veille, la Bundesliga est en émoi.

Les clubs français ne paraissent pas beaucoup mieux lotis, et leurs résultats ne sont guère reluisants : deux défaites, et un match nul à domicile. Le dernier club français parvenu en quarts de finale de la Ligue des champions était l'AS Monaco en 1998.

Le football espagnol, lui, confirme sa domination continentale. Le FC Barcelone s'est imposé 3-2 face aux Belges du FC Bruges, rejoignant dans la victoire le Real Madrid et le FC Valence, qui s'étaient distingués la veille. Trois matches, trois victoires, et la Liga triomphe largement. Le calcio italien résiste : la Juventus Turin a décroché un pénible match nul (1-1) face aux Néerlandais du Feyenoord Rotterdam, vainqueurs de la dernière Coupe de l'UEFA. Enfin, les Turcs confirment leur compétitivité avec la victoire en déplacement du Galatasaray Istanbul (2-0), face au Lokomotiv Moscou.

LES RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

(Première phase, 1^{re} journée)

GROUPE E

Fey. Rotterdam (Pbs)-Juventus Turin (Ita) 1-1
Dynamo Kiev (Ukr)-Newcastle (Ang) 2-0
Classement : 1. Dynamo Kiev, 3 pts ; 2. Feyenoord Rotterdam et Juventus Turin, 1 ; 4. Newcastle, 0.

GROUPE F

Manchester U. (Ang)-Maccabi Haifa (Isr) 5-2
Olympiakos Le Pirée (Grè)-Leverkusen (All) 6-2
Classement : 1. Olympiakos Le Pirée, 3 pts ; 2. Manchester United, 3 ; 3. Maccabi Haifa, 0 ; 4. Bayer Leverkusen, 0.

GROUPE G

Bayern Munich (All)-La Corogne (Esp) 2-3
Milan AC (Ita)-RC Lens (Fra) 2-1
Classement : 1. Deportivo La Corogne, 3 pts ; 2. Milan AC, 3 ; 3. Bayern Munich, 0 ; 4. RC Lens, 0.

GROUPE H

Lok. Moscou (Rus)-Gal. Istanbul (Tur) 0-2
FC Barcelone (Esp)-FC Bruges (Bel) 3-2
Classement : 1. Galatasaray Istanbul, 3 pts ; 2. FC Barcelone, 3 ; 3. FC Bruges, 0 ; 4. Lokomotiv Moscou, 0.

L'équipe de France de saut d'obstacles s'est placée en tête

Equitation • Aux Jeux mondiaux, les cavaliers français ont réussi leur entrée en lice

JEREZ DE LA FRONTERA (Espagne)

de notre envoyée spéciale

La France a terminé en tête, devant l'Allemagne, de la première journée de l'épreuve par équipes de saut d'obstacles des Jeux mondiaux équestres, mercredi 18 septembre, se plaçant en position idéale avant le dénouement, qui doit se produire jeudi à Jerez de la Frontera (sud de l'Andalousie). Eric Levallois, premier en lice, a donné le ton en bouclant son parcours de chasse-épreuve dans laquelle les barres tombées sont converties en secondes de pénalité - en 72 secondes et 41 centièmes. Troisième cette année du Grand Prix de Rome, Eric Levallois a exploité au mieux le potentiel athlétique de son étalon, Diamant de Semilly Ecolit.

« Il était très calme sur l'aire de détente, je l'ai senti attentif en entrant sur le terrain », explique le cavalier normand. Son étalon bai

de 11 ans a pourtant été perturbé par une forte fièvre pendant deux jours.

Mais le travail effectué après une blessure survenue au printemps et le stage de préparation organisé par la Fédération française d'équitation près d'Aix-en-Provence, une semaine avant le début de ces Jeux, se sont révélés profitables.

GESTION AUDACIEUSE

Eric Levallois, qui connaît parfaitement son cheval pour l'avoir nourri au biberon, a choisi les options les plus difficiles dans les combinaisons. Cette gestion audacieuse du tracé ne lui a toutefois pas permis de conserver la tête du classement, dont s'est emparé le cavalier suisse Markus Fuchs, un vétérinaire des circuits internationaux, pour 31 centièmes.

Le deuxième couple tricolore, formé du vétérinaire Gilles Bertran de Balanda (champion du monde par

équipes à Dublin en... 1982) et de l'étalon alezan brûlé Crocus Gravere, a lui aussi formidablement contribué au bon résultat collectif. Ce joker, sorti de la botte de l'entraîneur Jean-Maurice Bonneau trois semaines avant la compétition au détriment d'un autre couple performant (Ludovic Leygue et Diabolo du parc II), a bouclé un beau sans-faute en 75 secondes et 64 centièmes. « On a pris un risque en partant sur la fraîcheur », a reconnu Jean-Maurice Bonneau, qui a mis à profit le stage de préparation d'Aix pour mettre le cavalier en confiance. Crocus, cheval inquiet et sensible, avait manifesté dès lundi sa forte personnalité en se cabrant devant les vétérinaires lors de la visite officielle.

Les deux autres couples français engagés se sont montrés à la hauteur de leurs coéquipiers. Le double champion du monde des Jeux équestres de Stockholm, en 1990, le

longiligne Eric Navet a une nouvelle fois brillé par sa maîtrise. Sur Dollar du Mûrier, il a bouclé un tour parfait de précision en 76 secondes, sans tutoyer la moindre barre. Seul le junior de l'équipe, le jeune Normand Reynald Angot, 26 ans, a effectué deux fautes, avec Tlaloc (ex-Dollar de la Pierre), en raison d'une mauvaise entrée sur un obstacle triple particulièrement compliqué.

Reste maintenant aux quatorze cavaliers français à bien négocier la suite des opérations, soit l'épreuve en deux manches de jeudi, qui va solliciter plus fortement encore chevaux et cavaliers et décidera du résultat final. Les couples semblent harmonieux : tous les espoirs sont permis à une équipe de France qui est toujours montée sur le podium depuis la création des Jeux mondiaux équestres, en 1990.

Florence Amalou

Basket : les Françaises en quarts de finale du Mondial

L'ÉQUIPE DE FRANCE féminine de basket-ball s'est assurée une place en quarts de finale du Mondial, mercredi 18 septembre à Changzhou (Chine), en battant la Lituanie (71-63), lors de la 1^{re} journée de la 2^e phase de cette compétition. Malmenées par des Lituanaises, qu'elles avaient dominées en demi-finales de l'Euro 2001, les Bleues, à la peine en défense et maladroitement en attaque, ont longtemps couru derrière le score : 16-20 à la fin de la première période, 33-35 à la mi-temps et encore 56-56 à la 33^e minute. Les Françaises devaient affronter l'équipe de Russie jeudi 19 septembre, avant d'être opposées aux États-Unis, vendredi 20 septembre. A l'issue du match contre la Lituanie, les basketteuses tricolores occupaient la première place de leur groupe, à égalité avec les Américaines.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME** : Mehdi Baala, champion d'Europe 2002 du 1 500 m, a battu le record de France du 1 000 m, mardi 17 septembre à Nancy, en 2 min 15 s 17. Le précédent record avait été établi par Driss Maazouzi, en 2 min 15 s 26, le 17 juillet 1999 à Nice.

■ **CYCLISME** : l'Espagnol Pablo Lastras (iBanesto.com) a gagné, mercredi 18 septembre, la 11^e étape du Tour d'Espagne, course sur 166 km entre Alcobendas et Collado Villalba. L'Espagnol Oscar Sevilla (Kelme) conserve son maillot de leader.

■ **DOPAGE** : la cour d'appel de Chambéry (Savoie) a mis en délibéré au 26 septembre sa décision sur une nouvelle demande de remise en liberté d'Edita Rumsas, l'épouse du cycliste lituanien Raimondas Rumsas (Lampre), soupçonné de dopage.

■ **GOLF** : l'Américaine Suzy Whaley, 35 ans, est devenue la première femme à se qualifier pour le circuit américain de golf (PGA) en remportant, mardi 16 septembre, l'Open du Connecticut.

■ **SKI NAUTIQUE** : la France est devenue championne d'Europe par équipes, mercredi 18 septembre, à l'occasion de la 1^{re} journée des championnats d'Europe à Roquebrune-sur-Argens (Var). L'équipe de France (Sébastien Cans, Nicolas Le Forestier, Clémentine Lucine et Anaïs Amade) a devancé la Biélorussie et la Grande-Bretagne.

■ **LOTTO** : résultats des tirages n° 75 effectués mercredi 18 septembre. Premier tirage : 7, 16, 17, 21, 38, 42 ; complémentaire : 1. 6 numéros : 858 741 € ; 5 numéros et complémentaire : 9005,60 € ; 5 numéros : 832,60 € ; 4 numéros et complémentaire : 38,20 € ; 4 numéros : 19,10 € ; 3 numéros et complémentaire : 4 € ; 3 numéros : 2 €. Second tirage : 10, 12, 14, 15, 22, 49 ; complémentaire : 19. 6 numéros : 929 146 € ; 5 numéros et complémentaire : 12 848,80 € ; 5 numéros : 856,60 € ; 4 numéros et complémentaire : 34,60 € ; 4 numéros : 17,30 € ; 3 numéros et complémentaire : 3,60 € ; 3 numéros : 1,80 €.

L'ordinateur se fait tout petit pour tenir dans une poche

Simple agendas électroniques à l'origine, les assistants numériques personnels n'ont cessé de gagner en puissance et en perfection

Le Monde INTERACTIF

DE PRIME ABORD, il n'est pas aisé de répondre à cette simple question : à quoi sert un PDA ? Sous cet acronyme, qui provient de l'anglais Personal Digital Assistant, se regroupent un ensemble hétérogène d'assistants personnels numériques, dont l'utilisation varie au gré des applications... et des interlocuteurs. « *Le PDA sert à beaucoup de choses, en fonction de chaque personne, et de son style de vie* », sourit Claudia Romanini, directrice des solutions marketing chez Palm, à Santa Clara (Californie). « *De fait, on désigne sous le nom de PDA des outils qui n'ont rien à voir entre eux* », précise pour sa part Michel Motro, vice-président de Nec Computers International. Sophie Tarry, chef produit chez HP, se veut un peu plus précise : « *Au départ, ils répondent au besoin de transporter, consulter et synchroniser des informations avec son PC. Au fur et à mesure, ils se sont dotés d'outils qui vont très nettement au-delà.* »

Le marché des assistants personnels semble en effet promis à un bel avenir. En 2001, le cabinet d'études IDC prévoyait plus de 30 millions d'unités vendues à tra-

vers le monde en 2003. Des prévisions qui devront probablement être revues à la baisse, compte tenu de la chute de 30% du marché européen au quatrième trimestre 2001, toujours selon les chiffres d'IDC. Il devrait malgré tout se vendre plus de 22 millions de PDA cette année dans le monde, estime eTForecasts.

PALM MISE SUR LA SIMPLICITÉ

Pour ce qui est de la France, le cabinet d'études GFK chiffre à 300 000 le nombre d'unités qui ont trouvé preneurs en 2001, et en prévoit 390 000 pour 2002. Par ailleurs, selon un sondage Médiamétrie, daté d'octobre 2001, 503 000 Français, âgés de 16 ans et plus, déclaraient utiliser un assistant personnel numérique.

Mais pour quoi faire ? En décembre 2001, pour la deuxième année consécutive, GFK a mené une enquête auprès de 800 personnes, utilisateurs et non-utilisateurs d'assistants, pour connaître la motivation et les fonctions utilisées par les uns, les freins qui retiennent encore les autres. Il en ressort que les fonctions traditionnelles des agendas papier sont plébiscitées. Le répertoire téléphonique est le plus employé, devant l'agenda. Les possibilités d'extension (modem, appareil

photo numérique, etc.) n'arrivent qu'en troisième position, devant la consultation en différé du courrier électronique. « *Ce sont encore les fonctions de base, symbolisées par les touches d'accès direct, qui sont les plus employées* », résume Claudia Romanini. De quoi réjouir les tenants du Palm, qui séduit encore environ 60% des utilisateurs en France.

Palm mise en effet sur la simplicité d'utilisation et les usages classiques pour conserver sa première place sur le marché. Au fil des ans, les Palm ont certes évolué :

environ 1 500 applications (pour 2 500 développeurs recensés) sont disponibles, et souvent téléchargeables sur le Net. On dénombre plus de 500 fabricants de périphériques pour Palm (cartes mémoire et extensions). Toute cette nébuleuse d'outils permet ainsi de l'employer pour lire des livres électroniques, consulter à distance son courrier électronique ou bien se connecter à un réseau d'entreprise.

Mais c'est encore pour son savoir-faire en tant qu'organisateur personnel, que le Palm tient la

Des assistants à tout faire

Les applications qui inventent de nouveaux usages pour les assistants électroniques sont nombreuses, gratuites ou non. Quelques-unes sont farfelues, d'autres peuvent justifier presque à elles seules l'achat d'un assistant. « *C'est la multiplication de ces applications qui va aider au développement des PDA* », témoigne Sophie Tarry, chef produit Jornada chez HP France. Certains éditeurs exploitent déjà les importantes potentialités des assistants. C'est le cas notamment d'Assimil, qui a porté quelques-unes de ses méthodes de langue sur ce nouveau support. En un an, de juin 2001 à juin 2002, plus de 1 000 méthodes pour PDA ont trouvé preneurs.

Autre tendance : l'apparition de logiciels de cartographie et d'itinéraires routiers et urbains. Calcul d'itinéraires, guidage graphique, textuel et vocal : pour peu qu'on lui adjoigne en outre un récepteur GPS, le PDA n'a alors plus rien à envier au matériel de guidage par satellite des véhicules. Pour l'heure, les best-sellers du PDA sont le célèbre Vidal médical, et le Guide thérapeutique de Masson. Outils de recherche, mises à jour mensuelles font en effet de la version électronique de l'ouvrage de référence, un instrument éminemment plus pratique à utiliser. Ouvrages de droit et guides touristiques et gastronomiques sont appelés à connaître eux aussi un franc succès sur PDA.

corde dans l'univers des PDA. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Sony a choisi le système d'exploitation PalmOS pour « faire tourner » ses organisateurs « Clié ». « *Cela reste la solution la plus conviviale et la plus universelle* », explique Vincent Vantilcke, directeur marketing de la division Information et Technologie chez Sony France.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION

Autre avantage du système Palm : moins gourmand en ressources système et en mémoire (8 Mo suffisent par exemple quant il en faut 64 aux Pocket PC), les prix des machines ayant opté pour cet environnement sont sensiblement moins élevés. Le billet d'entrée dans l'univers de l'assistant numérique, représenté par le Palm M105, est aujourd'hui fixé à 167 €. A ce tarif, il ne faut évidemment pas compter par exemple sur un écran couleur. Mais est-ce vraiment indispensable pour retrouver rapidement les coordonnées d'un correspondant, ou vérifier la date d'un rendez-vous important ? Reste que ceux qui souhaitent aller un peu plus loin peuvent vite se sentir à l'étroit avec un Palm. Et surtout préférer retrouver dans leur poche l'envi-

ronnement et les applications auxquels ils sont accoutumés sur leur ordinateur de bureau. Bien que cela ne soit pas impossible avec le précurseur des PDA, pour le courrier électronique, le surf sur le Web, l'utilisation des outils bureautiques classiques (Word, Excel...) et surtout les programmes multimédia, les assistants fonctionnant avec le système d'exploitation Pocket PC de Microsoft sont alors mieux adaptés. L'embonpoint supplémentaire qui les caractérisait est, en outre, en passe de fondre : avec son récent modèle e310, Toshiba vient par exemple de présenter un Pocket PC qui n'a plus à envier la ligne effilée des Palms.

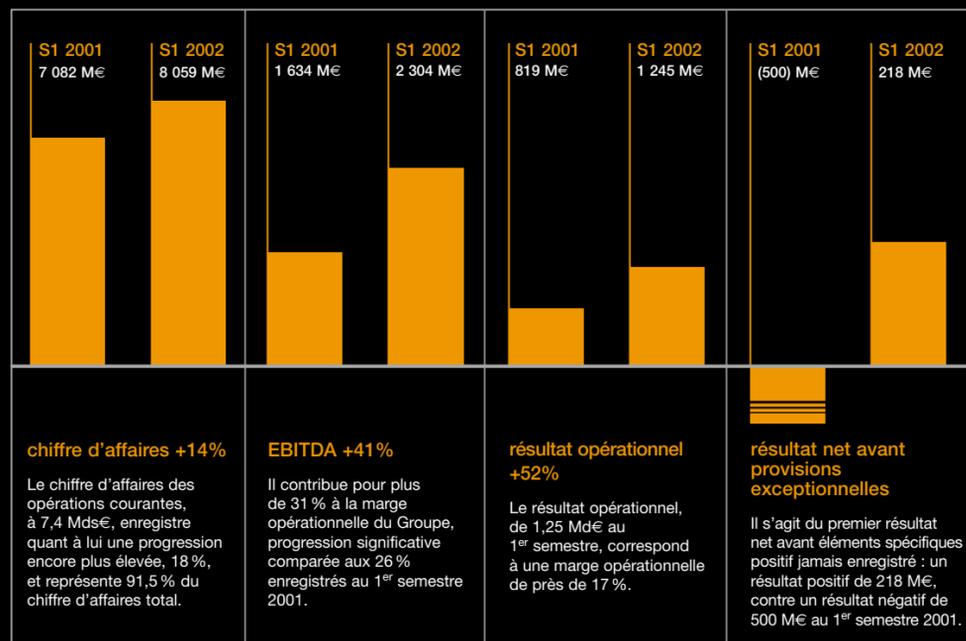
Enfin, se profile à l'horizon une nouvelle génération de PDA. Il s'agit de produits hybrides - téléphones portables dotés de fonctions d'organisateur, ou bien organisateurs permettant de téléphoner - qui sont en passe de redistribuer la donne sur ce marché singulier. Pour créer, encore, des fonctions inédites et des usages neufs. Avec le haut débit, le PDA, connecté en permanence, pourrait en effet s'y affranchir définitivement de l'ordinateur de bureau.

Olivier Zilberstein

Orange résultats semestriels 2002

Au-delà des prévisions

performance



Orange est le premier acteur sur les marchés français et britannique des mobiles. La société est présente dans 22 pays, en Europe et dans le reste du monde. Ses bons résultats financiers s'avèrent bien supérieurs aux prévisions.

Nous restons convaincus que, grâce à notre vision d'un avenir "sans fil" et à notre souci du client d'abord, Orange continuera à se démarquer sur le marché des télécommunications mobiles et sera pleinement en mesure de tenir ses engagements envers tous ses actionnaires.



Pour tout renseignement 10 10
www.orange.com

orange™

Palm M515

Ecran couleur et 16 Mo de mémoire vive : avec le M 515, Palm franchit incontestablement un cap en termes de puissance et de confort d'utilisation pour les assistants fonctionnant autour de son système d'exploitation PalmOS. Pour 439 €, le M 515 représente un excellent compromis qualité-prix. Par ailleurs, jusqu'à mi-octobre, Palm propose Palm Campus, une offre réservée aux étudiants : le Palm M 105 (un assistant d'entrée de gamme, avec écran monochrome) et cinq logiciels éducatifs pour 190 €.



D.R.

Compaq iPaq

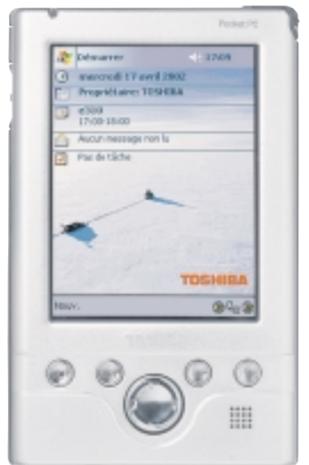
Le plus célèbre des PDA construit pour l'environnement Pocket PC de Microsoft se décline en plusieurs modèles, de 649 à 829 euros. Le H3950 (829 euros) est doté de la nouvelle technologie d'écran « transreflectif » offrant une qualité et une lisibilité de très bon niveau, et du nouveau processeur Intel « tournant » à 400 MHz. Une plate-forme idéale pour travailler sur les applications bureautiques du monde Microsoft (Word, Excel...). Jusqu'au 30 octobre 2002, sur simple demande auprès de Compaq, une carte supplémentaire de 64 Mo est proposée à 1 euro de plus.



D.R.

Toshiba e310

Avec le e310, Toshiba propose l'assistant pour environnement PocketPC le plus fin du marché. Il est à peine plus encombrant que les machines tournant sous système d'exploitation Palm OS, dont l'un des atouts majeurs était jusqu'à présent leur taille moins imposante. Toshiba vient également de présenter un nouveau modèle de PDA, le e740, équipé du nouveau processeur d'Intel à 400 MHz et des modules de communication sans fil WiFi et Bluetooth. Prix : 579 euros (avec 32 Mo de mémoire).



D.R.

Les physiciens ont fabriqué une multitude d'antimondes

A Genève, une quarantaine de chercheurs du CERN sont parvenus à fabriquer 50 000 atomes d'antihydrogène. Leur but : déterminer si matière et antimatière obéissent de la même façon aux lois de la physique

LE MONDE, celui auquel nous appartenons, est né il y a des milliards d'années en même temps que son reflet. D'un côté, les particules et, de l'autre côté du miroir, les antiparticules. D'un côté la matière et, de l'autre, l'antimatière dont les astrophysiciens et les physiciens se demandent pourquoi elle a, dans les tout premiers instants de l'univers, disparu sans laisser de trace. Une chance pour les êtres insignifiants que nous sommes à l'échelle du cosmos. Matière et antimatière s'annihilent en effet dès qu'elles se rencontrent dans une débauche d'énergie. Mais les chercheurs veulent à tout prix déterminer si, comme l'a postulé dans les années 1930 le Britannique Paul Dirac, l'antimatière réagit de la même manière que son double aux lois de la physique et en particulier à celles de la gravitation.

Pour comparer ces deux antagonistes et tenter de comprendre pourquoi la Nature a préféré, pour notre plus grand profit, la première à la seconde, les physiciens n'ont d'autre solution que de fabriquer artificiellement de l'antimatière. Depuis des lustres, les équipes des accélérateurs de particules savent

produire quelques-unes des briques élémentaires de l'antimatière comme les antiélectrons, appelés aussi positons ou positrons, et les antiprotons.

Construire des antiatomes à partir de tels éléments est une tout autre affaire. Pourtant, en 1995, une équipe du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) de Genève, dirigée par Walter Oelert, est parvenue à produire de façon éphémère – 40 milliardièmes de seconde – neuf atomes d'antihydrogène. Ce résultat fut salué comme il se doit par la communauté scientifique mondiale. C'était encore trop peu pour déterminer si monde et antimonde étaient différents. Cependant, Oelert et ses collègues avaient entrebâillé une porte que d'autres équipes du CERN se sont empressées d'ouvrir en grand.

Après quatre ans d'efforts, la quarantaine de chercheurs du programme Athena est en effet parvenue à produire quelque 50 000 atomes d'antihydrogène. Un travail que rapporte la revue *Nature* dans son édition du 18 septembre et dont la performance tient moins au nombre des atomes produits qu'à la

manière dont ils l'ont été. « *Les atomes d'antihydrogène de Walter Oelert, explique Michael Doser, une des physiciens de l'expérience Athena, étaient "chauds", bourrés d'énergie et animés d'une très grande vitesse.* »

MAGNIFIQUE RÉSULTAT

Or pour étudier l'antimatière et la comparer à son double, il faut des atomes « froids » et peu véloces (environ 1 000 mètres par seconde), dont la faible agitation correspond à des températures comprises entre 4 et 20 degrés au-dessus du zéro absolu (-273,15 degrés). C'est ce qu'ont réussi les physiciens d'Athena en travaillant un peu à la manière des cuisiniers, étape par étape. Seule différence : leurs ingrédients élémentaires étaient des antiparticules.

« *Tout d'abord, raconte Michael Doser, nous avons produit une dizaine de milliers d'antiprotons grâce à une machine du CERN, l'Antiproton Decelerator (AD). Nous les avons aussitôt mis en boîte dans des récipients très spéciaux connus sous le nom de "pièges de Penning". Puis nous avons collecté quelque 200 millions d'antiélectrons nés de la décroissance*

radioactive d'un échantillon de sodium 22 et également stockés dans un piège de Penning. Le mélange de ces ingrédients a permis d'obtenir 50 000 atomes d'antihydrogène. »

Ce magnifique résultat n'est qu'une première étape. Il reste maintenant aux chercheurs à produire en masse ces atomes d'antihydrogène et à les « calmer » suffisamment pour qu'ils puissent être observés et étudiés. Deux voies sont possibles pour y parvenir. Créer un faisceau de ces atomes ou les « saisir » dans un de ces blizzards de lumière laser que l'équipe de l'Ecole normale supérieure dirigée par Claude Cohen-Tannoudji (Prix Nobel 1997) a contribué à développer. Ce n'est qu'une fois franchi cet obstacle que les chercheurs d'Athena et leurs concurrents qui gèrent au CERN une autre expérience (Atrap), pourront vérifier si l'un des grands principes de la physique, la symétrie CPT, reste invariante avec l'antimatière.

La remise en cause de cette table de la loi, la violation même minime de cette symétrie CPT, bouleverserait une théorie bien utile – celle du « modèle standard » – qui décrit notre monde. Une révolution intel-

lectuelle terrible dont bien peu imaginent qu'elle soit possible. Seule solution pour le savoir, regarder si les grandes lois de la physique restent « invariantes » dans une expérience qui met en jeu et associe simultanément les trois symétries de la physique : la symétrie C qui remplace la matière par de l'antimatière ; la symétrie P qui met en scène l'image d'une particule dans un miroir ; et enfin, la symétrie T qui correspond à un renversement du temps.

Chacune de ces symétries peut en principe être « violée » individuellement, mais le produit des trois (CPT) est a priori d'une inébranlable invariabilité. Certains théoriciens, comme Alan Kostelecky de l'université d'Indiana, ont imaginé des scénarios qu'ils qualifient d'extensions du modèle standard où le viol de CPT est possible. L'est-il vraiment ? Rendez-vous dans quatre ans pour le savoir. « *Si c'est le cas, s'amuse Michael Doser, nous pourrions tous acheter des billets d'avion pour Stockholm, car le jury Nobel ne pourra ignorer un pareil coup de tonnerre.* »

Jean-François Augereau

Le Décryphon a comparé 550 000 protéines

L'OPÉRATION DÉCRYPHON, lancée à l'occasion du Téléthon 2001 par l'Association française contre les myopathies (AFM) et IBM, vient de s'achever avec la mise à disposition des chercheurs d'une base de données comprenant la comparaison, une à une, de 550 000 protéines issues de 76 génomes. Le Décryphon a mis à profit le partage des capacités de calcul rendu possible par Internet : 75 000 volontaires ont mis à sa disposition la puissance inutilisée de leur PC (*Le Monde* du 30 mars). Reliés à 21 serveurs IBM qui compilaient les résultats et envoyaient de nouvelles molécules à comparer, les ordinateurs ont effectué 10 millions d'heures de calcul, réalisant leur tâche en deux mois au lieu de 1 170 années si elle avait été confiée à un seul PC. Le but de l'opération était de constituer une bibliothèque de comparaison des protéines d'organismes très divers (unicellulaires, plantes, mouche, souris, homme) afin de faciliter la prédiction des fonctions des protéines.

★ www.infobiogen.fr/services/decryphon/

Céréales, cerf et bouquetin au menu des derniers repas de l'« homme des glaces »

ÖTZI, l'« homme des glaces » découvert en 1991, à l'état de momie, sur un glacier des Dolomites italiennes, était probablement un bon chasseur. L'équipement de cet ancêtre du néolithique tardif, mort il y a plus de 5 000 ans, doté d'un arc, d'un carquois, d'une hache de cuivre et de vêtements de peau, le laissait déjà penser. Mais l'étude du contenu de ses intestins vient d'en apporter une nouvelle preuve : lors de ses deux derniers repas, il a mangé des céréales et diverses plantes, mais aussi du cerf et du bouquetin.

Cette analyse a été réalisée par Isolina Marota et ses collègues du laboratoire d'archéo-anthropologie moléculaire de l'université de Camerino, qui ont publié leurs résultats dans la dernière édition des *Proceedings of the National Academy of Science* (PNAS). Les chercheurs italiens ont pu étudier le bol alimentaire d'Ötzi lorsque le cadavre de celui-ci a été pour la première fois complètement décongelé, en septembre 2000. Ils ont prélevé dans ses intestins deux échantillons correspondant chacun à un repas distinct. Ils en ont extrait des fragments d'ADN, qu'ils ont multipliés et comparés à ceux issus de différents organismes. Ils ont ainsi constaté qu'Ötzi avait probablement ingéré des céréales et divers végétaux. Ils ont également identifié divers pollens, notamment de pin, attestant qu'il avait traversé des zones boisées peu de temps avant sa mort sur le glacier, à 3 200 mètres d'altitude.

Mais surtout, les traces de bouquetin (avant-dernier repas) et cerf (dernière collation) disqualifient une hypothèse tirée de l'étude de la composition de ses cheveux et selon laquelle Ötzi aurait été végétarien, voire végétalien. Elles s'accordent avec la découverte sur le site de restes de bouquetin, mais aussi avec des observations concernant la déforestation pratiquée par les hommes du néolithique. « *Ils auraient favorisé la croissance des herbes de cerfs, ainsi maintenus dans un état de semi-domestication*

grâce à une chasse sélective », avancent les chercheurs.

Isolina Marota et ses collègues ont comparé ce « dernier repas » avec ceux d'autres individus préhistoriques, notamment les « hommes des tourbières » retrouvés ici et là en Europe, eux aussi à l'état de momie, et dont on pense qu'ils furent victimes de sacrifices rituels ou d'exécutions. Mais cette comparaison n'est guère éclairante : si leurs menus présentent une grande diversité en ce qui concerne les végétaux, un mauvais état de conservation interdit toute analyse concernant une nourriture d'origine animale – pour l'homme de Grauballe, trouvé au Danemark, on a déduit la consommation de viande du fait que ses intestins renfermaient des œufs d'un parasite de l'écreuil roux...

« RÈGLEMENT DE COMPTES »

S'inspirant des techniques médico-légales, les chercheurs ont tenté de reconstituer la dernière journée d'Ötzi. L'estomac de celui-ci était vide, ce qui indique que la digestion était bien entamée. Son dernier repas devait remonter à au moins trois heures, avancent-ils, précisant toutefois que l'état de santé et de stress du sujet peut influencer sur la vitesse de digestion. « *Ce cas de figure s'applique à l'homme des glaces, qui avait été touché par une flèche qui ne l'a pas tué immédiatement* », précisent-ils.

L'emplacement de la blessure – à l'épaule gauche – leur semble significatif. Ils rappellent qu'il y a une trentaine d'années, Nanna Noe-Nygaard avait montré que les chasseurs de cerfs et de sangliers du néolithique avaient précisément coutume de viser l'épaule gauche, qui leur donnait une meilleure chance de tuer leur proie du premier coup. Leur conclusion en découle : « *Il nous semble raisonnable de penser que, plutôt que d'un sacrifice humain, Ötzi a été victime d'un règlement de comptes entre chasseurs de gros gibier.* »

Hervé Morin

INSTITUT NATIONAL DE LA SANTÉ ET DE LA RECHERCHE MÉDICALE (INSERM) ÉLECTIONS AUX COMMISSIONS SCIENTIFIQUES SPÉCIALISÉES (C.S.S.) - (MANDATURE 2003-2007)

Les listes de candidatures, établies par collège électoral et par CSS, doivent parvenir au plus tard le 18 octobre 2002 à 12 heures à l'adresse suivante :

INSERM - Bureau de la réglementation - Secteur élections
Bât Robin - Porte 9 bis - 80 rue du Général Lederc
94276 Le Kremlin Bicêtre Cedex

Les imprimés à utiliser pour faire acte de candidature seront disponibles à compter du 23 septembre 2002 auprès du Bureau de la réglementation - secteur élections (Tél. : 01 49 59 53 93/95/99, fax : 01 49 59 53 94, e-mail : belec@vjf.inserm.fr) ou auprès des Administrations Délégées Régionales de l'INSERM ; ils pourront également, à compter de la même date, être téléchargés à partir du site Internet de l'Institut, à l'adresse suivante : <http://www.inserm.fr>.

Du 15 septembre au 15 novembre 2002

à partir de

89€

par mois⁽¹⁾

Taux Nominal = 4,20%

PIANOS YAMAHA

Silent

SERIES

Modèle présenté : U1 Silent noir brillant.

« Jamais un piano droit Silent Yamaha n'a été aussi accessible »

A partir de 89 €⁽¹⁾ par mois vous possédez un véritable piano acoustique à la sonorité riche et expressive permettant un jeu tout en nuances, un instrument unique à la ligne élégante de très bonne facture aussi bien en finition moderne que traditionnelle. En version Silent, le piano YAMAHA que vous allez acquérir vous permet de jouer à toute heure, au casque, sans craindre de déranger votre entourage. Vous pourrez découvrir auprès de votre distributeur agréé YAMAHA la gamme des pianos droits Silent, riche de 8 modèles différents ; et notamment le tout nouveau modèle P121 SILENT disponible en 6 finitions.

(1) Exemple : pour un crédit, sans apport, d'un piano droit neuf Silent Yamaha (Modèle BPTD MPE finition noir brillant) de 6 400 € (prix public TTC indicatif au 01 64 61 40 25) à partir de 1 524 € de crédit et après acceptation par Sofinco SA au capital de 1 25 748 221 € - 642 987 525 RCS Paris - 27, rue de la Ville l'Évêque 75 808 Paris. Statuts et conditions en vigueur au 15/09/02, susceptibles de varier ; offre réservée aux particuliers et valable uniquement chez les distributeurs agréés Piano Yamaha participant à l'opération et exclusivement pour l'achat d'un piano droit neuf Silent. *Tous assurances facultatives, mensuelle arrondie à l'€ supérieur.

Pour recevoir une documentation et la liste des distributeurs :
Tél. 01 64 61 40 25

YAMAHA

YAMAHA MUSIQUE FRANCE BP 70
77312 Marne la Vallée Cedex 02
www.yamaha.fr

AUJOURD'HUI

Un temps doux, mais incertain

VENDREDI 20 SEPTEMBRE
Lever du soleil à Paris : 7 h 34
Coucher du soleil à Paris : 19 h 54

Un faible anticyclone se trouve sur les îles Britanniques. De l'air chaud remonte d'Espagne et donne de l'instabilité sur la France. Elle s'atténuera demain.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel sera très nuageux en début de journée avec quelques pluies. En cours de journée, des éclaircies se feront sentir, surtout sur la Bretagne. Le vent d'Est sera très faible. Les températures seront comprises entre 21 et 25 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur le Nord-Picardie puis la Haute-Normandie, l'Ile-de-France et les Ardennes, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Plus au sud, les nuages seront encore nombreux et donneront quelques pluies ou averse. Les températures seront comprises entre 18 et 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. En début de journée, le ciel sera gris avec de la pluie et un risque d'orage. En cours de journée, quelques trouées perceront. Les températures seront comprises entre 18 et 21 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Des ondées et quelques orages se produiront. Les températures seront comprises entre 23 et 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Nuages et éclaircies se partageront le ciel avec un risque de pluie ou d'orage sur les Alpes du Nord. Les températures seront comprises entre 22 et 25 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. La journée est plutôt ensoleillée. En fin de journée, le temps devient un peu lourd sur l'Aude et le Roussillon avec un risque d'orage. Les températures seront comprises entre 25 et 28 degrés.

20 SEP. 2002 PRÉVISIONS
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

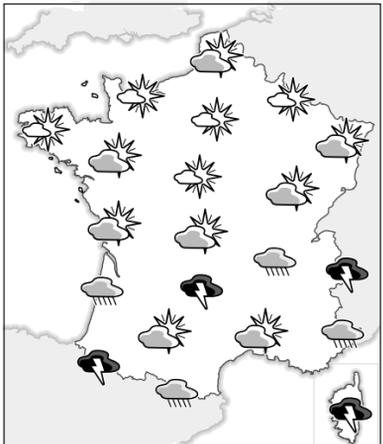
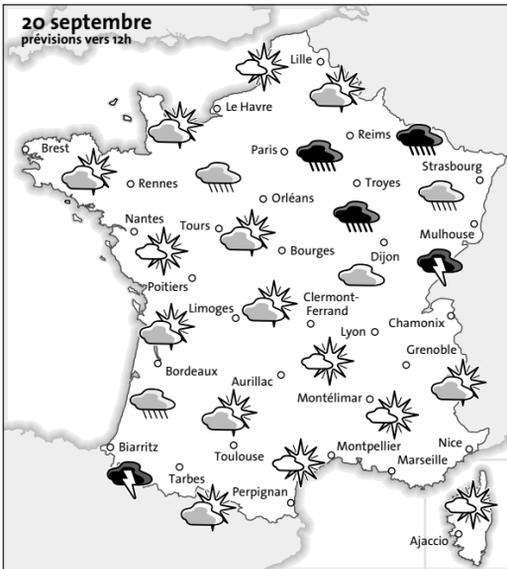
FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	13/25 S	
Ajaccio	16/27 S	
Biarritz	16/27 P	
Bordeaux	15/26 P	
Bourges	15/22 P	
Brest	12/21 N	
Caen	14/19 N	
Cherbourg	12/19 N	
Clermont-F.	13/23 N	
Dijon	15/21 P	
Grenoble	16/25 N	
Lille	10/20 S	
Limoges	15/21 P	
Lyon	16/24 N	
Marseille	18/27 S	
Nancy	11/20 P	
Nantes	13/25 N	
Nice	17/26 S	
Paris	12/21 P	
Pau	13/24 P	
Perpignan	17/26 S	
Rennes	13/23 N	
St-Etienne	15/23 N	
Strasbourg	12/20 P	
Toulouse	16/27 P	
Tours	13/24 N	

AMÉRIQUES		
Brasilia	18/30 S	
Buenos Aires	6/15 P	
Caracas	26/32 C	
Chicago	16/24 P	
Lima	15/18 S	
Los Angeles	16/23 S	
Mexico	13/23 P	
Montréal	20/29 P	
New York	19/26 S	
San Francisco	16/25 S	
Santiago Ch.	1/14 S	
Toronto	21/29 S	
Washingt. DC	22/29 S	

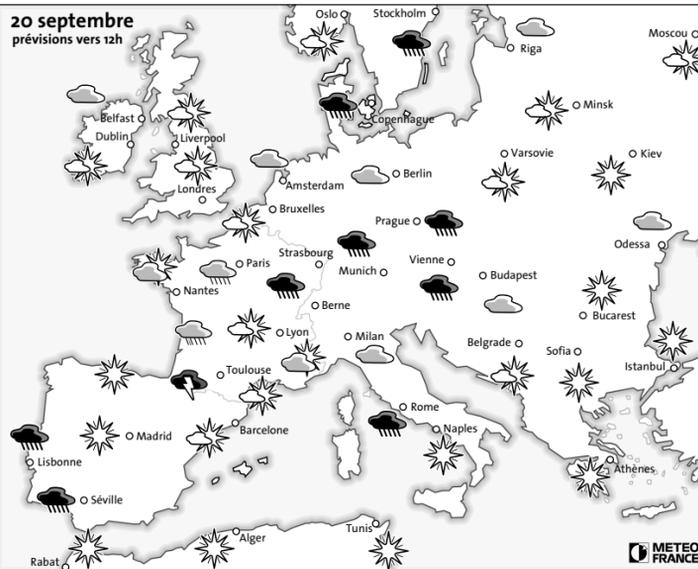
AFRIQUE		
Alger	20/30 S	
Dakar	27/30 P	
Kinshasa	22/29 P	
Le Caire	22/30 S	
Nairobi	14/24 S	
Pretoria	14/27 S	
Rabat	17/26 S	
Tunis	23/36 S	

EUROPE		
Amsterdam	11/18 C	
Athènes	20/28 S	
Barcelone	19/25 S	
Belfast	7/16 C	
Belgrade	14/25 S	
Berlin	12/18 C	
Berne	13/19 P	
Bruxelles	8/19 S	
Bucarest	6/25 S	
Budapest	15/23 C	
Copenhague	12/17 P	
Dublin	9/15 S	
Francofort	11/20 S	
Genève	15/21 P	
Helsinki	1/10 C	
Istanbul	14/23 S	
Kiev	9/15 S	
Lisbonne	19/23 P	
Liverpool	11/18 C	
Londres	11/20 S	
Luxembourg	12/19 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	26/31 P	
Beyrouth	23/28 S	
Bombay	24/32 S	
Djakarta	24/31 P	
Dubaï	28/37 S	
Hanoï	26/27 P	
Hongkong	25/30 S	
Jérusalem	17/26 S	
New Delhi	23/33 P	
Pékin	13/22 S	
Séoul	16/26 S	
Singapour	27/33 P	
Sydney	11/18 S	
Tokyo	17/25 S	



PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE

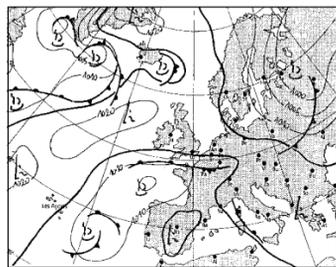


Prolongez votre bronzage en septembre à St-Domingue en achetant votre billet dès aujourd'hui!

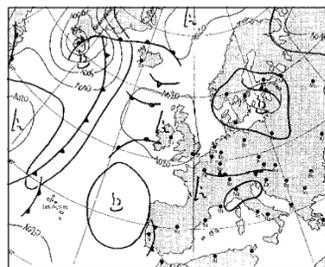
Paris/St-Domingue à partir de 596 € TTC A/R. Tarif soumis à conditions.



Samedi 21 septembre :
Sur la moitié Nord, le temps est agréable, avec du soleil. Sur la moitié Sud, le temps est lourd par moments, avec un risque d'ondée ou d'orage. Les températures restent de saison sur la moitié Nord et sont estivales sur la moitié Sud.



SITUATION LE 19 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

La première Biennale des arts asiatiques

VENTES
Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

LE SUCCÈS a transformé Un automne asiatique à Paris, manifestation qui coordonnait les expositions simultanées de différentes galeries, en une Biennale des arts asiatiques, dont la première édition a lieu aux jardins des Tuileries.

Parmi les nombreux domaines artistiques présentés sur ce Salon, les bronzes japonais des XIX^e et XX^e siècles soulèvent en ce moment l'intérêt du public. Réalisés après que le Japon eut rompu son isolement face à l'Occident (1868), ils sont influencés par la culture européenne. La modernisation du pays, qui touche tous les aspects de la vie quotidienne, démode alors les canons esthétiques traditionnels. Après une phase d'enthousiasme pour les arts occidentaux, les artistes japonais privilégient la création, sachant éliminer ou retenir les éléments rapportés pour inventer des styles nouveaux.

En 1873, l'interdiction de porter des armes oblige nombre d'ateliers où l'on travaille le métal à se reconverter. Les artisans découvrent le bronze, presque inexistant dans les arts japonais, auquel ils appliquent leurs extraordinaires techniques d'armuriers (gravure, damasquinage, niellure, incrustations, etc.). Ils réalisent des vases et statuettes à vocation décorative, notion inconnue dans la tradition nipponne.

Calendrier

- **Paris, carrousel du Louvre,** Biennale des antiquaires, du vendredi 20 au dimanche 29 septembre ; tél. : 01-53-65-68-68.
- **Arles (Bouches-du-Rhône),** du samedi 21 au dimanche 29 septembre ; tél. : 04-90-96-51-57.
- **Egletons (Corrèze),** samedi 21 et dimanche 22 septembre ; tél. : 05-57-43-97-93.
- **Verneuil-sur-Avre (Eure),**

Accessibles entre 2 000 € et 10 000 €, leurs prix dépendent principalement de la beauté des sculptures, qui atteignent souvent une grande finesse. Ces œuvres portent parfois le cachet d'un artiste ou d'un atelier, mais ces signatures restent encore très peu connues.

Un ensemble de ces pièces sera exposé au Salon par la galerie Ber-

nard Captier. Un grand coq posé sur une branche offre un corps argenté, des pattes dorées, une queue à patine noire et une crête rouge sombre ; il est signé Masatsune, un des bronziers les plus connus de cette période (10 000 €). Un vase imitant le bois de paulownia est agrémenté d'une petite grenouille argentée (5 000 €), un autre de forme ovoïde à patine claire est orné de papillons en relief de différentes

tailles, faits de plusieurs métaux (or, argent et cuivre) qui leur donnent un aspect coloré (8 000 €).

A partir des années 1920-1930, l'esthétique Art déco impose des formes plus modernistes, mais les créateurs japonais restent fidèles à leurs techniques d'ornementation particulières, et notamment à l'emploi de patines polychromes : un vase quadrangulaire à patine brune, verte et rouge est décoré sur cha-

que côté d'une bosse symbolisant la lune (signé Shugoro Hasuda, 8 000 €).

L'Extrême-Orient sera particulièrement à l'honneur à Paris ce mois-ci. Une vente de pipes à opium chinoises du XIX^e siècle a lieu lundi 23, au Palais des congrès, et la pagode de la rue de Courcelles organise pendant trois semaines une exposition de mobilier chinois.

Catherine Bedel

- ★ **Biennale des arts asiatiques,** jardins des Tuileries, carré des Sanguiers, du samedi 21 au mercredi 25 septembre (de 11 à 20 heures les 21 et 22 ; de 12 à 20 heures, le 23 ; de 12 à 23 heures, le 24 ; de 13 à 19 heures, le 25). Entrée : 11 €. Pipes à opium, vente lundi 23, exposition du 21 au 23. Etude Poulain - Le Fur, tél. : 01-58-05-06-07. Le mobilier chinois, du 19 septembre au 12 octobre, du mardi au samedi, de 14 à 18 heures ; ouvert dimanche 22 et lundi 23 septembre. Pagode chinoise, 48, rue de Courcelles, Paris, tél. : 01-45-62-53-15.

MOTS CROISÉS

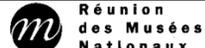
PROBLÈME N° 02 - 224

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

L'ART EN QUESTION

N° 292

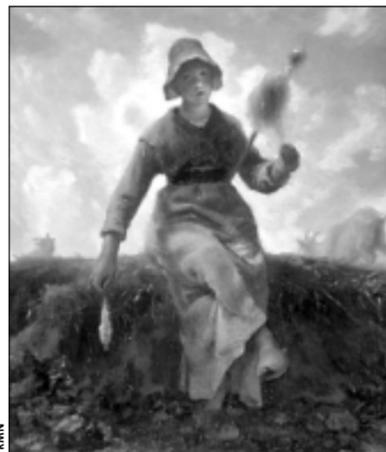
EN COLLABORATION AVEC LA



File la laine...

DURANT LES ÉTÉS 1866, 1867 et 1868, Jean-François Millet fait trois séjours d'un mois à Vichy, où il accompagne sa femme lors d'une cure thermique. Après le premier séjour, il répond à l'invitation de son ami Michel Chassaing, notable clermontois, et le peintre et sa femme découvrent les paysages d'Auvergne, ses volcans endormis, la chaîne des puys aux lignes pures. « Il part à pied en promenade sur les sentiers ombragés de verdure, il s'avance loin dans les sentes rocailleuses, il se campe au milieu du pré et nous entraîne avec lui dans une vision du paysage à échelle humaine. » Comme à Barbizon, Millet observe les paysans au travail et se plaît à dépeindre le geste automatique et archaïque de la chevrerie, filant la laine avec sa quenouille.

Il est profondément ému par la beauté de ce geste et par cette jeune gardienne de chèvres, silencieuse, adossée au talus de la montagne, coiffée d'un chapeau qui



Jean-François Millet (1814-1875), « La Fileuse chevrrière auvergnate », 1868-1873. Huile sur toile, 92,5 x 73,5 cm. Paris, Musée d'Orsay. Actuellement à l'exposition « Jean-François Millet - Voyages en Auvergne et Bourbonnais, 1866-1868 », au Musée d'art Roger-Quilliot, à Clermont-Ferrand, jusqu'au 29 septembre.

souligne l'intensité de son regard et l'interrogation muette qu'elle semble porter sur le monde.

Avec cette silhouette qui se découpe sur un ciel nuageux, Millet donne, une fois encore, une image intemporelle et universelle du monde paysan.

En 1648, un mathématicien réa-

lise, au sommet du puy de Dôme, une expérience célèbre sur la pesanteur et la pression atmosphérique. De qui s'agit-il :

- Pierre de Fermat ?
- Isaac Newton ?
- Blaise Pascal ?

Réponse dans **Le Monde** du 27 septembre.

Réponse du jeu n° 291 paru dans Le Monde du 13 septembre.

Maurice Fenaille a soutenu Auguste Rodin. Il a publié ses dessins de *La Porte de l'Enfer*, lui a commandé des bustes de son épouse et a participé à l'installation du Musée Rodin dans l'hôtel Biron, à Paris.

HORIZONTALEMENT

I. Remet vos affaires au propre. - II. Un roi ou une reine au tapis. Se lança. - III. Supprime. Courtois. - IV. Caché au fond du vestibule. D'un auxiliaire. - V. Qui n'a aucune chance de voir le jour. - VI. Nous avons tous sifflé sur son Pont. Dauphins, marsouins et autres porteurs de fanons. - VII. Entraîne vers la mort. Coloré par le feu. - VIII. Reste en

lisière. Facilite la traction. - IX. Met une queue aux mots. Encore une fois. Possessif. - X. D'assez mauvais goût en cuisine.

VERTICALEMENT

1. Met du désordre dans les ondes. - 2. Pleine de connaissances. Coups répétés. - 3. Met le désordre dans les chromosomes. - 4. Négation. Victoire napoléonienne.

SOLUTION DU N° 02 - 223

Horizontalement

I. Intervention. - II. Neuvième. Pro. - III. OGM. Anneau. - IV. Fredaines. Lt. - V. Feuilletton. - VI. Réé. St. Ami. - VII. NF. TSF. Epris. - VIII. Same. Is. Ur. - IX. Ire. In. octavo. - X. Focalisation.

Verticalement

1. Inoffensif. - 2. Nègre. Faro. - 3. Tumeur. Mec. - 4. EV. Diète. - 5. Rivalet. Il. - 6. Vé. Il. Fini. - 7. Emanes. SOS. - 8. Nénette. Ça. - 9. NSO. Putt. - 10. Ipé. Narrai. - 11. Oral. Mi. VO. - 12. Nourrisson.

CULTURE

PATRIMOINE

Les 19^{es} Journées du patrimoine, les 21 et 22 septembre, permettront à des millions de personnes de visiter de plus de 20 000 sites et monuments. Dans la deuxième capitale d'Alsace, la reconversion d'édifices industriels et militaires à l'abandon oppose la municipalité et des acteurs associatifs

Mulhouse au défi d'assumer son héritage

MULHOUSE

de notre envoyé spécial

Comme toutes les villes de France, Mulhouse s'apprête à fêter les Journées du patrimoine, sous la houlette des associations, particulièrement actives dans la deuxième capitale d'Alsace. Ici le patrimoine architectural est d'abord industriel. Pendant deux siècles, le « Manchester français » a vécu sous le double signe du textile et de la mécanique. Cette histoire est encore visible, même si la crise économique qui a touché la cité à partir de 1973 a fait des ravages.

Pourtant, l'énorme emprise DMC (Dollfus, Mieg & Cie), véritable cité dans la cité, que signale une cheminée haute de 70 mètres, couvre encore un demi-kilomètre carré d'édifices souvent remarquables (notamment son énorme réfectoire) dont la construction s'étale de la moitié du XIX^e siècle à la fin de l'entre-deux-guerres. Cette entreprise textile tourne désormais au ralenti et n'a plus besoin de l'ensemble de ses bâtiments. Que vont-ils devenir ?

Autre géant mulhousien, défunt celui-là, la SACM (Société alsacienne de construction mécanique) a été démantelée. Un bon tiers des usines ont été rasées. Une firme finlandaise, Wärtsilä, y campe dans des vêtements trop larges, tandis que la fonderie, véritable cathédrale de béton, a été sauvée in extremis : elle doit abriter sous ses voûtes colossales l'université des sciences économiques et juridiques, mais aussi une sorte de Kunsthalle et un centre d'archives. La filature Heilmann, Koechlin et Cie loge le Musée de l'automobile. L'architecte Jean-François Milou, à qui l'on doit déjà la réhabilitation de la gare maritime de Cherbourg, s'apprête à rénover complètement ces 30 000 m².

La partie la plus intéressante de cet héritage mulhousien est sans doute la cité située au nord de la rue Aristide-Briand : 1 350 logements ouvriers construits entre 1853 et 1930. Ce quartier de mai-

sons individuelles, entrelardées de jardins, a été édifié selon un modèle spécifique à la ville. Au centre de ce lotissement aux rues orthogonales se dresse l'église Saint-Joseph, à la structure métallique, élevée sans parvis pour prévenir les rassemblements des ouvriers (catholiques) après la messe. Les patrons (protestants) construisant leurs résidences cosues, discrètes, à l'abri de hauts murs, sur la colline boisée du Reberg.

Les municipalités qui se sont succédées ici, notamment celles qui ont piloté la ville dans les années 1960 et 1970, ont eu la main lourde. Pour Emile Muller, maire de Mulhouse pendant les « trente glorieuses », la tour Europa construite par l'architecte François Spoerry a engendré un quartier aujourd'hui à peu près désert. La ZAC des Maréchaux, un peu plus récente, a contribué à faire sauter une partie de la vieille ville avec ses derniers éléments de remparts pour les remplacer par des bâtiments vaguement postmodernes, d'une grande médiocrité.

L'actuel maire, Jean-Marie Bockel, qui a entamé en 2001 son troisième mandat, affirme néanmoins parier sur la culture et le patrimoine pour revivifier sa ville. Ce socialiste énergique – tendance Blair, disent ses ennemis, gauche moderne, soutiennent ses amis – a inauguré La Filature, haut lieu du spectacle mulhousien, au cours de son premier mandat. Ce lourd paquebot, signé Vasconi, est amarré le long du Nouveau Bassin, quartier qui est en train d'être entièrement reprofilé de manière plutôt intelligente. A l'extrémité de ce canal, Kinépolis aligne ses quinze salles de cinéma logées dans un long boyau de brique, de verre et de métal. A ses pieds se dressent huit colonnes blanches que l'adjoint à la culture, Michel Samuel-Weis, amateur féru d'art moderne, a commandées à Jean-Pierre Raynaud.

Le maire a également favorisé la création d'un Observatoire du

patrimoine qui regroupe plusieurs associations patrimoniales, dont Connaissance du patrimoine mulhousien-Cercle Louis-Abel. Celle-ci, la plus active, a des rapports tendus avec la municipalité. Son président, Frédéric Guthmann, qui cultive sa ressemblance avec Tintin, houppe comprise, n'est pas de la même sensibilité politique que Jean-Marie Bockel – il a fait partie d'une liste UDF lors des élections municipales. Frédéric Guthmann reproche à la municipalité de se servir des relais associatifs à des fins médiatiques et de ne guère les écouter, en dépit de ses promesses. Des reproches relayés en mineur par Edouard Boeglin (MDC), délégué au patrimoine, membre de la majorité municipale.

« Le maire est obsédé par les problèmes de sécurité mais n'a pas de pensée urbaine », indique Frédéric Guthmann, qui pointe les occasions perdues ou qui vont l'être. Il cite ainsi les logements de la rue des Orphelins, situés derrière la mairie et qui doivent être rasés pour étendre les services municipaux, et un ancien hospice situé rue des Rabbins, à côté de la synagogue. « La culture peut créer du lien social dans une ville qui en manque beaucoup, où les immigrés sont nombreux », indique-t-il. Le patrimoine doit permettre un enrichissement des nouveaux venus. Or ce domaine est considéré comme un simple gadget. Et les avis de l'Observatoire du patrimoine, pourtant

Les 19^{es} Journées européennes du patrimoine

Créées en 1984, à l'initiative de Jack Lang, les Journées du patrimoine en sont à leur 19^e édition. En 2001, la manifestation a été annulée in extremis en raison des attentats du 11 septembre. Le thème choisi à l'époque, « Patrimoine et associations », a donc été reconduit pour 2002 sous un titre légèrement différent, « Patrimoine et territoires ». Ces Journées, qui se déroulent dans toute la France, les 21 et 22 septembre, permettront la visite de plus de 20 000 bâtiments dont certains sont d'habitude inaccessibles. Pendant ce week-end, 10 à 11 millions de personnes devraient profiter de l'occasion. Le programme de ces manifestations est accessible en composant le 01-40-15-37-37 ou le numéro de chaque direction régionale des affaires culturelles (DRAC), ou en consultant le site Internet du ministère de la culture : www.culture.gouv.fr/ A Paris, un kiosque d'information est ouvert, depuis le 16 septembre, au Palais-Royal (75001) de 9 h 30 à 19 heures.



La fonderie de la SACM, cathédrale de béton, sauvée in extremis, devrait accueillir une université.

« Je suis le premier maire de Mulhouse à avoir aussi peu détruit dans une ville où il existe une tradition de la destruction depuis le XIX^e siècle »

Jean-Marie Bockel

installé par le maire, n'ont jamais été écoutés. »

Ce que confirme Marie-Claire Vitoux, historienne, professeur à l'université de Mulhouse, de sensibilité nettement à gauche : « On est la feuille de vigne de la mairie. Nous sommes l'objet d'un jeu politique – le patrimoine, c'est politiquement payant – mais c'est humiliant pour nous. La municipalité ne montre pas la volonté de se réapproprier la ville. »

Des analyses que récuse bien évidemment le premier élu municipal. « Je suis le premier maire de Mulhouse », constate Jean-Marie Bockel, à avoir aussi peu détruit dans une ville où il existe une tradition de la destruction depuis le XIX^e siècle. L'Observatoire du patrimoine a été écouté puisque le belvédère métallique qui s'élève sur la colline du Reberg va être sauvegardé. Comme a été sauvée la fonderie de la SACM. Je rappelle en outre que c'est nous qui avons réhabilité les autres bâtiments de la SACM où la firme Wärtsilä est installée. Il est vrai qu'on aurait pu conserver un autre édifice intéressant, mais il faut bien faire des choix. Chaque fois que j'ai pu lui donner une fonc-

tion, j'ai préservé le patrimoine industriel mulhousien et je veille attentivement au sort des bâtiments de DMC. »

Et de citer les trois casernes de la ville, l'épicerie dans le centre d'activités tertiaires de la Mer Rouge, la filature de Bel Air à Bourtzwiller, transformée en petite salle polyvalente de quartier, une partie des anciennes usines Manurhin où une PME s'est installée. Et il insiste sur le projet « Tram-Train » qui doit desservir la ville et ses lointains abords : « Ce tracé va aussi restructurer un tissu urbain déchiré et permettre de requalifier des éléments du patrimoine architectural, notamment la malheureuse place de l'Europe. »

En dépit de cet antagonisme affiché, la réunion qui s'est déroulée, le 17 septembre, entre les membres de l'Observatoire du patrimoine et les élus s'est à peu près bien passée, chacun mesurant ses propos et ce qu'il avait à perdre d'un conflit ouvert. Une réunion des états généraux du patrimoine mulhousien est annoncée pour la fin du mois de novembre.

Emmanuel de Roux

Les casernes du II^e Reich rendues progressivement à la vie civile

MULHOUSE

de notre envoyé spécial

Le canal de jonction joint – comme son nom l'indique – le canal du Rhône au Rhin et le nouveau bassin. De part et d'autre de la voie d'eau se développe une série de hauts bâtiments crépis de blanc, aux toits rouge orangé, dont les fenêtres sont encadrées de grès rose. Ce sont les considérables vestiges du II^e Reich à Mulhouse. Pendant longtemps il a été difficile de leur reconnaître une quelconque qualité architecturale. Censés témoigner de la lourdeur germanique, on apprécie aujourd'hui leur dessin et le soin avec lequel ils ont été construits.

Après l'annexion de 1871, la ville alsacienne devient un enjeu stratégique. La nouvelle frontière passe à quelques kilomètres de là. Aussi l'état-major impérial va-t-il faire construire ici plusieurs bâtiments militaires. Casernes, hôpitaux, magasins, mess pour les officiers. Certains ont été rétrogradés depuis longtemps à la municipalité, comme l'ancien lazaret (hôpital militaire) de la rue de Verdun, devenu lycée professionnel. La plupart ont été occupés par l'armée française après la réunification. La caserne Coehorn (ex-Grossherzog Friedrich

Kaserne) bâtie en 1891 et agrandie en 1912, est devenue dès 1946 la cité administrative de la ville. Au début des années 1990, le ministère de la défense s'est débarrassé de son patrimoine superflu. A Mulhouse, il a cédé à la ville trois grands ensembles militaires.

ATTIRER LES CLASSES MOYENNES

Dans l'angle formé par le canal de jonction et le nouveau bassin, on trouve la caserne Barbanègre (ancienne Kavalerie Kaserne, construite en 1904). Ses multiples édifices ont été soigneusement rénovés : ce sont aujourd'hui des logements qui donnent sur des allées plantées. Sur une vaste parcelle encore en friche des pelleteuses retournent le terrain : une quarantaine de maisons individuelles doivent être construites par un promoteur privé. L'ensemble s'inscrit dans la réhabilitation du nouveau bassin. Le quartier, boisé, traversé par un vaste plan d'eau, doit attirer les classes moyennes qui préfèrent actuellement se loger à la périphérie extérieure de la ville.

Au-delà du canal de jonction, plus à l'est, se trouve la caserne Drouot (ex-Jäger Kaserne, élevée en 1906). Les bâtiments sont de même facture, souvent plus bas. En

revanche le quartier est plus difficile, comme en témoignent les carcasses de voitures brûlées et deux toitures incendiées. Pourtant cet ensemble très cohérent a fini par trouver une affectation. De petites entreprises s'installent ici, à côté d'un centre d'apprentissage et d'une école de cirque très courue. Jean-Marie Bockel déplore la destruction des anciennes écuries, faite, dit-il, contre son avis.

Plus au nord, on trouve un autre complexe militaire. La caserne LeFebvre (ex-Kaiser Wilhelm Kaserne) est la plus ancienne (1877) et peut-être la plus belle. Sa haute façade de pierres roses évoque un palais italien. Mais les fenêtres des quatre niveaux sont crevées, les portes murées, le lierre escalade les toitures dont certaines s'effondrent. L'édifice, régulièrement squatté, a été vandalisé. La municipalité ne sait à quel saint se vouer. « C'est un véritable casse-tête, reconnaît Jean-Marie Bockel. Nous avons refusé plusieurs projets bas de gamme : ces bâtiments méritent mieux. Il faut savoir porter une friche comme celle-ci pendant quelques années avant de trouver une solution. Je ne désespère pas. »

E. de R.

TROIS QUESTIONS À... ÉDOUARD BOEGLIN

1 Vous êtes conseiller municipal, délégué au patrimoine, comment expliquez-vous l'antagonisme entre l'Observatoire du patrimoine voulu par le maire et ce dernier ?

Le terme antagonisme est trop fort. Il y a des divergences d'analyse et de politique à mener dans le domaine patrimonial. Les uns étant des spécialistes, avec une vraie expertise spécifique, et les autres étant des généralistes de la gestion municipale pour lesquels le patrimoine n'est pas forcément une priorité. Ils ont aussi une formation différente. Les premiers étant souvent des universitaires, les seconds plutôt des pragmatiques, rompus à tous les aspects de la vie politique. Après une année caractérisée par un climat de défiance et de méfiance, la réunion bilan, celle du 17 septembre,

a débouché sur des conclusions communes.

2 L'indifférence des élus pour le patrimoine n'est-elle pas une constante à Mulhouse ?

Cette indifférence à l'égard du patrimoine est vieille de deux siècles. Tout doit plier devant les impératifs économiques. Ici, il n'y a pas d'immeubles anciens, il n'y a que des vieilles bâtisses à détruire. Cette quête éperdue d'une modernité architecturale et urbanistique a eu des résultats très souvent discutables. Jean-Marie Bockel a quand même inversé cette tendance en acceptant la création de l'Observatoire du patrimoine. Même si ce dernier a pu avoir le sentiment de n'être guère écouté. Les membres de l'Observatoire, de leur côté, au-

raient pu se montrer plus interventionnistes.

3 Qu'est-ce qu'une ville comme Mulhouse a à gagner en privilégiant son patrimoine ?

La population d'une ville comme la nôtre est d'origine très diverse : les Mulhousiens d'hier y côtoient sans cesse les Mulhousiens de demain. Ce qui n'est pas toujours sans problème. Le Front national profite de cette situation. Il faut donc trouver des liens unificateurs. Le patrimoine peut être un de ceux-là. C'est une histoire partagée par des générations successives d'immigrants et un vecteur facilement accessible au plus grand nombre.

Propos recueillis par E. de R.

La librairie
LES CAHIERS DE COLETTE
23-25, rue Rambuteau, Paris 4^{ème} - Tél. 01 42 72 95 06
recevra

PASCAL QUIGNARD le vendredi 20 septembre à partir de 18 h. pour les 3 premiers volumes de Dernier royaume (Éd. Grasset)	LESLIE KAPLAN le samedi 21 septembre à partir de 17 h. pour son roman Les Amants de Marie (Éd. P.O.L)	JEAN-PHILIPPE TOUSSAINT le mercredi 25 septembre à partir de 18 h. à l'occasion de la parution de son roman Faire l'amour (Éd. de minuit)
--	--	--

CHANSON • Le dernier disque du groupe toulousain

Zebda, toujours motivé pour un monde meilleur

CINQ ZEBDA dans un couloir, celui de Barclay, label de la multinationale du disque Universal, leur distributeur, rappellent qu'ils sont toujours motivés. Les Zebda sont normalement sept – Magyd, Moustapha, Rémi, Vincent, Hakim, Pascal et Joël –, mais se scindent à l'occasion, pour parler par exemple de leur nouvel album, *Utopie d'occase*, paru fin août, ou encore pour aller jouer à la Fête de L'Humanité, le 15 septembre, et y chanter les chants révolutionnaires et autres, contenus dans l'album *Motivés* édité en 1997 par l'association Tactikollectif avec la Ligue communiste révolutionnaire (LCR).

Moustapha (Mous) et Hakim, les deux frères Amokrane, nés à Toulouse d'un père kabyle et syndicaliste, s'amusent quant à eux à reconstituer le patchwork musical toulousain et occitan au sein de 100 % Collègues, où se croisent le guitariste flamenco Bernardo Sandoval ou encore Marc Dechaumont, bassiste de Fly & The Tox (des collègues que l'on retrouve évidemment sur *Motivés*).

Depuis leur formation en 1998, les Zebda ont vu bien des Garonne couler sous les ponts. Musicalement, d'abord. *Essence ordinaire*, paru en 1998, s'est vendu à 600 000 exemplaires, et le single *Tomber la chemise* à un million. Un beau résultat de tendance festivo-associative, une option musicale et citoyenne qui avait fait des quartiers nord de Toulouse la base des expériences sociales de Zebda.

Ce succès imprévisible n'a pas entamé l'appétit collectiviste du groupe, mais l'a poussé « à s'interroger sur [lui]-même », explique Rémi. *Essence ordinaire s'ouvrait sur le monde. Nous avions envie de nous émanciper par les sons. Utopie d'occase est introspectif. Nous voulions nous demander qui était Zebda, et trouver la place de chacun à l'intérieur du groupe. Essence ordinaire est arrivé après une décennie de camions, de routes, de petites scènes. Puis le fantasme du succès a été réalisé ». Il fallait donc se retrouver. Cohérence, justesse, mélodie, texte : Zebda mesure sagement les termes d'*Utopie d'occase*.*

Au moment où ils commençaient à concevoir leur album, il y a eu les élections municipales : les jeunes Toulousains présentaient une liste des Motivés, qui a recueilli 12 % des suffrages au premier tour. Aujourd'hui, les Zebda reconnaissent l'habileté de leur adversaire politique, Philippe Douste-Blazy, devenu maire de Toulouse après avoir réussi à



« Après une décennie de camions, de routes, de petites scènes, le succès est arrivé avec "Essence ordinaire". Avec "Utopie d'occase", nous avons voulu nous interroger sur nous-mêmes », disent les Zebda.

exclure du débat la gauche plurielle – « dévorée avant le second tour » – par la force de la fête (un meeting au Zénith devant huit mille personnes). « Après, on a entendu des gens dire, comme au moment de la présidentielle : "La gauche n'est pas passée, parce que certains ont fait la fine bouche." Ça veut dire quoi, la fine bouche ? Cesser de rêver d'un monde meilleur, cesser d'être idéalistes ? », interroge Moustapha.

Le 21 avril, Le Pen bat Jospin. « C'est un coup de massue. » En 1995, Zebda avait publié *Le Bruit et l'Odeur*, en réponse aux propos racistes de Jacques Chirac. En mai 2002, ils votent Chirac pour contre Le Pen. « On a toujours voté utile, on a fait partie de ceux qui ont donné un avertissement à la gauche, qui ont posé le problème de l'accessibilité à la culture en dehors de la télévision, etc. » A ces gamins assis sur les bancs dans les cités, Pascal, le guitariste, veut « donner une étincelle dans la tête », qu'ils ne répondent plus quand on leur demande ce qu'ils voudraient : « Je ne sais pas, rien. » En bref, leur « donner une autre lecture du monde ».

« ACCOMPAGNER L'IDÉAL »

Le 15 septembre, à la Fête de L'Huma, le peuple rassemblé chantait *Le Chant des partisans*. « J'étais dans le public, dit Pascal. Les gens ont besoin de se fédérer. » Quarante mille personnes, une première pour le groupe des Motivés, qui jusqu'alors s'en était tenu à des concerts de soutien en salle moyenne. « Nous reprenons la tradition française de la chanson engagée, dit Moustapha, nous avons envie d'être en phase, d'accompagner l'idéal. Cette culture-là a toujours sa place dans la société. » On sait qu'il y a du potentiel partout, reprennent en chœur les Zebda,

sur leur versant optimiste. Pour le pessimisme, il faudra voir le clip de la chanson *L'erreur est humaine*, sarcastique et rigolarde, mais au fond pas drôle.

« Ce sont des superhéros qui proposent des solutions pour sauver le monde, mais ils ne sont pas disponibles pour le moment », explique Pascal. Justiciers de pacotille, ils incarnent les discours au flan – Wonder Woman est enceinte, Tarkan part à la pêche. Traduction par Rémi : « L'Afrique est en train de mourir, mais on va encore attendre un peu. » Il y a un an, l'usine AZF explosait, alors que les Zebda étaient en pleine préparation de leur festival Ça bouge encore. « Les sinistrés ne sont pas encore tous relogés et on a pris conscience que des canalisations passaient sous la Garonne, que des gaz mortels étaient stockés, etc. ». Les Zebda veulent croire, quoi qu'il arrive, que c'était un accident. « Ceux qui défendent la thèse de l'attentat ont des intérêts peu recommandables. L'enquête a démontré la thèse de l'accident, et on a fait "Ouf" ! »

L'insécurité, la rumeur, l'intox, la langue de bois : la traduction des maux du temps en rock steady ou en ragga rigolard a créé une identité, qui passe aussi par l'histoire de France et celle de l'Occident mélangées, identité à laquelle prétendent les sept Zebda et leur mouvance.

Véronique Mortaigne

ZEBDA EN TOURNÉE. Principales dates : le 21 septembre à Neufchâtel, Suisse (Le Cargo), le 28 à Toulouse pour le festival Ça bouge encore, le 8 octobre à Paris (Elysée-Montmartre), le 14 à Valenciennes (Phénix), le 22 à Lyon (Le Transbordeur), le 23 à Clermont-Ferrand (Coopérative de mai), le 25 à Marseille (Dock des Suds).

« Utopie d'occase » pour temps de doute

IL Y A SANS DOUTE bien plus que trente-six raisons d'écrire des chansons. Si l'on oublie celles qui sont évidemment rarement avouées (flatter son ego, devenir célèbre, gagner beaucoup d'argent...), cela peut aller du désir de donner du bonheur, des idées de fête, des envies de réfléchir, à l'expression d'une révolte, d'un engagement. Chez Zebda, connu pour ses prises de parole, ses combats, on aime à solliciter la tête tout en gardant le sens de la fête. Pour le groupe toulousain, le partage des tâches entre musique et textes est clairement établi. A la musique la mission de faire bouger les corps

sur une trame musicale où dominent raggamuffin, reggae, ska joyeux (dans une chanson cachée, après le dernier titre), plus guitares et batterie rock assez basiques.

ÉNERGIE ET POÉSIE

Une partition pour énergie élémentaire n'exclut pas un soupçon de poésie, quelques douces, à travers par exemple un accordéon mélancolique ou des cordes (Orchestre national de chambre de Toulouse). Quant aux mots, hormis quelques digressions qui disent aussi la nécessaire tendresse (hommage du fils à la mère dans *Le Plus Beau* : « Et moi je dis qu'on a beau être un sumo/ on peut tout vaincre mais pour trouver les mots/ les mots qui vous font décrocher la lune/ il n'en faut qu'une »), ils expriment des constats, un regard engagé, critique et lucide, pointent des vérités, des rejets (« C'est moi la teigne, c'est moi le sauvageon/ c'est moi le méchant c'est moi le polisson/ je suis un mauvais garçon » – Sheitan).

Hommes de conviction, militants et contestataires, chez qui chanson et politique semblent inséparables, les Zebda restent dans leur registre. A chaque chan-

son son message, ses démons montrés du doigt. Dans la ligne de mire, la xénophobie et le racisme, dénoncés avec une ironie chahuteuse (« J'ai peur du gars d'en haut/ qui parle avec les doigts/ et qui me dit un roi/ c'est celui qui a sous son toit/ des enfants comme autant de petits pois/ ils sont la vie, le vent, enfin y sont la joie » – *Le Paranoïaque*).

Plus sombre, plus noir que les précédents, ce quatrième album porte aussi la marque d'une certaine désillusion. Les Zebda ne sont pas dupes quant aux capacités à réinventer le monde des belles et grandes idées, ni sur celles de leurs chansons à changer les choses (« Je dénonçais l'arnaque au troisième degré/ j'étais croisé je me suis pris pour un pédigre/ je dessoudais la fracture sociale/ mais c'était que des tournures grammaticales » – *Troisième degré*). Le titre, la photo même ornant la jaquette (un gosse déguisé en Zorro) disent clairement le doute, la prudence quant aux idéaux qui ne fonctionnent pas toujours comme l'on voudrait.

Patrick Labesse

Zebda, *Utopie d'occase*, 1 CD Barclay/Universal.

MUSIQUE • Au Stade de France, un festival de hip-hop à grande échelle

La longue marche des promoteurs d'Urban Peace

REFROIDIS dans le passé par des prestations médiocres, un public volatil et des problèmes de violence, les producteurs de spectacles se méfient des concerts de rap. C'est peut-être pour cela qu'on doit à des inconnus, Karim Akil et Nadia Mourine, associés sous le nom de Union S Production, l'organisation d'Urban Peace, le festival de hip-hop le plus ambitieux et risqué jamais tenté en France. Le 21 septembre, au Stade de France, vingt-cinq artistes phares de la scène rap et r'n'b, des dizaines de graphistes et de danseurs se produiront sur une scène de 1 500 m², devant plusieurs dizaines de milliers de personnes.

Urban Peace a lieu à un moment où on dit le rap français sur le déclin. Il y a deux ans, une dizaine d'albums rap trouvaient les classements des ventes ; on n'en compte plus que deux ou trois aujourd'hui. Pour Laurent Bouneau, patron de Skyrock, principal réseau FM consacré au genre et partenaire de la manifestation, « il s'agira de fêter une génération d'artistes et de créer un événement qui redonne un coup de fouet au rap ».

Urban Peace est né il y a un an. Pour seule expérience, Karim Akil n'avait à son actif que quelques soirées rap organisées dans sa boîte de nuit à Aix-en-Provence ; Nadia Mourine s'était essayée comme agent d'artistes. « Au départ, nous pensions au Stade-Vélodrome à Marseille, explique Nadia Mourine, puis au Stade de France, pour sa portée symbolique. Nous avons demandé un cahier des charges. Nous y sommes allés à l'enthousiasme, avec un peu d'inconscience. »

« Il fallait s'entourer d'un certain nombre de précautions, reconnaît Jean-Christophe Giletta, leur interlocuteur au Stade de France. Ils ont eu l'intelligence de s'entourer de professionnels aguerris. Nous voulions aussi des garanties sur la programmation

du concert, sur leur contrat d'assurance, leur capacité financière et un droit de regard sur les équipes de sécurité. Une fois ces garanties obtenues, j'ai convaincu le conseil d'administration de s'ouvrir à ce genre de musique. » Le duo fait appel à l'homme d'affaire François Bennaceur pour se porter caution et trouver un partenaire financier étranger. Le budget est de l'ordre de 1 600 000 euros (il trouverait son équilibre à 40 000 billets vendus).

SCEPTICISME DE CERTAINS

D'après Sébastien Farran, manager d'artistes comme Joey Starr ou Lady Laistee, programmés à Urban Peace, « Nadia et Karim compensent leur manque de professionnalisme par leur dynamisme ». A cinq semaines du festival, pourtant, la première équipe de production lâche le duo. « Je n'arrivais pas à obtenir d'eux des garanties bancaires pour nos fournisseurs, et ma dernière facture est restée impayée », explique Paul Engalec, le directeur de production démissionnaire. « Faux, rétorque Nadia Mourine. Nous avons depuis trouvé une autre équipe et des fournisseurs belges pour la technique. Certains producteurs n'avaient peut-être pas envie que nous réussissions. »

L'implication massive de Skyrock aura aussi servi de sésame, notamment auprès des maisons de disques. Universal s'est associé au festival. « Depuis 1, 2, 3 Soleils (qui réunissait, à Bercy, Faudel, Khaled et Rachid Taha), estime Laurent Bouneau, Universal sait comment créer un événement pour s'occuper ensuite des produits dérivés. Leur participation nous a aussi ouvert les portes de TFI. » Un double CD enregistré lors des concerts paraîtra fin octobre, suivi d'un DVD.

Malgré le scepticisme de beaucoup, les artistes programmés font preuve d'enthousiasme. « Jamais aucun de nous n'a joué devant une

foule pareille, explique la rappeuse Lady Laistee. Nous avons répété avec un metteur en scène, un décorateur s'est occupé du plateau. On dispose rarement de tels moyens. » Pour Kool Shen, partenaire de Joey Starr au sein de NTM, mais évoluant désormais avec le collectif de son label, IV My People, « le fait de jouer à Saint-Denis, ma ville, me touche. C'est l'occasion de prouver que le hip-hop est une culture majeure. Même si je ne suis pas sûr que faire défiler autant de groupes en aussi peu de temps soit une bonne idée ».

Parmi les artistes qui se suivront tous les quarts d'heure manquent quelques grands noms : Doc Gynéco, NTM (dont les membres se produiront en solo), IAM (pris par l'enregistrement de leur nouvel album), MC Solaar. « Les organisateurs nous ont contactés, explique Daniel Margules, le manager de Solaar. A l'époque, ils prétendaient avoir le soutien de M6 et de NRJ, c'était faux. Je ne les ai pas trouvés pro. De toute façon, nous aurions refusé. Solaar n'a rien à gagner à cette ghettoisation. »

Au total, 650 personnes s'occuperont de la sécurité, qui monopolise un quart du budget. La préfecture, la municipalité de Saint-Denis, devraient assurer la sûreté à l'extérieur du stade. « Le défi est qu'il n'y ait pas de débordements dans le stade », estime le sage rappeur Kery James, qui clôturera l'événement avec son titre *Cessez-le-feu*.

Stéphane Davet

URBAN PEACE : Fonky Family, 113, Bus-ta Flex, Joey Starr, Arsenik, Saïan Supa Crew, Pit Baccardi, Disiz La Peste, Rhoff, Kool Shen, Lord Kossity, Kery James. Stade de France, Saint-Denis, le 21 septembre. RER : Stade-de-France. A partir de 16 h 30. De 36,50 € à 69 €. Tél. : 08-92-68-36-22 (0,34 €/min.).

le nouvel
Observateur
Atlas économique et politique mondial

ATLASECO
Atlas
économique
mondial
2003

Les 227 pays étudiés

Supplément
Atlaséco
des 22 régions
de France

360 pages pour mieux comprendre les rapports de force dans le monde

PAGE 189
vous invite à rencontrer
JIM HARRISON
le dimanche 22 septembre
de 11h. à 13h.
pour son dernier livre
Aventure d'un vagabond gourmand
(Éd. Christian Bourgois)
189, rue du Fg. St Antoine, Paris 11^e
Tél. 01 40 24 07 98

THÉÂTRE • Thierry Fortineau interprète l'émouvant héros de « Gros-Câlin », de Romain Gary

Les rires coincés dans la gorge d'un Cousin obsédé de solitude

MICHEL COUSIN, que nous raconte Romain Gary dans *Gros-Câlin*, n'est pas au mieux dans sa peau. Il lui arrive de « se sentir de trop comme tous ceux qui ne se sentent pas assez » – ce qui lui « donne des idées de suicide à cause de l'œuf de Colomb ». Cousin a la manie du « à cause de », il crée des liens entre les choses, sans cesse, par exemple : « Les Noirs à Paris ont beaucoup de dignité à cause de l'habitude. »

Dans l'un de ses passages à vide, Cousin est pris d'une envie de tenir, dans sa main, une montre. Pas une montre-bracelet, non, Cousin veut une montre de poche, plutôt petite, qui se remonte à la main. « Une montre à ressort. Quelque chose d'humain. Elle aurait besoin de moi et cesserait de battre si je l'oubliais. Je la sentirais se réchauffer dans ma main. Les aiguilles s'ouvriraient dans une sorte de sourire, mais cela dépendrait de l'heure. » Cousin a raison : à 10 h 10, les deux aiguilles forment un V ouvert, comme l'image de la gaieté sur les graffitis, mais à 19 h 20, par exemple, c'est l'angoisse.

Cet exemple de la montre indique à quel point Cousin est hypersensible à toute chose. Et puis, sa montre et lui, c'est l'intimité, le secret. Cousin est obsédé de solitude, son modèle de vie est la clandestinité, il rêve des années noires, il eût été un résistant calme, libre. A présent, c'est l'inverse, la cohue, le désordre : « J'entends mes collègues de bureau parler de la hausse des crûs, mais personne ne les entend, c'est couvert par le nombre. » Cousin a dans sa chambre, accroché devant lui, le portrait de Jean Moulin, son idole. A ce propos, chaque fois que Cousin prononce le nom de Jean Moulin, le public du théâtre La Pépinière est pris d'un fou rire brusque.

C'est qu'il y a peut-être quelque chose de tordeu, d'inconscient, de désaxé, au royaume du Théâtre. Mais avouons que Romain Gary y est pour beaucoup : son écriture est ici faite de fautes, de mal-emplois, de pataquès. C'est voulu, c'est par « refus d'obéissance ». Chez Cousin, « les grévistes de chez Renault, le programme commun de la gauche, le professeur Lortat-Jacob proposant l'avortoir pour faire mine de rien », tout cela c'est le cauchemar du jour-le-jour, sur sa lancée, le cauchemar de l'« existoir ». « Pas étonnant que les jeunes s'arment parfois de revolvers et tuent à tort et à travers par besoin fou d'amitié. »

Romain Gary, dans *Gros-Câlin*, peu d'années avant de mourir, crie

son ras-le-bol d'un peu tout. « Crier "Le fascisme ne passera pas", ça fait passer tout le reste. » Toutes les anomalies de langage et de pensée de Cousin sont des expressions précises, coupantes, qui déguisent l'angoisse, la désespérance. En cela, ce livre est poignant, tous ses rires restent dans la gorge.

UN DRÔLE DE LIVRE DES TÉNÉBRES

Faufillées dans ce fleuve du « tout pour le tout », Gary insère deux paraboles, comme deux tuteurs, deux tiges de bambou pour faire tenir le pot aux roses : Cousin a chez lui un serpent, un python dont il s'est entiché lors d'un voyage en Afrique, et il aimerait épouser une collègue de bureau, Mademoiselle Dreyfus, « une Noire de la Guyane française comme son nom l'indique » – Cousin nous dit que là-bas 52 familles ont pris le nom de Dreyfus, « comme ça personne n'ose les toucher ».

Portant au théâtre ce drôle de livre des ténèbres, tragique et beau, Thierry Fortineau a choisi de ne retenir que les pages contenant les deux anecdotes du python (c'est lui, Gros-Câlin) et de Mademoiselle Dreyfus. Il nous donne un récit qui se tient, riche en ébats, jeux, coups de théâtre. C'est une solution de facilité, accessible à tous publics. Sans doute est-ce même la seule issue, parce que les « refus d'obéissance » de l'imagination créatrice de Romain Gary, nous les « suivons » à la lecture, mais à la simple écoute, au vol, ce serait ombreux et confus.

Remarquable acteur, Thierry Fortineau, qui a souvent prouvé l'élévation de son art, par exemple dans le curé de campagne de Bernanos, ou le « blatnoï » (condamné de droit commun) dans la pièce de John Berger et Nella Bielski sur le goulag, *Question de géographie*, oui, Thierry Fortineau, sous les rênes de Patrice Kerbrat, est clair, mystérieux, émouvant. De cela, les raisons ne manquent pas.

Ici, six ans avant de se tuer, Gary fait dire à Cousin : « J'avais envie de mourir, en attendant mieux. »

Michel Cournot

GROS-CÂLIN, de Romain Gary, mise en scène de Patrick Kerbrat. Avec Thierry Fortineau. La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2^e. M^o Opéra. Tél : 01-42-61-44-16. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 heures. De 24 € à 30 €. Jusqu'au 8 octobre.

Rock Thrill Jockey, un label de qualité et de liberté



Thrill Jockey. « Le mot a été employé pour la première fois par un journaliste du Village Voice qui voulait décrire des groupes comme Tortoise, dont les membres venus du rock inventaient une autre musique en s'intéressant au jazz et aux musiques électroniques. En tant que genre musical, le mot « post-rock » n'a aucun sens. »

A 27 ans, la jeune femme avait créé son label après avoir connu l'expérience frustrante des multinationales du disque. La philosophie de Thrill Jockey – un nom qui baptisait une bande de délinquants dans un film de série B –, prenait le contre-pied de ce qu'enseignent les écoles de marketing. « En général, les musiciens ne s'engagent avec nous que d'un album sur l'autre. Les accords sont verbaux. Chacun collabore de son plein gré et nous laissons toute liberté musicale et visuelle aux artistes. L'auditeur a tout à y gagner. »

Fan de rock alternatif dans les années 1980, attirée par le jazz et l'expérimentation depuis le début des années 1990, cette New Yorkaise a rapidement déménagé à Chicago pour se rapprocher de son distributeur, Touch & Go, et de l'effervescence de la scène locale. « J'avais déjà travaillé avec 11th Dream Day, un groupe mythique, dont les musiciens jouent à présent dans Tortoise ou Freakwater. Il existe une vieille tradition d'expression artistique underground à Chicago, que ce soit dans le théâtre, le jazz et la musique improvisée avec l'Art Ensemble of Chicago et l'AACM (Association for Advancement and Creative Musicians), ou dans le rock avec un label comme Touch & Go, des groupes comme Big Black, Jesus

Lizard, Urge Overkill ou un producteur furieusement indépendant comme Steve Albini. Ici les loyers sont facilement bon marché, les clubs sont nombreux. Les artistes peuvent se permettre de se consacrer à leur passion et mener une vie collective intense. »

Figure centrale de cette scène et de Thrill Jockey, John McEntire, batteur et claviériste au sein, entre autres, de Tortoise et The Sea & Cake, collabore comme producteur ou ingénieur du son à quantité de projets du label. « John est entièrement dévoué à la musique et à sa production. Quand il n'en joue pas, il recherche les moyens d'inventer de nouveaux sons. Il possède un studio d'enregistrement, Soma, qui nous permet de beaucoup baisser nos coûts de production. Si notre groupe vendette, Tortoise, vend environ 100 000 exemplaires par album, nous pouvons parfois nous contenter de vendre 2 000 disques pour rentrer dans nos frais. Cela nous laisse une immense liberté artistique. » John McEntire, Tortoise et de nombreux autres artistes – dont Björk, Sonic Youth, Jon Spencer, Steve Albini – seront le sujet d'un documentaire, *Looking for a Thrill*, tourné actuellement par Bettina Richards pour une sortie prochaine en DVD. Des extraits de ces entretiens seront projetés à Paris entre les concerts.

Stéphane Davet

Trans'Am, Radian, Brokeback, Freakwater à la Boule noire, 120, boulevard de Rochechouart, Paris-18^e. M^o Pigalle. 19 heures. 18 €. Tél. : 01-53-79-00-11. **Tortoise, The Sea & Cake, Chicago Underground Duo, Bobby Conn à l'Élysée-Montmartre**, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Pigalle. 19 heures. 20 €. Tél. : 01-55-07-06-00. **Passé pour les deux soirées** : 35 €. **Photo** : Bobby Conn. D. R.

Classique

MORTAGNE ET CETON Septembre musical de l'Orne

Pour son quatrième et dernier week-end, le Septembre musical de l'Orne, qui fête cette année ses vingt ans, s'est mis, lui aussi, à l'heure de l'année tchèque en France. Sont donc conviés deux ensembles vocaux parmi les plus prestigieux : le Chœur philharmonique de Prague, qui se produira, le 20, dans un programme de musique « contemporaine » – Martinu et Schnittke – et l'ensemble baroque Musica Florea, le 22, dans un répertoire mêlant musique française (Brossard, Du Mont) et œuvres du compositeur emblématique de la musique baroque tchèque, Zelenka. **Eglise Notre-Dame de Mortagne (Orne)**, le 20, à 21 heures, et **église Saint-Pierre de Ceton (Orne)**, le 22, à 18 heures. Tél. : 02-33-80-44-26. De 14 € à 20 €.

CHAMBÉRY Rencontres de musique de chambre

C'est sur le modèle réduit du fameux Festival de Lockenhaus

(Allemagne), créé par Gidon Kremer que le violoniste Renaud Capuçon a imaginé ces rencontres « *musicamicales* ». Musique et amitié se conjuguent autour d'un répertoire thématique élargi : « De Bach à Piazzola », le 19 ; « Autour d'Eric Tanguy », le 21. A la table d'hôte, Frank Braley, Gautier et Renaud Capuçon, Gérard Caussé, Marc Coppey, Michel Dalberto, Henri Demarquette, Jérôme Ducros, Florent Héau, Stephen Kovacevitch...

Théâtre Charles-Dullin, place du Théâtre, Chambéry (Savoie). Tél. : 04-79-71-44-15. Le 19, 20 h 30 ; le 21, 19 heures. 8 € et 18 €.

Musiques

PARIS Trio Chemirani

Dans la famille Chemirani il y a le père, Djamchid, maître du zarb, la percussion clé de la musique savante persane, et ses deux fils,

Keyvan et Bijan. Ils se retrouvent entre eux comme ils l'ont fait sur l'album *Qalam Kar* (Harmonia Mundi). Au zarb, ils ajoutent d'autres instruments (clochettes, guimbarde, bendir, cruches...), pour dessiner des univers raffinés et ludiques, dans lesquels la virtuosité n'est jamais étouffante mais ouvre des fenêtres, emmène vers des esthétiques inventives, rayonnantes. **New-Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e**. M^o Château-d'Eau. Tél. : 01-45-23-51-41. Le 21, à 21 heures.

Sélection disques jazz par Sylvain Siclier

PATRICIA BARBER

Verse

Bonne nouvelle. La chanteuse et pianiste Patricia Barber, mise récemment sous les feux de la reconnaissance, après des années à ne concerner qu'un nombre restreint d'admirateurs, n'a pas laissé ses exigences en chemin. Son chant d'inquiétude et de recherche s'inscrit toujours dans une musique se méfiant des facilités (*The Moon* est on ne peut moins conçu pour flatter l'oreille ; *Pieces* est un modèle de construction complexe entre le sens des mots, la manière de les exprimer et de les accompagner). Bonne nouvelle, *bis*. Le batteur Joey Baron, l'un des rares à savoir jouer pour la voix des femmes, est présent sur la plupart des titres. Ecoutez son jeu de balai sur *Clues* en priorité, tout attention aux respirations et énoncés retenus de Barber. Si le piano de Patricia Barber s'est fait plus discret que dans d'autres enregistrements, ses interventions sont toujours dans une émotion musicienne au plus juste. Dans *Regular Pleasures*, Barber évoque un quotidien fait de gestes répétés, de vêtements familiers, de routines rassurantes. Elle y dévoile une partie de son propre fonctionnement, son attrait pour l'anonymat, les choses simples plutôt que le brillant des diamants. Ce dont son art témoigne.

1 CD Premonition Records - Blue Note / Capitol-EMI.

JOE ZAWINUL

Faces & Places

Quand tant de pianistes utilisent les synthétiseurs et claviers électroniques pour bricoler de banales ambiances, Joe Zawinul pratique depuis des lustres un jeu spécifique à ces instruments. Ce qui passe par un phrasé dynamique, des sons singuliers et personnels réinventés de disques en disques. Fidèle à son esprit voyageur, Zawinul mêle dans *Faces & Places* (« des visages et des lieux ») l'Afrique noire et le jazz, les rues de New York et celles de Buenos Aires, l'Andalousie et sa ville natale, des mélodies d'Orient et des chants du gospel, les percussions indiennes et les simplicités rythmiques de la pop. Le cofondateur, avec le saxophoniste Wayne Shorter, de Weather Report, le groupe de jazz-rock le plus populaire, a souvent tendance à empiler les informations musicales dans un foisonnement de claviers et percussions. Il mène cela avec un formidable talent évocateur, le goût de chercher à surprendre au cœur d'une mélodie. Certes *Faces & Places*, n'apprend rien de neuf sur le stylistique Zawinul. Sauf que les prétendants ont encore bien des tours du monde à effectuer avant de pouvoir espérer le rejoindre.

1 CD Cream Records / Sony Music.

NILS LANDGREN

Sentimental Journey

Depuis plusieurs années, Nils Landgren mène une plaisante formation de jazz-funk dans la lignée de celles de Maceo Parker ou Pee Wee Ellis. Ce qui lui permet, comme tromboniste, de poser de solides parties solistes sur un fond dansant. A cette activité de plein jour, Landgren ajoute ponctuellement des matières plus discrètes comme un duo avec le pianiste Esbjörn Svensson, autre star de la compagnie phonographique Act Music, ou des envies de se faire crooner sur un répertoire de ballades, dont *Sentimental Journey* est le second recueil à ce jour. Accompagné d'un quatuor à cordes dont les partitions sont écrites avec intelligence pour ne pas être qu'un prétexte décoratif, d'une rythmique en retrait, Landgren interprète sans effets un répertoire qui sort souvent des sentiers battus des dix standards habituels. Et, lorsqu'il reprend des archi-classiques comme *Nature Boy* ou *My Foolish Heart*, c'est en sortant des références les plus pesantes. Sa voix, légèrement féminine par moments, comme l'étaient celles de Chet Baker ou de Bob Dorough, coule tranquillement, parfois prolongée par des volutes au trombone. Le tout généreux et sincère.

1 CD Act Music / Night & Day.

isabelle huppert
gérard watkins

4.48 Psychose
de sarah kane

mise en scène
claude régy

théâtre des bouilles du nord
1 octobre 8 novembre
01 46 07 34 50

teletrama France Inter liberation

magasins Fnac-Carrefour - Printemps Bonmarché - 0 892 60 36 22 (L. 9h-19h) www.fnac.com

Johns Adams, compositeur du réel

L'artiste américain, qui a fait scandale avec des œuvres lyriques inspirées de l'actualité, rend hommage aux victimes du 11 septembre

ON A QUELQUE PEU l'impression que cette « affaire » du 11 septembre lui est tombée sur la tête. La triste affaire en elle-même, comme pour tout Américain, mais surtout la commande d'une composition, *On The Transmigration of Souls* (« De la transmigration des âmes »), commémorant, à l'occasion du premier concert de Lorin Maazel en tant que directeur musical de l'Orchestre philharmonique de New York, la mémoire des disparus lors de l'attentat du World Trade Center. Une grande responsabilité, accompagnée des risques qu'on devine, esthétiques, éthiques, politiques.

Mais il connaît tout cela, John Adams, 55 ans, le compositeur « classique » américain vivant le plus joué aujourd'hui. Il s'est toujours colleté au réel, et ses opéras sont comme des fantaisies sur des « mythologies » contemporaines. Son premier ouvrage lyrique, *Nixon in China* (1987), avait ainsi pour trame la rencontre historique entre Mao et Nixon, mais c'est le deuxième qui devait projeter John Adams au-devant de l'actualité et de la polémique : créé en pleine guerre du Golfe, au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, *The Death of Klinghoffer* (1991), qui narre le détournement de l'*Achille-Lauro* (l'assassinat d'un passager juif, paralytique, par un commando de terroristes palestiniens), va assez vite faire scandale. En Europe, on s'étonne de la coïncidence avec la guerre du Golfe, mais personne ne trouve choquant qu'Adams donne la parole aux deux camps.

Mais pendant dix ans, les Etats-Unis vont rejeter cet opéra à la musique pourtant d'une grande beauté. Ainsi, dernier incident en date, l'Orchestre symphonique de Boston annule les extraits de *Klinghoffer* qui devaient être donnés en octobre 2001, quelques jours après « 9/11 ». « *Sujet sensible* », avance-t-on comme excuse. Adams, d'ordinaire retenu et « philosophe », dit alors assez haut ce qu'il pense de ce qu'il considère comme une censure – qui devait rappeler à certains l'annulation, par le même orchestre, d'une participation, en tant que récitant, de Vanessa Redgrave, qui avait, en 1984, offert un soutien public à l'OLP...

L'affaire s'envenime. « *Klinghoffer n'a jamais été vraiment accepté ici, en Amérique. Mais, ce qui est allé trop loin c'est d'être traité, dans un point de vue donné au New York Times, par le musicologue Richard Taruskin, d'"antisémite". Tout cela parce que j'ai cru bon faire faire entendre deux paroles juxtaposées, à égalité, sans parti pris. Je donne il est vrai une parole musicale poétique aux Palestiniens, mais je la donne tout autant aux autres parties de cette terrible histoire...* »

BIOGRAPHIE

► **1947**
Naissance dans le Massachusetts.

► **1971**
Diplômé de Harvard.

► **1987**
Création de « *Nixon in China* ».

► **1991**
Création de « *The Death of Klinghoffer* ».

► **2002**
« *On The Transmigration of Souls* », hommage aux victimes des attentats.

Comme pour enfoncer le clou, Adams va poursuivre sur les terrains glissants que lui et son complice de toujours, Peter Sellars, affectionnent. Le prochain opéra, dont la création aura lieu en 2005, aura pour sujet « *la guerre froide, la bombe atomique, l'ascension et la chute de Robert Oppenheimer. La librettiste en sera Alice Goodman, dont les paroles pour Klinghoffer ont été très critiquées... Ce sera pour moi l'occasion de travailler sur ces années 1950 qui me fascinent et d'écrire, entre autres, de la fausse musique de télévision de ces années-là !* ». Du John Adams tout craché : alors que beaucoup le verraient bien décidé, enfin, à n'écrire que de la musique « noble » – ce à quoi il réussit si souvent –, Adams garde toujours ce côté effronté, malignement occupé à aller dans les directions opposées aux attentes de ceux qui l'observent, éternel Docteur Jekyll et Mister Hyde.

« PROFONDÉMENT AMÉRICAIN »

Le compositeur, qui se revendique sans sourcilier comme « profondément américain », n'en continue pas moins de dénoncer le manque d'intellectualité de son pays, ou du moins la « haine tenace de tout ce qui peut paraître intellectuel, surtout en ces temps gouvernés par Georges Bush Jr., qui est vraiment un ennemi de tout ce qui est l'exception culturelle : parler une langue étrangère est pour lui une fantaisie... Je me souviendrai toujours de l'avoir vu siffler un interviewer américain interrogeant Jacques Chirac en français... Il avait l'air de trouver cela du plus grand comique... Mais Chirac, lui, parle l'anglais ! »

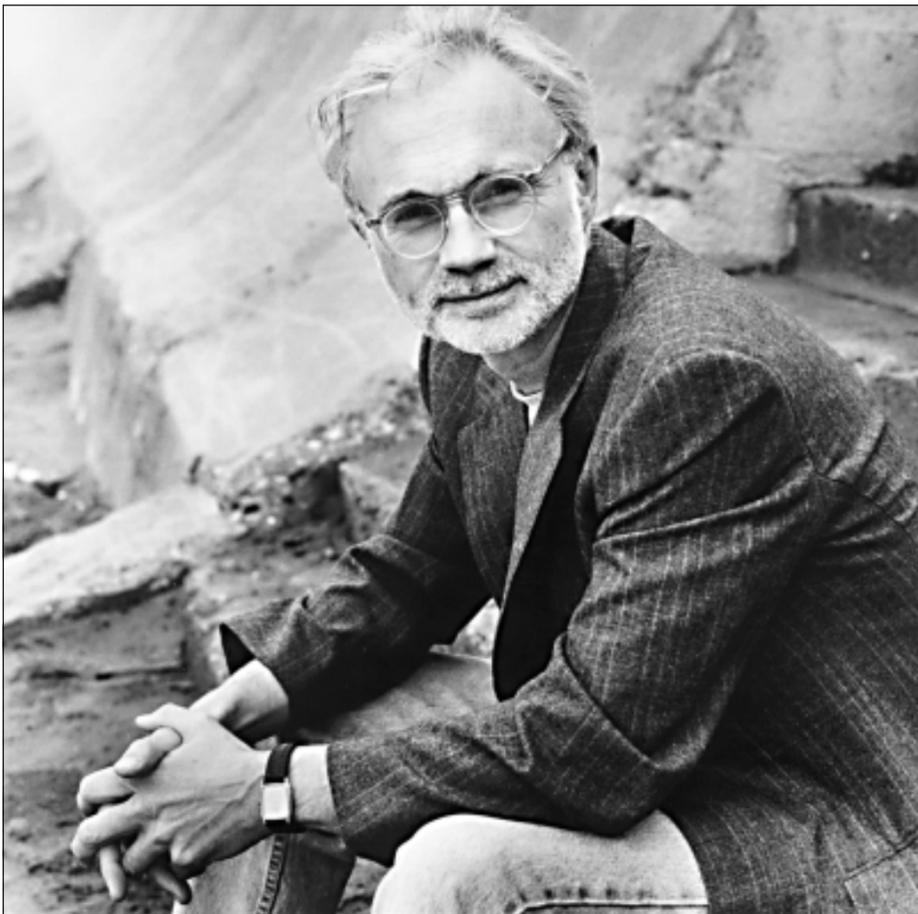
Cette commande (passée « avec le généreux soutien d'une vieille famille new-yorkaise », ainsi que le libelle la partition), et son acceptation, seraient-elles une manière d'enterrer la hache de guerre, une manière pour la grande institution qu'est l'Orchestre philharmonique de New York de demander, au nom du pays, pardon à son enfant terrible qui est devenu le plus grand compositeur américain vivant ? Et serait-ce, pour ce dernier, une manière de rédemption par une œuvre « charitable » ? « *Ce n'est pas à moi de répondre sur la première partie de la question. En ce qui me concerne intimement, je ne sais pas vraiment pourquoi j'ai accepté, mais je sentais que je devais le faire. J'ai fini par comprendre que j'en avais fait une sorte de thérapie personnelle face à un événement dont l'énormité, sur le moment, m'échappait, tant elle était inconcevable. En aucune manière, cela n'a été pour moi l'occasion "officielle" de faire pardonner quoi que ce soit. Car je ne crois pas avoir à me faire pardonner quoi que ce soit.* »

Lorsque notre consœur Elena Parks, il y a quelques mois, demandait à John Adams, sur le site andante.com, « *jusqu'à quel point l'art pouvait changer la société* », le compositeur lui répondait : « *Mon grand ami Peter Sellars croit que l'art a une sorte de pouvoir moral qui peut changer les rapports sociaux. Pour ma part, je pense que, si c'est le cas, c'est dans un sens spirituel et abstrait. Je ne suis pas convaincu que la Neuvième symphonie, de Beethoven, ait sauvé des vies. N'oublions pas que les nazis l'ont écoutée pendant tout le IIF Reich.* »

La Neuvième de Beethoven est justement le « complément de programme », choisi par Lorin Maazel, de *On the Transmigration of Souls*, lors de sa création, le 19 septembre, au Lincoln Center... « *Mais je crois que Lorin Maazel l'avait choisie avant les événements du 11 septembre, pour fêter son arrivée* », précise John Adams, dans un clin d'œil, en nous quittant, serein et chaleureux, au bas de son hôtel, sur Central Park South.

Renaud Machart

Vient de paraître : *Naive and Sentimental Music*, de John Adams, par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, Esa-Pekka Salonen (direction). 1 CD Nonesuch-Warner.



CHRISTINE AUCINO/WARNER

LES GENS DU MONDE

■ Du beau monde, mardi soir au pied du dôme des Invalides, pour célébrer Christian Clavier et toute l'équipe de *Napoléon*, la superproduction qui sera prochainement diffusée sur France 2 en quatre épisodes de 90 minutes. Parmi les invités de Jean-Luc et Arnaud Lagardère, dont le groupe a orchestré cette production internationale, on pouvait croiser deux anciens premiers ministres, Edouard Balladur et Alain Juppé, plusieurs ministres en exercice, comme Dominique Perben, Xavier Darcos et Jean-Jacques Aillagon, ainsi que le cardinal de Paris, Jean-Marie Lustiger.

■ L'écrivain bangladaise Taslima Nasreen, menacée de mort par des fondamentalistes de son pays, affirme dans un entretien accordé au *Nouvel Observateur* qu'il « faut critiquer l'islam, surtout dans les pays islamiques ». « *C'est un acte utile pour ceux qui vivent dans ces pays. Sous l'islam, ni la démocratie, ni les droits de l'homme, ni les droits des femmes, ni la liberté d'expression, ne peuvent survivre. Ce dont les pays islamiques ont le plus besoin, c'est d'introduire la laïcité* », déclare l'écrivain. Dénonçant ces Occidentaux qui « soutiennent même l'oppression islamique contre les femmes au nom du multiculturalisme », Taslima Nasreen estime qu'« en réalité il n'y a aucune différence entre l'islam et le fondamentalisme islamique. Les fondamentalistes appliquent le véritable islam ».

■ Le directeur général de la BBC, Greg Dyke, a proposé à ses employés de prendre un autre poste pendant 24 heures l'an prochain, dans l'espoir de créer une « meilleure atmosphère de travail ». Chacun des quelque 25 000 employés de la BBC « aura la possibilité de passer une journée dans un secteur différent de l'entreprise pour mieux comprendre son fonctionnement », a expliqué une porte-parole. Selon le *Times*, plusieurs journalistes vedettes ont déjà une idée précise de ce qu'ils aimeraient faire pendant ces 24 heures à la carte. John Humphrys, le très respecté présentateur de la tranche matinale d'information sur Radio-4, souhaiterait s'asseoir derrière le bureau du directeur général. « *Une journée me suffirait pour remettre de l'ordre* », a-t-il assuré. La correspondante chargée de la famille royale, Jennie Bonds, se verrait bien présenter la mythique émission de variétés « Top of the Pops ». « *Je crois que je serais capable de me débarrasser de mes chaussons, de me mettre à sourire et à danser* », a-t-elle déclaré au *Times*. Le journaliste Jeremy Paxman a juré qu'il aimerait distribuer le thé – un « rôle-clé » au sein de l'entreprise, selon lui.

■ L'ancienne critique dramatique du *Monde*, Colette Godard, a été nommée rédactrice en chef du magazine bimestriel *Théâtres*. Elle remplace Pierre Laville.

DOMINIQUE DHOMBRES

Eloge de la paresse

C'EST L'ENFER à la petite agence locale de l'Eurobanque depuis l'arrivée de la nouvelle directrice, regard dur, jupe fendue et dents qui rayent le parquet. Celle-ci « met la pression » sur tout le monde pour atteindre les rendements stakhanovistes qu'elle exige du personnel. Un cadre commercial quinquagénaire est victime de crises d'angine de poitrine à répétition et la dame de l'accueil, qui est aussi la déléguée syndicale, a pris 8 kilos. Le stress fait des ravages, comme le constate Juliette Lesage, médecin du travail de fraîche date, qui n'est pas, elle non plus, du genre petite violette sous la mousse. On attend le choc avec la jeune directrice aux dents longues. On n'est pas déçu.

Voilà bien longtemps qu'on n'avait pas eu à la télévision une série qui ait pour sujet les rapports humains à l'intérieur d'une entreprise. Et l'épisode pilote de « Juliette Lesage », qu'on pouvait voir mercredi soir sur France 2, est tout à fait concluant. On a envie de retrouver à l'avenir cette médecin du travail, justicière en baskets, son pépiniériste de mari et même leur fillelette un peu abusive.

C'est le meilleur compliment qu'on puisse faire à des personnages dont l'ambition est évidente

ment de devenir récurrents. Delphine Rich est tout à fait crédible quand elle ausculte des salariés stressés, Francis Perrin est excellent en cadre commercial victime de harcèlement moral qui finit par craquer en mettant un coup de boule au collègue qui a profité de son hospitalisation pour lui voler son job.

La fin de l'épisode n'est pas manichéenne, ce qui est également bien venu. On n'assiste pas à une victoire des forces du bien conduites par la fougueuse Juliette Lesage. Dans cette affaire, tout le monde était manipulé. La directrice de l'agence avait des objectifs intenablement qui lui étaient fixés d'en haut. Le but était de justifier un plan social décidé à l'avance pour cause de réorganisation du réseau bancaire. Elle découvre qu'il est prévu de la sacrifier, à son tour, lorsqu'elle aura fait le sale boulot.

Elle craque donc, elle aussi, et se retrouve aux urgences. Les Japonais ont un mot, « *karōshi* », pour désigner la mort brutale du salarié surmené. Bref, le zèle excessif au travail est contre-indiqué pour la santé et la recherche éffrénée de la rentabilité peut rendre fou. Cet éloge indirect de la paresse, en ces temps raffarinés, est plaisant comme tout.

TÉLÉVISION

Toulouse AZF, un an après

Ce matin-là comme tous les autres, ils étaient partis au travail. Mais brusquement, à 10 h 17, leur usine, AZF Toulouse, est précipitée en enfer. Très vite, un photographe de *La Dépêche du Midi* arrive sur les lieux. Michel Labonne se trouve face à six hommes couverts de poussière, le visage et les vêtements ensanglantés, marchant en silence comme des zombies, sans savoir où ils vont. Photo en main, il se souvient de ce groupe avançant vers lui sans le voir, et de l'étrange silence de mort malgré le bruit des sirènes. Francine Raymond et Marie Ka ont retrouvé ces hommes. Murés dans le silence depuis ce 21 septembre 2001, ils racontent.

La violence du choc, la sortie des décombres, l'assistance aux camarades ensevelis, l'angoisse pour les collègues des zones « sensibles » (ils ne savent pas encore que c'est un bâtiment affecté au stockage qui a explosé) et la stupeur devant l'ampleur de la dévastation. Puis le sentiment d'abandon (pour tout le monde, ils ne sont que des « blessés légers », mais « la blessure, elle est dans la tête »), la révolte contre les affirmations des médias (non ! leur usine n'était pas « une poubelle chimique »). Et, enfin, le besoin de comprendre : « *C'est quand on saura vraiment ce qui s'est passé qu'on pourra tourner la page* ». — Th.-M. D.

« **Toulouse AZF 10 h 17 : tout est fini**, vendredi 20 septembre, France 5, 16 h 35, rediff. à 20 h 50 sur le câble et le satellite.

RADIO

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

► Les matins de France-Culture

07 h 00, France-Culture
Hubert Védrine, ancien ministre des affaires étrangères, est l'invité de Nicolas Demorand.

► Tam tam

09 h 00, France-Inter
Avec Christine Angot, auteur de « Pourquoi le Brésil », roman paru chez Stock.

► Le monde change

13 h 10, RFI
Pourquoi les « baby-boomers » sont-ils devenus ce qu'ils sont ? Avec Michka Assayas.

► Concert

20 h 00, France-Musiques
En direct de la Cité de la musique, œuvres d'Olivier Messiaen, George Benjamin et Robert Schumann par l'Orchestre philharmonique de Radio France sous la direction de Myung Whun Chung.

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

► Coupe Davis

11 h 35, France 2
En direct de Roland-Garros, la demi-finale France - Etats-Unis. Objectif de Sébastien Grosjean : gagner contre la Russie ou l'Argentine en finale.

► La Double Inconstance

13 h 45, Paris Première
Téléfilm français réalisé par Marcel Bluwal, avec Claude Brasseur, Jean-Pierre Cassel et Judith Magre.

► Arnaques à la turque

20 h 40, Arte
Téléfilm de Lars Becker mettant en scène une bande de jeunes Allemands d'origine turque. Une

vision du racisme au quotidien...

► Les années Plamondon

20 h 55, TF1
Soirée spéciale consacrée à l'auteur québécois à l'occasion de la création de *Cindy*, sa nouvelle comédie musicale.

► La trilogie Mushashi

21 h 00, CC Succès
Soirée de pur ravissement avec cette œuvre du cinéaste japonais Hiroshi Inagaki, Oscar du meilleur film étranger en 1956.

► Les Parias de la mer

23 h 40, France 2
Documentaire de Patrick Benquet. L'histoire de l'équipage ukrainien du *Nordvik*, un bateau-poubelle.

du 25 septembre
au 27 octobre 2002 Grand Théâtre

SKINNER

MICHEL DEUTSCH - ALAIN FRANÇON

Théâtre National de la Colline 01 44 62 52 52
15, rue Malte-Brun 75020 Paris www.colline.fr

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 19 SEPTEMBRE

TF1

14.45 En quête de vérité Téléfilm. Timothy Bond (EU, 1998, ♦). **16.25** Providence Série. Tourné par la page ♦ **17.15** Melrose Place Série. Fou de jalousie **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 UNE FEMME D'HONNEUR Samedi soir Série. Dominique Tabuteau. Avec Corinne Touzet, Patrick Fiery, Marc Samuel, Romario Perche, Franck Capillery (France, 2000, ♦). 8293703. *Une femme trouve la mort au cours d'un accident provoqué par des jeunes gens mais tout porte à croire qu'elle n'est pas décédée au moment du choc.*

22.40 LA PREMIÈRE CIBLE Téléfilm. Armand Mastroianni. Avec Daryl Hannah, Doug Savant (EU, 2000, ♦). 3483635. *Une femme déjoue un audacieux complot, impliquant l'un de ses proches.*

0.25 Les Couilles de l'économie 5600778 **1.15** Star Academy Jeu. **2.00** Très pêche OC 8277049 **2.55** Reportages Gascon, Tourangeau, Poitevin... Compagnons du devoir. 2366198 **3.20** Lénine secret (55 min). 4018933

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.20 Underground ■■■ Emir Kusturica (All.-Fr.-Youg., 1995, v.m., 170 min) **15.00** Drôle de drame ■■■ Marcel Carné (France, 1937, N., 95 min) **15.25** La Belle de New York ■■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1952, v.o., 90 min) **16.55** Les Quatre Filles du docteur March ■■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, v.m., 115 min) **17.10** Cul-de-sac ■■■ Roman Polanski (GB, 1966, N., v.m., 110 min) **18.00** L'Affaire Macomber ■■■ Zoltan Korda (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 90 min) **20.45** Loulou ■■■ Maurice Pialat (France, 1980, 105 min) **21.15** Fenêtre sur cour ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1954, 110 min) **22.15** Les Fantastiques Années 20 ■■■ Raoul Walsh (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 100 min) **22.40** La Quatrième Dimension ■■■ John Landis, Steven Spielberg, Joe Dante et George Miller (Etats-Unis, 1983, v.m., 100 min) **23.40** Dangerous Game ■■■ Stephen Hopkins (Etats-Unis, 1991, 100 min) **0.05** La Ville conquise ■■■ Anatole Litvak et Jean Negulesco (Etats-Unis, 1940, N., 90 min).

FRANCE 2

17.00 Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible La fille de Pinocchio ♦ **18.00** Brigade des mers Double jeu **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** Journal **20.35** Question ouverte Invité : Laurent Fabius.



20.55 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Françoise Joly ♦ Au sommaire : L'obésité chez les enfants. Les coulisses des comédies musicales. Ps : Les tournantes (précédente diffusion : 7 juin 2001). 9779093 *Une équipe d'« Envoyé spécial » a suivi pendant huit mois Luc Plamondon dans les coulisses de son nouveau spectacle « Cindy - Cendrillon 2002 ».*

23.00 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT Soirée frisson : les psychos-killers de la littérature. Présenté par Guillaume Durand. Invités : Jean Vautrin ; Franca Mai ; Jean-Marie Abgrail ; Léo Scheer. 1024345

0.35 Journal, Météo **1.05** Millennium **1.45** Contre-courant Dans le secret du paradis (nocléaire). 5725827 **2** La vie contaminée. 4036339 **3.40** 24 heures d'Info, Météo **3.55** Sur la trace des émerillons (30 min). 5047488

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier Les plus grands manèges du monde ♦ **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** 19-20 de l'Info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** ET 1.45 Le Fabuleux Destin de...



20.55 MINUIT DANS LE JARDIN DU BIEN ET DU MAL ■■■ Film. Clint Eastwood. Avec Kevin Spacey, John Cusak, Jack Thompson, Jude Law ♦. 74471971 *La peinture d'une communauté à la fois désuète et dangereuse. Une nostalgie liée à une réflexion sur la violence comme habitude culturelle.*

0.00 DANS LES COULISSES DE... TAXI PARISIEN Documentaire. R. Bozzi ♦. 57865 *Un chauffeur de taxi a équipé sa voiture de trois petites caméras pour capter le petit théâtre de la vie parisienne.*

0.50 Ombre et lumière **1.20** Espace francophone Jeunes d'Afrique. **2.05** Soir 3 **2.30** Des racines et des ailes Prague. 6918391 **4.30** Les Dossiers de l'Histoire La grande aventure de la presse filmée [2/4]. 6474778 (60 min).

CANAL+

► En clair jusqu'à 20.59 **18.30** L'Hyper Show Invités : David Guetta ; Axelle Lafont **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** H Série **20.40** Le Journal du cinéma Festival de Marrakech **20.55** Le Zapping.



21.00 LIBERTY HEIGHTS ■ Film. Barry Levinson. Avec Adrien Brody, Ben Foster, Orlando Jones, Bebe Neuwirth, Joe Mantegna (Etats-Unis, 2000) **21.45** *La vie d'une famille dans un quartier de Baltimore dans les années 1950. Un film à la fois nostalgique et autobiographique.*

23.00 FOOTBALL Coupe de l'UEFA (Premier tour aller). Paris-SG (Fr.) - Ujpest Budapest (Hongr.). En différé. 1947242 **0.40** Les Yeux dans les Bleus 3 Documentaire. Stéphane Meunier. 5259952 **0**

2.15 La Revanche de Frankenstein ■■■ Film. Terence Fisher (GB, 1958, v.o.) **3.70** 204 **3.45** Danse ta vie Film. Nicholas Hytner (EU, 2000, v.o.) **4.30** Football. Coupe de l'UEFA : Denizlipor - Lorient (90 min).

FRANCE 5 / ARTE

15.40 Méditerranée(s) [4/6]. **16.35** Dieux et démons, sous le signe du serpent [1/3] **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Les pompiers **19.00** Voyages, voyages **19.45** Arte info, Météo **20.15** Dresde sauvée des eaux.



20.40 PREMIÈRE SÉANCE - CONTRÔLE D'IDENTITÉ ■■■ Film. Christian Petzold. Avec Julia Hummer, Barbara Auer, Richy Müller, Bilge Bingül (2000). 296490 *Un couple d'anciens activistes, en cavale depuis de nombreuses années, vit dans la clandestinité. Un remarquable récit sur le conflit entre les principes et la réalité.*

22.25 Thema - Design STARCK 102515258 **23.20** Thema - Icônes du XX^e siècle La Coccinelle Volkswagen (1939). La chaise rouge et bleu de Gerrit Rietveld (1923). **23.40** Thema - Histoires d'objets Travailler. 880451

0.35 Thema - Icônes du XX^e siècle Le plan du métro londonien (1933). The Rosenthal Cutlery de Tapio Wirkkala (1963). **0.55** Why Are You Creative? **1.05** Un ange en danger Téléfilm. Nicolas Klotz (Fr., 2000, 110 min). 1093643.

M6

17.55 Stargate SG-1 Série (saison 2). La tête à l'envers **18.55** Charmed Série (saison 2) **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série (saison 1). Un Noël mémorable **0**



20.50 POPSTARS Episode n°4. 676426 Feuilletton-Documentaire (2002). *Ils sont quarante candidats à avoir réussi les tests de sélection. Le casting continue à l'Atelier, dans les environs de Paris.*

22.05 ALLY McBEAL Crise de foi **0** 1606616. L'entremetteuse **0** 4602722. Série (saison 5). Billy Dickson ; David Semel. Avec Calista Flockhart, Tom Berenger, Josh Groban, Peter Scolari (EU, 2001).

23.45 Zone interdite Spéciale Pompiers. Pompiers : l'étoffe des héros ; Pompiers : le feu sacré ; Portrait : Pompon ; Pompiers : des héros méconnus. 2206068 **1.45** M6 Music / Les Nuits de M6 (315 min). 45874575

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Le Gai Savoir. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. **0.00** Du jour au lendemain. **0.40** En écho. L'écume des nuits.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Tutti or not tutti. Œuvres de Mahler, Debussy, Bizet, Saint-Saëns. **20.00** Concert. Œuvres de Dukas, Prokofiev, Gubaidulina, R. Strauss. **22.00** En attendant la nuit. **23.00** Jazz poursuite. Le stop chorus. **0.00** Le Cabinet des curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Wieniawski, Liszt. 20.40 *Baptiste*. Extraits du roman « Baptiste » de Vincent Borel, lus par Rufus, accompagnés par des musiques de Jean-Baptiste Lully et de ses contemporains. **22.30** Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Beethoven, Schubert, Loewe, R. Strauss. **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

DÉBATS

14.00 Studio ouvert. La sécurité routière. Invités : Geneviève Jurgensen ; Bernard Dussaut ; Gilles de Robien ; Christian Géraud. Public Sénat

MAGAZINES

14.15 Campus, le magazine de l'écrit. Qu'avez-vous fait de vos vingt ans ? Des livres, de la politique, du rock ou rien ? **16.55** Comme à la télé. Etienne Mougeotte. **17.00** Explorer. Nos voisins les bêtes. Singes intrépides. Pour quelques glands de plus. Les chevaux hors la loi de Dublin. **17.15** Les Lumières du music-hall. Trini Lopez. Hugues Aufray. **22.15** Recto Verso. Clémentine Célerié. TV 5 Match TV National Geographic Paris Première Paris Première

DOCUMENTAIRES

17.00 Les Derniers Colons. **17.00** Le Premier Empereur. [1/2]. **18.00** Les Grandes Batailles. La bataille de La Nouvelle-Orléans. **18.00** Un rêve d'indépendance. **18.20** Hollywood Stories. Kevin Bacon. **18.55** Les Sœurs Williams. **19.00** Biographie. Oscar Wilde. Planète Histoire Planète Histoire Paris Première Canal + vert Paris Première Canal + vert

DANSE

0.00 Hurlvent. Chorégraphie de Kader Belarbi et Agathe Berman. Musique de Hersant. Par le Corps de ballet de l'Opéra de Paris. Mezzo **21.00** Jazz Box. En 1999. Avec Henry Butler (piano). 22.00 En 1998 Avec Jocelyn Couture (trompette), François d'Amour (saxophone alto), André Leroux (saxophone ténor), Richard Baudet (saxophone baryton), Mario Parent (claviers), Paul Brochu (batterie), Alain Caron (basse). Mezzo Mezzo **23.00** Clark Terry et son Big Band. En 1978. Festival

THÉÂTRE

17.10 Adieu Prudence. Pièce de Barillet et Grédy. Festival

TÉLÉFILMS

19.00 Elizabeth R. R. Graham et R. Martin. [4/6]. **22.20** Un cœur pas comme les autres. A. Buytaers **0** TV 5 **23.30** Vengeance à double face. Jack Bender **0** Téma

SPORTS EN DIRECT

13.30 Basket-ball. Championnat du monde féminin (2^e tour) : Espagne - Brésil. **15.20** Equitation. Jeux équestres mondiaux. Saut d'obstacles. Concours individuel et par équipes. **16.55** Football. Coupe de l'UEFA (1^{er} tour) Match aller : Denizlipor (Turq.) - Lorient (Fr.). **20.40** Football. Coupe de l'UEFA (1^{er} tour). Match aller : Paris-SG (Fr.) - Ujpest Budapest (Hongr.). Pathé Sport Paris Première Canal + vert

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

TF1

12.00 Tac O Tac TV **12.10** Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire Magazine **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'Amour Feuilletton **14.45** Perry Mason Série. Un éditorial de trop **16.25** Providence Dernier tango à Providence ♦ **17.15** Melrose Place Série (saison 7). Mystérieuse Eve **18.10** Star Academy **18.55** Le Bigdil **19.50** Métiers de campagne Documentaire **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.50 DE « STARMANIA » À « CINDY » LES ANNÉES PLAMONDON Divertissement proposé par Gérard Louvin. Invité : Luc Plamondon. 22010198 *Une soirée exceptionnelle consacrée à l'auteur de quelques-unes des grandes comédies musicales françaises...*

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet. 6107907

1.30 Les Coups d'humour Invité : Maxime. 7575711 **2.05** Star Academy Jeu présenté par Nikos Aliagas. 1592353 **2.43** Du côté de chez vous **2.45** Météo **2.50** Très chère Scènes de chasse en Irlande. Documentaire. 3673792

3.50 Reportages Les innocents du couloir de la mort. Documentaire. Bernard Volker. 8039421 **4.15** Histoire naturelle Nature... à contribution. Documentaire. 5649501 **4.40** Musique Magazine (20 min). 2874976

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.00 L'Arnaque ■■■ George Roy Hill (Etats-Unis, 1973, v.m., 130 min) **14.50** L'Enfance d'Ivan ■■■ Andreï Tarkovski (Russie, 1962, v.o., 95 min) **15.30** Hatari ! ■■■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1962, v.o., 150 min) **16.25** Les Parents terribles ■■■ Jean Cocteau (France, 1948, N., 105 min) **16.55** Louise ■■■ Abel Gance (France, 1939, N., 85 min) **17.10** Un jour à New York ■■■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, v.m., 100 min) **18.50** La Dernière Torpille ■■■ Joseph Pevney (Etats-Unis, 1958, v.m., 100 min) **20.45** Haute société ■■■ Charles Walters (Etats-Unis, 1956, v.m., 120 min) **21.00** La Légende de Musashi ■■■ Hiroshi Inagaki (Japon, 1954, v.o., 90 min) **22.20** Un Américain à Paris ■■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, v.o., 110 min) **22.40** J'ai pas sommeil ■■■ Claire Denis (France, 1993, 110 min) **0.05** L'Intravissable Vérité ■■■ Fritz Lang (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 75 min) **0.10** Feux croisés ■■■ Edward Dmytryk (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 85 min) **0.15** La Voie de la Lumière ■■■ Hiroshi Inagaki (Japon, 1956, v.o., 100 min).

FRANCE 2

13.55 Derrick Série. La main de Dieu **0** **15.00** Un cas pour deux Série. Liaison maudite **0** **16.05** Rex Série. L'enlèvement de Rex **0** **16.50** Un livre L'Obsession anti-américaine, de Jean-François Revel **17.00** Des chiffres et des lettres **0** **17.30** Age sensible Série. Droit devant **0** **18.05** Brigade des mers Série **0** **18.55** On a tout essayé **19.45** C'est pas banal **19.50** Un gars, une fille Best of **20.00** Journal, Météo.



21.00 UNE SOIRÉE DE POLARS - LA CRIM Meurtre dans un jardin français. Série. Jean-Pierre Prévost. Avec Isabel Otero, Jean-François Garreaud, Dominique Guillo, Teco Celio, Didier Cauchy (Fr., 2001). 82488 **21.50** Les Enquêtes d'Eloïse Rome Bête fauve. Série. Avec Christine Citti **0** 3764223 **22.50** Un flic nommé Lecœur Sugar Baby. Série. Avec Eric Métayer **0** 8168865.

23.40 CONTRE-COURANT LES PARIAS DE LA MER. Documentaire. Patrick Benquet. Présenté par Stéphane Paoli. 968020

0.35 Journal de la nuit **0.55** Météo **0.57** CD'aujourd'hui **1.00** Contre-courant L'odyssée de Sao Mai. Documentaire. Jean-Philippe Pons-Malaurie et Michaël Pitiot. 3284421

1.50 Envoyé spécial Au sommaire : Les coulisses des comédies musicales. Trafic de bois exotique ♦. 50474155 **3.45** 24 heures d'Info **4.03** Météo **4.05** Haïti Le bois. 218012 **4.15** Des mots de minuit (90 min) 5455044.

FRANCE 3

12.55 Tennis Coupe Davis (demi-finale) : France - Etats-Unis. Les deux premiers simples **16.30** Keno **16.35** To3 **17.35** Mon Kanar **17.50** C'est pas sorcier Le bruit ♦ **18.15** Un livre, un jour *Podium*, de Yann Moix **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Le Fabuleux Destin de... Invités : Clémentine Célerié, Philippe Candeloro.



20.55 THALASSA LES CHASSEURS DE DAUPHINS Documentaire. Gilles Ragris, Nicolas Koutsikas et Stéphane Poulle. Présenté par Georges Pernoud (Fr., 2002, ♦). 8188827 *La dent de dauphin est la monnaie coutumière des habitants de l'île Fanalei dans l'archipel des Salomon.*

22.30 Météo **22.35** Soir 3. **22.55** ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Stéphane Blakowski, Ariane Massenet, Alexis Trégarot, Doc Gynéco. 6383778

1.10 Ombre et lumière Magazine. Invité : Brigitte Fossey. 7375537

1.35 La Nuit des mariages Cérémonies : La princesse Elisabeth et lord Mountbatten, le Maharadja des Indes et etc. 71185995 **4.40** Le Fabuleux Destin de... Clémentine Célerié, Philippe Candeloro (25 min). 5765228

CANAL+

14.00 Docteur T & les femmes ■ Film. Robert Altman **16.00** A l'aube du sixième jour Film. Roger Spottiswoode **17.55** Surprises **18.05** 7 jours au Groland **0** ► En clair jusqu'à 20.59 **18.30** Hyper Show Invités : Jack Lang, Zebda. **0** **19.25** Zapping **19.30** Le Journal des bonnes nouvelles **19.55** Les Guignols **20.05** H Une histoire de professeurs **0** **20.30** Le Journal du sport **20.40** Journal du cinéma.



21.00 ROMÉO DOIT MOURIR Film. Andrzej Bartkowiak. Avec Jet Li, Aaliyah, Isaiah Washington, Russell Wong, DMX (Etats-Unis, 2000) **0** 5991020 *Sur fond de guerre des gangs à New York, un écrivain futile pour Jet Li, la star des arts martiaux.*

23.00 24 HEURES CHRONO Minuit - 01 h 00 **0** 49925. 01 h 00 - 02 h 00 **0** 8957662. Série (Saison 1). Stephen Hopkins. Avec Kiefer Sutherland, Leslie Hope, Elisha Cuthbert, Dennis Haysbert. *Vendredi soir, minuit. L'agent Jack Bauer découvre que sa fille a fugué et apprend au même moment qu'un complot vise un sénateur noir, candidat à la présidence.*

0.20 Rough Dreams in Paris Shivaree Live. 3046686 **1.15** Surprises **1.25** Ceci est mon corps Film. Rodolpho Marconi 51261063 **0** **2.45** Karmen Geï Film. Joseph Gaï Ramaka 7012112 **0** **4.05** Stick My Chorus (25 min, v.o.).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé **14.10** Les Refrains de la mémoire Il est libre *Max*, 1982. Documentaire **14.40** La Bête du Gévaudan Documentaire **0** **15.40** Taxi parisien Documentaire **16.35** Toulouse AZF 10 h 17, tout est fini Documentaire. Marie Ka **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air Le vin français **19.00** Tracks **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Allemagne, la ruée vers l'Ouest.



20.40 ARNAQUES À LA TURQUE Téléfilm. Lars Becker. Avec Luk Piyevs, David Scheller, Tyrone Ricketts, Oezlem Cetin, Nadeshda Brenneke (All, 2000). 8802391 *Adaptation d'un roman de Feridun Zaimoglu, le quotidien de trois jeunes Turcs en Allemagne, des « Kanaks » comme les surnomment les Allemands.*

22.05 LA VIE EN FACE - PEUT MIEUX FAIRE Documentaire. Agnès Bert. 2404152 *Le parcours d'une institutrice débutante qui partage ses journées entre les deux classes dont elle a la charge dans deux écoles différentes. Par une réalisatrice qui fut, elle-même, institutrice.* **23.00** Profils Daniel Pennac, voici des mots. Documentaire. Julie Gavras. 473117

0.10 Why Are You Creative? David Bowie. 4679060 **0.15** David Bowie Concert à l'Olympia, en 2002. 2300860 **1.55** Dr Bowie et Mr Jones Documentaire. Gilles Nadeau et Christian Frevet (2000, 55 min). 6971247

M6

12.35 Docteur Quinn Voyage à Boston **0** **13.35** Une famille meurtrière Téléfilm. Arvin Brown. Avec V. Madsen (EU, 2001) **0** **15.15** Les Anges du bonheur Souvenir **0** **16.10** M6 Music **17.00** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Série **0** **18.55** Charmed Série (saison 2). Une musique d'enfer **0** **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série **0** **20.40** Décrochages Info.



20.50 C'EST LEUR DESTIN Magazine présenté par Benjamin Castaldi. 51406204 Au sommaire : Karen Mulder, la résurrection du top-model ; Les derniers jours de John-John Kennedy ; David Hallyday : vivre vite ; Inna, passeport pour la gloire.

23.10 PROFILER Coupable ou victime **0** 9356778. Secret de famille **0** 5329024. Série (Saison 3). Ian Toynton. Avec Ally Walker, Robert Davi, Julian MacMahon, Erica Gimpel, Edward Albert (EU, 1998). *Dans Coupable ou victime, Sam décide chez un tueur en série un fort sentiment d'abandon. Le VCTF va alors enquêter sur une bien étrange « famille ».*

0.50 Delta Team La taupe. Série. Avec Diego Wallraff, Stefanie Schmid **0** 5706024 **1.44** Météo **1.45** M6 Music / Les Nuits de M6. Emission musicale (255 min). 82583605

RADIO</

PIERRE GEORGES

Volpone meurt aussi

LE GRABATAIRE vous salue bien ! C'est ainsi qu'on pourrait voir la chose, et la vivre. Et n'en point décoller comme d'une obscène comédie insultante aux victimes. Papon expertisé, Papon à l'article de la mort, Papon l'impotent, est sorti de prison, hier, sur ses deux jambes. Bon pied, bon œil, semble-t-il, encore que les photographies puissent, comme apparences, être trompeuses.

Oui, on pourrait enrager, et plus que cela être indigné par ce jeu de rôle où ce condamné excelle à se faire victime, et souffreux, et à bout de souffle, et reproche vivant à ses juges. Papon, Maurice, est un grand comédien, dans son unique et interminable rôle, celui joué, romancé et faux de sa propre vie. Papon ne s'intéresse qu'à sa propre histoire revisitée, bourreau de bureau finissant par croire à ses propres mensonges et à son costume de scène, cette défroque de grand commis de l'Etat.

Maurice Papon ne trompe plus personne, sinon lui-même. Ce, Volpone nonagénaire croit encore jouer la comédie de l'âge et de la fausse mauvaise santé, quand la mort simplement patiente tranquillement au premier rang des spectateurs. Car même les Volpone meurent, dupes de leur propre virtuosité. On peut être cardiaque le matin et au grand restaurant le soir, cela se vit lors de son procès. On peut être présumé grabataire à la Santé un matin et debout le soir à Gretz-Armainvilliers derrière sa fenêtre.

Il n'empêche, deux collègues d'experts ont posé un diagnostic. Un diagnostic que nous n'avons aucune raison de mettre en doute et qui dit que ce vieil homme peut tous nous tromper, sauf sur l'âge de ses artères et sur le déla-

brement de son état de santé. Ce n'est pas là une condamnation du condamné, mais un fait médical établi, fût-ce entre deux représentations du patient.

Alors, sauf à supposer qu'il pourrait y avoir de fausses ou complaisantes expertises comme il y eut jadis de fausses grâces médicales, tenons ce fait pour établi. La loi nouvelle profite à Maurice Papon, même s'il a passé sa vie à fuir et à contourner la justice. Comme elle doit, cette loi, profiter surtout à d'autres condamnés pour des faits moins graves que l'imprescriptible crime contre l'humanité, tache ineffaçable au front de ce « remis en liberté ». Et toujours condamné.

Bien sûr cette décision, cette mesure, humaniste plus qu'humanitaire, profitant à un zélé serviteur de l'inhumanité, est de nature, contrairement à ce qu'a cru devoir affirmer la cour d'appel dans son arrêt, de troubler l'ordre public. Ou à tout le moins les consciences. Maurice Papon, le condamné, a été dans l'abjection le digne héritier de Maurice Papon, le secrétaire général de la préfecture de la Gironde. Et le digne successeur du préfet de police Papon de 1961, lui pas même jugé pour les crimes policiers commis à Paris. Il n'a jamais exprimé un mot de regrets pour ses victimes. Il n'a jamais reconnu les faits, évidents. Il a organisé son insolvabilité. Il ne mérite pas même la corde pour ne point le pendre.

C'est à cela qu'on pense aujourd'hui, repensant maintenant comme hier que Robert Badinter, pourtant concerné en sa mémoire familiale, eut la raison et le courage de nous proposer, à propos de Papon, et pour n'être justement pas Papon, la revanche de l'humanité sur le crime.

A la prison de Strasbourg, des détenus s'expriment sur Internet

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale
Afin de préserver l'anonymat,
les prénoms ont été changés.

C'est une prison comme les autres, ni modèle ni antimodèle, défraîchie après quatorze ans d'existence et surpeuplée. Pourtant, ses murs délavés aux tons gris et jaunes abritent une initiative unique en France : la maison d'arrêt de Strasbourg est non seulement la première en France à avoir lancé son site Internet, en juin 2001, mais elle est également la seule à avoir mis en place un forum en ligne où les détenus ont la possibilité de s'exprimer. Depuis février, en effet, les internautes peuvent poser des questions sur l'univers carcéral, auxquelles les prisonniers répondent de manière régulière, encadrés par des professeurs. Les requêtes oscillent entre clichés – « Est-ce que les employés de l'administration pénitentiaire sont sadiques ? » –, témoignages – « Mon copain est incarcéré, ça fait sept mois qu'il y est, mais en ce moment ça va pas du tout ; dites-moi ce que je dois faire, je suis perdue » –, et interrogations plus générales – « La privation de liberté, qu'est-ce que c'est exactement et comment se traduit-elle au jour le jour ? » Ce sont en moyenne une dizaine de messages qui arrivent quotidiennement, émis en majorité par des étudiants. Dans la mesure où ils respectent l'anonymat et sont « respectueux des personnes ou de la loi », ils sont tous transmis. Comme les réponses : les responsables assurent n'exercer aucune censure.

Au départ, l'ouverture du forum a été envisagée sous l'angle pédagogique, dans le cadre de cours de mise à niveau pour les illettrés, qui représentent 20 % de la population carcérale en France. « Peu à peu, le bouche à oreille fonctionnant, la participation au forum a été élargie : elle s'adresse désormais à tous les prisonniers qui sont intéressés, toujours avec l'encadrement des enseignants », expliquent Philippe Steiner et Evelynne Kraemer, les deux modé-



Derrière ces murs, une initiative originale.

rateurs qui gèrent les questions.

La loi interdisant aux détenus de se connecter à Internet, un système de navette par disquettes a été institué, entre le service informatique, qui reçoit les questions, et les professeurs de l'école. Pour Pierre Durrenberger, responsable de l'enseignement à la maison d'arrêt de Strasbourg, le forum présente un double avantage : « Les détenus apprécient le travail sur informatique et le traitement de texte, car ils ont l'impression de participer à l'évolution du monde, de ne pas rester en retrait. Cela leur permet de se mettre dans une situation d'écriture réelle, à partir de questions qui les concernent directement. » Dans la pratique, l'idée d'un atelier d'écriture a été rapidement abandonnée. A Strasbourg, le séjour moyen à l'école de la maison d'arrêt est de trois mois et demi, laissant peu de temps pour mettre en place un travail pédagogique de fond...



Plusieurs dizaines de détenus participent désormais aux débats, sur les quelque 600 qui séjournent à la maison d'arrêt. Tous n'ont pas très bien réagi lorsque le projet leur a été présenté. « Au début, ça m'a fait un peu rire, ces questions. Mais je me suis dit que si on pouvait faire avancer les choses en racontant notre quotidien », se souvient Paul, un détenu. « Il y a beaucoup d'idées préconçues sur la prison. Le fait de pouvoir répondre à ces questions nous permet de lutter contre les stéréotypes. Par exemple, d'expliquer que le peu de choses que l'on a, on le paie, renchérit Karim. Certains sujets nous interpellent plus que d'autres, surtout celui de la réinsertion. Cela nous permet de réfléchir à notre situation. J'en ai d'ailleurs parlé en promenade avec d'autres détenus qui, d'habitude, ne s'intéressent pas aux questions du forum, et cela a suscité le débat. »

Du côté des femmes, on participe aussi. Chez elles, le souci de raconter le quotidien se heurte à une forme d'autocensure. Beaucoup moins nombreuses que les hommes – elles ne sont qu'une vingtaine à être incarcérées –, elles ne veulent pas pouvoir être identifiées, comme l'explique Isabelle : « J'évite de donner des détails. Et puis quand on écrit, c'est difficile de raconter la promiscuité dans nos cellules de 9 m², et tout ce qu'on vit. J'ai peur qu'on interprète mal mes paroles. Mais, en tout cas, c'est bien de pouvoir exprimer ce mal-être. »

Six mois après son lancement, le forum rencontre le succès auprès des détenus et d'un public curieux. D'ailleurs, à partir de mi-septembre, les internautes seront à leur tour mis à contribution : les détenus pourront désormais aussi leur poser des questions, histoire de pouvoir, enfin, nouer un véritable dialogue.

Laurence Bernaert
(Le Monde interactif)

★ www.ma-strasbourg.justice.fr

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La Finlande a payé sa dette à l'URSS

LE 19 SEPTEMBRE est un grand jour pour la petite Finlande. Elle a fini de payer sa note de réparation à l'URSS, prévue par le traité du 19 septembre 1944. Jeudi soir, dans toutes les usines du pays, les ouvriers ont célébré l'événement, qui constitue certainement le plus grand effort économique de l'histoire finlandaise. L'accord initial prévoyait que la Finlande livrerait à l'URSS, dans un délai de six ans, diverses catégories de marchan-

disés pour une valeur de 300 millions de dollars, soit 50 millions par an. L'URSS consentit, le 31 décembre 1945, à porter le délai à huit ans, ramenant ainsi la contribution annuelle à 35 millions de dollars. Mais comme l'estimation des marchandises était fixée par rapport aux prix de 1938, la dette réelle de la Finlande se trouva accrue dans des proportions considérables, et les experts économiques ont calculé qu'elle était mon-

tée au chiffre de 570 millions de dollars (environ 200 milliards de francs). La Finlande, qui ne compte qu'environ 4 millions d'habitants, est maintenant libérée d'un terrible fardeau. Elle a récupéré sa pleine indépendance nationale et elle pourra désormais travailler uniquement pour elle et jouir des fruits de son labeur.

André Pierre
(20 septembre 1952)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Thérapie génique et génothérapie.** Tel est le thème d'une nouvelle « thématique » proposée aux sous-

cripteurs de notre édition abonnés (5 € par mois). Ces « thématiques » regroupent une sélection d'articles du Monde sur un thème donné, enrichie de liens avec des sites consacrés au même sujet.

■ **Manhattan/Brooklyn.** Deux portfolios de photos sur New York avant et après le 11 septembre 2001.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr

Par courrier : bulletin p. 22
Changement d'adresse et suspension :

0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr

Site nouvelles technologies :
http://interactif.lemonde.fr

Guide culturel : http://aden.lemonde.fr

Marché de l'emploi :

http://emploi.lemonde.fr

Site éducation : http://educ.lemonde.fr

Marché de l'immobilier :

http://mmo.lemonde.fr

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

■ Tirage du Monde daté jeudi 19 septembre 2002 : 541 552 exemplaires. 1-3

Le Monde

www.lemonde.fr

De : Jean-Marie Colombani
Date : mardi 3 septembre 2002
Objet : Communiqué spécial à tous les abonné(e)s du quotidien Le Monde

> Chère abonnée, cher abonné,
> Vous connaissez certainement déjà notre site www.lemonde.fr.
Forts de son succès, nous avons récemment mis en ligne une « édition abonnés »,
à laquelle plusieurs milliers d'internautes sont aujourd'hui connectés !

> Vous pourrez dorénavant accéder directement à cette édition,
dans le cadre de votre abonnement au quotidien Le Monde.

> Avec ce complément indispensable du journal, vous pouvez,
en un seul clic, profiter de l'ensemble de nos contenus et services
exclusifs : dépêches, archives, dossiers...

> Et par e-mail, dès 8 h 45, une « check-list » vous fournit une synthèse
des dernières informations, ainsi que le menu du Monde à paraître l'après-midi.

> Une simple inscription de votre part sur www.lemonde.fr
vous permet de bénéficier de tout un monde de services.

> Nous sommes heureux de vous offrir aujourd'hui ce nouvel avantage.

> Très cordialement
> Jean-Marie Colombani

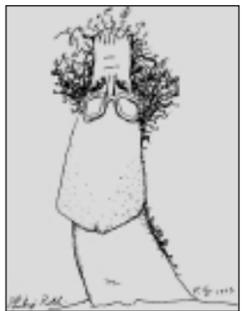
Abonnés du Monde,
vous avez un message...

Inscrivez-vous dès maintenant sur **Le Monde.fr**
édition abonnés

VASSILIS ALEXAKIS



page II



PHILIP ROTH

page III



NICOLE CALIGARIS

page IV

ELISABETH BADINTER

page VI



PIERRE MENDÈS FRANCE

Jean-Denis Bredin réinstruit le procès en désertion qui fut intenté en 1941 au futur président du conseil

page IX

Naipaul tout entier

Pour quelles raisons – et par quelle déraison – un individu choisit-il de consacrer le plus clair de son existence à l'écriture ? Les itinéraires, souvent, ne se ressemblent guère et chacun règle à sa façon la question cruciale de la forme. Mais au fond de tout travail d'envergure, un même désir est à l'œuvre : celui d'éclaircir un mystère, de repousser l'obscurité, de parvenir à déchiffrer quelque chose de l'étrange alphabet imposé par le monde. Cette curiosité, peu d'auteurs l'auront développée avec autant de fièvre et de furieuse détermination que Vidiadhar Surajprasad Naipaul. De livre en livre (il en a écrit plus de 30, dont 23 traduits en français, parmi lesquels des romans, des nouvelles, des biographies, des essais historiques ou de voyage), le Prix Nobel 2001 a tourné autour des mêmes sujets en les abordant de différentes façons, exactement comme un alpiniste occupé à explorer toutes les voies d'accès à un sommet. Avec, toujours, un mélange étonnant de rage et de grâce invétérée, de mépris et de grande compassion.

Le personnage lui-même semble fait de ces différents matériaux, si l'on peut dire. Bien qu'il sache se

■ Raphaëlle Rérolle

montrer parfaitement courtois, « Sir Vidia » reçoit assez peu dans son bel appartement de Londres et sa réputation d'intransigeance paraît à peu près aussi célèbre que son conservatisme politique, ou que le pli particulier de ses lèvres minces et de ses yeux incurvés vers le bas. Peut-être par lassitude (le « métier » de Nobel est harassant), sans doute par misanthropie. Demandez-lui, par exemple, ce qu'il pense de la scène littéraire contemporaine : « rubbish ! », voilà ce qu'il en pense. Ce qui, en langage poli, donne à peu près « nul » ou « débile », sans aucun rescapé. Le Booker Prize, ce prix « corrompu », ne fait que promouvoir un roman de type « bourgeois » (en français dans le texte). On vous laisse imaginer en quelle estime il tient le Goncourt et aussi combien d'ennemis farouches il compte sur le terrain. « Si vous vous amusez à lire tous les romans de l'année, vous pouvez finir aussi ignorant que lorsque vous avez commencé », affirme-t-il, les mains étendues devant lui, les yeux plissés. Au bout du compte, vous ne savez rien de l'histoire, ni du développement de la civilisation. »

Le Prix Nobel de littérature 2001 ne mâche pas ses mots. Indépendamment de son aversion pour la modernité, il ne craint pas d'affirmer la mort du roman. Après plusieurs années de dédain il y revient cependant. Rencontre

Indépendamment de son aversion pour la modernité (et en particulier pour la pression commerciale qu'elle impose), V.S. Naipaul ne se gêne pas pour affirmer que le roman est mort depuis longtemps. « Chaque période historique a sa forme et le roman a été celle du XIX^e siècle, dit-il. Si j'avais 20 ans aujourd'hui, je réfléchirais à une nouvelle manière d'écrire, qui ne serait certainement pas d'ordre romanesque. » Mais il en a 70 et un éditeur sur le dos, qui l'a poussé à donner encore une œuvre de fiction, après plusieurs années de dédain pour le genre. C'est du moins ce qu'il affirme pour expliquer la parution de *La Moitié d'une vie*, ce livre très alerte et très triste qu'il appelle « une comédie », en ajoutant qu'« une comédie, cela doit aussi être sérieux ». Où l'on suit les pas de Willie, le jeune Indien venu faire ses études à Londres, puis émigré dans un pays d'Afrique, sans doute le Mozambique (voir l'article de Stephen Smith en page II).

Ce thème du développement personnel, de la douloureuse affirmation d'une identité, Naipaul l'a très souvent visité, que ce soit par le biais de la fiction (dans *Le Masseuse mystique*, son premier roman ou dans *A la courbe du fleuve*, chez 10/18, mais aussi dans *Une maison pour Monsieur Biswas*, chez Gallimard), ou de l'autobiographie (*Un chemin dans le monde*, 10/18). Willie vit entre deux mondes et deux cultures, avec la hantise de ne pas être « entier », d'être inachevé. Telle fut sans doute la crainte de son créateur, venu lui aussi de très loin pour tracer son « chemin dans le monde ». Né à Trinidad, dans une famille d'origine indienne – son père, un journaliste pauvre, appartenait à la caste des Brahmanes –, V.S. Naipaul a décidé de devenir écrivain dès l'âge de 11 ans. « Chez moi, néanmoins, l'ambition d'être écrivain fut longtemps



DIANOLLY CAROLYN/KATZ/COSMOS

une sorte d'imposture. Il me plaisait de recevoir un stylo, une bouteille d'encre Waterman et des cahiers neufs au papier réglé (avec des marges), mais je n'avais nul désir ni besoin d'écrire quoi que ce fût ; et je n'écrivais rien, pas même des lettres. »

Telle est l'image qui émerge d'abord de « Lisant et écrivant », le premier des trois essais regroupés sous le titre *Comment je suis devenu écrivain*. Celle d'un petit garçon, puis d'un jeune homme, taraudés par la nécessité d'écrire. Probablement par besoin mais aussi parce qu'il fallait se prouver de quoi l'on était capable. « La vie était difficile, injuste, cruelle, se souvient-il aujourd'hui avec une intensité particulière dans le regard. Et je pensais que si j'étais assez pur et honnête, l'écriture me permettrait de remettre les choses d'aplomb. » Je savais, dit-il encore, que « seul un homme de bien pouvait écrire bien. » Naipaul, qui a publié son premier livre à 23 ans (couronné par le prix Somerset Maugham), s'était déjà penché de manière passionnante sur la genèse d'une œuvre. Dans « Prologue à une autobiographie » (premier texte du recueil *Sacrifices*, chez 10/18), mais aussi par l'intermédiaire de ses personnages de fiction – au milieu desquels le peu reluisant Willie. Comme si toute son énergie créatrice était tendue vers la recherche des origines, vers une fertile obsession : déchiffrer de quelle façon se construisent une identité, une œuvre, un peuple, une foi. « Tenter de comprendre le monde autour de soi », dit l'écrivain en parlant des innombrables voyages qui ont donné naissance à des livres (*Une virée dans le Sud*, au sujet des Etats-Unis, chez Bour-

geois, *L'Inde, un million de révoltes et Jusqu'au bout de la foi*, sur les peuples convertis à l'islam en Indonésie, Iran, Pakistan et Malaisie, tous deux chez Plon.)

Comprendre et ne pas s'éloigner du vrai. « Je ne mens jamais dans mes livres, dit V.S. Naipaul, et je ne pourrais en aucun cas déformer des faits pour des raisons politiques. C'est pourquoi je me suis toujours trouvé à contre-courant d'un siècle marxiste, où il fallait être engagé, alors que je ne le voulais pas. » Récemment, quelqu'un lui a envoyé une photo de lui prise en 1953, dans un parc de Londres. Une photo qui lui a serré le cœur : « Cet homme, sur l'image, n'avait aucune idée de ce dans quoi il s'engageait. Il plaisait beaucoup, mais il était très malheureux, vous savez. Et pourtant, il ne savait pas quel travail terrible l'attendait. Je ne peux même pas vous dire à quel point ce fut difficile de démarrer, non, je ne peux pas. » Et s'il l'avait su, cet homme-là, s'il avait deviné l'énergie colossale qu'il faudrait pour donner forme à chaque livre, en déplaçant toujours plus loin son inspiration ? Dieu merci, il ne l'a pas su.

LA MOITIÉ D'UNE VIE (Half a Life) de V.S. Naipaul. Traduit de l'anglais par Suzanne V. Mayoux, Plon « Feux croisés », 232 p., 18 €.

COMMENT JE SUIS DEVENU ÉCRIVAIN de V.S. Naipaul. Traduit par Philippe Delamare, 10/18 n° 3467, 96 p., 6 €, inédit. En librairie le 3 octobre.

MARIE FERRANTI



La princesse de Mantoue

roman

« Le lecteur est condamné à passer son chemin, ou à lire ce livre pour assouvir sa curiosité. Je peux seulement lui promettre qu'il sera étonné, sans en dévoiler la cause. »

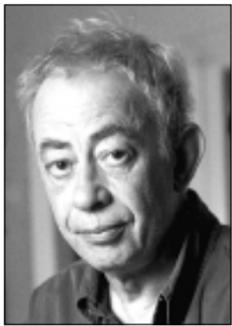
M.F.



GALLIMARD

L'« enfance africaine » de Vassilis Alexakis

Conteur, dessinateur, rêveur éveillé, le romancier d'origine grecque a appris le sango, la langue du Centrafrique, pour retrouver l'émerveillement de ces « mots étrangers » qu'il avait découverts lors de son arrivée en France



Ailleurs : c'est le mot qui s'impose lorsque l'on pense à Vassilis Alexakis. On l'attend à Paris, il dort à Athènes. On croit l'avoir localisé à Athènes, il dîne à Paris. Encore s'était-on habitué à ce va-et-vient, à cet écrivain français né en Grèce et se traduisant en grec, à cet écrivain grec habitant la France et se traduisant en français. On se croyait devenu presque familier de cet « ailleurs » d'Alexakis, de son allure de perpétuel jeune homme en balade – alors qu'il va bientôt prendre congé de la cin-

■ **RENCONTRE**

« L'Afrique et le sango, c'est mon dernier jeu d'enfant. »

quantaine, il est né en 1943 – flâneur et fumeur de pipe, observant les détails de la rue, les incidents de l'existence, le burlesque du quotidien, romancier, conteur, dessinateur, rêveur éveillé.

Mais voilà que, constatant cette accoutumance, ayant peut-être le sentiment d'avoir été « localisé », il a été saisi du désir d'une nouvelle langue, comme une soudaine envie de séduction, de conquête imprévue. Il s'en explique, dans ces *Mots étrangers*, son seizième livre depuis *Le Sandwich* (Julliard, 1974), roman – d'aventures, policier, d'amour, de poésie –, où le narrateur, un écrivain nommé Nicolaïdès, qui lui ressemble en certains points, s'affronte à un personnage féminin très singulier, une langue inconnue : « *Peut-on tomber amoureux d'une langue comme d'une femme ? Les premiers textes que j'avais écrits en français étaient destinés à une femme. Elle m'avait fait aimer certains mots à la folie. Mais la langue africaine dont je rêvais n'avait pas de visage.* » « *J'ai en effet un jour rêvé d'une lan-*

gue africaine », dit aujourd'hui Alexakis. Mais pourquoi le sango, langue du Centrafrique – « *cœur de l'Afrique* » – dont la langue officielle est le français. Là encore le narrateur des *Mots étrangers* répond : « *Il est difficile d'expliquer pourquoi on a choisi une langue quand on n'a aucune raison de l'apprendre.* » Certes, et c'est le propos du roman d'imaginer ces raisons, d'inventer des liens familiaux qui relieraient le narrateur à des Grecs de Bangui – il écrit Bangui –, d'entraîner les lecteurs dans cette ville et de leur donner le goût, par écrit, de tenter de prononcer des mots qui prennent leur sens à l'oral, par les accents et la musique.

On est cependant curieux d'en savoir plus. Est-ce une méchante envie de journaliste, de refuser ce nouvel « ailleurs » d'Alexakis, de vouloir le ramener dans une réalité d'efficacité, dans un monde d'adultes supposés, où tout doit avoir une raison pratique ? En ce cas, on ira de déception en déception. Si, au contraire, on aime le paradoxe, l'inattendu, l'humour, on va entrer dans un autre univers romanesque en allant rencontrer Vassilis Alexakis. Cette fois on sait qu'il est vraiment à Paris. Déjà, on peut s'amuser de voir un homme si peu enclin à condamner habiter une rue portant le nom de « Juge ». Au cinquième étage d'un immeuble ayant miraculeusement résisté à la frénésie rénovatrice du 15^e arrondissement, une porte différente des autres : d'un bleu profond. Un signal grec... Derrière, un minuscule appartement, avec vue sur... la tour Eiffel. Paris pour cartes postales. Le café est grec – excellent, préparé par le Grec qui habite le lieu et traduit en ce moment, sur une machine à écrire avec alphabet grec, posée sur le meuble principal de la pièce, le bureau, le livre qu'il a écrit en français, par amour du sango, et pour lequel on vient l'interroger... un enquêteur commencerait à avoir la migraine. D'autant que quelques personnages importants du livre sont présents dans ce si petit espace : un dictionnaire français, le Grand Robert, dans l'édition à la reliure verte, un dictionnaire sango-français, de Luc Bouquiaux, publié en 1978 par la Société d'études linguistiques et anthropologiques de France, une machine à écrire avec alphabet français – « *Ce livre-là, je ne pouvais l'écrire qu'en français, sans doute parce qu'en Centrafrique on parle le français, mais aussi pour des raisons plus intimes.* »

Vassilis Alexakis anticipe la question qu'on allait poser, celle du lien entre ces *Mots étrangers* et la



BERNARD DESCAMPS/YU

SANGO

Si Heidegger a raison et que la langue est la « demeure de l'être », Vassilis Alexakis est un bon métèque : du grec *metoikos*, « qui change de maison ». D'autant que, habitant déjà une langue maternelle (le grec) et une langue d'adoption (le français), il a élu domicile dans une langue prétendument mineure, le sango, parlée par quelque trois millions de Centrafricains, mais ni écrite ni enseignée, pas même dans ce pays au cœur de l'Afrique. Peut-être était-il bien placé pour faire fi du mépris accablant l'ancien sabir des bords du fleuve Oubangui qui, grâce aux commerçants et, à partir de 1921, lorsque des évangélistes américains eurent traduit la Genèse en sango, grâce aux missionnaires, est devenue la langue nationale de la Centrafrique. Le grec populaire n'a-t-il pas mis longtemps, lui aussi, à s'imposer face à sa version érudite, à se faire reconnaître comme démotique, la langue du peuple (*demos*) ?

Les *Mots étrangers* engagent leur pari – familiariser le lecteur suffisamment avec le sango pour qu'il

puisse, arrivé à la dernière page du roman, comprendre un épilogue dans cet idiome inconnu – en misant sur une langue dont la vitalité éclate au fil des mots. Comment en douter quand une fille de joie – *pupulenge* – est un « papillon », le rouge orangé « la couleur des mangues pendant la saison des pluies » et qu'une altération du vieux parti gaulliste RPF – *erepefu* – signifie « travail forcé » ? En l'absence de conjugaisons et d'adjectifs possessifs, le sango fait preuve de grande subtilité : non seulement on peut y distinguer, grâce à des adverbes, entre un futur et un passé proches, relativement éloignés ou très lointains, mais aussi l'intonation – grave, moyenne ou aiguë – change-t-elle le sens des mots (par exemple de *kua*, tantôt « le travail », tantôt « la mort »). Enfin, quel parler est plus poli qu'une langue qui indique la négation seulement à la fin d'une phrase, de façon que jamais personne ne soit interrompu ?

St. S.

A l'origine du Sango et de sa propagation en Centrafrique les piroguiers commerçants

magnifique *Langue maternelle*, pour laquelle il reçut le prix Médicis en 1995. « *A la mort de ma mère, j'ai écrit, en grec d'abord, La Langue maternelle. C'était un retour vers le grec. Il s'agissait de faire la paix avec les mots grecs, les mots de ma mère. La mort de mon père, en revanche, m'a entraîné dans une langue étrangère. J'ai eu le sentiment que le grec m'avait trahi. Je n'étais plus l'enfant de personne dans cette langue. Aller vers une autre langue, c'était une manière de retrouver l'enfance. L'Afrique et le sango, c'est mon dernier jeu d'enfant. Une manière aussi de prendre congé de ce Tarzan, qui était lié à cette enfance.* » Tarzan est une figure mythique pour le narrateur du roman, qui doit également affronter la mort de son père. « *Mais mon propre père n'était pas dans les pompes funèbres, reprend Alexakis, il était comédien. Juste pour préciser que ma démarche n'est pas autobiographique. Elle est inverse. Je vis les choses que j'ai envie de raconter. Ainsi ai-je appris le sango. Pour le récit. Pour les mots. Pour l'émerveillement de la découverte, que j'avais vécu à mon arrivée en France.* »

■ **CONFIANCE AUX MOTS**

Ils y sont, ces mots français, dans *Les Mots étrangers*, en écho au sango. Une des premières amours françaises de Nicolaïdès adorait Georges Brassens : « *Brassens m'apprit une foule de mots nouveaux, révélateurs de l'extrême diversité de la gent féminine, comme bougresse, furie, rombière, grisette, pim-bêche, polissonne, gueuse.* » Lequel de ces mots est le plus proche du sango « *pupulenge* » ? Réponse dans *Les Mots étrangers*...

Alexakis parle d'un retour vers l'enfance, grâce au sango. Toutefois son roman est une œuvre de maturité : « *C'est vrai, je ne l'aurais pas écrit il y a vingt ans. Il faut faire confiance aux mots pour tenter l'aventure, il faut oser ce dialogue avec les mots pour retrouver la poésie.* » A cet artiste ne sachant « *plus très bien* » ce qu'il doit à la Grèce et ce qu'il doit à la France, « *L'Afrique a permis de faire la paix* ». Et le sango lui a apporté la preuve, que, comme il le pensait depuis longtemps, « *il faut faire confiance aux mots, les mots ont la solution* ».

Jo. S.

LES MOTS ÉTRANGERS de Vassilis Alexakis. Stock, 322 p., 18,95 €.

Mozambique : le parti des insurgés

En 1994, les « bandits armés » de la Renamo se présentent aux premières élections libres. L'historien Michel Cahen fait le récit de leur campagne

Lorsque, après dix-huit ans d'un combat intime, le protagoniste du livre de V.S. Naipaul rompt avec « notre bluff africain », quand il quitte le Mozambique pour vivre enfin sa propre vie, et non plus l'existence empruntée des colons, le roman s'achève en annonçant la suite : « *Tout comme la guérilla anti-portugaise avait débuté dans la brousse, les forces hostiles aux vainqueurs commençaient à s'activer dans la brousse.* » La première avait été soutenue par le Malawi déjà indépendant, les seconds seront

puissamment aidés par la Rhodésie blanche et l'Afrique du Sud, le pays de l'apartheid. Des nouveaux insurgés, le romancier précise qu'ils « *avaient pour tactique de "mouiller" les nouvelles recrues en leur faisant tuer quelqu'un. Ils lançaient des raids sur le pourtour des villes, massacraient les habitants, brûlaient les maisons et répandaient la terreur.* » C'est cette histoire, celle de la Résistance nationale du Mozambique (Renamo) en lutte contre le Front de libération du Mozambique (Frelimo) au pouvoir, que relate Michel Cahen, chercheur au CNRS et spécialiste de l'Afrique lusophone à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, dans son livre intitulé, en guise de provocation : *Les Bandits*.

En 1994, deux ans après l'accord de paix qui avait mis fin à seize ans de guerre civile, les anciens « *bandits armés* » participaient aux premières élections libres au Mozambique. Michel Cahen fut le seul témoin indépendant à suivre leur campagne de bout en bout, à se demander comment l'ancien « *groupe guerrier* » allait se transformer en parti politique. Ce faisant, il enfreignait un tabou : jusque-là, surtout de la part de cher-

cheurs engagés à gauche comme lui, la Renamo avait été diabolisée comme « *l'expression régionale de l'apartheid* ». C'est ce qu'elle fut, mais non pas seulement en tant que bras mercenaire des régimes de ségrégation. Car la Renamo, ou plutôt « *le monde de la Renamo* », était aussi l'expression d'un corps social marginalisé, de tous ceux qui, au Mozambique, ne se reconnaissaient pas dans un pouvoir dominé par « *l'élite créole européenne* », une dictature de modernisation opposant l'ancien « *monde de la paille* » aux nouveaux « *quartiers de béton* ».

■ **INCARNATION D'UN ESPOIR**

A travers ses cahiers de la campagne électorale de 1994, des notes prises sur le vif, Michel Cahen fait comprendre comment les « *bandits armés* » ont pu gagner près de 40 % des suffrages exprimés (et leur chef, Afonso Dhlakama, même près de 48 %). Malgré leur manque de moyens, sans logistique ni cadeaux à distribuer, les terroristes d'hier incarnaient l'espoir de meilleurs lendemains : « *Bien ou mal, la population n'ayant pas d'autre alternative est en train de s'emparer de la Renamo pour exprimer sa volonté de changement. Il est frappant de voir qu'elle n'accuse nullement la Renamo de la guerre, et quand elle la rend responsable, c'est à égalité avec le Frelimo.* » Au terme d'une guerre civile ayant fait un million de morts, les combattants sont renvoyés dos à dos – ce que le dernier scrutin, en 1999, a confirmé.

Comment sortir d'une guerre contemporaine qui a été menée, pour reprendre le mot d'Ernst Bloch, par des « *forces non contemporaines* » ? Une tuerie barbare, où des mères ont pu être obligées de piler leur bébé dans un mortier, à la place du mil ? Il n'y a pas de réponse simple à cette question. Mais des plongées dans le passé, à travers nombre de témoignages, révèlent que la sauvagerie correspondait à une terreur institutionnalisée, celle du Frelimo, de sa police politique (SNASP) ou militarisée (les « *Ninjas* »), du quadrillage de la population par les services de renseignements civils (SISE) ou les « *groupes dynamisants* » du parti unique, des unités de « *nettoyage* » (*grupo limpia*), de la politique de « *villagisation* » forcée, du recrutement coercitif par des rafles au

sortir des bars, de l'« opération pro-

duction » en 1984, quand furent renvoyés à la campagne les « *éléments parasites* » des villes... Sous le « *progressiste* » Samora Machel, les punitions publiques au fouet – les *chicoteadas* – avaient été rétablies, la monnaie nationale n'était pas acceptée dans les magasins d'Etat, et le marché noir, le *candonga*, avait pour synonyme *dumbangengue*, littéralement : « *cours pour ta vie* ».

Le livre de Michel Cahen révisite l'histoire, mais il n'est pas révisionniste. Les exactions de la Renamo ne sont ni minimisées ni justifiées. « *La grande erreur de la Renamo fut, pour affamer le lion, d'avoir tué les gazelles.* », dit un missionnaire. Effroyable candeur. Elle fait écho à celle d'un jeune, qui croit que le Frelimo « *va gagner les élections, et même les suivantes, parce que, quand une mère bat son enfant, celui-ci se blottit contre elle* » ; où à la résignation de ceux qui estiment que l'hécatombe fut un « *mal nécessaire* ». L'un d'eux affirme : « *Face à un Frelimo très fort, astucieux, manipulateur, le seul moyen d'obliger ce parti à "ouvrir" était la guerre.* » Même le rapt des enfants et leur enrôlement comme janissaires « *est vu par les intéressés comme*

un acte absolument ordinaire », relève Michel Cahen, parce que « *le chef est aussi celui qui recrute* », fût-ce par la force. La tradition des captifs a laissé des traces, de même que le « *noyau négrophile de Manica et Sofala* », les provinces centrales, où est né, dès les années 40, le nationalisme mozambicain, dans le futur berceau de la Renamo.

Stephen Smith

★ *Les Bandits. Un historien au Mozambique, 1994*, de Michel Cahen (éd. Paris/Lisbonne, Fondation Calouste Gulbenkian, 320 p., 25 €).

LAURENT MAUVIGNIER
à l'occasion de la sortie de son roman
Ceux d'à côté
(Éd. de Minuit)
sera à
LA LIBRAIRIE DE PARIS
le samedi 21 septembre
à partir de 17h.
9/11, place de Clichy, Paris 17^e
Tél. 01 45 22 47 81

JEAN-PHILIPPE TOUSSAINT
rencontre
à la librairie
Compagnie
le mardi 24 septembre
à 18 heures
à l'occasion de la sortie de son roman
Faire l'amour
(Éd. de Minuit)
58, rue des Écoles, Paris 5^e
tél. 01 43 26 45 36

Roth, côté campagne

Cette maison grise, au bout de l'allée, n'est qu'à 150 kilomètres de New York, dans l'un des plus beaux comtés du Connecticut. Les frênes et les érables sont encore très verts dans la chaleur de septembre, mais dans quelques semaines ce sera une explosion de rouges et d'ocres. Si l'on suit à la lettre les indications données par Philip Roth – qui, malheureusement pour ses admirateurs, ne seront pas reproduites ici –, on arrive pile à l'heure au rendez-vous. Avec son humour habituel, il avait pris soin de préciser : « Cela vous prendra "approximativement"... deux heures et dix minutes... »

L'homme qui s'avance en criant « Hello », grand, mince, démarche alerte, est-il bien celui qu'on disait reclus dans ce coin où « les vaches sont plus nombreuses que les hommes » ? Ce misanthrope occupé à accomplir son œuvre magistrale ? Physiquement, il lui ressemble. En plus jeune peut-être car comment imaginer que cet homme-là va avoir 70 ans en 2003... Tout lecteur de Roth est familier des doubles, y compris un certain « Philip Roth », dans le somptueux *Opération Shylock*. Alors, Roth ou un double ? On est prêt à tout. Et on est projeté d'emblée dans le romanesque car les premiers mots de ce Philip Roth qui vient de descendre l'allée sont du pur Roth, dans un épisode burlesque : « C'est vous ? Je vous attendais demain. » Et, tout de suite, éclatant de rire : « Joke !!! » « Très mauvaise plaisanterie ! »

On est à peine entré dans la maison – intérieur sobre, élégant, apaisant – qu'il demande ce qu'on souhaite boire. On l'a connu franchement moins urbain avec ceux désignés dans *Shylock* comme des « crétiens bourrés de mauvaises intentions qui traînent dans ce métier où des abrutis sans aucune oreille et incapables de sentir la moindre nuance passent leur temps à aligner des clichés qu'ils appellent critiques de livres ». Il reviendra dans la conversation sur ces « sourds » : « Oui on parle à des sourds, on écrit pour des sourds. Mais je n'écris même plus pour eux. J'écris. » Pour l'heure, il a préparé « quelques cadeaux ». Ses deux livres non encore traduits en français, *The Dying Animal*, où l'on retrouvera un autre de ses personnages favoris, Kephesh, et un recueil d'essais, *ShopTalk* (tous deux chez Houghton Mifflin), ainsi que *Poor Richard*, l'album rassemblant les caricatures faites par son ami le peintre Philip Guston (le Centre Pompidou a présenté une rétrospective de Guston [1913-1980] en 2000, avec un texte de Philip Roth dans le catalogue) en 1971, pendant la campagne de Richard Nixon (The University of Chicago Press).

Mais pourquoi donc la magnifique et redoutable Philip Roth a-t-il ainsi rajeuni, s'est-il détendu ? Pourquoi est-il soudain si tranquille – on ne risquera pas « serein » ? On ne peut même pas répondre « parce qu'il est au sommet de son œuvre », car il a déjà atteint ce sommet,

Dans l'un des plus beaux comtés du Connecticut, entre frênes et érables, le romancier américain a fait presque sienne cette proposition de son double, Nathan Zuckerman : « Le secret pour vivre seul ici loin de l'agitation des imbroglios, des séductions (...)

à l'écart de sa propre intensité, c'est d'organiser le silence ».

A l'occasion de la parution de « La Tache », dernier volet de sa grande trilogie américaine, il a pourtant ouvert au « Monde » la porte de sa maison grise...

notamment avec *La Contrevie, Opération Shylock* et *Le Théâtre de Sabbath*. Ni parce qu'il reçoit récompense sur récompense (National Book Award, Pulitzer, PEN-Faulkner Award...) après avoir été longtemps tenu à l'écart des honneurs. Car il ne se sent pas plus compris qu'autrefois par les médias et le public, « qui n'existe plus. Il n'y a plus de vrais lecteurs dans ce pays. Tout est laminé, infantilisé, nivelé par cette saloperie qui s'appelle la political correctness ». Alors, sans doute, parce qu'il a décidé de regarder de très loin le bruit futile de la société et d'écrire sans répit.

Il est « au milieu d'un nouveau livre, il reste à peu près un an de travail », et *La Tache*, que découvrent les lecteurs français, est déjà loin de lui, il a été publié aux Etats-Unis en 2000. Ce dernier volume de sa trilogie américaine (en écho à celle de Dos Passos, *USA*, qui vient de paraître en France, voir « Le Monde des livres » du 13 septembre), après *Pastorale américaine* et *J'ai épousé un communiste*, est le plus complexe, le plus subtil, le plus riche de personnages que seul Roth sait imaginer. Les Français ont beaucoup aimé *Pastorale américaine*, plus réaliste, plus destiné peut-être à des non-initiés à l'univers de Roth. Mais les trois livres sont liés, constituant un unique « grand roman américain », celui de la seconde moitié du XX^e siècle. Le communisme et le maccarthysme du début des années 1950 (*J'ai épousé un communiste*), la fin des années 1960, le terrorisme gauchiste, la guerre du Vietnam (*Pastorale américaine*) et l'été 1998, où le président de la plus grande puissance mondiale, William Jefferson Clinton, faillit être destitué pour avoir serré de trop près une stagiaire de la Maison Blanche, Monica Lewinsky (*La Tache*)... Comme dit un personnage du roman : « Si Clinton l'avait enculé, elle aurait peut-être fermé sa gueule. » Et plus loin : « Reconnais quand même qu'elle a permis plus de révélations sur l'Amérique que n'importe qui depuis Dos Passos. C'est elle qui a collé un thermomètre dans le cul du pays, oui. La trilogie américaine de Monica. »

Les trois héros, Levov dans *Pastorale américaine*, Ringold dans *J'ai épousé un communiste* et Silk dans



La Tache – qui, tous trois, racontent leur histoire à l'écrivain Nathan Zuckerman, autre double bien connu de Philip Roth – ont en commun d'avoir cru à l'une des promesses de l'Amérique, celle de l'individualisme absolu, de la possibilité de « se réinventer soi-même » et, par là même de découvrir ce que signifie réellement « être américain ». « Oui, c'est en effet cela "être américain", confirme Roth. Je ne dirai pas que ce désir-là, porté à son point extrême par Coleman Silk, le héros de *La Tache*, cachant son origine raciale, est exclusivement américain, mais c'est essentiellement américain, très certainement. »

La Tache est, plus que les deux autres volumes de la trilogie, un roman caractéristique de l'art de Philip Roth, alliant dérision et réflexion politique, dénonciation de « la tyrannie des convenances » – tout doit être « convenable », approprié – et histoire d'amour improbable autant que merveilleuse, même si elle est à l'évidence condamnée – comme non-convenable. Coleman Silk, professeur de lettres classiques à l'Université, ancien doyen, a dû démissionner pour avoir prononcé un mot, « spook », qui signifie fantôme. Mais ces « fantômes », des étudiants qu'il n'avait jamais vus, étaient noirs et ont considéré « spook » comme une injure raciste. « Ce point de départ est un fait réel », précise Roth.

Silk, après la mort de sa femme, qui, selon lui, a été tuée par cette affreuse affaire, demande à son voisin, l'écrivain Nathan Zuckerman – lui aussi retiré à la campagne –, d'écrire son histoire. Zuckerman n'en a nulle envie, jusqu'à ce qu'il découvre le secret que Silk a réussi à maintenir pendant quelque cinquante ans, et dont le lecteur est informé assez vite. Silk, noir à la peau claire, s'est « réinventé » blanc, et juif.

Ce héros évident, de premier plan, n'est pourtant pas le personnage le plus fascinant du livre. Car Roth, tout comme il avait écrit l'inoubliable Grenka dans *Le Théâtre de Sabbath*, a fait ici de Faunia Farley, vachère et femme de ménage, censément illettrée (mais elle a aussi un secret) « celle qui structure et fait avancer le roman ». Elle a 34 ans, Coleman Silk en a quasiment le double. Ils s'aiment et savent qu'ils courent au désastre. La scène où elle danse nue pour Silk est bouleversan-



Philip Roth par Philip Guston (coll. Philip Roth)

te, celle où Silk emmène Zuckerman dans l'étable où elle traie les vaches est extrêmement troublante. Quant à sa passion pour les cornelles, qui donne lieu à quelques pages extraordinaires menant au cœur du livre, à ce qu'est « la souillure de l'homme » (lire l'extrait ci-dessous) c'est celle de Philip Roth lui-même. « Il y a beaucoup de cornelles par ici. Oui, j'aime leur cri, leur manière d'être. Quand je les entends, je sors pour les regarder. » « Mais imaginez, ajoute Roth avec une ironie désabusée, qu'aucun critique américain n'a fait allusion au personnage de Faunia. Pourquoi ? Je vous le demande. Parce qu'elle n'est pas conforme, parce qu'ils ne savent pas s'ils doivent l'approuver ou la condamner, comme s'il fallait juger les personnages de roman. Oui, cela relève de la destruction de la littérature par la political correctness. Que peuvent-ils comprendre à ce roman s'ils en excluent Faunia ? »

On peut s'inquiéter aussi ce que vont comprendre les spectateurs du film tiré de *La Tache* et qui est en cours de tournage, avec Anthony Hopkins en Coleman Silk, Nicole Kidman en Faunia Farley et Gary Sinise en Zuckerman rajeuni. « Ils avaient sans doute besoin d'avoir un jeune, Hollywood ne voulait pas de tous ces vieux à l'écran, commente Roth en riant, mais dans le roman, il est essentiel que Zuckerman et Silk soient de la même génération, se comprennent dans une proximité. » Pis encore, au cinéma on a supprimé un autre personnage de femme très important, une jeune universitaire française, Delphine Roux, qui, ayant été partie prenante dans les accusa-

tions de racisme contre Silk, met en route ensuite une autre machination le visant. L'évocation du parcours de Delphine Roux, du lycée Janson-de-Saïilly à l'université d'Athènes, en passant par l'École normale supérieure, est particulièrement désopilante pour un lecteur français. Tout comme sa vision des mâles américains, « les papas Pampers », ainsi que de ses étudiants : « Ils n'ont jamais vu un film de Kurosawa – même ça ils l'ignorent. Elle, à leur âge, elle avait vu tout Kurosawa, tout Tarkovski, tout Fellini, tout Antonioni, tout Fassbinder, tout Wertmuller, tout Satyajit Ray, tout René Clair, tout Wim Wenders, tous les Truffaut, les Godard, les Chabrol, les Resnais, les Rohmer et les Renoir. Eux, ils n'avaient vu que Star Wars. » Mais comment Roth en sait-il si long sur la formation de ces jeunes Françaises, lui qui ne vient jamais en France ? « Facile, j'ai interrogé les vaches du pré d'en face... »

Lorsqu'on est aux prises « avec tous ces clichés », ceux des supposés féministes radicales estimant que Simone de Beauvoir a été l'esclave de Sartre, auquel elle s'est « vendue », ceux des universitaires qui veulent corriger la manière d'enseigner Euripide, lequel ne parle pas des femmes comme il convient, y a-t-il une autre solution que la fuite ? « Le secret,

pour vivre seul ici, loin de l'agitation des imbroglios, des séductions, des attentes, et surtout à l'écart de sa propre intensité, c'est d'organiser le silence, explique Zuckerman, de considérer la plénitude du sommet de la montagne comme un capital, et le silence comme une richesse qui connaît une progression exponentielle. De considérer ce silence qui vous encercle comme un privilège acquis par choix, et d'y trouver votre seul ami intime. » « Pas mal, s'amuse Roth en se relisant. Je devrais essayer de vivre comme ça. Mais je ne suis pas assez austère. » Il ponctue d'un grand rire.

S'il approuve la phrase de Silk sur Zuckerman, l'écrivain : « Chaque catastrophe qui s'abat sur lui est matière première. La catastrophe c'est sa chair à canon », Philip Roth refuse d'admettre qu'elle signifie que « rien, finalement ne peut détruire les écrivains » : « Ils peuvent être détruits aussi aisément que d'autres, et peut-être plus aisément. » Est-ce tellement sûr ? Certes, il a dit ce qu'il pensait de l'inculture grandis-

sante, de la barbarie montante, de la sottise des élites et des médiateurs que sont les journalistes. Mais une dernière visite à son studio de travail, deux pièces et une terrasse non loin de la maison, contredit les propos de Roth dans la vie et confirme ceux de Roth romancier. Tout aboutit ici, dans cet endroit secret, donnant à la fois une impression d'intimité et de surpuissance. Deux pupitres, l'un avec un ordinateur pour un premier jet, l'autre avec des feuilles imprimées pour corriger, à la main – « J'ai commencé à travailler debout seulement parce que j'avais trop mal au dos, mais je trouve désormais que c'est une position plus stimulante pour l'esprit, surtout quand on bute sur un passage. On fait quelques pas, on ne reste pas coincé dans son fauteuil. » Un bureau pour le courrier et les affaires courantes. Et, sur la cheminée, des photos. Images de mariages anciens, de jeunes enfants... Tout le roman familial. La plus imposante est celle d'un banquet, en 1947. Tous les Flaschner des Etats-Unis (famille de la mère de sa mère) s'étaient donné rendez-vous dans le salon d'un très bel hôtel de Boston. On est presque étonné qu'il montre et décrive ces images si personnelles, mais on a

■ Josyane Savigneau

tort, on est toujours dans la littérature. Sa mère. Son père, jeune, en pleine maturité, vieux – et nous voilà dans *Patrimoine*, récit des derniers mois de l'existence du père... Ici, en couleur, une amie d'aujourd'hui. Là, Saul Bellow, auquel il a rendu visite récemment...

Entre ces deux pupitres, et sous le regard de ceux qui ont quitté l'Europe et ont fait de lui un Américain, écrivain juif originaire de Newark, New Jersey, il y a ce « romancier avec ses mandibules toujours prêtes » – comme le désigne Silk –, inventant toutes les Faunia, les Grenka, les Delphine, les Kephesh, les Mickey Sabbath et même son propre père, devenu héros d'un roman. Dans ce lieu magique et silencieux, « de ce monde de mensonges dans lequel nous vivons tous », Philip Roth écrit la vérité.

★ L'émission « Campus » (France 2) diffusera le 3 octobre un entretien avec Philip Roth.

LA TACHE
(The Human Stain)
de Philip Roth.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Josée Kamoun,
Gallimard, 442 p., 22,50 €.

EXTRAIT

« Voilà ce qui arrive quand on a été élevé par l'homme. Voilà ce qui arrive quand on a traîné toute sa vie avec des individus comme nous. C'est la souillure de l'homme. » Elle le dit sans dégoût, ni mépris, ni condamnation. Pas même avec tristesse. C'est comme ça. Avec sa sécheresse coutumière, c'est tout ce que Faunia disait à la fille en train de donner à manger au serpent : nous laissons une souillure, nous laissons une trace, nous laissons notre empreinte. Impureté, cruauté, sévices, erreur, excrément, semence – on n'y échappe pas en venant au monde. Il ne s'agit pas d'une désobéissance originelle. Ça n'a rien à voir avec la grâce, ni le salut, ni la rédemption. La souillure est en chacun. A demeure, inhérente, constitutive. La souillure qui est là avant sa marque. Sans son signe, elle est là. La souillure tellement intrinsèque qu'elle n'a pas besoin d'une marque. La souillure qui précède la désobéissan-

ce, qui englobe la désobéissance, défie toute explication, toute compréhension. C'est pourquoi laver cette souillure n'est qu'une plaisanterie. Et même une plaisanterie barbare. Le fantasme de la pureté est terrifiant. Il est dément. Qu'est-ce que la quête de la purification sinon une impureté de plus ? Tout ce qu'elle voulait dire de la souillure, c'est qu'on n'y échappait pas. Il va de soi que Faunia ne pouvait pas penser autrement : créatures inévitablement souillées que nous sommes. Réconciliée avec cette horrible imperfection d'origine, elle est comme les Grecs, les Grecs de Coleman. Comme leurs dieux. Ils sont mesquins. Ils se disputent, ils se battent, ils haïssent, ils tuent, ils baissent. Zeus ne pense qu'à baiser : les déesses, les mortelles, les génisses, les ourses – et pas seulement sous sa forme à lui, mais, parce que c'est plus excitant, en prenant celle de la bête. » (Pages 299-300.)

Chaque lundi avec

Le Monde
DATÉ MARDI

retrouvez

LE MONDE
ECONOMIE

ECRIVAINS

les Editions
Bénévent

publient
de nouveaux auteurs

Pour vos envois de manuscrits :
9 rue Boyer - B.P. 4049
06301 Nice Cedex 4
Tél: 04 93 26 30 12

Parmi la troupe fourbue des spectres

Nicole Caligaris met en scène, dans la zone de transit d'Orly-Sud, un groupe d'errants, de conteurs d'histoires, à la fois présents et abstraits, comme suspendus dans un récit déstructuré

BARNUM DES OMBRES
de Nicole Caligaris.
Ed. Verticales, 286 p., 15,50 €.

Nicole Caligaris aurait-elle fait le pari d'égarer son lecteur ? Prendrait-elle plaisir à lui refuser le plan du pays où elle l'invite à s'aventurer, après en avoir effacé les repères et les frontières ? Ne le dissimulons pas : si l'on a besoin d'être guidé et accompagné dans sa lecture, on fera bien d'aller voir ailleurs, dans des régions romanesques mieux balisées. Car *Barnum des ombres*, après *Les Samothraces* (1), confirme et élargit l'art original mais sans concession de Nicole Caligaris. Le titre même, à l'étrange calculée, suggère d'ailleurs un univers fantomatique, aux contours mal dessinés.

Ce qui intéresse l'écrivain, et qui retient, malgré la difficulté, notre attention admirative, c'est de conter des fragments d'histoires, de décrire des destins et des figures. Pas de les placer obstinément sur la même scène ; pas de les obliger à servir une composition harmonieuse dont notre regard pourrait jouir sans entraves. La grande singularité de sa manière est de conférer à chacune de ces figures qui traversent ou stationnent dans le roman un double caractère : celui d'être à la fois terriblement représentatives d'une certaine misère sociale ou politique, dépendantes d'une situation subie, d'un pâti individuel ou collectif et celui d'être mis au rang de quasi-mythes, de symboles, de délégués littéraires chargés de rendre compte de telles situations. Ainsi, sans nom, sans visage, sans psychologie destinée à les individualiser, ils sont comme suspendus dans la narration, s'avançant solitairement sur la scène et tenant discours de leur existence, rendant témoignage de cette misère qui les accapare. Ils sont là avec leurs



Nicole Caligaris, romancière à la plume acérée et à l'esprit imprévisible

corps et leurs mots, sans les artifices ou les séductions qui servent à fabriquer des personnages romanesques, étonnamment présents et en même temps presque abstraits.

Petite troupe fourbue on ne sait d'où venue partageant un même sort, parquée dans une pièce isolée de la zone de transit d'Orly-Sud. « *C'était encore le duty-free de l'existence, ici, le suris.* » Comme ses compagnons d'infortune, le narrateur est sans avenir ni passé : « *Je rentrais comme un homme interdit, les mains vides et derrière moi plus rien sur quoi me retourner. Ce qui m'appartenait appartenait à un passé blanc, vaguement solaire, révolu. De ce temps antérieur je rentrais pour ne plus voir le jour, avec un rat dans les boyaux.* » L'attachement est d'un autre monde : « *J'étais de l'autre côté des choses,*

vacillant comme tous ici, présent par erreur. Nous étions tous ensemble, stupéfaits d'être là. »

Mais où sont-ils véritablement, dans quelle réalité incontestable, dans quelle épaisseur du temps, à quel croisement de la misère du monde ? L'un des voyageurs immobiles, la « *femme à la tête chirurgicale* » (figure inspirée de celle de la plasticienne Orlan, comme le précise l'une des apostilles à la fin du roman), apporte cette réponse : « *... au centre de la mer exactement, entre l'Orient à la grande fringale et l'Occident aux cordons serrés, entre le Sud aux gencives foutues et le Nord aux dents impeccables, au centre de l'hostilité.* » Voilà pour ce qu'on appelait jadis (on n'ose plus beaucoup...) la conscience politique, dont Nicole Caligaris, sans bruit mais avec la véhémence d'un engagement, se réclame.

Chacun va parler, raconter. Les récits vont se croiser, se confondre, se superposer. Les temps vont se faire écho. Récits de voyages et d'errances, de malheur et de solitude, lambeaux d'existence en éternel transit... « *Toujours la même histoire : des voyageurs en panne discutent pour passer le temps ; à chaque tour de cadran le hasard bat les cartes et les récits se mélangent. Puis les gens s'évanouissent...* » Au-dehors, la nuit se prolonge : « *C'était vrai, nous-mêmes nous étions des objets perdus derrière nos vitres. Que personne n'allait venir réclamer, on le savait à présent. On n'était même pas sûrs de voir la fin de la nuit. C'est pour ça que chacun racontait...* »

Il y a dans le livre de Nicole Caligaris des pages si puissantes et si claires, presque aveuglantes, que l'on accepte sans broncher les obscurités et les ellipses de la construction romanesque. Peut-être faut-il d'ailleurs parler ici de volonté de déconstruction, l'écrivain attachant son travail à celui d'artistes conceptuels, et citant, outre le nom d'Orlan, ceux de Christian Boltanski et de Sophie Calle. Mais on peut aussi choisir de laisser de côté ces références. Et retenir, comme raison amplement suffisante de notre admiration, la violence retenue, le magnifique déploiement des descriptions de lieux et de situations, l'économie du langage et du style qui évacuent les mots inutiles, s'affranchissent de l'embarras des sentiments et du luxe décoratif de la psychologie. Nicole Caligaris est assurément un auteur remarquable, à la plume acérée, exigeante, à l'esprit imprévisible. Motifs suffisants pour installer notre attention, notre curiosité et notre attente.

Patrick Kéchichian

(1) Mercure de France (« Le Monde des livres » du 15 septembre 2000).

Science-fiction

par Jacques Baudou

Chemins de traverses

TRAVERSES
anthologie de Léa Silhol.
Ed. de l'Oxymore (58, rue Saint-Guilhem, 34000 Montpellier),
312 p., 21,30 €.

Il fallait bien un jour saluer le travail effectué par les éditions de l'Oxymore dans le domaine des littératures de l'imaginaire. *Traverses* constitue l'occasion rêvée, car cette anthologie explore un territoire singulier : celui de la « fantasy urbaine » qui n'est rien moins que l'effacement du merveilleux dans notre univers de béton et de bitume. Et parce qu'elle réunit des textes anglo-saxons de grande qualité. Son sommaire est éblouissant puisqu'y voisinent Neil Gaiman avec une bizarre nouvelle surréaliste, Charles de Lint, le maître canadien du genre, Gary Kilworth dans une veine picaresque, Gary A. Braunbeck, Emma Bull qui signent tous ici des textes mémorables dont se détache toutefois la nouvelle de Kristine Kathryn Rusch *L'étrangeté du jour*, aux vertus proprement magiques (elle met le lecteur en « état de grâce »...). Mais si dans les pays anglo-saxons, la fantasy urbaine est un genre à part entière qui a pignon sur rue depuis des années, il n'en va pas de même en France où l'irruption de la « fantasy » est récente. L'autre mérite de Léa Silhol est de vouloir susciter autour de ses publications une école française de nouveaux auteurs fantastiques. L'entreprise est louable, mais difficile. Souvent la comparaison avec les auteurs anglais ou américains est redoutable, voire parfois accablante : question de métier, d'imagination, de style, d'économie de l'écriture. C'est le cas aussi dans *Traverses*, où le seul texte qui soit véritablement à la hauteur des meilleurs récits traduits est celui de Fabrice Colin « *Leçon de nuit* ». Pourtant, et c'est une surprise plutôt agréable, beaucoup de ceux que Léa Silhol a réunis ici en bouquet se révèlent prometteurs, inventifs, originaux. Aussi recommandera-t-on avec chaleur d'emprunter les chemins que *Traverses* propose à notre curiosité au risque de l'émerveillement... Signalons que les éditions de l'Oxymore viennent de publier un numéro de leur belle revue *Emblèmes* consacré à l'Extrême-Orient. Dépaysement garanti.

■ **L'ESPACE DE LA RÉVÉLATION**, d'Alastair Reynolds

L'ouvrage est imposant, ambitieux : l'auteur ne tresse pas moins de trois intrigues parallèles, toutes minutieusement concoctées, toutes singulièrement dépayssantes, avant de les faire converger. L'une se déroule à bord d'un gigantesque vaisseau spatial d'un type particulier, le *Spleen de l'infini*. La deuxième met en scène une tueuse à gages contrainte d'accepter un contrat. La troisième, la plus complexe, a pour personnage central un homme politique d'une planète au gouvernement instable, Resurgam, obsédé par les Amarantins qui la peuplaient et par le cataclysme qui les a fait complètement disparaître. Le cosmos d'Alastair Reynolds est littéralement peuplé d'énigmes : celle du Voleur de soleil, celle des Voiles, celle de Cerbère, celle du Dieu-oiseau des Amarantins... Elles seront toutes résolues au terme de ce roman visionnaire qui brasse une pleine fournée de thèmes science-fictionnels avec une virtuosité indéniable. On peut trouver le matériau romanesque un peu trop riche et estimer que la dernière partie du roman s'étire un peu en longueur. Force toutefois est de convenir que ce premier roman d'Alastair Reynolds est une... révélation (Presses de la Cité, 708 p., 21,20 €).

■ **ERAT FATUM**, d'Hervé Jubert

Troisième aventure de Pierre Pèlerin, l'agent secret du Vé, autrement dit du Vatican et plus précisément de la mystérieuse compagnie Dawson, *Erat fatum* témoigne de la maîtrise grandissante d'Hervé Jubert qui a appris à dompter une imagination cavalcadante, sans rien perdre toutefois de l'originalité de ses intrigues. Pour cette mission, qui exige tout d'abord sa mise à mort et sa résurrection incognito, Pèlerin est envoyé dans une étrange cité chinoise, Hotaku-Ne, la ville construite par des yakusas repentants sur un terrain concédé par le Saint Père où sont édifiés un barrage et un casino à l'abandon. L'endroit, depuis, a bien changé ; il est devenu selon le mot de la supérieure du Bon Repos « *une moderne Babylone* », un endroit « *branché* » où la jet-set vient s'adonner au jeu et aux perversions. Mais il y a plus grave, plus urgent : la complaisance d'un ambassadeur véreux du Vatican pourrait bien aboutir à ce que le territoire s'émanche de la tutelle du Vatican. Et Sano Ishii, le gouverneur d'Hotaku-Ne, a les moyens d'obtenir la suzeraineté de son petit royaume du crime. La tâche, on l'imagine, n'est pas simple, mais notre James Bond du futur réussira à la mener à bien avec l'appui de quelques conspirateurs. L'auteur, avec élégance, nous abandonne sur une citation de Borges et sur un aphorisme perspicace : « *Sur le long terme, l'optimisme à tous crins n'a jamais rien donné.* » Ce thriller de S-F sophistiqué et ironique est une bien jolie réussite (J'ai lu, « Science-fiction », 286 p., 5,5 €).

■ **VIKTORIA 91**, de Pierre Pevél

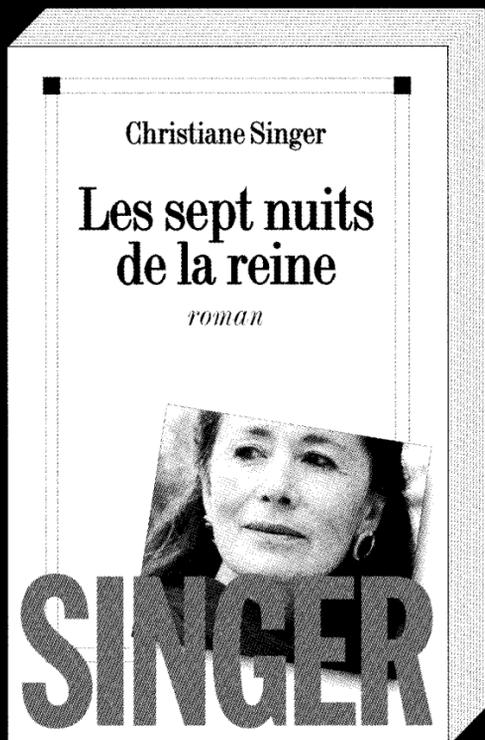
Londres 1891. Un assassin rôde dans Whitechapel. Une jeune femme demande au journaliste de l'*Illustrated Crime News* Norman Latimer de rechercher son frère William qui a disparu dans ce même quartier. L'enquête démarre sur des chapeaux de roue par la découverte d'un nouveau crime, puis prend la trace ténue d'un tueur en série qui encourage par des lettres anonymes les recherches de Latimer et de l'inspecteur Doty de Scotland Yard. Mais quel est donc le dessein secret qui anime cet épigone de Jack l'Éventreur. Et Latimer le percera-t-il à jour avant qu'il ne soit trop tard ? Pourtant dans cette intrigue policière où passe l'ombre du grand Sherlock Holmes, il se produit des choses bizarres : les bobbies sont des androïdes, les cabs sont attelés à des chevaux mécaniques et conduits par des cochers robots, un homme abattu par Latimer ressuscite. Quelle est donc la nature véritable de ce Londres décalé qui sert de décor à l'action ? Pierre Pevél signe là un roman « steampunk » de grande cuvée... (éd. Imaginaires sans frontières, 186 p., 12 €).

■ **A signaler également** : la réédition dans la collection « Bouquins » (21,20 €, Robert Laffont) de *La Guerre du feu et autres romans préhistoriques* de J. H. Rosny aîné présentée par Jean-Baptiste Baronian. Outre les cinq romans qui ont fait de Rosny aîné le précurseur d'un genre perpétué aujourd'hui par Pierre Pelot et Jean Auel, le volume propose aussi cinq nouvelles dont la célèbre *Les Xipehuz*.

– La réédition aux éditions Hesse (20 €) de l'ouvrage de Claude Seignolle *Le Berry des traditions et superstitions*. On trouvera également Seignolle au sommaire de l'anthologie de Dominique Besançon *Possession, sorcellerie et envoûtement* dans la belle collection « Les contes du monde entier » aux éditions Terre de brume, en compagnie de Gérard de Nerval et de récits oraux des quatre coins de la planète.

– La parution d'un numéro hors série de la revue Bifrost (10 €) consacré entièrement au père d'Élric le nécromancien qui fut aussi « l'accoucheur » de la New Wave, Michael Moorcock, sous la direction éclairée de Pierre-Paul Durastanti.

Dieu a créé le monde en sept jours et l'a confié aux hommes, il a donné aux femmes la garde des nuits.



Albin Michel

Milovanoff, chasseur d'ombres

Empreint d'une nostalgie discrètement teintée d'humour, « La Mélancolie des innocents » marie le goût de la saga familiale et le souffle des classiques russes

LA MÉLANCOLIE DES INNOCENTS
de Jean-Pierre Milovanoff.
Grasset, 384 p., 20 €.

Peut-on rêver roman plus romanesque que *La Mélancolie des innocents*? Récit qui prend le tour d'une confidence à épisodes entre un infirme tout juste quinquagénaire, Victorin Jouve, et un visiteur assidu, dont on ne sait longtemps que le nom, M. Milovanoff, ce nouvel opus de Jean-Pierre Milovanoff risque d'irriter ceux qui se contenteraient de l'argument : une bâtisse toute proche de Solignargues, bourgade voisine de Nîmes, est le théâtre sur cinq générations de passions enflammées, vies fragiles et splendides que les malheurs n'épargnent pas. Avec une tradition presque ininterrompue de « *femmes voluptueuses, longuement aimées par des hommes mélancoliques* ».

On imagine le sort que les producteurs de télévision pourraient faire de ce que les lecteurs naïfs prendront pour une simple saga familiale, variation sur *Les Gens de Mogador*. Lumière crue et volets clos, fragrances enivrantes, cigales et grillons, figuiers et manades, le pittoresque le plus facile – jusqu'aux prénoms d'une saveur obsolète : Léonce, Baptistine, Rosalie ou Victorin – ne peut cependant réduire ce roman sensible, où la force du lieu renvoie plus sûrement aux villégiatures de Tchekhov qu'aux souvenirs de Pagnol. Du reste, malgré le discours de Victorin, faut-il prendre pour argent comptant l'évocation

de cette généalogie brûlante? Visitant enfin le domaine dont il connaît déjà la singulière destinée, Sacha Milanoff s'interroge sur la véracité des souvenirs dont il est le seul dépositaire. Comme si l'ultime descendant de la lignée réinventait sa vie étriquée, cloué sur son fauteuil roulant, en revisitant un arbre généalogique d'une prodigieuse richesse. Un trisaïeul voleur de chevaux, dont la veuve sacrage l'héritage avant de se retirer du monde; une bisaïeule condamnée à une cécité précoce, « *belle Ottomane* » qui assure sa descendance au hasard d'une croisière méditerranéenne;

fascinante séduction, la fable de Milovanoff a le don des rédemptions intimes. Loin des modèles convenus.

C'est qu'il y a de l'illusionniste chez Milovanoff. Comme chez ses personnages. Ainsi Saturnin, enseignant en père aimant, « *l'inutile magie des cartes à une aveugle qui n'en aurait jamais besoin* ». Ici, les normes s'épuisent, et la singularité n'exclut plus : « *Le monde est installé trop durablement dans ses divisions pour que je lui fasse crédit, confie Victorin. D'un côté, les infirmes, les fous, les perdants, les inutilés; de l'autre, les nantis, les bien por-*

lui le meilleur et revient-il amputé de ce qui lui donnait son prix? » Et les perspectives ne sont guère plus souriantes : « *Le présent a la peau fragile (...): un rien le transperce. Nous ne savons pas de quelle façon ni pourquoi tant d'ombres pèsent sur lui. Et tant de poisons anciens qu'on aurait pu croire évanescents.* » Seule éclaircie, la langue du poète, lyrique (« *tout s'abolissait peu à peu dans une confuse lumière que le crépuscule recouvrait d'une lente averse de suie* »), ludique (« *Il estimait que le hasard, c'est la Providence quand on a éteint la lumière* »), allégorique parfois (« *Le tohu-bohu de la liberté empêchait de percevoir les feulements de la bête immonde qui se nourrissait de frustrations* »)...

Jouant de tous les répertoires avec une grâce confondante, assumant les écarts et les retournements avec la virtuosité des classiques russes (est-ce si étonnant que Rosalie lise *Le Vagabond enchanté* de Leskov?), Milovanoff doit être lu dans une perspective bien différente du folklorisme trop vite annoncé. Ses splendides figures de femmes – une spécialité du maître –, son art de mêler sans peser les pistes du fantastique, un lyrisme épique et un humour discret qui colore d'une incroyable douceur l'histoire d'un désenchantement doivent plus à Tchekhov ou Zaitsev qu'aux champions du pittoresque provincial.

Mais le secret des ombres commande la semi-clandestinité de la filiation. Comme une élégance de plus face aux cuisines et aux naïfs.

Philippe-Jean Catinchi

Jean-Pierre Milovanoff



Né à Nîmes, ce Russe blanc de Méditerranée vit aujourd'hui au Grau-du-Roi. Romancier prometteur accueilli chez Minuit (*La Fête interrompue*, 1970, *Rempart mobile*, 1978), il abandonne le genre, travaillant aux Nuits magnétiques de France Culture, pour y revenir en 1993 avec *L'Ouvreuse*, puis *La Rosita*, *Russe blanc*, *La Splendeur d'Antonia* et *Le Maître des paons*, prix Goncourt des lycéens (tous chez Julliard). Depuis 1999, il est édité chez Grasset (*L'Offrande sauvage*, *Auréline*).

un grand-mère d'une sensualité rayonnante qui succombe au charme d'un photographe en vogue, capable de refaire le monde grâce à ses clichés qu'elle retouche en experte; une mère terrible aussi, Jeanne-Irène, envieuse même de son frère Léonce, dont l'innocence et la force physique font un martyr-héros idéal à l'heure où la barbarie du siècle n'épargne pas les simples d'esprit. Lanterne magique d'une

tants. Ici l'homme prioritaire et là-bas la poste restante. Cela ne se mélange pas. Ou pas longtemps. » Mû par la conscience aigüe d'une perte dont le « *patrimoine invisible* » d'un prestige ancien retarde le constat et que la photographie feint d'effacer, le narrateur interroge une faillite lente mais inéluctable. « *Pourquoi le temps ne ramène-t-il qu'une partie de ce qui l'a composé autrefois? Pourquoi garde-t-il pour*

La dérive d'une militante

Gwenaëlle Aubry prête sa plume, superbe, à une jeune fille de 20 ans, une sorte de Florence Rey amoureuse d'un « situ » et révoltée par le sort fait aux sans-logis et sans-papiers

L'ISOLÉE
de Gwenaëlle Aubry.
Stock, 196 p., 14,50 €.

Elle plaide coupable. Margot, 20 ans, est en prison. Pour ce qu'elle a fait, elle risque gros. Sa complicité est indéniable dans une tentative de vol de stocks de fringues au cours de laquelle Pierre, son compagnon, militant gauchiste, a été tué par des flics. Son avocate veut convaincre les jurés qu'elle a été entraînée malgré elle, sous le coup de la passion, « *dans la spirale de la marginalité et de la violence* ». Elle dit non. « *Je vais leur expliquer.* »

Ce texte superbe, digne, d'une impeccable facture classique, avec ici et là de poignants morceaux de bravoure, quand elle marie chronique et plainte des damnés de la terre, quand elle raconte avec un lyrisme contrôlé comment dès 1939 l'Etat français a déclaré suspects tous les étrangers, et comment lutèrent en 1995 les sans-papiers pourchassés comme sous Vichy, vieux travailleurs maghrébins, céli-

bataires africains, réfugiés politiques, solitaires, égarés, est la confession d'une toute jeune citoyenne du monde qui témoigne de sa prise de conscience, de son combat, de sa révolte.

« *Depuis l'enfance aussi je ne comprends pas, quelque chose m'échappe et m'effraie, mille fois je me suis demandé pourquoi on se disait cela, ces bribes, ces riens, et pas la vérité...* » Margot est née, au milieu des années 1970, dans une province confite, chez des parents soumis, guidés par leur désir de normalité, obsédés par la hâte de rentrer dans le rang. Elle a connu l'ennui, « *l'attente de la délivrance* », et les repas orchestrés comme des « *rites de conjuration* » : cercle de gens arc-boutés « *pour refouler la menace des autres, des pauvres, des étrangers* ». Le lycée lui a permis de quitter une « *piété mièvre et douceâtre* », de couper ses nattes, porter des jeans et embrasser des garçons. Etudiante à Paris, elle a éprouvé un « *vertige de liberté* », découvert ce que les situationnistes appelaient « *la dérive* », bonheur de déambula-

tions de cafés en errances, « *comme on traverse des sentiments* ». Elle a rencontré Pierre, qui distribuait des tracts syndicaux. Ils ont partagé leur « *nostalgie d'un combat clair, d'une lutte sensée (...), du choix absolu, de l'engagement radical, de l'acte irréversible* », l'envie de se sentir vivant, loin des temps de torpeur. Ils se sont aimés, ont vécu les grèves de 1995, ont couru les manif.

Pierre lui a raconté ses malaises, comment il s'est lassé de son engagement à Lutte ouvrière, du militantisme sous surveillance, de la politique de l'ascèse et de la culpabilité, de la bien-pensance expiatoire, l'interdiction de rechercher désir et plaisir, « *pire qu'un sacerdoce, plus dur que la prêtrise* ». Comment il a fréquenté les petites places de la Butte-aux-Cailles, les bistrotts où, assis tard dans la nuit sur des banquettes de moleskine usée, « *mirant leur vin rouge à la lueur des néons* », Guy Debord et ses amis invectivaient « *le patron dans la langue de Bossuet et de Lautréamont* ». Et puis, ce fut l'aventure du squat du 20^e, où Judith, la prof d'histoire,

accueillait des familles africaines expulsées, où se réunissaient des sympathisants du DAL et les Basques; les fêtes communautaires; l'évacuation de l'église Saint-Ambroise par les CRS, le spectacle des sans-papiers à la Cartoucherie de Vincennes, le ras-le-bol : assez des « *histoires de familles séparées, d'opposants politiques déboutés du droit d'asile et renvoyés à la dictature, des bébés maintenus en garde à vue sans couches ni biberons dans la promiscuité sordide des commissariats, la crasse des centres de rétention, ou les sous-sols suintants de la préfecture...* ».

Pierre, un jour, théorise la révolution sous la bannière des bandits d'honneur, se projette un destin de « *prince des affranchis* » dévoués à la mémoire de Pierre Goldman. Ainsi Margot, petite sœur de Florence Rey, se retrouve-t-elle à l'ombre. Elle tonne encore, de derrière ses barreaux, contre le spectacle faux de la société que la télévision assène aux « *têtes vidées par leur travail* ».

Jean-Luc Douin



■ DORMIR
de Sylvie Caster

Plonger sans limite dans un sommeil sans contours, « *être anesthésiée de tout. Ne rien sentir* ». En un mot, dormir pour échapper aux angoisses et aux cauchemars. Dormir pour retrouver enfin la force de vivre. C'est cela que la narratrice de Sylvie Caster est venue chercher dans cette clinique aux allures de « *Relais & châteaux* » avec ses dépendances, ses chambres coquettes, son parc et ses canards. Aux allures seulement, car, dans ce « *mélange de décorum et de souffrance brute* », le temps s'étire lentement dans une fausse quiétude. Une éternité de jours blafards et froids rythmés par les visites du médecin et des infirmières, les repas à heures fixes, les soirées verveine au son de Debussy massacré par un patient... Tout un petit monde que décrit, non sans humour, l'apathique locataire de la chambre 38. A défaut de fixer ses pensées aussi cotonneuses que ses nuits sur les lignes d'un simple roman policier.

Jusqu'à ce que d'autres images s'intercalent dans ce quotidien brumeux : celle d'une petite fille victime à sa naissance d'une asphyxie cérébrale, celle d'une mère à jamais enfermée dans la culpabilité et le désespoir... Celle d'une longue tragédie familiale marquée, en son dernier acte, par l'agonie et la mort fulgurante de son père. Scène la plus douloureuse sans doute, car s'y dessine tout à la fois l'amour et le ressentiment pour cet « *homme aux semelles de vent* » si doué pour écarter le malheur et le désespoir à coups de sarcasmes. Ainsi, image après image, se recompose le film d'une enfance et d'une adolescence meurtries par le silence et les non-dits, l'amertume et la dépression. Images poignantes, arrachées à la nuit et à une vie qui ne demande qu'à renaître (Pauvert, 230 p., 16 €).

Ch. R.

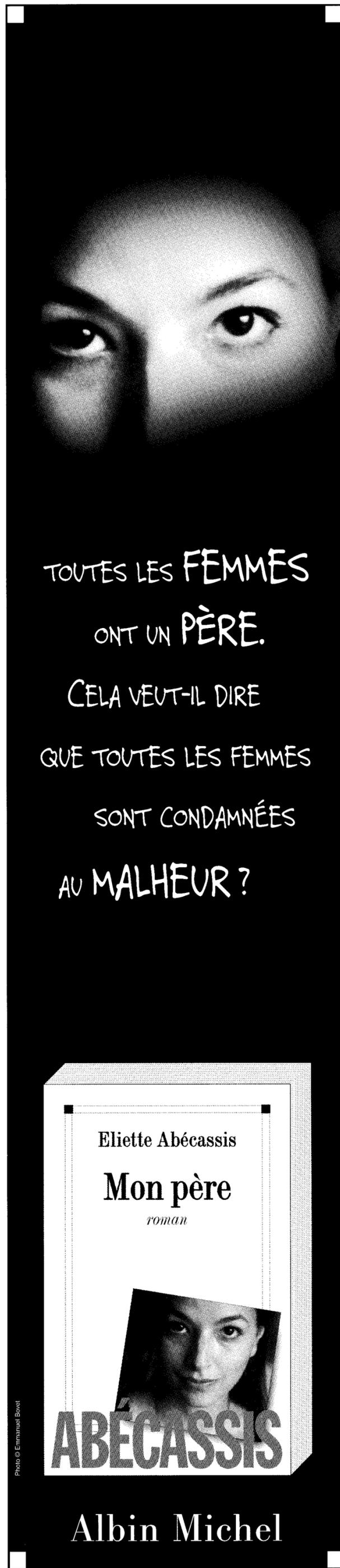


■ FIN DE RACE
de Nicolas d'Estienne d'Orves

Critique littéraire et musical au *Figaro*, Nicolas d'Estienne d'Orves est un romancier qui aime jouer aussi bien avec les genres qu'avec les temps. Ainsi, après nous avoir projetés, il y a peu, dans un futur aux contours pour le moins inquiétants avec l'étonnant *Othon ou l'aurore immobile* (prix Roger-Nimier, Les Belles Lettres), il fait machine arrière, cette fois pour nous plonger dans les années noires de l'Occupation. A Paris, tout d'abord où, en prélude, l'on découvre non sans effroi le sort réservé à Rosa et Simon Crémieux, célèbres chanteurs lyriques, qui s'apprétaient à fuir devant les menaces de rafles. Puis au domaine de Valjanceuze, où l'on retrouve leur jeune fils, Nathaël, mis, quelque temps plus tôt, à l'abri dans un pensionnat modèle tenu par les Villenèges, une lignée d'aristocrates dégénérés dirigée par le patriarcal, Déodat.

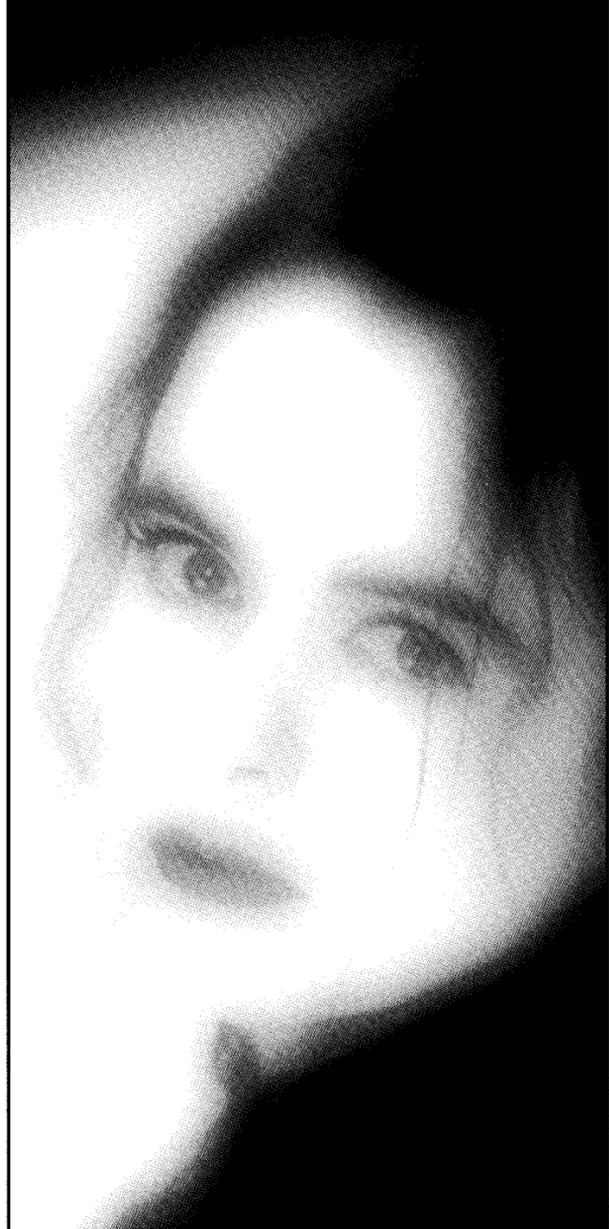
Là, dans ce décor baroque niché au cœur d'une forêt peuplée de légendes, Nathaël, rebaptisé Nicolas Ducorbec, fait la difficile expérience des amitiés viriles, de l'esprit de clan et de la solitude. Avant de trouver en la personne d'Artus, autre paria, un ami qui va lui révéler les secrets de Valjanceuze. Des secrets d'autant plus précieux lorsque s'installera à demeure une escouade de SS venue détecter parmi les pensionnaires les futures élites de l'Allemagne nazie. On l'aura compris, avec cette irruption du monde dans une « *parenthèse hors du temps* », tout bascule, révélant, dans un final aussi inattendu qu'horifique, la vraie nature du maître de Valjanceuze et de son domaine. Et celle d'un conte gothique dont l'effroyable « *enchantement* » n'est pas la moindre des qualités (Flammarion, 322 p., 18 €).

Christine Rousseau



AMÉLIE NOTHOMB EST MORTE!

Tous les détails dans son nouveau roman.



Amélie Nothomb
Robert des
noms propres

ROMAN



NOTHOMB

Albin Michel

Liberté, vérité, pauvreté ?

Au deuxième acte de ses « Passions intellectuelles », Elisabeth Badinter dépeint les tribulations des encyclopédistes, qui, face aux pressions, ne se montrèrent pas toujours à la hauteur de leur idéal de liberté

LES PASSIONS INTELLECTUELLES
Tome II : *Exigence de dignité*
(1751-1762)
d'Elisabeth Badinter.
Fayard, 462 p., 20 €.

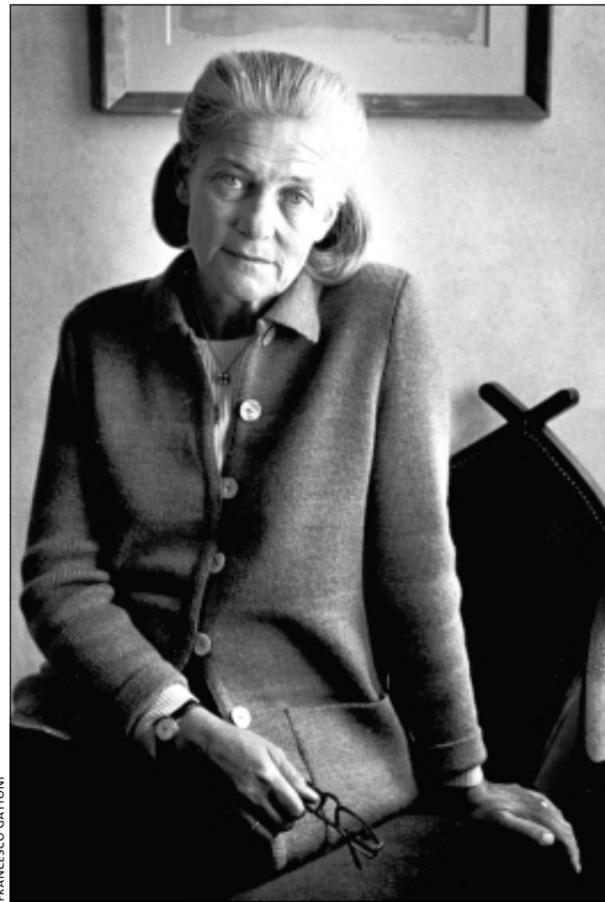
Saint-Just a pu déclarer que le bonheur était une idée neuve en Europe. Cependant, à lire les deux premiers volumes de la trilogie qu'Elisabeth Badinter a intitulée *Les Passions intellectuelles*, on découvre que les écrivains et les savants auront moins recherché le bonheur que le « Désirs de gloire » (1^{er} volume), et « Exigence de dignité » (2^e volume, qui paraît ces jours-ci). Une telle classification des grandes passions du temps commande une étonnante redistribution des œuvres, des hommes et des événements, et permet à l'auteur de rendre compte de ce qui la hante, à savoir la naissance de la modernité sous le signe du « jugement public ».

Onze ans, de 1751 à 1762, où l'on voit se nouer des drames en tout genre : crise de l'humanité européenne en quelque sorte déjà, mais aussi crise de nerfs de quelques philosophes devenus étrangers à la sagesse. Le propos d'Elisabeth Badinter consiste à scruter, au microscope des manuscrits, le court et décisif laps de temps au cours duquel les « intellectuels » vont jouer leur va-tout, entre le Berlin de Frédéric II et un Paris qui n'est pas celui des Encyclopédistes sans être en même temps celui des académies, celui aussi des jésuites et des jansénistes, celui enfin de l'admirable Malesherbes, le directeur de la censure, l'homme qui sauve ce qu'il a pour fonction de saisir et de détruire. C'est entre ces deux capitales en effet, et durant ces onze années, que vont se combattre, à armes inégales, la pensée aventureuse et les autorités théologico-politiques.

L'antagonisme majeur entre la parution par étapes du grand dictionnaire et les forces qui tentaient de l'interdire s'est trouvé comme émaillé d'affaires malheureuses qui ne laisseront pas les philosophes indemnes. L'admira-

■ Elisabeth de Fontenay

tion d'Elisabeth Badinter pour les Lumières ne va donc pas sans une démythification de leurs propagateurs, et c'est sans pitié excessive pour ceux qui s'y sont empêtrés qu'elle expose leurs querelles de primogéniture. Bien sûr, il ne s'agit pas là du droit d'aïnesse – de savoir qui héritera d'un titre ou d'un trône –, mais de sa transposition dans la sphère des sciences et des lettres. On cherche à faire reconnaître une préséance, une antériorité intellectuelle sur le mode du : « C'est moi qui le premier ai découvert ceci, ai écrit cela... » Querelles d'auteurs, au sens où l'autorité consiste d'abord dans le pouvoir d'être, ou d'avoir été, un initiateur. C'est ainsi que se multiplient les rivalités,



Elisabeth Badinter

les disputes, les accusations de plagiat, voire de vol ; et le lecteur découvre, perplexe et déçu, que les uns et les autres font assaut de mauvais procédés.

Qu'on en juge plutôt. Un certain Koenig, aux fins de démontrer que Maupertuis n'est pas l'inventeur du principe de moindre action, produit la copie d'un manuscrit de Leibniz, dont on n'a pas retrouvé l'original et qui pourrait être un faux ; à quoi répond la vilénie de Maupertuis, juge et partie, faisant condamner par l'Académie de Berlin qu'il préside les menées de son adversaire. Autre exemple : l'Encyclopédie reproduit, à l'identique et sans mention d'auteur, de nombreuses planches de Réaumur, naturaliste méprisé par les philosophes et qui le leur rend bien. Et encore : un stérile conflit de priorité perdure, à l'Académie des sciences, entre d'Alembert et Clairaut, au sujet des tables de la Lune établies par ce dernier. Un comble : on dévoile que le Diderot du *Fils naturel* a tout bonnement recopié les premières scènes d'une pièce de Goldoni. Et la honte : d'Alembert transcrit mot pour mot, dans l'article « Crétin » de l'Encyclopédie, un extrait du mémoire de l'Académie de la société royale lyonnaise sur les goitreux du Valais. Sans parler de la fameuse statue, dite de Condillac, dont les sens s'éveillent l'un après l'autre ! L'abbé en fait

un livre et en attribuera la paternité à M^{me} Ferrand, elle inspire à Buffon quelques pages sublimes de son *Histoire naturelle* alors même qu'un obscur Deslandes semble son inventeur et que Diderot s'en souvient peut-être quand il imagine ce que serait une société d'hommes réduits à un seul sens.

TUMULTES

Ces hommes ne savaient certes pas déjà que, comme Marx le dira, « l'humanité ne se pose que les problèmes qu'elle peut résoudre ». Il ne faut cependant pas oublier que le droit de propriété intellectuelle n'existait pas encore et que nombre de ces indécidables se commettaient très naturellement à une époque où la conversation – paroles qui volent et qu'on vole – fonctionnait comme carrefour des idées nouvelles, où écritures et conjectures ne cessaient de circuler les unes dans les autres ? Mais ce qui domine malgré tout la tumultueuse scène des Lumières françaises, ce sont les tribulations de l'Encyclopédie. Le parti dévot la persécute, jansénistes et jésuites ne se réconcilient que pour mieux l'entraver, les deux frelons que sont Palissot et Fréron guettent toute occasion de l'abattre, la Pompadour use de son pouvoir pour la protéger. Parfois, pourtant, des critiques justifiées relèvent la médiocrité et le manque de sérieux de certains articles.

Le chapitre le plus attachant du livre d'Elisabeth Badinter s'intitule « Mourir en philosophe ». L'Eglise ne manquait jamais de soumettre à son chantage les écrivains et les savants lorsque ceux-ci étaient « aux portes de la mort ». Il fallait qu'ils viennent à résipiscence, qu'ils signent, devant notaire parfois, une rétractation qui atteste qu'ils mouraient en chrétiens repentis. Sinon le clergé leur refusait l'enterrement en terre d'Eglise, ce qui signifiait exactement que leur corps était jeté à la « voirie », à la décharge qu'était la fosse commune.

MONTESQUIEU, VOLTAIRE...

On ne connaîtra jamais le fin mot des derniers instants de Montesquieu, bien qu'on sache qu'il eut plusieurs entretiens avec son vieil ami le Père Castel. Car on apprend aussi que la duchesse d'Aiguillon dut, pour mettre un terme aux honteuses manigances du curé de la paroisse, enfermer le manuscrit des *Lettres persanes* dans un secrétaire dont elle gardait la clé. Montesquieu avait en effet, dans ses œuvres les plus célèbres, raillé Rome et le célibat des prêtres et il avait tourné en dérision la prétention du catholicisme à l'universalité. Notre historienne des Lumières rappelle encore que le neveu de Voltaire dut dérober et transporter nuitamment le corps de son oncle pour le faire inhumer dans une abbaye de province, car il était bel et bien destiné à la « voirie ». Et l'on se souviendra de la fille de Diderot, faisant déménager son père malade de la rue Taranne au 39 de la rue de Richelieu aux seules fins de le protéger contre les douteux agissements du curé de Saint-Sulpice et de déjouer le traitement abject qu'il réservait au corps d'un homme dont le dernier mot allait être : « Le premier pas vers la philosophie, c'est l'incrédulité. »

« Liberté, vérité, pauvreté », avait écrit d'Alembert de manière fort rousseauiste, sont les trois mots que les gens de lettres devraient toujours avoir sous les yeux. Mais aucun d'entre ces Philosophes ne fut réellement à la hauteur d'un idéal qui exigeait qu'on récuse les pensions comme contraires à la dignité, qui ne permettait aucun accommodement avec la censure, et réclamait un service de la vérité qui fût exempt d'amour-propre. Voltaire seul aurait « sauvé l'honneur » en s'engageant inconsciemment dans la défense de Calas, conclut Elisabeth Badinter, avec une partialité dont on lui accordera le droit. Car, si elle s'autorise, en moraliste, à porter certains jugements, ce n'est qu'au terme d'un considérable travail de recherche et de réflexion, et après nous avoir donné, avec une belle liberté d'écriture, ce deuxième acte du picaresque mélo-drame en quoi consista l'histoire de la « République des lettres ».



■ DE MÉMOIRE DE FEMMES
L'Histoire racontée par les femmes de Louis XVI à 1914
de Suzanne Fiette

De *mémoire de femmes*. Jeu sur le langage, le titre de l'étude proposée par Suzanne Fiette sonne comme un défi. De quoi peuvent se souvenir celles qui furent les victimes d'un renouveau politique qui les écarta avec une constance impressionnante ? Ainsi, plus d'un demi-siècle après l'exécution de Madame Roland, égérie bâillonnée de la Gironde, Delphine de Girardin s'indigne de la restriction masculine du suffrage universel en 1848. En interrogeant le délicat corpus des mémoires, journaux et récits laissés par des femmes exclues de la vie civique – corpus infini et, somme toute, incontrôlable –, Suzanne Fiette trace une histoire inédite de la France, lue par des membres de l'élite sociale, les rares représentantes des classes populaires n'infirmit pas la règle d'un loisir d'écriture réservé à celles qui disposent d'abord d'une éducation correcte, puis d'une disponibilité et d'une information suffisantes pour commenter la marche du monde.

Au fil de l'étude, on s'aperçoit que la stricte reprise en main de l'éducation des filles dès les lendemains de la Révolution, comme le poids du religieux qui contrecarre la poussée émancipatrice du temps des Lumières, n'étouffent pas la volonté de conquérir une liberté personnelle, sinon collective. D'où l'élection du prisme autobiographique, qui admet le regard politique, voire social, mais pas l'économique. On s'étonnera d'autant de la maigre place accordée à Louise Michel et de la troublante absence de Flora Tristan. Tel quel cependant, ce gros travail s'essaie à réinventer l'histoire des femmes, ce qui n'est pas sans panache (Perrin, « Pour l'Histoire », 384 p., 22,5 €).

Ph.-J. C.



■ LA SEXUALITÉ ET L'HISTOIRE
d'Yvonne Knibiehler

Féministe réfléchie et historienne chevronnée, Yvonne Knibiehler, qui dirigea longtemps l'unité d'histoire de la famille à l'université de Provence, s'interroge sur le devenir de la sexualité et les moyens de répondre aux urgences d'une situation toujours plus préoccupante. Pour vaste qu'il soit, le programme de cet essai tonique expose avec clarté l'état des représentations des conduites sexuelles dont les médias font avec une déconcertante régularité de douteux produits d'appel. Rien de sensationnel ici ni de tonitruant, mais des analyses fines et justes sur les âges de l'amour, les formes de l'entente, les règles d'usage de l'accomplissement et les traumatismes liés à leurs transgressions. Avec un chapitre sur les « genres », très ouvert, fort bienvenu.

Cela suffirait à recommander la lecture de cette brève mise au point, élaborée à partir des meilleurs travaux (s'il n'y a pas de bibliographie, les notes sont d'une précision suffisante). Mais, au terme de cette exposition didactique qui ne pèse jamais, Yvonne Knibiehler s'essaie à quelques propositions « utopiques » pour changer la donne et réinvestir en pleine responsabilité un champ abandonné à la pulsion simple, la mode encourageant l'invasion d'une représentation de la sexualité, « impulsive et irrationnelle », dont les antiques garde-fous ont cédé. Militant pour une riposte collective, dans un domaine où d'aucuns ne peuvent envisager d'analyse qu'au plan individuel, l'historienne appelle à la restauration de rites de passage, seuls aptes à ressouder la société autour de l'éducation à la vie. Un plaidoyer aussi concis que suggestif dont on espère la large réception (éd. Odile Jacob, 276 p., 24,5 €).

Ph.-J. C.

Visages de l'Allemagne

Douze ans après la réunification, Alfred Grosser, dans une perspective européenne et comparatiste, analyse la spécificité allemande à travers les aspects politiques et sociaux

L'ALLEMAGNE DE BERLIN
Différente et semblable
d'Alfred Grosser.
Ed. Alvik (2, rue Malus, Paris 5^e),
242 p., 18 €.

COUSINS PAR ALLIANCE
Les Allemands en notre miroir
de Béatrice Durand.
Ed. Autrement, 252 p., 19,95 €.

Au moment où l'Allemagne va avoir un nouveau gouvernement, le livre d'Alfred Grosser constitue une introduction indispensable aux réalités allemandes contemporaines. Treize ans après la chute du mur de Berlin, douze ans après la réunification, l'Allemagne a changé. Elle s'est affirmée sur la scène internationale. Sa capitale s'est transportée de Bonn, « la petite ville au bord du Rhin », sur les rives de la Spree. Mais Alfred Grosser est formel : « C'est bien la démocratie de Bonn qui a été installée à Berlin ». En un sens, l'Allemagne s'est « normalisée » ; ce n'est d'ailleurs qu'une « évidence » s'il s'agit de dire qu'elle est un Etat pleinement comme les autres, affirme l'auteur tout en refusant cette normalité s'il s'agit d'abandonner « la morale qui la fait naître ». Cette morale a été consacrée par la Constitution et il est bon que les Allemands de l'Est y aient été intégrés en 1990, même si l'unité économique et psychologique reste à parachever. Les nouveaux Länder sont loin de présenter les « paysages florissants » promis en 1990 par Helmut Kohl.

« Différente et semblable », l'Allemagne l'est à la fois par rapport à ce qu'elle était avant la réunification et par rapport à ses partenaires européens, en premier lieu la France. Alfred Grosser reprend la



Berlin, Check Point Charlie

méthode comparative déjà utilisée dans plusieurs de ses livres précédents pour faire comprendre la spécificité allemande et son intégration dans un ensemble européen plus vaste. A cause du poids du pas-

sé qui ne passe pas et qui ne peut pas passer, à cause d'une unité récente, « l'Allemagne est "autrement autre" que les autres pays » et c'est cette altérité particulière qu'il y a lieu de transmettre

afin que les jugements portés par les voisins ne soient pas emplies de clichés et de préventions.

Maniant volontiers le paradoxe ou la comparaison inattendue – l'impôt ecclésiastique que paient les Allemands qui ne sont pas officiellement sortis des Eglises expliqué par référence à l'abonnement au câble ou au téléphone portable en France –, Alfred Grosser passe en revue aussi bien les aspects politiques et constitutionnels que les questions religieuses, sociales ou économiques pour conclure que les différences entre l'Allemagne et les autres démocraties européennes sont « de degré, pas de nature ».

Béatrice Durand a, elle aussi, recours à la méthode comparative. Toutefois son livre n'est pas un manuel de science politique. Appuyée sur un séjour de plusieurs années en Allemagne – elle est professeur à Halle et vit à Berlin –, sur son expérience de mère de famille, elle regarde les Allemands vivre, élever leurs enfants, se passionner pour l'écologie, protester contre les crottes de chien dans les jardins publics, que les militants ornent de petits drapeaux pour les signaler aux passants. Les chapitres les plus forts et qui balaient bien des idées reçues sont sans doute ceux où elle met en valeur l'esprit civique des Allemands d'aujourd'hui, à cent lieux des Mitlafer (suivistes) du passé, le libéralisme dont ils font preuve dans l'éducation de leurs enfants. C'est leur manière de refuser une « démission du jugement individuel et l'obéissance aveugle, rendues responsables de la catastrophe éducative et éthique qu'a été le national-socialisme ». Par là, elle rejoint Grosser et sa « morale de la Constitution ».

D. V.

Mitterrand en patriote européen

A l'aide des archives françaises, un politologue allemand offre une vision positive du rôle de Paris dans la réunification

WIE WELTGESCHICHTE GEMACHT WIRD
Frankreich und die Deutsche Einheit
(Comment se fabrique l'histoire du monde. La France et l'unité allemande)
de Tilo Schabert.
Ed. Klett-Cotta, 594 p., 35 €.

F.M. – sentiment de joie : la liberté. Kohl – solidarité. M^{me} Thatcher – le totalitarisme en crise... Et ainsi de suite pour les douze chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté européenne qui viennent de dîner, le 18 novembre 1989, à l'Élysée. Au dos du menu, François Mitterrand a noté un mot-clé pour chaque participant avant de résumer les discussions devant la presse. Il a inscrit également quelques formules qui deviendront ses leit-motifs : « Le binôme : évolution à l'Est, construction à l'Ouest (intégration européenne) », ou encore : « La question allemande est une question européenne. » Huit jours plus tôt, le mur de Berlin est tombé ; toute l'Europe de l'Est est en effervescence. Officiellement, il n'a pas été question de la réunification allemande au dîner de Paris mais tout le monde y pense.

Les notes de François Mitterrand sont reproduites dans le livre de Tilo Schabert. Elles font partie des archives présidentielles qui ont été exceptionnellement ouvertes pour ce politologue allemand, professeur à l'université d'Erlangen. Il a – privilège rare – eu accès à des documents officiels français (notes rédigées par les principaux collaborateurs à l'attention du président de la République et annotées par ce dernier, comptes rendus des conseils des ministres, relevés des entretiens avec les dirigeants étrangers et notamment le chancelier Kohl, etc.). L'attitude de François Mitterrand vis-à-vis de l'Allemagne et de la réunification en ressort différente de celle admise jusqu'à maintenant. Tilo Schabert

parle de « caricature », voire de « légende historique ». Il a raison s'il évoque les reproches adressés à Mitterrand d'avoir voulu « bloquer » la réunification. Il exagère s'il vise les observateurs qui ont souligné l'évolution du président français dans ces mois charnières de 1989-1990. Il sous-estime enfin la dualité de l'attitude mitterrandienne quand il explique le voyage controversé du président de la République à Kiev, en décembre 1989, pour rencontrer Mikhaïl Gorbatchev, « avant tout par son patriotisme européen ».

UN TRIPLE APPORT

Il reste que le livre de Tilo Schabert apporte une pièce supplémentaire à l'histoire de cette période. Le gouvernement allemand avait ouvert, il y a quatre ans déjà, une partie de ses archives à des historiens afin de souligner le rôle éminent de Helmut Kohl. Philippe Zelikov et Condoleezza Rice, conseillers de George Bush père au moment de la réunification, ont utilisé les documents américains pour insister sur la contribution décisive des Etats-Unis. Il manquait une vision issue des documents français (autre que celle des acteurs eux-mêmes). La lacune est en partie comblée.

L'apport de Tilo Schabert est triple. Il concerne d'abord la préhistoire de la réunification allemande. Mitterrand y pense depuis des années. Il en parle avec Helmut Schmidt lors de leur premier entretien, tout de suite après son élection en 1981. Pour le chancelier, le sujet n'est pas à l'ordre du jour et ne doit pas l'être. Or Mitterrand pense à la place des Allemands. « Le patriote français qui tient naturellement les Allemands pour des patriotes allemands », se demande ce qu'il ferait à leur place et, pour lui, la conclusion ne fait pas de doute : il chercherait à mettre fin à une division contre nature.

Mais le président français est à la fois « un rebelle et un impréca-

teur », écrit Schabert. Le rebelle salue le vent de liberté qui souffle sur l'Europe, l'imprécauteur le craint. « Le désordre n'est sans doute pas meilleur pour nous que l'ordre dominant jusqu'à maintenant (une paix armée, mais une paix) », déclare François Mitterrand en juillet 1989, lors d'un conseil de défense. « Mon propre esprit est divisé », avait-il dit à Gorbatchev en 1985, à propos d'une Allemagne unie au centre de l'Europe. C'est pourquoi, il cherche à encadrer la réunification, à la fonder dans l'approfondissement de la Communauté. « La question des rythmes comparés [de la réunification allemande et de l'intégration européenne] est essentielle », ajoute-t-il de sa main à une note d'Hubert Védrine, alors son conseiller diplomatique.

Or, vue par les archives françaises, l'attitude de Helmut Kohl n'est pas exactement celle du grand européen peint du côté allemand. Avant même la chute du Mur, le chancelier ne veut pas s'engager, pour des raisons purement électorales, sur le calendrier de la monnaie unique, qui est une demande pressante de Paris. Son attitude nourrit des doutes sur ses vraies intentions, renforcés par son refus obstiné de reconnaître définitivement la frontière germano-polonaise. Sans le parallélisme entre la réunification allemande et l'intégration européenne, le fameux « binôme » du 18 novembre, « la France repenserait ses alliances », dit Mitterrand au ministre allemand des affaires étrangères, Hans Dietrich Genscher.

Le but du président français : « Utiliser l'unité allemande, qui sera une création en Europe, pour en faire une création européenne », conclut Tilo Schabert, qui exploite les archives françaises sans les livrer à un examen critique. En confrontant les sources, il reste à écrire l'histoire de la politique française face à l'unité allemande.

Daniel Vernet

Habermas, l'engagement de la raison

HABERMAS, L'USAGE PUBLIC DE LA RAISON
sous la direction de Rainer Rochlitz,
PUF, « Débats philosophiques »,
240 p., 12 €.

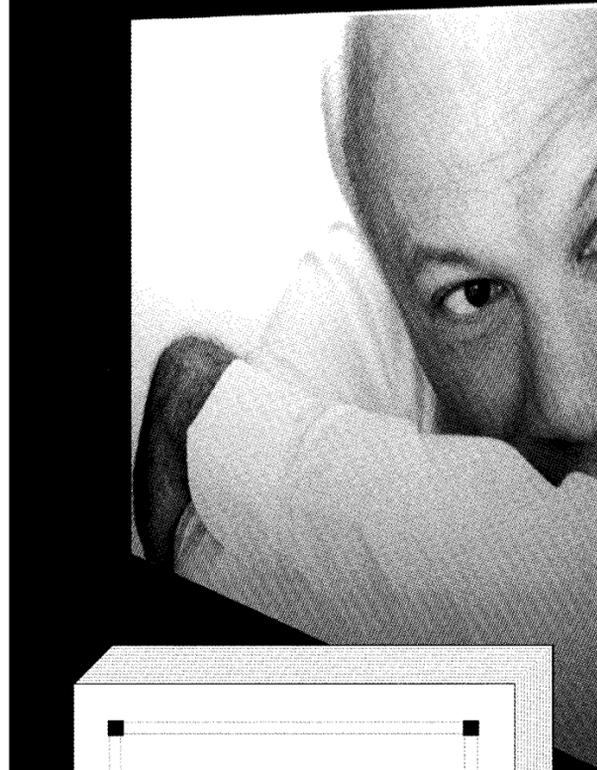
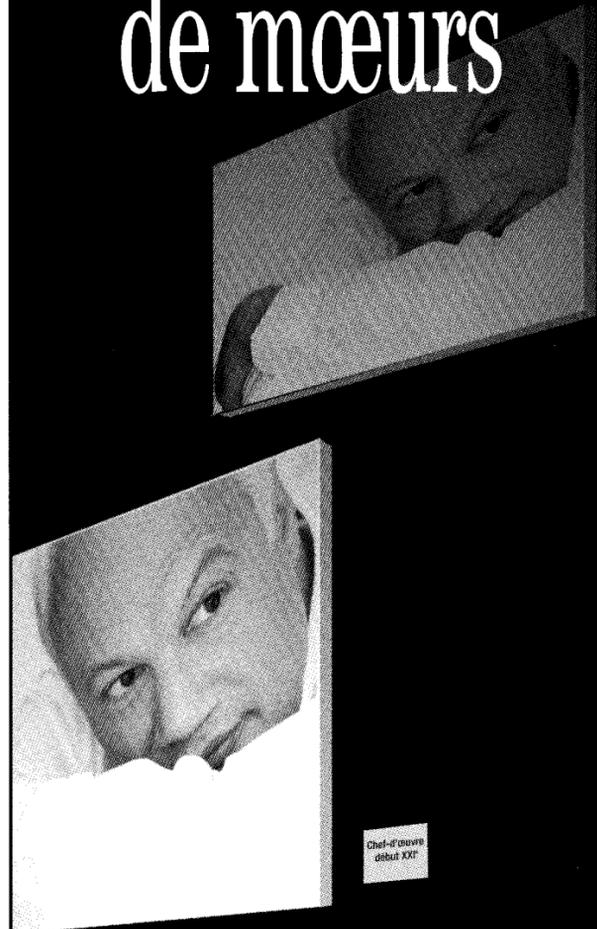
En finir avec la « masse morale » d'Auschwitz, proposait récemment l'écrivain Martin Walser. De fait, et par-delà l'actualité électorale, les indices d'une nouvelle aspiration à la « normalité » se multiplient dans le discours public de l'Allemagne réunifiée. En véritable institution de la conscience démocratique allemande, Jürgen Habermas n'a cessé, lui, de mettre en garde contre une telle tentation. Mais au nom de quels principes ? L'intérêt de *L'Usage public de la raison*, dirigé par Rainer Rochlitz, consiste justement à montrer combien les interventions engagées du penseur allemand puisent au cœur même de son projet philosophique. Celui, en un mot, d'une reconstruction de la raison via l'élaboration d'une éthique de la discussion, et ce dans un dialogue constant avec les autres sciences sociales.

Cette perspective permet de restituer tout leur sens aux réflexions d'Habermas sur le « patriotisme constitutionnel » ou sur la possibilité d'une « identité post-nationale ». Ainsi le premier n'a-t-il rien d'abstrait ou d'« anhistorique », souligne à juste titre Justine Lacroix, dans la mesure où il se fonde sur une responsabilité assumée pour les crimes du passé et prône une identité instruite par l'expérience du mal moral, il s'articule bel et bien « dans un rapport intime », bien qu'« autocritique », à l'histoire propre. Mais est-ce là contradictoire ? Dans cette question pourrait se jouer l'avenir même de la construction européenne.

Alexandra Laignel-Lavastine

★ A lire également, d'Yves Cusset : Habermas : *L'Espoir de la discussion* (éd. Michalon, « Le Bien commun », 122 p., 8,99 €).

Peinture de mœurs



Eric-Emmanuel Schmitt

Lorsque j'étais une œuvre d'art

roman



SCHMITT

Albin Michel

Flavius Josèphe témoin du Christ ?

Serge Bardet fait le point sur la controverse autour du passage des « Antiquités juives », seul témoignage indépendant sur l'existence de Jésus. Une relecture décisive

LE TESTIMONIUM FLAVIANUM
Examen historique, considérations historiographiques de Serge Bardet. Postface de Pierre Géoltrain, Cerf, 288 p., 25 €.

Peut-on trouver, en dehors des écrits chrétiens, un témoignage indépendant de l'existence de Jésus et quelques éléments relatifs à sa mission ? La question n'a cessé de hanter les apologistes chrétiens et, depuis quatre siècles, la controverse tourne autour du seul texte susceptible de répondre à cette exigence. Non pas les allusions de Suétone ou de Tacite, trop tardives et à l'évidence reflet du discours chrétien, mais quelques lignes de Flavius Josèphe, dans le livre 18, § 63-64 des *Antiquités juives*, qu'il faudrait citer en entier dans le texte original, car toute traduction semble déjà trahir les opinions du traducteur. On peut tenter cependant une citation aussi neutre que possible : « [63] En ce temps-là, il y eut Jésus, un homme sage, si du moins il faut l'appeler un homme. En effet, il était l'auteur de choses étonnantes, un maître pour les hommes prêts à recevoir les vérités avec plaisir. Il attirait à la fois beaucoup de Juifs et beaucoup de gens du groupe des Grecs ; c'était le Messie (Christos). [64] Quand Pilate, sur dénonciation des principaux de chez nous, l'eut condamné à la croix, ceux qui l'avaient dès le

début aimé ne cessèrent pas ; en effet, il leur apparut le troisième jour, de nouveau vivant, comme les divins prophètes l'avaient annoncé en même temps que des milliers d'autres choses admirables à son sujet. Maintenant encore, le groupe des Chrétiens, comme on les nomme d'après lui, n'a pas disparu. »

Traduction dont tous les termes peuvent faire l'objet de débat non parce que la langue de Josèphe présente des ambiguïtés, mais parce que, Serge Bardet le montre de façon convaincante, chaque traducteur a tendance à infléchir le sens du texte en fonction de sa position face à l'historicité du texte ; ainsi là où l'on a proposé le simple « C'était le Christ », d'autres écrivent « Il était le Christ », voire « Le Christ, c'était lui ! » Car, et c'est là tout l'objet du débat, ce témoignage unique et d'apparence si évidente ne trouve pas grâce aux yeux de tous. Si quelques savants le jugent authentique tel quel, bien d'autres le rejettent en bloc comme une interpolation chrétienne précoce (au plus tard au début du IV^e siècle, puisqu'il est cité par Eusèbe de Césarée), alors que d'autres encore proposent une solution moyenne : le texte transmis serait une version remaniée (par des chrétiens) d'un original joséphien moins explicite, dont Shlomo Pines proposait de retrouver la trace dans la traduction arabe faite au X^e siècle par l'évêque Agapios

de Membidj d'une version syriaque de Josèphe. Curieusement, le clivage entre les savants ne recoupe en rien celui de leurs convictions religieuses, et l'on trouve autant de catholiques, de protestants et de juifs dans chaque camp.

UNE INTERPOLATION

Serge Bardet s'est attelé à la tâche écrasante d'analyser le détail des arguments des uns et des autres, de décortiquer leurs traductions, d'en démonter les mécanismes pour mieux mettre en évidence leurs a priori, voire leurs blocages intellectuels. Travail d'une minutieuse érudition qui aboutit à récuser les arguments de l'interpolation totale aussi bien que ceux des partisans de Shlomo Pines, pourtant fort en vogue. Sans pour autant, le reconnaît Serge Bardet, faire avancer d'un pouce la thèse de l'authenticité.

Ce n'est qu'après ce travail rigoureux que Bardet se jette lui-même à l'eau pour livrer le fond de sa pensée. Conscient que la solution ne peut venir d'une énième analyse textuelle par avance vouée à l'échec, il juge plus pertinent de poser la question à l'envers : quel que soit l'auteur, quel objectif peut-il viser ? S'il y a interpolation, à quoi et à qui cela sert-il ? Les commentateurs hostiles à l'authenticité reconnaissent tous le caractère ancien de l'interpol-

tion, et Bardet montre qu'elle ne peut être de beaucoup postérieure au texte de Josèphe lui-même ; elle remonte donc à la fin du I^{er} ou au début du II^e siècle. Par ailleurs, l'interpolateur devait être pétri du style joséphien pour que son insertion résiste aujourd'hui à toutes les tentatives pour le démasquer. S'il est chrétien, pourquoi glisser ce passage chez Josèphe que les chrétiens n'avaient guère de raisons d'aller lire ? Et s'il est juif, pourquoi ne serait-ce pas Josèphe lui-même ?

De fil en aiguille, Bardet livre son intime conviction en faveur de l'authenticité, mais qu'il fonde davantage sur une analyse du contexte que du texte lui-même. Dans ce court développement, estime-t-il, Josèphe ne se préoccupe nullement des chrétiens, mais d'une secte juive, comme il parle ailleurs, en des passages que nul ne conteste, de Jean le Baptiste et de Jacques. Dans un tableau global du judaïsme de son temps, le dernier tiers du I^{er} siècle, il se doit de faire place à ce courant-là aussi, alors que fleurissent les sectes judéo-chrétiennes, comme les travaux récents n'ont cessé de le montrer. Dépouillée de sa finalité « chrétienne », l'incise de Flavius Josèphe trouve naturellement sa place dans cette histoire du judaïsme, et son authenticité n'a dès lors plus de quoi surprendre l'historien.

Maurice Sartre

Le Conseil d'Etat au miroir de l'antisémitisme

Avec rigueur et érudition, Philippe Fabre analyse l'implication de l'institution dans la stratégie de Vichy

LE CONSEIL D'ÉTAT ET VICHY : le contentieux de l'antisémitisme, de Philippe Fabre. Ed. Publications de la Sorbonne, 402 p., 36,59 €.

Au second semestre de 1940, la rénovation de l'Etat fut menée tambour battant par les équipes gouvernementales qui venaient de s'installer à Vichy. Elle s'appuyait notamment, on le sait, sur l'antisémitisme : signée le 3 octobre par l'ensemble des ministres du maréchal Pétain, la loi portant statut des juifs fut publiée le 18 octobre au *Journal officiel*, pour être appliquée à compter du 19 décembre. S'il ne fut pas, en tant qu'institution, associé à sa rédaction, le Conseil d'Etat eut bientôt l'occasion, dans sa fonction de conseiller juridique du gouvernement – fonction qu'une loi du 18 décembre devait officialiser –, d'en préciser les modalités d'application. N'avait-il pas, dès le 12 décembre, au terme d'un raisonnement juridique se fondant sur l'intention du législateur – raisonnement calqué sur celui mis en œuvre lorsque la loi émanait du Parlement, expression de la souveraine-

té populaire – conclu qu'il convenait, dans l'application du statut, d'éloigner les juifs de « toute fonction susceptible de leur assurer une influence ou une autorité quelconque dans l'Etat » ?

Ce n'était là que le début d'une longue série tantôt d'avis et tantôt d'arrêts qui allaient fonder ce droit public de l'antisémitisme qu'étudie Philippe Fabre, dans un livre issu d'un travail de DEA dont il faut souligner l'ampleur de vue, l'extrême érudition et la finesse d'analyse. Au seuil de son étude, l'auteur fait part d'une hésitation qui n'est pas que de forme : est-ce bien du droit, ce « droit pervers », cet « oxymore » né de la juxtaposition des mots *droit* et *antisémite* ? La réponse est claire, et Philippe Fabre la donne sans détour. Avec ce corpus de textes législatifs et réglementaires, de circulaires d'application, de décisions administratives individuelles et collectives, d'avis et d'arrêts, on se trouve en présence d'un ensemble juridique alors unanimement perçu comme légal par l'ensemble de l'appareil d'Etat, Conseil d'Etat inclus. Comme l'avait montré avec force Danièle Lochak dans un article pionnier publié en 1989, la doctrine y vit, elle aussi, une branche

nouvelle du droit, susceptible de commentaires et d'articles savants ; en agissant de la sorte, les praticiens œuvrèrent à routiniser et euphémiser ce que la législation nouvelle pouvait avoir de terriblement inédit.

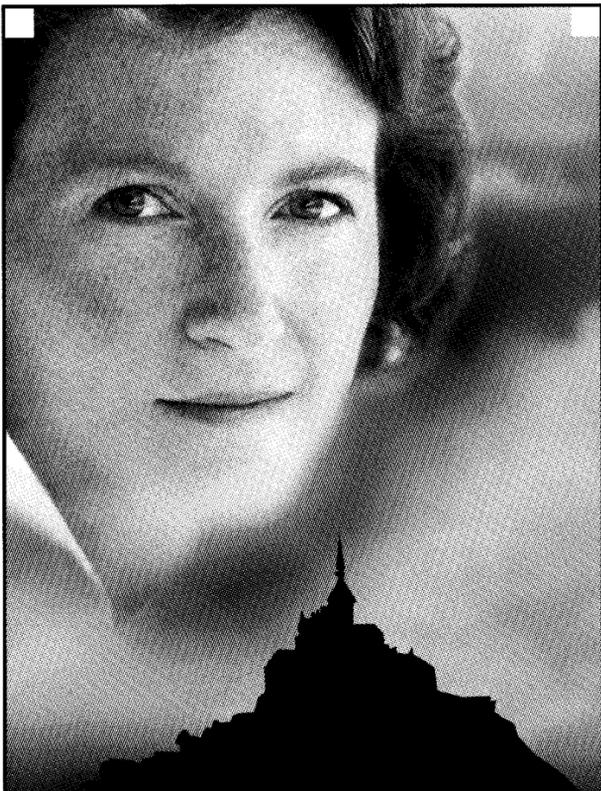
SURENCHÈRE JURIDIQUE

En se fondant sur une analyse détaillée de la jurisprudence du Conseil d'Etat, toujours replacée dans son contexte, Philippe Fabre met en évidence la « surenchère » qui, selon lui, caractérisa la jurisprudence du juge administratif suprême face aux mesures xénophobes et antisémites de l'Etat français. Le Conseil d'Etat, conclut-il, se montra « totalement démissionnaire » par rapport à la mission, qu'il affirma après la Libération avoir été en sous-main la sienne sous l'Occupation, de défenseur des libertés publiques traditionnelles. S'interrogeant sur les causes d'une position aussi rigoureuse, l'auteur y lit moins la traduction d'un rapport de forces faisant de l'institution un « otage » du régime que la somme d'attitudes humaines, trop humaines – faiblesse, incompréhension des enjeux, parfois aussi hélas volonté de nuire –, tant la production collec-

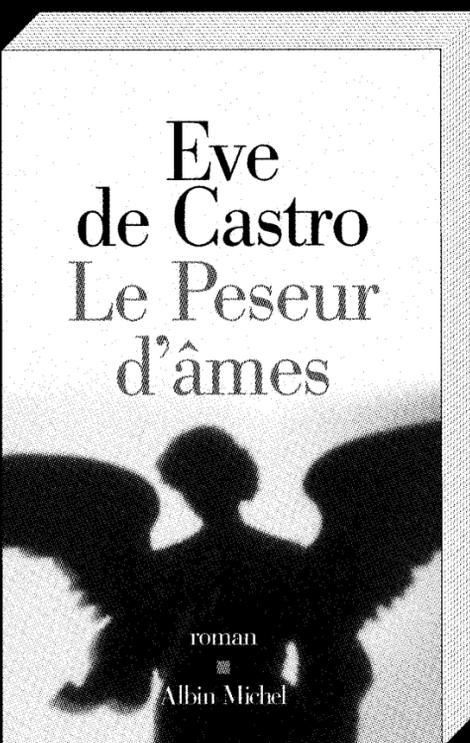
tive d'une institution se ramène aussi, pour une large part, à celle des personnes qui la composent.

Autour de l'antisémitisme d'Etat, le paysage historiographique français n'est sans doute plus tout à fait un désert depuis la publication d'un numéro spécial du *Genre humain* (« Le droit antisémite de Vichy », n° 30-31, 1996) et la traduction des travaux du juriste américain Richard Weisberg (*Vichy, la justice et les juifs*, Ed. des archives contemporaines, 1998). Pour autant, l'ouvrage de Philippe Fabre nous semble appelé à devenir une référence par la précision de ses analyses, mais aussi parce que, refusant de se limiter à être un catalogue raisonné de jurisprudence, il nous livre une réflexion poussée sur l'inscription du droit public, et de l'institution qui le produit, dans le champ politique. Ce n'est enfin pas le moindre mérite de l'auteur que d'avoir tenu à conduire l'analyse jusqu'à nos jours, en s'attachant à retracer les avatars de la mémoire de l'Occupation dans l'histoire et dans l'historiographie, souvent interne, du Conseil d'Etat, jusqu'à son bicentenaire récemment célébré.

Marc Olivier Baruch



“ Que pèsent
une vie,
UNE ÂME
et qui peut
en juger ? ”



Albin Michel



LES CÉVENNES CATHOLIQUES
Histoire d'une fidélité de Robert Sauzet

Dans les *Paysans du Languedoc*, Emmanuel Le Roy Ladurie évoquait « le Cévenol de 1500, paillard et gaillard, épris de danse jusqu'à la folie, papiste, superstitieux et sorcier », que la Réforme protestante allait faire sombrer « dans la nuit de l'oubli » et remplacer par « un peuple nouveau » de huguenots maîtres d'eux-mêmes et libres dans un monde désenchanté. Avec conviction, Robert Sauzet s'emploie en érudit à faire sortir de cette nuit soudaine, injuste aussi, de l'historiographie les catholiques cévenols, entre la Réforme et les lendemains de la Révolution. Chroniques, archives ecclésiastiques, fonds notariaux montrent que, dans les Cévennes souvent décrites comme un inexpugnable bastion calviniste, le catholicisme ne disparut jamais complètement. Pour comprendre leur long refus des idées nouvelles, leur destin singulier au cours des rivalités et affrontements qui scandèrent les relations entre confessions rivales des guerres de religion à la révolte des camisards, mais aussi la complexité des liens commerciaux, amicaux, familiaux mêmes qui pouvaient les unir à leurs voisins protestants et donner par là un aperçu stimulant sur le processus de formation des identités confessionnelles dans la France de l'Ancien Régime, Sauzet a choisi de mener une enquête méticuleuse qui alterne esquisses économiques, descriptions sociologiques, portraits et récit chronologique. S'il invoque la micro-histoire, l'auteur semble plus proche de l'anthropologie historique telle que la conçoit et l'illustre Nathan Wachtel, réflexion puissante sur les identités culturelles des minorités (Perrin, 416 p., 24 €).

Olivier Christin



LA RÉPUBLIQUE DU CERTIFICAT D'ÉTUDES
de Patrick Cabanel

En entreprenant cette « histoire et anthropologie d'un examen » dont la disparition, au terme de plus d'un siècle d'existence nationale officielle (1880-1989), n'a pas entamé la popularité, nostalgie persistante qu'on n'attendait pas si vivace à l'orée du XXI^e siècle, Patrick Cabanel offre une véritable stèle au *certif*. Lieu de mémoire à part entière, cet événement compte au rang des rites de passage, initiation oubliée des codes républicains – on a pu le mettre en balance avec les diverses communions qui scandent la croissance du jeune chrétien, en un temps de confrontations religieuses aiguës. Mais, plus que le clivage politique qu'il convient de tracer, ce sont la force de l'outil de démocratisation, les savoirs spécifiques qu'il sanctionne (dictée, calcul, morale aussi...), les adaptations locales, rarement mentionnées mais révélatrices d'une attention à la pluralité des cultures qui n'exclut pas les colonies, qui retiennent l'attention.

Le chantier scolaire est décidément fécond. Après l'excellent *L'Ecole et la Patrie*, d'Olivier Loubes (Belin, 2001), tandis que Fayard publie, sous la direction de Jean-Pierre Rioux, un volume de mélange, *Deux cents ans d'inspection générale 1802-2002* (418 p., 22 €), moins histoire élaborée que florilège d'éclats sur les enjeux majeurs de la vie scolaire (mutation des cadres d'enseignement, pédagogies successives, manuels en vigueur, mais aussi écho des « affaires » politiques, de Dreyfus au choix des langues...), le travail de Cabanel sait mener de front l'histoire de l'affirmation d'une culture laïque nationale et l'analyse anthropologique du rite. Une réussite qui mérite bien une mention (Belin, « Histoire de l'éducation », 320 p., 22 €).

Ph.-J. C.

Une parodie sans honneur

Le 9 mai 1941 Pierre Mendès France est condamné à la dégradation et à 6 ans de prison pour désertion.

Jean-Denis Bredin réinstruct un procès qui illustre la violence politique à l'œuvre sous Vichy

UN TRIBUNAL AU GARDE-À-VOUS
Le procès de Pierre Mendès France, 9 mai 1941 de Jean-Denis Bredin. Fayard, 320 p., 20 €.

Le 9 mai 1940, Pierre Mendès France, lieutenant affecté au bataillon de l'air 139, en Syrie, se trouve en longue permission à Paris. Désireux d'être affecté sur un théâtre d'opérations où l'on se bat – il pense à la Norvège –, il téléphone au ministre de l'air, qui lui donne rendez-vous pour le lendemain.

Le 9 mai 1941, Pierre Mendès France, prisonnier à la maison d'arrêt de Clermont-Ferrand, comparait devant le tribunal des forces armées de cette même ville, qui ne met pas plus d'une journée à le condamner à la dégradation et à six ans de prison pour désertion.

Il fut condamné pour n'avoir pas cherché avant le 24 juin à rejoindre l'École d'observateurs de l'aviation, sise à Mérignac près de Bordeaux et transférée en Afrique du Nord, à laquelle l'avait affecté un ordre de mission signé le 10 juin, dans les circonstances qu'on peut imaginer (les Allemands entreraient dans Paris quatre jours plus tard). Cet ordre de mission n'avait pas mis fin, détail essentiel, à la permission qu'il avait reçue de ses supérieurs hiérarchiques du Levant. Du moins le pensait-il ; car c'est en se fondant sur l'interprétation contraire que les juges militaires le déclarèrent coupable de désertion, à l'issue d'une instruction purement à charge et de débats menés tambour battant par un président partial.

ERSATZ DE DROIT

On vit ainsi l'instruction et l'accusation passer sous silence une circulaire ministérielle de février 1940 relative aux délais à prendre en compte avant de considérer qu'il y avait désertion, circulaire dont les termes innocentaient complètement Pierre Mendès France. On vit encore l'instruction verser au débat une note du secrétariat d'Etat à l'aviation disqualifiant les témoins à décharge dans des termes que l'un des avocats de la défense, Jacques Fonlupt-Esperaber, jugeait inouïs : on y apprenait, par exemple, que les fréquentations du général François d'Astier de La Vigerie, commandant les forces aériennes au Maroc, qui avait pris Mendès France dans son état-major, l'auraient fait surnommer « d'Astier de la Juiverie ». Notation particulièrement délicate qui souligne combien, entamé à l'automne 1940 et conclu au prin-



Pierre Mendès France lors de son procès à Clermont-Ferrand en 1941

temps 1941, ce procès fait pendant à la montée en puissance de l'antisémitisme d'Etat vichyssois : le premier statut des juifs est du 3 octobre 1940, le second du 2 juin 1941.

Que le droit ne fût présent dans ce procès que dans sa forme d'ersatz qui caractérise la justice politique, plus encore sans doute quand elle est militaire, l'avocat Jean-Denis Bredin n'a guère de difficultés à nous en persuader. Il lui suffit d'ailleurs de suivre pour cela la trame serrée de l'affaire telle que l'avait exposée le principal intéressé dès 1943 (*Liberté, liberté chérie*, réédité en 1977 par Fayard, puis en 1984 par Gallimard dans le premier volume des *Œuvres complètes* de Pierre Mendès France). Car le futur président du conseil n'eut de cesse de plaider son affaire, jusqu'à en obtenir, quelques semaines avant d'occuper l'Hôtel Matignon, soit treize ans après les faits, la cassation sans renvoi.

La comparaison avec l'affaire Dreyfus vient à l'esprit (il fallut douze ans au capitaine injustement accusé d'un crime pire encore que celui de désertion, la trahison, pour voir juridiquement reconnue, dans les mêmes formes, son innocence), en même temps que ses limites. C'est en effet essentiellement parce

que Pierre Mendès France est devenu ce qu'il fut que la relation de cette première et terrible épreuve, qui le marqua profondément, a valeur de témoignage.

De témoignage, mais aussi de symbole. Car ce procès est aussi une illustration de la violence politique à l'œuvre dans la société française. Elle le fut sous Vichy, certes, mais aussi au cours des années 1930 : qu'on pense à l'ignoble campagne de presse qui, en novembre 1936, accula Roger Salengro, ministre de l'intérieur de Blum, au suicide. Que la calomnie ici, l'accusation là, se fussent emparés du crime de désertion pour frapper ces hommes politiques de gauche éclairés aussi sur l'instrumentalisation du patriotisme comme arme du combat politique. La période de l'Occupation fut à cet égard essentielle, en brisant les lieux communs associant la droite à la Patrie, la gauche à l'internationalisme. En 1940 pourtant, Vichy joua sans vergogne ce jeu simpliste en construisant le *Massilia*, paquebot affrété pour transporter en Afrique du Nord le Parlement, comme symbole de la fuite du pouvoir politique déchu face au sort tragique du pays.

Que Pierre Mendès France ait été l'un de ces parlementaires, quittant

en fait la métropole pour continuer le combat, joua en sa défaveur devant le tribunal que Jean-Denis Bredin présente avec force comme « au garde-à-vous ». L'expression est frappante ; elle mérite éclaircissement. Comment analyser, en d'autres termes, cet acquiescement aux consignes ? Alain Bancaud, dans sa perspicace analyse de la justice entre les années 1930 et les années 1950 (*Une exception ordinaire*, Gallimard, 2002) écarte l'explication par la seule obéissance *perinde ac cadaver* au profit d'une prise en compte d'un habitus professionnel et d'une stratégie collective relativement subtils.

« RELENTS DE JUSTICE »

S'intéressant déjà, il y a une quinzaine d'années, au procès de Pierre Mendès France, Jean-Denis Bredin, dans la préface qu'il donnait au livre de Christiane Rimbaud portant ce titre (Perrin, 1986), semblait donner corps à cette hypothèse en entrevoyant, derrière les contradictions du tribunal, « des hésitations, des scrupules qui n'osaient s'exprimer, des conflits avec le pouvoir politique, bref des relents de justice ». Dans un autre contexte, Sylvie Thénault (*Une drôle de justice*, La Découverte, 2001) et Raphaële Branche (*La Torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie*, Gallimard, 2001) ont mis en évidence les docilités, certes, mais aussi parfois les regimbements des juges, civils ou militaires, face aux injonctions du pouvoir politique.

De l'impossibilité pour ce dernier de maîtriser totalement la conduite d'un procès politique, il est peu d'exemples aussi caractéristiques que l'épisode de Riom, entre février et avril 1942. Le procès intenté, de fait, à la République tourna court, non seulement parce que les accusés, à commencer par Blum, se défendirent avec passion, mais aussi parce que les juges ne purent maîtriser des procédures qui devaient garder leur rigueur pour que l'exemplarité attendue des débats pût jouer. Les juges de Clermont-Ferrand, sans doute parce que l'enjeu politique était moindre, n'eurent en revanche guère de difficultés à mener à bien, le 9 mai 1941, cette parodie attentatoire à l'honneur d'un homme, dont Jean-Denis Bredin se fait l'émouvant chroniqueur.

M. O. B.

★ Signalons la reprise de *Convaincre. Dialogue sur l'éloquence* entre Jean-Denis Bredin et Thierry Lévy (éd. Odile Jacob, « Poches », n°99).

Jean-Denis Bredin, avocat des « justes »

A travers les figures de Mendès France ou de Bernard Lazare, l'écrivain défend une éthique démocratique

Naguère préfacier de l'excellent travail de Christiane Rimbaud, *Le Procès Mendès France* (Perrin, 1986), auquel il rend, avec reconnaissance, un hommage appuyé, Jean-Denis Bredin reprend aujourd'hui le dossier dans le style dont il a fait sa signature.

Déjà biographe de Joseph Caillaux (Hachette, 1980), Sieyès (Fallois, 1988), Bernard Lazare (Fallois, 1992), plus récemment des Necker (*Une singulière famille*, Fayard, 1999), auteur justement salué de *L'Affaire*, remarquable synthèse sur l'Affaire Dreyfus (nouvelle éd. Fayard/Julliard, 1993), l'écrivain restreint encore le champ, avec *Un tribunal au garde-à-vous*, pour s'attacher à un acte de justice inique qui resta la blessure secrète de l'homme d'Etat, après même que Pierre Mendès France eut obtenu entière réparation de cette atteinte à son honneur.

Si, comme pour chacun de ces chantiers, l'entreprise a pris près de quatre ans, deux ou trois pour la recherche, bibliographie et sources imprimées, et le travail préparatoire, un ou deux pour la rédaction, ce gros plan sur Pierre Mendès France obéit à une autre logi-

que, plus intime. Déjà parce que Marie-Claire Mendès France l'a souhaité. Plus encore parce que Jean-Denis Bredin confesse n'avoir jamais été aussi impressionné qu'en rencontrant, pour les besoins de *L'Affaire*, l'homme politique (« Ne la simplifiez pas », implorait-il en avocat de la vérité). Sa passion d'expliquer pour convaincre était intacte, et Bredin se rappelle avec émotion « le regard qui allait au fond de vous, la voix un peu hésitante comme une intelligence en marche, le sourire venu à la fois de l'esprit et du cœur ».

Grâce à lui, on entend Pierre Mendès France dans *Un tribunal au garde-à-vous*. « Déformation d'auteur d'ouvrages juridiques », confesse-t-il, l'écrivain cite en effet beaucoup, et longuement, les documents dont il se sert. Ce qui laisserait, sous la plume d'un essayiste sans style, n'arrête jamais le lecteur de Bredin. D'un cursus scolaire exemplaire, l'homme a gardé le goût de la rédaction et du strict respect de l'énoncé. « Terriblement scolaire » dit-il, juste que dans sa docilité – il n'entreprend Caillaux, puis Sieyès qu'à la sollicitation de son ami François Furet (« un vrai maître ») dont il suivait scrupuleusement les pistes –, il moque un travers persistant, pour

l'écriture à la main sur la page blanche, qu'il met au propre avant d'en faire son manuscrit. « Totallement démodé », sourit-il. Mais l'école antique a du bon. Et cette patience d'écriture, quasi artisanale, garantit la patine et le plaisir du lecteur.

« UN TYPE DE MŒURS, DE VERTU, DE SCRUPULE »

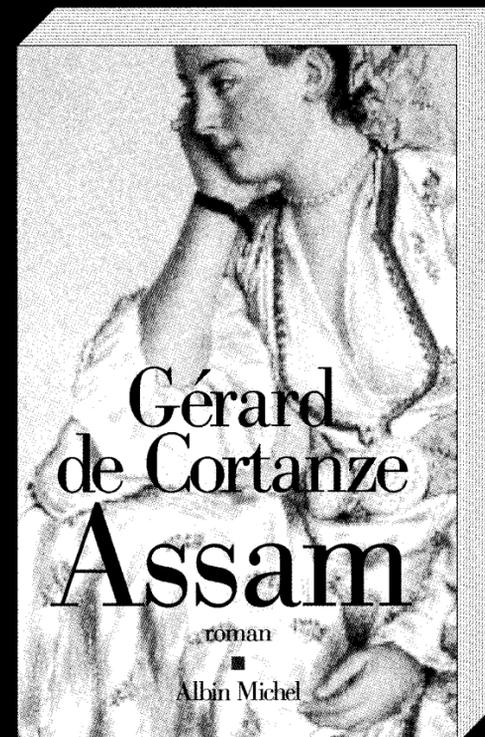
Ce n'est pourtant pas l'écrivain qui l'emporte dans ses travaux d'histoire, mais l'étudiant concentré qui rassemble sa documentation. Avec un soin tel que la citation s'impose comme une pièce à conviction versée aux procès en révision qu'il instruit avec une flamme inentamée. Comment faire l'économie des trois pages (fac-similé en prime) de la lettre que Mendès adresse au maréchal Pétain le 21 juin 1941 ? Comment ne pas rendre la hauteur de vue – perdue ? – d'une pensée politique toujours actuelle ? « La démocratie, c'est beaucoup plus que la pratique des élections et le gouvernement de la majorité. C'est un type de mœurs, de vertu, de scrupule, de sens civique, le respect de l'adversaire. C'est un code moral. Jamais en politique la fin ne justifie les moyens. » Bredin cite Mendès, admiratif, et laisse le mot de la fin

à de Gaulle : Mendès, « celui qu'on n'attelle pas ».

A sa façon, l'engagement de Bredin est aussi politique. De livre en livre, c'est une sorte de *Ce que je crois* qu'il précise, une certaine idée de la démocratie qu'il emprunte encore à Mendès pour qui le citoyen ne se résume jamais à un électeur. Aussi l'avocat-académicien a-t-il mis toute son autorité pour arracher l'inscription aux commémorations nationales de 2003 de Bernard Lazare, disparu en septembre 1903. Membre d'un comité qui programme déjà un colloque en Sorbonne sur le libéralisme anarchiste, le pionnier du dreyfusisme et le lecteur passionné de Herzl, Bredin s'interroge avec malice sur ce qu'en penserait un homme qui fuyait la gloire, abandonnant son camp s'il pouvait triompher. Malgré tout, sans état d'âme, l'écrivain défend inlassablement un modèle de « juste » dont le message généreux prime la quête des honneurs et des places. Champion de « Mémoires nécessaires » qu'il ne se résout pas à lire comme des causes perdues, Jean-Denis Bredin délivre sans ostentation une leçon civique d'une brûlante actualité. Sobrement salutaire.

Ph.-J. C.

“ Les livres ne servent qu'à cacher des secrets...”



Albin Michel

L'ÉDITION FRANÇAISE

L'édition sous le choc Vivendi

La vente du premier éditeur français suscite l'inquiétude chez les salariés du groupe comme dans le reste du secteur. Les syndicats manifestent contre l'arrivée des fonds d'investissement

■ **FIN DE PARTIE POUR CYTALE.** Le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé, le 18 juillet, la liquidation judiciaire de Cytale, la première société à avoir introduit le livre électronique en France. La société d'Erik Orsenna et d'Olivier Pujol avait déposé son bilan au printemps (« Le Monde des livres » du 3 mai). Aucun investisseur n'a proposé de solution de reprise.

■ **PHILIPPE REY CRÉE SA MAISON D'ÉDITION.** Le directeur administratif et financier de Stock a quitté la filiale d'Hachette pendant l'été, pour créer sa propre maison d'édition. Elle sera centrée autour de la littérature, des documents et des livres illustrés. Il envisage de publier une quinzaine de livres par an. Les premiers titres sortiront en octobre 2003. Chez Stock, Philippe Rey a publié une centaine d'ouvrages, parmi lesquels des livres de J.M.G. Le Clézio et de Dominique Fernandez. Également ancienne de Stock, Christiane Besse s'occupera de la littérature étrangère.

■ **SÉLECTION POUR LE MÉDICIS.** Le jury Médicis vient de communiquer sa première sélection pour son prix, qui sera attribué le 7 novembre. **Romans français :** *Le Tombeau de la Chrétienne*, de Bruno Racine (Grasset); *Pas un jour*, d'Anne F. Garréta (Grasset); *L'Isolée*, de Gwenaëlle Aubry (Stock); *Le Cosmonaute*, de Philippe Jaenada (Grasset); *Les Kangourous*, de Dominique Barbéris (Gallimard/L'Arpenteur); *Tigre en papier*, d'Olivier Rolin (Seuil); *Les Adieux de la reine*, de Chantal Thomas (Seuil); *L'Amour en face*, de Serge Rezvani (Actes Sud); *Le Grand Chariot*, de Matthieu de Boisseson (Gallimard); *Rose bonbon*, de Nicolas Jones-Gorlin (Gallimard); *Taleb*, de Sébastien Ortiz (Gallimard); *Faire l'amour*, de Jean-Philippe Toussaint (Minuit); *Heureux comme Dieu en France*, de Marc Dugain (Gallimard); *One man show*, de Nicolas Fargues (POL); *Mon père*, d'Éliette Abécassis (Albin Michel). **Romans étrangers :** *Les Corrections*, de Jonathan Franzen (L'Olivier); *La Maison des feuilles*, de Mark Z. Danielewski (Denoël); *Le Désir d'amour*, de Dieter Wellershoff (De Fallois); *La Tache*, de Philip Roth (Gallimard); *Un ami parfait*, de Martin Suter (Bourgeois); *Bartleby et compagnie*, d'Enrique Vila-Matas (éd. Christian Bourgeois). **Essais :** *Le Non de Klara*, de Soazig Aaron (éd. Maurice Nadeau); *Dernier royaume*, de Pascal Quignard (Grasset); *L'Art impossible*, de Philippe Dagen (Grasset); *La Marche du cavalier*, de Geneviève Brisac (L'Olivier); *Kafka et les jeunes filles*, de Daniel Desmarquest (Pygmalion).

■ **GRANDE-BRETAGNE :** Fay Weldon, écrivain-résident au Savoy

La romancière Fay Weldon, après avoir défrayé la chronique en concluant un contrat avec le joaillier Bulgari stipulant qu'elle citerait dans un roman une douzaine de fois la marque, s'installe aujourd'hui dans une des suites de l'hôtel Savoy, de Londres. Pendant son séjour de trois mois dans une chambre à 350 livres (555 euros), elle organisera des déjeuners littéraires, écrira des articles et surtout son prochain livre. « J'ai été écrivain-résident en prison, j'ai été écrivain-résident à l'université, j'ai pensé qu'il était temps que je sois écrivain-résident au Savoy », explique Fay Weldon, qui assure n'avoir aucune intention de citer le nom de l'hôtel dans son prochain roman.

■ **JEFFREY ARCHER, écrivain-résident en prison**

Jeffrey Archer, romancier à succès et ancien responsable du parti conservateur à la mairie de Londres, purge une peine de quatre ans de prison, à la suite d'un scandale qui mêlait sexe, mensonge et politique (*Le Monde* du 21 juillet 2001). Cela ne l'empêche pas d'écrire et de faire des affaires. Il y a deux ans, il avait conclu un accord avec Harper Collins portant sur trois livres (deux romans et une série d'histoires courtes). Le contrat a aujourd'hui été cédé pour un peu moins de 10 millions de livres (15 millions d'euros) à la maison d'édition anglaise Mac Millan. *Sons of Fortune* sera publié en 2003. De sa cellule, Jeffrey Archer s'appête à écrire le prochain roman ainsi que la série de nouvelles.

■ **POLOGNE :** Günter Grass, la statue et les toilettes

La ville natale de Günter Grass, Gdansk (Dantzig), a décidé d'ériger une statue en l'honneur de l'écrivain allemand à l'occasion de la célébration de ses 75 ans. Grass, constatant que l'immeuble dans lequel il a grandi ne dispose toujours pas de toilettes privatives mais seulement d'un coin insalubre où tous les habitants sont contraints de se rendre, a indiqué aux autorités locales qu'il préférerait que l'argent alloué à la construction de la statue soit dépensé dans la construction de toilettes pour le bâtiment.

AGENDA

■ **LE 21 SEPTEMBRE. BARBEY. A Paris,** le Cinéma des cinéastes reprend le cycle des « Coups de cœur », avec Emma Mena qui lira *Le Bonheur dans le crime*, de Jules Barbey d'Aureville (« Folio ») (à 18 heures, 7, avenue de Clichy, 75017; entrée : 7 €; rens. : 01-45-44-63-54).

■ **LE 21 SEPTEMBRE. PEINTURE. A Paris,** Pierre Wat animera le débat autour du livre de Pierre Schneider *Petite histoire de l'infini en peinture* (Hazan), qui a été couronné par le Prix du livre d'art de la Société des gens de lettres et le Prix de l'essai de l'Académie française (à 11 heures, Galerie nationale du Jeu de paume, 1, place de la Concorde, 75008; rens. : 01-47-03-12-36).

■ **DU 21 SEPTEMBRE AU 6 DÉCEMBRE. HUGO. A Paris,** la BNF et le Sénat présentent l'exposition hors murs « Victor Hugo, promoteur du Luxembourg », qui retrace les jeunes années de l'auteur (les panneaux seront présentés sur les grilles du Sénat, rue Médicis, 75006, côté RER Luxembourg).

L'édition française est en état de choc. La déstabilisation du premier éditeur français emporté dans la tourmente de Vivendi Universal rejailit sur tout le paysage. Les hypothèses évoquées suscitent inquiétude et désarroi chez les salariés des différentes maisons. Démantèlement du groupe, passage sous le contrôle de fonds d'investissement, reprise par le groupe Lagardère : au fil des jours les rumeurs apportent leurs lots d'incertitudes. Beaucoup refusent de parler : « Nous avons ordre de ne pas communiquer. » Certains s'expriment de façon anonyme. C'est un sentiment de « gâchis » qui domine.

« Les salariés sont déboussolés, ne savent pas où ils vont. L'annonce de la candidature de Lagardère a créé un sentiment de panique », explique un éditeur. « On a l'impression que toutes les solutions sont mauvaises. Les fonds ne donnent pas toutes les assurances sur la survie du groupe à long terme. Rester dans un groupe qui a montré qu'il ne voulait pas de nous, ne serait pas une solution. Mais passer sous le contrôle de notre principal concurrent est incontestablement la pire des hypothèses », résume une éditrice du groupe, après l'annonce de l'arrivée du groupe Lagardère dans le dossier.

Malgré les pressions gouvernementales, la vente à un fonds d'in-

vestissement – celui conduit par Apax et Paribas affaires industrielles tient la corde (*Le Monde* du 19 septembre) – avance à grands pas. Tous les cadres sont mobilisés pour donner à ces fonds leurs informations financières les plus détaillées et les plus stratégiques. L'hypothèse qu'ils doivent les transmettre à leur concurrent le plus direct, Hachette, fait trembler. Jean-René Fourtou aurait cependant donné pour consigne de communiquer les informations demandées par le groupe Lagardère.

Après la levée de boucliers politique, les salariés se mobilisent. Les syndicats du groupe devaient organiser une manifestation, jeudi 19 septembre, dans l'après-midi, devant le siège de Vivendi Universal, à Paris. Dans un tract, intitulé « C'est l'édition qu'on assassine... », les syndicats s'indignent : « Nous ne voulons pas payer pour les erreurs, les lubies et les errements du groupe Vivendi. Aujourd'hui, des fleurons de l'édition française, au sein desquels des femmes et des hommes contribuent à créer des ouvrages essentiels pour la culture de notre pays, sont en réel danger. Les salariés et leurs représentants s'opposent fermement à toute reprise par des groupes financiers qui sont porteurs d'une logique identique à celle qui a mené les entreprises là où elles sont. (...) L'activité éditoriale

menée par les entreprises VUP est cruciale pour la diversité et la créativité culturelles de notre pays. L'uniformité, pas plus que la financiarisation, n'est bénéfique au développement de la création éditoriale. »

La mobilisation syndicale est appuyée par une pétition du séna-

de Vivendi Universal – qui ne semble pas avoir été envoyée – dans laquelle ils voulaient demander le maintien de l'intégrité du groupe et la certitude d'obtenir des garanties sur l'avenir de la maison et son appartenance française.

Lors d'une assemblée générale

constate : « On est dans un jeu perdant-perdant. Ce Monopoly pervers n'est pas bon pour l'édition. » Un autre explique : « Tout ça est effrayant, quand on voit ce que représentait ce groupe, le temps qu'il a fallu pour le monter et qu'il risquait d'exploser dans un délai aussi court ! » Bernard Fixot refuse de dramatiser : « Je ne pense pas que l'édition soit en danger. Ça peut entraîner une redistribution des cartes intéressante. » On voit des éditeurs indépendants regarder avec attention le dossier, prêts à reprendre quelques parties de l'empire. Bayard Presse, qui n'a pas les moyens de faire une offre concurrente, se positionne sur Bordas et Nathan. Gallimard réfléchit, hésitant à des investissements trop lourds qui déséquilibreraient sa structure juridique. Albin Michel, partenaire d'Hachette dans Le Livre de poche, se pose beaucoup de questions. Le Seuil s'inquiète.

« Il ne faut pas oublier que le groupe a été très intégré. Les services communs à plusieurs marques sont nombreux. Ce sera très difficile de démanteler le groupe, explique une éditrice. Ce qui me fait peur dans les fonds, ce n'est pas la pression financière qu'ils peuvent exercer, Vivendi le faisait, c'est plutôt qu'ils arrêtent les investissements, car ils ne s'intéressent pas au contenu », poursuit-elle. « Un fonds permet de maintenir le groupe, mais on sait qu'on déplace le problème de trois ans », ajoute un autre éditeur. Quelle que soit la solution trouvée, l'édition française risque bien d'entrer dans une longue période de turbulences.

Alain Salles

Anémone Bérés quitte Larousse

La directrice générale de Larousse, Anémone Bérés, a annoncé qu'elle quittait ses fonctions à la fin du mois de septembre. Elle ne souhaite pas faire de commentaires, dans le contexte actuel du groupe Vivendi Universal Publishing. Sa décision a été prise en juin, avant les rumeurs de vente, et n'est pas directement liée à la crise que traverse le groupe. Sa démission vient d'être rendue officielle. Anémone

Bérés a néanmoins participé à toutes les manifestations autour des 150 ans de la maison Larousse (*Le Monde* du 3 septembre). Le président de la branche référence, Philippe Merlet, avait été récemment nommé président de Larousse. Anémone Bérés avait pris la tête de Larousse à la fin de l'année 2000. Elle avait été auparavant directrice du livre de la Fnac, avant de créer en 1997 la Fnac junior.

teur communiste Jack Ralite, qui s'oppose à « la logique de financiarisation de la culture », dans une lettre signée par une soixantaine de personnalités de l'édition, parmi lesquelles Noëlle Chatelet, Edmonde Charles-Roux, Florence Delay, Jean-Yves Mollier, Jean-Luc Nancy, François Nourissier, Françoise Nyssen, Alain Rey, etc. Depuis la rentrée, les éditeurs du groupe se mobilisent également. Ils multiplient les rencontres et les coups de téléphone, quand les demandes de renseignements des fonds d'investissement leur laissent quelque répit. Ils ont envisagé de rédiger une lettre ouverte au président

très suivie chez Larousse, l'unanimité se faisait contre « les fonds d'investissement », qui « veulent faire du fric avec nous ». Une salariée est intervenue pour exprimer sa « gêne » à « défendre quelque chose de franco-français. Je préfère quelqu'un qui respecte les métiers. Il vaut mieux un bon éditeur européen qu'un mauvais banquier français, ou même qu'un bon banquier ». Si le groupe Hachette correspond à la première solution, la concurrence frontale dans de nombreux domaines fait craindre des risques de suppressions d'emplois.

L'onde de choc ne se limite pas au groupe Vivendi. Un éditeur

Un roman littéraire peut être aussi un parfait roman d'aventure

Interdit à toute femme et à toute femelle

Christophe ONO-DIT-BIOT

roman

Plon

une maison d'édition Vivendi Publishing 379 pages - 18,50 €

© Ulf Andersen

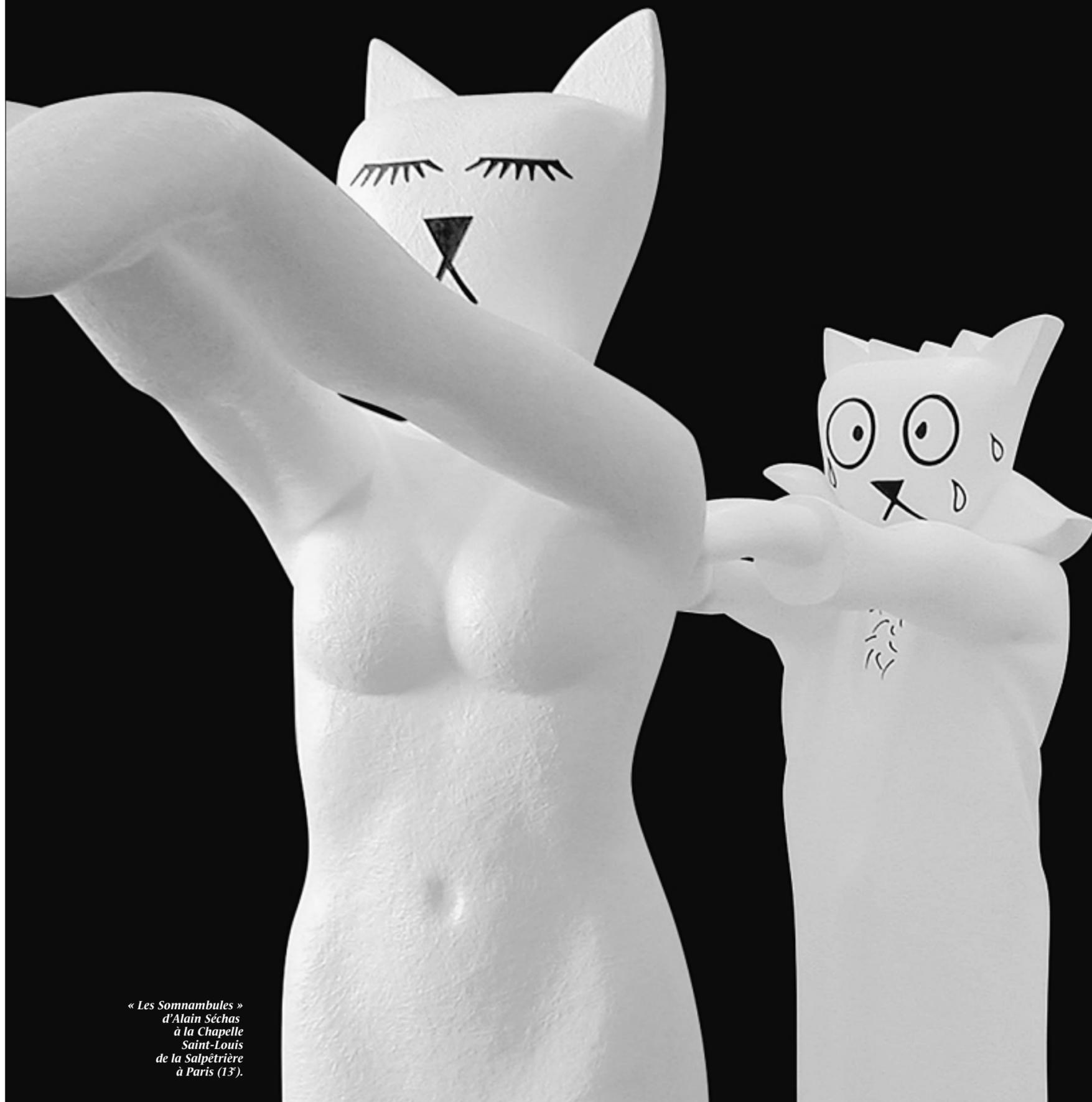
Festival d'automne

CORÉE • voyage dans les arts traditionnels p. 2-3

MUSIQUE • hommage à Salvatore Sciarrino p. 6

THÉÂTRE • rencontre avec William Kentridge p. 7

Le désir revisité



« Les Somnambules »
d'Alain Séchas
à la Chapelle
Saint-Louis
de la Salpêtrière
à Paris (13^e).

31^e
édition

Tout se passe, en cette année 2002, comme si le choc de 2001 avait laissé dans les consciences une incertitude érigée en principe, dont témoigne la nouvelle édition du Festival d'automne. D'où qu'ils viennent, à travers le monde, les artistes s'interrogent sur les formes à trouver pour témoigner d'un état des choses qui impose au désir d'être revisité. Entre conscience extrême et somnambulisme, chacun cherche et se cherche, toutes disciplines confondues, à l'image du couple-chats de Séchas dont l'installation va habiter la chapelle de la Salpêtrière. Dans le même temps, la Corée vient à nous, déployant ses arts traditionnels en un programme de toute première grandeur, où l'on rencontre une chamane – la somnambule d'un autre monde ?

TRADITIONS • Spectacles et artistes coréens de première grandeur au Festival d'automne : pansori, danse et théâtre masqués, percussions, marionnettes. Ils trouvent leur résonance dans la société actuelle. Une société encore empreinte des cultes chamaniques très populaires. Reportages

La Corée au rythme des rites

Peuple rapide, lyrique, jongleur, émotif et qu'un rien fait craquer. Puis qui se reprend tout de suite (...), écrit Nicolas Bouvier dans *Les chemins du Halla San* à propos des Coréens, aucun peuple d'Asie n'a traversé guerre aussi atroce en conservant autant de mordant et d'entrain. » Séoul, le 6 avril : impression de dispersions, juxtapositions, morcellements, amoncellements, flots, puzzles, collages. D'histoires, de lieux, d'époques, de gens. Grande ville et vies minuscules. Quelques certitudes : la Coupe du monde de football aura lieu dans quelques semaines (affichage pléthorique), « *Jesus loves you* » (pas moins de sept services religieux le dimanche dans des églises archibondées), et la cuisine coréenne confine à l'œuvre d'art.

C'est dans un quartier triste, à la fois moderne et vétuste, sur les hauteurs d'Incheon, ville portuaire où débarqua jadis MacArthur en 1950, qu'officialie l'Association de conservation du théâtre et danse masqués Eunyul Talchum. Un art classé n°61 au « patrimoine immatériel coréen ». En cette fin d'après-midi, il fait froid et pleuvote. On ingurgite du thé, tandis qu'instrumentistes et acteurs s'apprêtent à la nuit tombante autour du petit cirque de sable qu'enveloppe le voile blanc d'un brouillard onirique. Résonnent les stridences du hautbois piri, les battements de cœur des tambours buk et janggo, sous les ponctuations des gongs jing et khwaenggwari. Le grand lion blanc s'est mis à danser, chasseur de mauvais esprits, purificateur de l'aire de jeu. Bientôt ce sera au tour du moine novice, puis des huit moines bouddhistes en habits de couleurs vives, rouge, vert, bleu, safran... Des bouches béantes de papier mâché montent les souffles en porte-voix, modulant chants et récits. La découpe des mouvements dans la lumière projetée est tantôt ample et lente, tantôt souple et légère. Les enfants du quartier regardent silencieusement le vieux moine ivre qui tangué avec son bâton et son chapeau en paille de riz, masque gris aux grosses joues proéminentes. Tous attendent l'arrivée de la Jeune Femme. Elle est à la hauteur de sa réputation, l'ingénue séductrice qui se balance, sensuelle et presque hiératique, en faisant ondoyer autour d'elle ses longs rubans blancs.

Ce soir, on n'honore ni les ancêtres, ni le dieu Bouddha, ni le repiquage du riz, mais la même convic-

tion ridiculise l'aristocrate arrogant, punit le moine lubrique, convoite l'amour des jeunes femmes, la même ferveur mime la cérémonie chamanique pour le repos de la femme légitime occise par la concubine. Ils ont enlevé les masques qu'ils fabriquent toujours eux-mêmes, expliquant que durant la domination japonaise, théâtre et danse masqués étaient sous contrôle. Arrivé du nord avec ceux qui fuyaient la guerre civile, cet art populaire s'est comme eux installé ici, dans le sud. Longtemps interdit aux femmes, le Talchum eunyul est aujourd'hui pratiqué par tous. Ce soir, la chamane masquée est une vraie chamane.

De Séoul à Andong, il faut compter plusieurs heures de collines mauves couvertes d'azalées, de rizières en terrasses, de tumulus d'herbe rase où sont les morts. Hormis quelques maisons aux toits vernissés vert ou bleu, l'habitat est rudimentairement cubique, voire pauvre. Essentiellement citadine, la foule qui se presse en ce dimanche après-midi dans l'amphithéâtre du village pour la représentation de théâtre masqué, Hahoe Talnori. Cette fois, pas de drame. On rit beaucoup.

De Baekjeong, le Boucher, exhibant les génitoires d'un taureau, lequel a longuement uriné dans la foule par jets hilares avant de se faire tuer et castrer, du moine dépravé qui hume la miction de la courtisane Bune, du discrédit de l'aristocrate et du lettré se disputant l'achat desdites génitoires pour leur propre compte viril. Entre public et acteurs, on s'interpelle avec éclat, on plaisante. Bientôt, certains de la foule, bruyamment conviés, iront rejoindre les masques dans le cercle. L'un d'entre eux, grand et décapité, est très applaudi : c'est Ha Heung-gu, judoka coréen médaillé d'or aux Jeux olympiques de 1984. Les mains levées vers le ciel, les pas frappant le sol, il suit la ronde burlesque menée par Imae l'Idiot, au son nasillard du taepyeongso.

Champion hors catégorie, tel est le percussionniste prodige Kim Duk-soo qui dirige, ou plus justement anime, l'ensemble de percussions Samulnori fondé en 1978 par le maître Kang Joon-hyuk. Dans un studio du quartier nord-ouest de Séoul, il enseigne cette pratique entre tradition et modernité, née de la confrontation nostalgique entre tradition rurale et expression citadine. « Une musique pure dans un monde digitalisé. » Le sa-mul-nori (littéralement « quatre-choses-jouer »), a mêlé aux rythmes collectés dans les campagnes la trépidation des villes industrielles et les éléments de ce rituel chamanique omniprésent dans la société coréenne. Veste blanche et surveste noire, chaque musicien est ceint d'une écharpe jaune, bleu ou rouge – les cinq couleurs de la Corée. Symbole « révolutionnaire » dans les années 1980, le Samulnori a porté la contestation dans la rue. Kim Duk-soo se souvient de ces groupes d'étudiants sur le campus de Séoul, ivres de rythmes et de percussions. Bataillant le rythme de la vie, de la lente méditation scandée à pas lents à l'éblouissement final au feu roulant, le Salmunori est devenu le porte-parole de la musique traditionnelle, qu'elle sourde dans les poitrines ou jaillisse des entrailles de la terre.

Marie-Aude Roux
(envoyée spéciale à Séoul)

★ Samulnori Hanullim au Théâtre de la ville les 28 et 30 septembre ; Eunyul Talchum au Théâtre des Abbesses du 21 au 24 octobre ; Hahoe Talnori au Théâtre des Bouffes-du-Nord du 13 au 17 novembre.



De haut en bas : les percussionnistes Samulnori Hanullim et le théâtre et danse masqués Eunyul Talchum.

La chamane Kim Kum-hwa « trésor national vivant »

En Corée, pas un événement, qu'il soit d'ordre privé (une naissance, un deuil) ou public (inauguration d'un immeuble) qui ne mérite son rituel chamanique : préservation contre les mauvais esprits et garanties de bonheur, santé et prospérité. A 70 ans, la chamane Kim Kum-hwa est une femme d'une étonnante beauté, grande et fine, le visage à peine griffé par le temps, regard calme et noble maintien. Née à Hwanghae-do en Corée du Nord, elle a dû accepter, à 17 ans, cette destinée singulière de *mudang*, qui lui fut signifiée par une maladie soudaine et incompréhensible, assortie de visions et d'un don pour la divination. En 1950, elle a fui vers le sud, avant de s'établir en 1965 à Incheon.

En remportant en 1972 le concours national d'art populaire pour son interprétation du kut con-

sacré à l'invocation de « généraux mythiques », elle s'est signalée comme l'une des chamanes les plus charismatiques de sa génération. Consacrée depuis 1984 Boyuja n° 82, « trésor national vivant », elle est devenue l'ambassadrice de la culture coréenne à l'étranger (en Asie, mais aussi en Europe et aux Etats-Unis). Kim Kum-hwa est la première à avoir posé par écrit les signes et fondements d'une tradition jusqu'alors complètement orale (*Les Chants de chamane de Kim Kum-hwa*, 1995). Mais plus encore que la conservation des traditions ancestrales, ce qui lui importe est d'en assurer la survivance. C'est ainsi qu'elle a créé l'Association pour la sauvegarde des rituels de la mer de l'Ouest, qui réunit chamanes confirmés et musiciens originaires de Hwanghae-do.

Accompagnée de musiciens (chant, hautbois, flûte à anche dou-

ble, et percussions), et d'apprentis chamanes, Kim Kum-hwa mène le Daedong-kut selon des actes définis : rites, danses, offrandes, chants, oracles et épreuves de vérité. Le kut cérémoniel touche à sa fin dans cette maison particulière à la périphérie de Séoul où la chamane officie depuis le matin. Instruments paroxystiques, prières véhémentes et regards fascinés accompagnent sa lente ascension. Kim Kum-hwa a gravi pieds nus l'échelle de l'épreuve de vérité. Debout sur les lames coupantes, elle esquisse quelques mouvements de danse, lance des poignées de riz, avant de descendre, épuisée, avec le sourire pâle de ceux qui accomplissent leur destinée.

M.-A. R.

★ Rituel chamanique au Théâtre des Bouffes-du-Nord le 12 novembre.

saison 2002-03

répertoire contemporain de création

THEATRE
LES ATELIERS
Lyon

Roland Schimmelpfennig • Push up
Kateb Yacine • Boucherie de l'Espérance
Serge Valletti • Et puis quand le jour s'est levé,
je me suis endormie
Birgit Vanderbeke • Un petit décalage
Michel Vinaver • Nina, c'est autre chose
Les européennes 3 •
Rodrigo Garcia • After sun
Anne Portugal • définitif bob

Gilles Chavassieux • Michel Didym • Rodrigo Garcia
Philippe Mangenot • Eric Vautrin • Laurent Vercelletto...

5 rue Petit David 69002 Lyon
www.theatresateliers.com

04 78 37 46 30



PHOTOS MARC ENGUERAND

Kim Soo-yeon chante un pansori du répertoire classique, accompagnée d'un percussionniste. Le récit « Heungboga » est l'une des cinq pièces illustrant les « cinq relations » humaines.

DES ARTS RITUELS



Parée des cinq couleurs de la Corée, la chamane Kim Kum-hwa danse avec les couteaux afin de chasser les mauvais esprits.



Danse rituelle du grand lion blanc, purificateur de l'aire de jeu, en ouverture de la séance de théâtre et danse masqués Eunyul Talchum.



Emmené par son maître, le percussionniste prodige Kim Duk-soo, le groupe de Samulnori Hanullim réconcilie modernité et traditions.



Patrimoine immatériel coréen n° 3, le théâtre de marionnettes Kkokdu Gaksi du Michoo Drama Institute met en scène la société patriarcale et féodale.

Les jeunes Coréens se réapproprient leurs traditions. En témoignent le renouveau du pansori, ce solo vocal inspiré de légendes populaires. Des chants dont l'envoûtement tient aux affinités avec les rituels chamaniques

Le pansori, blues plurimillénaire

Devant un décor de bambous illuminés par des projecteurs dont le vert tendre se détache dans la nuit, et pour un public jeune venu entre amis ou en couples avec des enfants, assis en cercle sur l'herbe de ce jardin de Kwacheon, dans la banlieue sud de Séoul, Park Seong-hwan évolue en vêtement traditionnel coréen blanc, sur une simple natte. Il renoue ainsi avec la tradition des spectacles champêtres donnés autrefois dans les cours des maisons. Accompagné d'un tambour et avec un éventail pour seul accessoire, il interprète un pansori, ce solo vocal qui demande à l'artiste de posséder le talent à la fois d'un chanteur, d'un conteur et d'un comédien.

Après cet extrait du répertoire classique, il a choisi des pansoris modernes ayant pour thème la vie quotidienne et un destiné aux enfants. La jeunesse des interprètes comme du public et l'enthousiasme de celui-ci témoignent du regain de popularité de cet art vocal si particulier à la Corée. Avec ses cheveux tirés en queue de cheval, Park Seong-hwan, âgé d'une trentaine d'années, a découvert le pansori lorsqu'il était étudiant à l'université des langues étrangères, et il appartient aujourd'hui à la troupe du Théâtre national, l'une des deux grandes troupes de pansori de Corée.

Né dans le peuple (*sori* signifie « chant » et *pan* un « lieu public », un marché), ce chant était présenté autrefois par des artistes ambulants qui, à partir du XVIII^e siècle, furent parrainés par des lettrés. Il connut son apogée au siècle suivant, puis déclina pendant l'occupation japonaise (1910-1945) et fut éclipsé au lendemain de la guerre de Corée (1950-1953) par la culture de masse moderne. A cette époque, il fut surtout victime du départ en Corée du Nord de ses plus grands chanteurs, qui voyaient dans le régime de Kim Il-sung le ferment de la reconstruction du pays à partir d'une authentique identité coréenne : ce fut le cas du maître du genre, Park Tong-sil, qui, à Pyongyang, adapta au pansori soixante-dix sujets révolutionnaires.

Au Sud, la tradition commença à renaître sous le régime Park Chung-hee (1961-1979). Mais, longtemps, il ne fut apprécié que des vieilles générations. Les jeunes commencèrent à s'y intéresser au début des années 1990, à la suite de la sortie du film d'Im Kwon-taek *La Chanteuse de pansori* (1993), tiré de la nou-

velle de Yi Cheong-jun (traduction du coréen par Patrick Maurus, chez Actes Sud, 1997). Mais les jeunes ne constituent qu'un tiers du public surtout composé de personnes âgées, la larme à l'œil. Des pansoris sont régulièrement présentés à la télévision, et chaque année lors de festivals : celui de musique traditionnelle de Nanwon (province du Jolla), capitale de la musique coréenne, ou celui international d'art vocal de Jeongju. Il existe une académie nationale de pansori et des départements spécialisés dans une quinzaine d'universités. On compte plus de cinq cents interprètes, dont les deux tiers sont des femmes. L'une des étoiles montantes est une jeune chanteuse de 29 ans, Yeom Kyeong-ae, qui interprétera en 2003 une pièce du répertoire classique qui ne dure pas moins de sept heures sans entracte.

Le public du pansori se doit de participer, de manifester ses émotions, et le spectacle prend parfois un tour « cathartique », selon Lee Mee-jeong, auteur d'un petit livre d'initiation, *Le Pansori, un art lyrique coréen* (2002, éd. Maisonneuve et Larose). Le texte d'un pansori est généralement plat, aussi est-ce la spontanéité de l'interprète qui lui donne toute sa puissance. Modulant ses effets, se permettant des envolées ou des improvisations, il déchaîne l'enthousiasme. Le pansori exprime des émotions simples : la joie, la colère, la peine, le plaisir. Il s'inspire d'une douzaine de légendes et de récits épiques très populaires. Aujourd'hui, cinq pièces constituent le répertoire classique - qui seront présentées à la Maison de la poésie, à Paris, du 7 au 19 octobre. Elles illustrent les « cinq relations » entre père et fils, mari et femme, frère et sœur, entre amis, maître et sujet, et jouent des thèmes de prédilection de la culture populaire : vertu, loyauté, conflit, piété filiale, fidélité.

Mais il existe aussi des pansoris modernes ayant pour thèmes des problèmes sociaux, inspirés par exemple de textes du poète contestataire Kim Chi-ha, ou religieux (tels qu'une vie de Jésus). Si le thème peut varier, le style ne change pas. Les modes d'interprétation relèvent de deux grandes écoles : l'une, plus énergique, masculine et gaie, au tempo assez rapide (*dongpyeonje*), l'autre, plus féminine, lyrique et nostalgique, au tempo plus lent (*seopyeonje*). C'est cette dernière qu'illustre le film d'Im Kwon-taek qui met en scène l'obsession de perfection d'un chanteur. L'un des charmes envoûtants

du pansori pour les Coréens tient sans doute en partie à la souffrance qui sourd d'une voix travaillée jusqu'à saigner, cassée à essayer de couvrir le fracas d'une chute d'eau. Une voix dont la force semble venir des tréfonds de l'être, mais qui sait aussi grimper vers les sons les plus aigus pour rendre la véhémence de la passion ou du désespoir comme les subtilités du bonheur ou de la mélancolie. Une voix qui exprime le *han*, cette émotion dans laquelle se cristallise la vie, dans sa puissance comme son tragique. Et l'on ne peut qu'être subjugué par la gamme d'interprétations que sait rendre une virtuose comme Ahn Sook-sun.

Mais, pour le jeune Park Seong-hwan, le film d'Im Kwon-taek véhicule une vision « esthétisante » du pansori et une présentation « pittoresque » de la Corée. Ce film a cer-

tes revalorisé cet art auprès d'un jeune public, mais cette popularité, fortement soutenue par la politique du gouvernement, est un peu artificielle et reste donc fragile, selon lui. Ainsi, l'envoûtement que suscite un pansori tient sans doute à ses affinités avec le chamanisme toujours très vivant en Corée, comme en témoignent les innombrables maisons de chamans (*mudang*) dans certains quartiers des grandes villes, reconnaissables à leur mât de bambou à l'extrémité duquel flottent deux drapeaux : un blanc et un rouge. En état de transe, les chamans communiquent avec l'âme des défunts ou exorcisent les mauvais esprits. Autrefois, les saltimbanques dont faisaient partie les interprètes de pansori pratiquaient des rituels chamaniques.

Les étudiants contestataires des

années 1970-1980 ont théâtralisé ces rituels, et ils ont également récupéré la « danse masquée », d'origine paysanne, qui conte souvent l'histoire d'un mauvais seigneur et d'un bon paysan. Farce médiévale, la danse masquée, scandée par un tambour et quatre autres instruments à percussion, fut perçue par les dictatures militaires comme un appel à la révolte, et elles cherchèrent à la bannir du folklore. Aujourd'hui, toutes les universités ont des clubs de danse masquée.

Philippe Pons
(envoyé spécial à Séoul)

★ Pansori, les cinq récits du répertoire classique, *Chunhyangga*, *Jeokbyeokga*, *Heungboga*, *Sugungga* et *Simcheongga*, au Théâtre Molière Maison de la poésie du 7 au 19 octobre.

théâtre de gennevilliers

centre dramatique national

en attendant godot

samuel beckett
bernard sobel

prométhée enchaîné

eschyle
stéphane braunschweig

la génisse

et le pythagoricien

d'après ovide
jean-françois peyret et alain prochiantz

walkabout...

une chorégraphie de mathilde monnier

la vie de galilée

bertolt brecht
jean-françois sivadier

innocents coupables

alexandre ostrovski
bernard sobel

le festin de pierre

d'après dom juan de mollière
giorgio barberio corsetti

renseignements 01 41 32 26 26



2002 - 2003

Théâtre
Gérard Philippe
Saint-Denis

L'Exception et la Règle
B. Brecht. mise en scène Alain Ollivier
7 octobre - 1^{er} décembre

Africolor
21 - 25 décembre

L'Adoration
de et par Jean-René Lemoine
6 janvier - 2 février

La Sonate des Spectres
A. Strindberg. mise en scène Daniel Jeanneteau
24 février - 30 mars

Comment une figue de paroles et pourquoi
F. Ponge. mise en scène Pierre Baux et Cécile Pauthe
10 - 30 mars

L'Automne de mon printemps
Marionnettes de Tbilissi. Rezo Gabriadzé
9 - 13 avril

La Femme Fantôme
Kay Adshad. mise en scène Michael Batz
28 avril - 18 mai

La Tragédie du Vengeur
Cyril Tourneur. mise en scène Richard Brunel
26 mai - 15 juin

Centre dramatique national direction Alain Ollivier

abonnements et réservations www.theatregerrardphilippe.com
Magasins Fnac - www.fnac.com
01 48 13 70 00 0 892 66 36 22 (0,34€ / min)



CHATS
CHEZ SÉCHAS

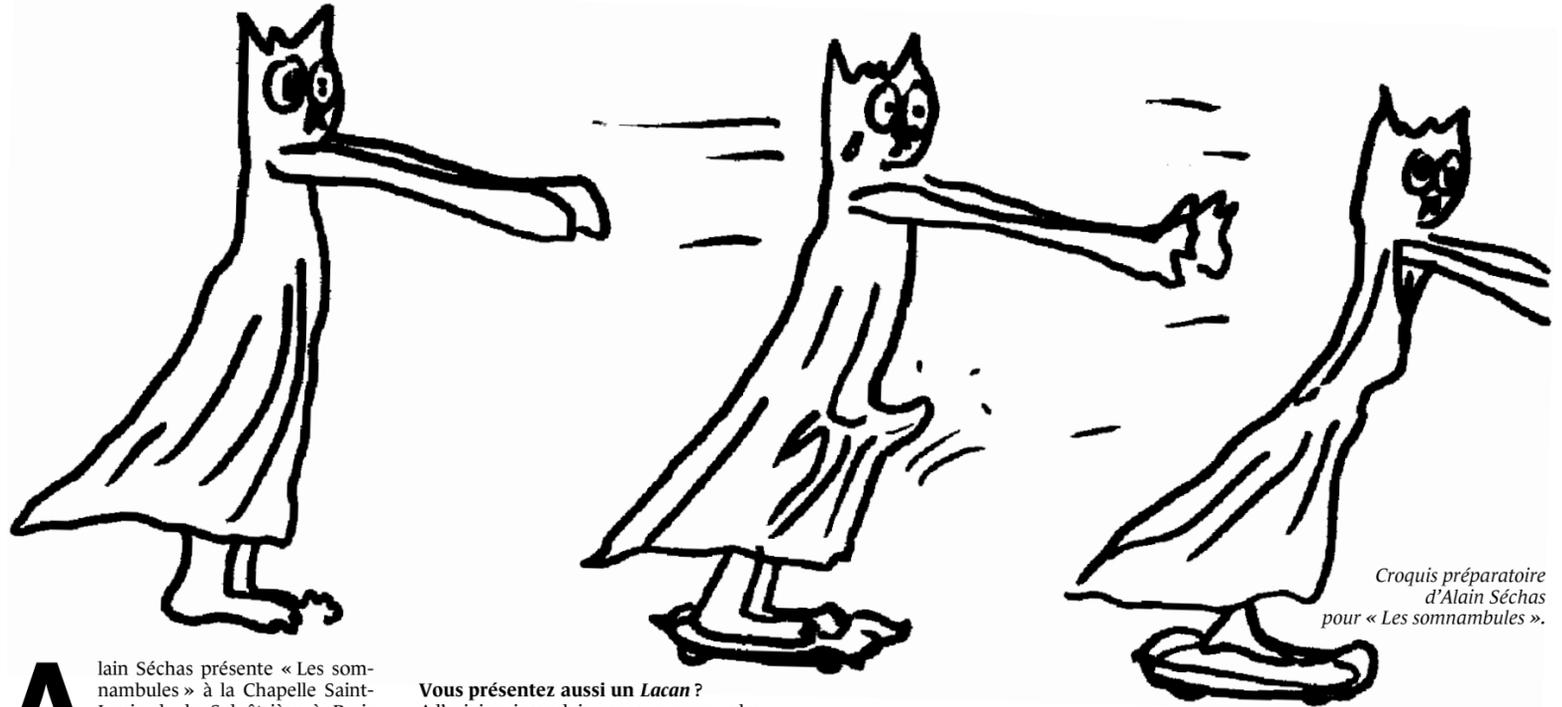


Alain Séchas est né en 1955 à Colombes, près de Paris. Il travaille à Paris. Son atelier situé au fin fond du 13^e arrondissement est rempli de drôles de formes découpées dans des blocs géants de polystyrène. A ce stade d'ébauche, ces volumes aux moules compliquées relèvent plutôt du dessin d'architecture que de la sculpture. Ils finiront souvent en chats de cinéma d'animation, blancs, moulés, polis comme du Arp, dotés d'yeux ronds qui leur donnent des airs faussement ahuris. Le premier de ces chats date de 1996. Depuis, Alain Séchas les a multipliés en leur attribuant divers comportements sociaux. Ce fabuliste qui compte d'autres figures animales – éléphants, pieuvres et araignées – ou des Martiens, dans son cirque, a le chic pour ne pas donner de leçons ; il crée des mélanges tonnants d'actualité et d'histoire, en cassant les notions de haute et basse culture.

Cet ancien professeur d'arts plastiques qui est passé par l'Ecole des arts appliqués se dit dessinateur avant tout. Tout est dessin pour lui. Dessin de mémoire, mémoire de la réalité. Il raisonne avec le dessin, qui restera sur papier, deviendra sculpture, film d'animation, installation silencieuse ou sonore ou tableau au néon. Dans tous les cas, il s'agira d'une projection d'un monde qui ne tourne pas vraiment rond.

ARTS • Les chats du fabuliste Alain Séchas sont de retour. Trois personnages monumentaux se poursuivent dans la chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière à Paris. Projection d'un monde qui ne tourne pas vraiment rond, ses animaux interpellent mine de rien la société contemporaine

Alain Séchas, la violence du voir



Croquis préparatoire d'Alain Séchas pour « Les somnambules ».

Alain Séchas présente « Les somnambules » à la Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière à Paris (13^e), du 17 octobre au 3 novembre.

Les somnambules, c'est un thème bizarre...

Il est plutôt drôle, on n'arrive pas à y croire. On n'a jamais vu personne en état de somnambulisme, à très peu d'exceptions près. Ce ne sont que les gens réveillés qui en parlent. Maurice Henry, un dessinateur que j'adore, a fait un album avec au moins dix dessins de somnambules. Et puis, il y a un côté ruse d'artiste. Il y a longtemps que je voulais faire circuler des personnages dans tout l'espace de l'exposition. Qu'est-ce qui pouvait être statique et mobile à la fois ? Mes somnambules vont glisser sur un rail, disparaître dans les chapelles adjacentes, resurgir en silence. J'aime bien l'effet de surprise. Leur présence soudain, nous met en état d'éveil, voire en état d'inquiétude : on ne sait pas s'ils sont devant ou derrière nous. C'est un motif qui fonctionne assez bien... il a un côté cinématographique et grand public.

Ils sont combien ?
Trois. Deux personnages se déplacent à vitesse constante, dans le silence le plus total. Un autre les course, pas au même rythme. Il est poilu, en sueur, avec une bosse priapique sous sa chemise de nuit, digne d'un Balzac de Rodin entrouvrant sa robe de chambre. J'aime bien tous ces rapports sculpturaux. J'aime bien le glissement de Rodin au Bernin, parce qu'à la Salpêtrière, je fais aussi un baldaquin, comme à Saint-Pierre. C'est la nouveauté. Mes personnages figuraient dans mon exposition de Dijon que j'avais appelée « Jurassic Pork ». Je n'étais pas mécontent de ce titre pour Genève cet été, je me suis creusé la tête pour trouver celui de « Trivial poursuit ».

Vous présentez aussi un Lacan ?

A l'origine, je voulais que mes somnambules se rencontrent sur un même rail. Comment faire ? La solution c'était d'en trouver un comme un tunnel... J'ai gardé le motif.

Et le baldaquin ?

Pour l'exposition de Genève, j'avais envie de faire un baldaquin, un pôle d'accroche, comme si les personnages étaient sortis de ce lit glacé. Je voulais le faire en volume, mais je n'en ai pas eu le temps. Le projet de la Salpêtrière est tombé, très tardivement d'ailleurs. La Salpêtrière, Charcot, la venue de Freud... ils ont pas mal gâché au Festival. Et moi, je suis revenu sur l'idée du baldaquin. Sans trop savoir, je voulais mettre sous la coupole un vrai baldaquin carré. Finalement, j'ai fait un dessin que j'ai recopié. Le baldaquin est totalement plat, on ne le verra pas en arrivant, seulement en tournant autour. Il est grand mais pas monumental. On ne peut pas lutter avec cette architecture.

Vous avez toujours fait des chats à la façon des dessins animés ?

C'est un motif visuel comme un autre. J'aime cette grammaire simple de la bande dessinée, son efficacité au poil de millimètre près, qui permet l'expression d'un raffinement extrême. J'aime employer cette vitesse. Celle aussi du dessin de presse. J'ai un très grand respect pour le dessinateur de presse, son courage... Il s'implique dans un journal, dans le quotidien, sur un sujet précis du jour. Je ne vois pas pourquoi moi, en tant qu'artiste visuel, je ne m'emparerais pas de cette vitesse qui va plus vite que le dégradé à l'huile, que j'adore aussi, mais que je ne pratique pas. Je crois que mon travail est totalement circonstanciel, sur l'occasion.

Vos sujets : le Professeur suicide, les Suspects, les Enfants gâtés qui brandissent des croix gammées, L'Araignée, sont venus comme ça ?

Ça marche par imprégnation. Si quatorze revues en kiosque vous racontent les riches, l'argent etc., vous êtes forcément imprégné. Et moi, avec mon travail, je le ressors. Ça donne : *Les Riches, le retour*, [représentés par une énorme araignée à gibus].

Vous travaillez aussi avec l'histoire et l'histoire de l'art.

Lorsque vous formalisez quelque chose, vous le récupérez forcément quelque part. On peut se donner tout un tissu de références : Grosz pour *Les Suspects* ou Chaplin pour *Les Enfants gâtés*. On se rassure avec. Mais pour moi, l'idée, c'est que voir les croix gammées se multiplier donne la pétote. En même temps, je ne donne pas une image engagée politiquement... enfin, je dis peut-être ça, parce que je ne suis pas arabe, ni noir, et que je risque moins de me faire casser la gueule. Mon sujet habituel, je crois que c'est en fait la violence du voir. Cela ne veut pas dire que la croix gammée de mes petits nazis devient une métaphore de la rugosité de la vision.

Les gens vous connaissent pour vos chats...

C'est mon ridicule d'artiste. Mais après tout il n'y a que les culs serrés comme c'est pas possible qui craignent le ridicule en art. Je me fiche complètement qu'on dise que ce que je fais relève de l'enfance. Ce n'est pas de faire des chats qui m'intéresse. Par exemple dans mes *Suspects*, j'ai trouvé intéressant non pas d'aligner des chats grands et petits, mais de reprendre une image connue de Grosz. Ça fait déjà peur, on se souvient.

Et puis je ne fais pas que des animaux. Il y a le Martien, qui offre une alternative avec son sourire bonasse. Je peux le mettre à coté d'une figure triste à la Keaton... J'ai des personnages humains qui reviennent. Dans mes dessins c'est mêlé, on finit par ne plus s'en apercevoir... il y a une animalisation généralisée qui s'empare des êtres humains... Non, plutôt qu'une animalisation, un côté machine à répandre des choses formatées, comme on est dans la société.

Vous voulez faire rire ?

Dans un premier temps, j'essaie de concevoir des dispositifs qui vous arrêtent, provoquent un choc, une émotion immédiate, qui vous attrapent. Ensuite vous pouvez remonter dans l'image comme vous voulez. Mais il vaut mieux rire que pleurer, comme on dit... Après la vie commence, la vie non plus n'est pas rigolote. Mon travail, c'est de faire en sorte que mes pièces arrêtent ne serait-ce que l'espace d'un instant. Je ne donne pas de leçons. Je mets seulement en place un dispositif d'arrêt. La fonction que j'assigne à l'art ça serait ça : que mes dispositifs vous emmènent vers un point zéro, vers quelque chose qui est un peu difficile à assumer. Le moment de la perception de l'art, ce n'est pas rigolo du tout. C'est le contraire de la convivialité.

Je suppose qu'on vous a déjà dit que vous ressemblez à vos créatures ?

Est-ce que vous connaissez un artiste qui formalise les choses et qui ne ressemble pas à ses rayures ?

Propos recueillis par Geneviève Breerette

L'inattendu & Le diable en partage *Fabrice Melquiot / Emmanuel Demarcy-Mota* • Le tas *Pierre Meunier / A Carlotta Sagna* • Tout est calme *Thomas Bernhard / Tg STAN* • Comment j'ai mangé du chien & En même temps *Evgueni Grichkovets* • Disfigure Study *Meg Stuart* • Come out *Olivia Grandville* • Othello *William Shakespeare / Gaëtan Kondzot* • Tracteur *Heiner Müller / Irène Bonnaud* • O'More *Bernardo Montet* • Muscle Shoals *Douglas Dunn, Steve Lacy et Charles Atlas* • (sans titre) *Raffaella Giordano* • Déshabillages *Jean-Michel Raboux* • Vêtir ceux qui sont nus *Luigi Pirandello / Gustavo Frigerio* • Mirth *Arco Renz* • La Colline des vieilles dames *Collectif Walpurgis* • Les Ordures, la ville et la mort *Rainer Werner Fassbinder / Pierre Maillet / Compagnie des Lucioles*

www.theatre-bastille.com

01 43 57 42 14

saïson 2002-03



THÉÂTRE DES QUARTIERS d'IVRY

Les Jumeaux Vénitiens
CARLO GOLDONI - ADEL HAKIM
4 novembre - 1er décembre

Audiberti, à force de mots
JACQUES AUDIBERTI - JEAN-CLAUDE PENCHENAT
18 décembre - 20h30

Oum
ADEL HAKIM - LOTFI ACHOUR
6 janvier - 2 février

Philippe Minyana à Ivry
Inventaires - ELISABETH CHAILLOUX
22, 29 mars et 6 avril

Ginette Guirrolle - ANNE BITRAN
SPECTACLE ITINÉRANT
mars 2003

Pit-bull
LIONEL SPYCHER - STÉPHANIE LOÏK
5 mai - 1er juin

01 46 72 37 43 SAISON 2002-2003

CRETEIL 2002 → 2003

BLANCA LI - ANNE TERESA DE KEERSMAEKER
TRISHA BROWN - BILL T. JONES - BRAD MEHLDAU
CHRISTIAN RIZZO - GROUPE DACM
MERCE CUNNINGHAM - IVO VAN HOVE / Carmen
BIG ART GROUP / Flicker - SYSTEME CASTAFIORE
ARTHUR NAUZYCIEL / Black battles with dogs
ERIC VIGNER / La bête dans la jungle
COMPAGNIE FATTOUMI / LAMOUREUX ...

nova
MAISON DES ARTS CRETEIL
maccreteil.com - 01 45 13 19 19

DANSE • A leur tour, les chorégraphes majeurs – William Forsythe, Trisha Brown – sont entraînés dans le grand ménage des idées reçues initié il y a quelques années. Tout se mélange, les expériences, les cultures. Les structures fixes sont menacées tout comme le corps triomphant. La danse remise à plat

La révolution en marche

Où est passé le décor ? Les signaux changent de fréquences, les pistes se brouillent. Qui fait quoi dans la danse aujourd'hui ? Quels styles, quelles formes sont repérables ? Avec pour certains, mais pas pour tous, une question urgente : comment faciliter l'accès aux œuvres à ceux qui n'ont jamais mis les pieds dans les théâtres ? Comment intégrer les cultures des migrants, sans se payer de mots ? On a vu à au Festival d'Avignon les programmateurs les plus conscients débattre avec Christian Tamet des expériences qu'il mène à partir de Châteauvallon dans les cités de Toulon.

Tout se mélange. Les approches esthétiques, les engagements artistiques. Chorégraphes et danseurs se sont lancés dans un grand ménage des situations acquises, des idées dominantes. Une chose est sûre : même ceux qu'on croyait à l'abri du doute sont entraînés par la force du courant. Dernier exemple en date : l'Américain William Forsythe annonce le 27 août qu'il quitte le Ballet Frankfurt alors qu'on le pensait à jamais arimé à son fief d'Allemagne. Déconcertantes, violentes ses dernières pièces – *7 to 10 Passages*, *One Flat Thing, reproduced* – rassemblent une bande d'écloués de la vie, rescapés d'on ne sait quel désastre. Plus rien à voir avec le Forsythe des années 1980, champion de la déconstruction du ballet classique. La mairie de Francfort se rebiffe. Forsythe prend congé. Et rejoue toutes ses cartes, à 50 ans.

Même volonté de se ré-orienter chez la fameuse Trisha Brown, happée depuis plusieurs années par des relectures des grandes partitions classiques et des mises en scène d'opéras : elle a créé une rude surpri-



CHRIS VAN DER BURGH

« Disfigure Study » de Meg Stuart.

se à Montpellier-Danse, cet été, en dansant toute seule avec des pinces accrochées aux mains et aux pieds, formant des dessins automatiques en même temps qu'elle bougeait. Enfin ! Trisha riait.

Si les plus grands ruent dans les brancards, c'est que ça chauffe, que ça pousse à l'arrière depuis plusieurs années. On a souvent évoqué les « révoltés » de l'axe Lisbonne/Louvain/Berlin, avec pour escale à

Paris Les Inaccoutumés de la Ménagerie de verre. Jeunes et moins jeunes, tous unis dans un questionnement de la danse pur et dur, avec de fortes références aux happenings et performances de la post-modern dance américaine des années 1960-1970.

Anti-tout ? Cette tribu hétérogène dénonce aussi les structures, les compagnies fixes, les installations à vie. Attitude revendiquée : chic sur le fil, détourneur de styles, d'images, de sons – Rachid Ouramdane – mais dans le même temps soucieux de s'inscrire dans l'histoire des arts – Cesc Gelabert. L'Américaine Meg Stuart fut dans les premières à ébranler les certitudes des années 1980 avec ses scénarios-catastrophes : « Comment accueillir ce qui s'écroule en nous ? », écrit-elle en préambule à *Disfigure Study*. La douleur est sans doute aussi ce virus qui atrophie les

muscles, défigure les chairs et immobilise les corps. » Une esthétique de l'écroulement, de l'effondrement, pas très éloignée des récentes prises de positions chorégraphiques de William Forsythe.

La remise en question du corps triomphant va jusqu'à toucher un artiste comme Anne Teresa de Keersmaecker. Elle ne présente pas au Festival d'automne *April me*, pièce avec laquelle elle fêta au printemps les vingt ans d'une compagnie éblouissante, mais un simple duo, *Small Hands*, créé en 2001 avec Cynthia Loemij, fidèle interprète, dans le but d'ouvrir de nouvelles voies à son mouvement. Là encore : étude et exploration.

Etre artiste autrement. Savoir ralentir, transmettre aux autres. Mathilde Monnier, il y a deux ans, se dégageait du poids d'une compagnie et de l'obligation à créer sans relâche. Elle a retrouvé une liberté qu'elle se plaît aussi à mettre au service de l'enseignement des jeunes danseurs. *Multi-Materials* présenté cet été à Montpellier, avec une trentaine d'élèves d'une audace à tourner la tête, aura forcément de l'influence sur la création qu'elle doit présenter au Festival d'automne, inspirée du *Lenz* de Büchner : « Il s'agit avant tout de traiter d'un espace de ralentissement, pouvoir s'arrêter, dilater le temps, écrit-elle, non pour développer une esthétique du mouvement au ralenti, mais bien pour donner un temps de décelération du regard et des perceptions, en rupture avec les temps coupés, saccadés, séparés et ultra accélérés du monde d'aujourd'hui. »

Bien qu'il ne soit pas invité cette année, on ne peut s'empêcher ici de parler de Merce Cunningham, 83 ans, tant son parcours est une réponse à de nombreuses questions. En faisant intervenir dans sa création les procédés déterminés par le hasard, en utilisant l'ordinateur pour composer, en usant de la vidéo, en mettant en scène des figures virtuelles, le chorégraphe a su éviter, par l'intervention de tous ces éléments extérieurs, la répétition que rencontre forcément celui qui, à chaque fois, puisse son inspiration en lui-même. Quant à la formation et à l'enseignement, Merce Cunningham

– qui possède à New York une école où sa technique est enseignée – vient encore de prendre une longueur d'avance : il créait en juillet *Rugs* (tapis) pour un groupe d'élèves de son école, avec pour mission que ces jeunes enseignent cette danse aux membres de son illustre compagnie. Existe-t-il plus habile manière de lancer soi-même un pétard dans sa propre institution, de « tirer le tapis » aux aînés ?

Inverser l'ordre établi du lien formation/création : des apprentis aux professionnels. A méditer avant d'agir... Face à ce désir de changer de point de vue sur le monde, de réduire la vitesse, quelques chorégraphes, dont le nombre est en augmentation, ont carrément choisi de réduire la danse à la marche. Hors des théâtres, du marché culturel, ils dévalent les champs, arpentent les déparagements, prennent des photos de leurs interventions fortuites quand ils sont hors d'atteinte des spectateurs. On pense à Christine Quoiraud, à Valentine Verhaeghe, à tant d'autres qui mêlent à la virginité retrouvée des pionniers, en phase avec la nature, une réflexion, empreinte de spiritualité, sur l'art conceptuel et la poésie. La danse remise à plat. A ce train-là : qui sera le Cunningham de ce siècle ?

Dominique Fréard

★ Au programme danse de l'édition 2002 : Boris Charmatz, William Forsythe, Anne Teresa de Keersmaecker, Cesc Gelabert, Rachid Ouramdane, Meg Stuart, Mathilde Monnier (lire page 8).

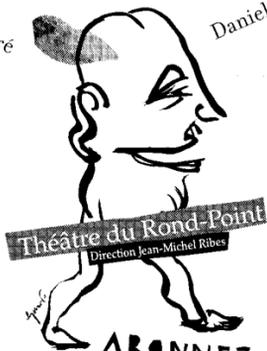
L'EXPÉRIENCE BORIS CHARMATZ

Impossible de prononcer, sans glousser ou se mordre la langue, le titre de la nouvelle pièce de Boris Charmatz : *héâtre-télévision* ! Une bonne blague ? Sauf, que venant du chorégraphe référencé le plus avant-gardiste du moment, l'humour de l'affaire est immédiatement débité par le sous-titre, raide comme un concept : (pseudo-spectacle). A quoi rime donc cette disparition du « t » ? Assurément, à une défiguration de la danse telle que nous y a habitués Charmatz depuis quelques années. De fait, dans ce qui est annoncé comme un possible suicide du spectacle vivant, il est question d'un film présenté pour un seul spectateur allongé dans une installation. Ce film, d'une durée de 52 minutes, est la réduction d'une « énorme pièce » conçue pour les besoins de la cause, et trafiquée pour convenir à l'essoreuse télévisuelle. « C'est un cauchemar pour la danse qui doit résister à l'anesthésie de l'écran et réagir en envahissant un espace qui ne lui est pas réservé », résume Boris Charmatz, qui a œuvré pendant deux ans sur le projet avec son équipe. Comptant sur la disponibilité mentale du spectateur pour que la danse prenne corps dans son esprit, Boris Charmatz situe sa séance très spéciale « entre la séance chez le dentiste, le psychanalyste ou la sieste ».

héâtre-télévision est visible par dix spectateurs par jour. D'ici le 20 décembre, 840 personnes pourront donc y assister au Centre Georges-Pompidou.

SAISON 2002 / 2003

Mohamed Kacimi
Pierre Cleitman Alfredo Arias Lionel Spycher
Thierry Georges-Louis Mogens Rukov François Rollin
Patrick Robine Philippe Caubère
Carole Fréchette Odile Darbelley Michel Massé
Yannis Kokkos Didier Lelong José Piya Paul Fournel
Bertrand Bossard Mohamed Rouabhi Valère Novarina
Jean-Pierre Darroussin Niels Arestrup
Michel Jacquelin Didier Bénéreau Danièle Sallénave
Olivier Py Claude Piéplu Zinedine Soualem
René de Ceccatty Myriam Boyer Eugène Durif
Frédéric Bélier-Garcia Dimitris Dimitriadis Marc Feld
Brigitte Jaques-Wajeman Matis Höning
Martin McDonagh Pierre Ardiiti Édouard Baer
Fellag Claude Bourgeyx
Pierre Bettencourt Jean-Claude Grumberg Jon Fosse
Christian Pereira Roland Schimmelpfennig Patrick Kermann
Marilù Marini Emmanuelle Marie
Ged Marlon André Dussollier
Isabelle Carré Daniel Besnehard Richard Morgiève



Théâtre du Rond-Point
Direction Jean-Michel Ribes

Le Monde

France Inter

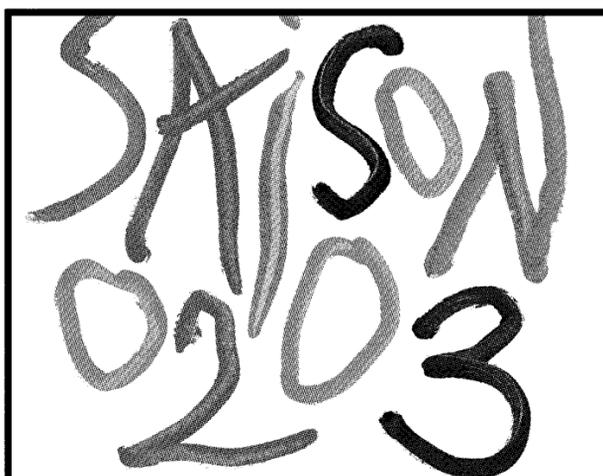
Télérama

macif

MAIRIE DE PARIS

Théâtre du Rond-Point

2bis, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 Paris
01 44 95 98 21 / 10 - www.theatredurondpoint.fr



MEETING POÉTIQUE | VOYAGE EN AFRIQUE
JACQUES JOUET - CHARLES BERLING | LA TRILOGIE DE LA VILLÉGIATURE **GOLDONI**
JEAN-LOUIS BENOIT | ANDROMAQUE
RACINE - JEAN-LOUIS MARTINELLI | ZOO MUZIQUE **JACQUES REBOTIER** | POÈMES À LOU **APOLLINAIRE - MARIE ET JEAN-LOUIS TRINTIGNANT** | CONCERTS **ALDO ROMANO**
LOUIS SCLAVIS - HENRI TEXIER / **MANU DIBANGO - RAY LEMA** / **JANE BIRKIN**

01 46 14 70 00

ABONNEZ-VOUS !
PROGRAMME DISPONIBLE
SUR SIMPLE APPEL

THEATRE
NANTERRE
AMANDIERS

www.nanterre-amandiers.com

France Inter

Télérama

macif

LES GEMEAUX/SCEAUX/SCENE NATIONALE

SAISON 2002/2003

FEST. D'AUTOMNE / TOLSTOÏ / P. FOMENKO (Russie)

Henrik IBSEN / Alain MILIANTI
JAZZ / Julien LOURAU Quartet

TCHEKHOV / Eric LACASCADE / FESTIVAL D'AVIGNON

Marcio FARACO
JAZZ / Duo BLESING - ROUSSEAU
Rezo GABRIADZÉ

Maurice PONS / Wladyslaw ZNORKO
JAZZ / Pierre BLANCHARD et ARCOLLECTIV
Th. BERNHARD / Cl. STAVISKY / Michel BOUQUET
JAZZ / Renaud GARCIA-FONS Quintet et Trio
MOZART / FESTIVAL D'AIX / F. WITTENBRINK
Albert COHEN / Gérard GUILLAUMAT
TCHAIKOVSKY / A. DU CLOSEL / Ch. SCHIARETTI
JAZZ / Florin NICULESCU

L. DURRELL / Stuart SEIDE / FESTIVAL D'AVIGNON

Lauréat du "JAZZ À LA DÉFENSE 2002"

Gérard LESNE
JAZZ / Louis SCLAVIS
Th. MIDDLETON - W. ROWLEY / Dan JEMMETT

LES RENDEZ-VOUS CHORÉGRAPHIQUES DE SCEAUX

Ballet de l'Opéra National de Lyon,
La Camionetta, Jean-Claude RAMSEYER,
Maurice BÉJART, Joëlle BOUVIER, Michel KÉLÉMÉNIS,
Maryse DELENTE, Nasser MARTIN-GOUSSET

JAZZ / Stéphane HUCHARD
LES SWINGLE SINGERS
CHORUS 92

JAZZ / B. et E. FERRÉ - A. JEAN-MARIE
Victor HUGO / Jean-Marie VILLÉGIÉ
Patrice CARATINI JAZZ ENSEMBLE
Philippe AVRON

William SHAKESPEARE / Dominique PITOISET

JAZZ / Michel PORTAL Quintet
SAISON JEUNE PUBLIC

01 46 61 36 67

« WORKS IN PROGRESS »

Quelles que soient les disciplines, le Festival d'automne est avant tout affaire de fidélité. C'est encore plus vrai en matière de création musicale contemporaine, qu'elle soit scénique ou instrumentale. L'heure n'est plus à conforter l'émergence de courants forts mais à favoriser, dans la durée, la compréhension de recherches aussi diverses que le sont les compositeurs. Le cycle consacré à Wolfgang Rihm, inauguré en 1999 et qui doit continuer jusqu'en 2004, en est la plus parfaite illustration : *Jagden und Formen* est un « work in progress » dont la version définitive est livrée cette année en création française. Les entreprises de longue haleine ne sont pas à elles seules la marque de ce souci de compagnonnage avec tous ceux qui sont attachés au renouvellement des formes, comme l'attestent les miniatures conçues par Pascal Dusapin ou Mark André. L'affiche 2002 invite donc les mélomanes à considérer le chemin parcouru par nombre de compositeurs depuis leur dernière apparition dans le cadre du festival. C'est le cas de Steve Reich avec *Three Tales*, un opéra dont le premier acte a été présenté à Paris en 1997. Un autre opéra, *Macbeth*, prolonge le cycle monographique consacré en 2000 à Salvatore Sciarrino, tandis que le jubilé des dix ans de T & M permet de retrouver, autour de la voix, quelques fidèles de ce collectif de théâtre musical animé à l'origine par Georges Aperghis. Autre célébration, celle du visionnaire Iannis Xenakis avec la présentation, sous la pyramide du Louvre, du *Polytope de Cluny*, qui a défrayé la chronique il y a trente ans.

MUSIQUE • Événement de ce festival, « Macbeth », du grand compositeur italien contemporain Salvatore Sciarrino, dans une mise en scène éblouissante d'Achim Freyer et interprété par l'Ensemble Modern. Sa musique à la fois exigeante et sensuelle rappelle les griffures raffinées du peintre américain Cy Twombly

Salvatore Sciarrino, poète géomètre

Macbeth (2002), de Salvatore Sciarrino (né en 1947), créé cet été au Festival de Schwetzingen, près de Mannheim, en Allemagne, est le plus impressionnant des ouvrages lyriques du compositeur italien. C'est en tout cas le plus développé et probablement le plus abouti. Beaucoup plus long que *Lohengrin* (1982-1984) et *Luci mie traditrici* (1996-1998), *Macbeth* ne perd pas pour autant la concentration d'écriture légendaire du compositeur. La lecture de la lourde partition, publiée par Ricordi, montre que sa grande poésie et sa beauté stupéfiante proviennent d'une écriture très contrôlée, ultra-détaillée, réclamant de la part des interprètes, et surtout des chanteurs, un immense effort solfégique. « Je fais une construction musicale avec le son, nous dit Salvatore Sciarrino. Comme en architecture, les structures doivent être précises, sans cela le bâtiment tombe. La forme doit être calculée, mais le plus beau est quand sa nature devient mystérieuse. J'aime être surpris par ma propre musique, par ce qu'en font les interprètes. J'aime le pouvoir énigmatique de l'émotion, qui est la vie, et la vie c'est le changement, le renouvellement. »

D'ailleurs, tout en fixant avec un soin presque maniaque les micro-événements qui constituent la polyphonie subtile, le « grain » de sa musique, Sciarrino ne fixe pas de vitesses métronomiques de tempo et n'indique parfois qu'une simple suggestion de caractère, comme « *concitato* » (qui rappelle la description de l'expression « agitée » voulue par Monteverdi dans son *Combattimento*). « A la base de ma musique, il y a la physiologie. J'avais écrit, en 1977, All'aure in una lontananza, une pièce pour flûte en sol qui a fait date et presque créé un traumatisme, car j'y donnais l'indication de jouer selon sa propre respiration, et ce à une époque où tous les paramètres de la musique étaient savamment prédéterminés, où l'on était dans l'illusion technologique. Dans *Macbeth*, il en va de même. Les musiciens et chanteurs doivent trouver un moyen de respirer ensemble afin de respecter à la fois la précision individuelle de l'écriture et leur rythme physiologique. Mais, lorsqu'on est assez familier de ma musique, chaque figure trouve sa vitesse idéale, un tempo naturel finit toujours par s'imposer... Le métronome, c'est seulement pour les cas désespérés de la musique ! »

En fait, la complexité de l'écriture de Salvatore Sciarrino, qui réclame des chanteurs au gosier agile, produit l'effet inverse de beaucoup d'écritures contemporaines, comme celles de Brian Ferneyhough ou d'Eliot Carter, par exemple, dont la lisibilité est souvent masquée par la difficulté de l'exécution - d'ailleurs revendiquée comme un geste d'intimidation par Ferneyhough. Le style de Sciarrino se voit au contraire paré d'une « poésie de l'exactitude » : « *Ma façon d'écrire est fondée sur la géométrie. J'emploie la génération géométrique des intervalles. Et l'on entend chaque fois la forme d'une petite cosmogonie. Je n'écris pas complexe pour être compliqué. Pour autant, je ne renonce pas à colorer les mots en fonction du drame.* »



« Macbeth » de Sciarrino dans une mise en scène d'Achim Freyer.

On lui fait remarquer que l'écriture ultrasophistiquée et figurée de *Luci mie traditrici* et de *Macbeth* semble emprunter beaucoup de figures ornementales, de « madrigalismes » à la musique italienne du début du XVII^e siècle, celle de Gesualdo, par exemple, compositeur dont la vie est la matière du

livret de *Luci*. « J'adore cette musique que je connais bien, mais je vous assure qu'il ne s'agit pas d'une volonté consciente de ma part. Je suis parvenu à ce type d'écriture par les principes géométriques que j'ai décrits. Je reconnais qu'il y a peut-être dans ma musique une couleur méditerranéenne, une mélancolie assez présente qui peut la rattacher à l'univers expressif que vous évoquez. »

On est un peu dépité, car on croyait tenir là une clé importante de la musique de Sciarrino... « Ne vous en faites pas... Dites et pensez ce que vous voulez... Je vous ai dit que j'aimais être surpris par la façon dont ma musique est jouée par les interprètes ; je suis tout autant intéressé de voir comment les auditeurs la perçoivent. Il faut apprendre à se voir et s'entendre « d'en face », si je puis dire... »

Renaud Machart

★ *Macbeth*, tre atti senza nome, de Salvatore Sciarrino, les 29 et 30 novembre, et le 1^{er} décembre à l'Athénée-Théâtre Louis-Jouvet.

R. M.

La griffure du son

Salvatore Sciarrino est l'un des rares compositeurs contemporains à avoir su créer un monde musical fait à la fois d'une exigence théorique et intellectuelle totale et d'une sensualité, d'une poésie sonore de première beauté. On a souvent dit, pour décrire - à qui ne la connaîtrait pas - la musique de Sciarrino, qu'elle pourrait être comparée au travail graphique du peintre américain Cy Twombly ou enco-

re à certaines manifestations de l'Arte povera. Non que Sciarrino se contente d'une matière musicale confinée dans son expression la plus pauvre : au contraire, en dépit de signes qui semblent au premier abord le plus souvent ténus, le musicien crée des mondes sonores d'un incroyable raffinement, effleurant la surface du son comme une griffure. Mais la griffure est toujours juste, idéalement distribuée par une sorte de flux continu d'évé-

nements musicaux, comparable, en effet, au « flux » graphique des toiles de Twombly. Roland Barthes écrivait en 1979 : « Une toile de Twombly, c'est seulement ce qu'on pourrait appeler le champ allusif de l'écriture (l'allusion, figure de rhétorique, consiste à dire une chose avec l'intention d'en faire entendre une autre). » Justement, de par un système de composition fondé sur les lois géométriques, masqué par une musique

allusive, Sciarrino parvient à dire une chose et, simultanément, une autre. Derrière le paravent de l'« innocence », de l'« insignifiance » (au sens barthésien, là aussi), la musique de Sciarrino recèle un monde fascinant dont l'analyse est abyssale. En ce sens, l'Italien est véritablement un descendant des représentants de l'*Ars subtilior*, cette avant-garde de la fin du XIV^e siècle italien.

THÉÂTRE DE LA COMMUNE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL D'AUBERVILLIERS

Saison 2002 | 2003

Songes et Mensonges

en alternance du 12 octobre au 21 décembre

Chère Eléna Serguéievna
Ludmilla Razoumvskaïa / Didier Bezace

et

La Noce chez les petits bourgeois
suivi de **Grand'peur et misère du III^e Reich**
Bertolt Brecht / Didier Bezace

du 27 février au 29 mars

Les Cercueils de zinc
Svetlana Alexievitch / Jacques Nichet

du 23 avril au 16 mai

L'Adversaire
Emmanuel Carrère / Sylvain Maurice

du 22 mai au 20 juin

L'Utopie fatigue les escargots
Théâtre Dromesko / Igor / Paolo Magelli...

Compagnonnages

Alan Bennett - Anne Baudoux - Maya Borker / Gaston Couté - Daniel Delabesse / Thierry Gibault / Serge Valletti - Martine Thinières - Catherine Marnas...

France inter, RATP, Télérama

Informations - Abonnements
01 48 33 16 16
Théâtre de la Commune - Direction Didier Bezace
2 rue Edouard Poisson - 93300 Aubervilliers

THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE
21 BD JOURDAN 75014 PARIS - 01 43 13 50 50

SAISON 2002 - 2003

■ 28 et 29 septembre
Jeunes Talents Cirque

Théâtre

■ 14 au 29 octobre
After sun
Rodrigo Garcia

■ 4 au 10 novembre
Drummer wanted
Richard Maxwell

■ 22, 23, 24, 29 nov. et 1^{er} déc.
ÜBUNG
Josse de Pauw et Koen Gisen

■ 18 novembre au 22 décembre
La Vita Alessandrina
(Avant Projet Définitif)
Stéphane Olry • Xavier Marchand

■ 17 octobre au 10 novembre
Mon île déserte
Bertrand Bosoard

■ 5 au 10 décembre
Les Apiculteurs
Nicolas Rostchine

■ 12 au 17 décembre
Les Rêves
Ivan Viripaev

■ 13 janvier au 15 février
À Distances - 7 pièces brèves
Jean-Pierre Laroche • Thierry Roisin

■ 9 au 31 janvier
La Dernière bande
Samuel Beckett • Denis Marleau

■ 8 mars au 5 avril
Erwan et les oiseaux
Jean-Yves Ruf

■ 24 avril au 23 mai
Marisol
José Rivera • Pascale Siméon

■ 12 au 20 juin
École de Saint-Etienne

Danse

■ 4 au 8 octobre
Morceau
Loïc Touzé

■ 15 au 19 novembre
slow down
Martine Pisani

■ 24 au 27 février
Presqu'îles de danses
Festival

■ 27 mars au 1^{er} avril
Ex'Act
Stéphanie Aubin et la cie Larsen

■ 12 au 18 mai
Song and dance
Mark Tompkins

RENSEIGNEMENTS AU 01 43 13 50 60

l'art d'être spectateur

CENTRE dramatique NATIONAL de MONTREUIL
direction Gilberte Tsai

SAISON 02/03

REQUIEM OPUS 61
MOHAMED ROUABHI

LE SEL DE LA TERRE
DIPTYQUE
ASSERVIES
SUE GLOVER

CANIS LUPUS
CRÉATION
LA COMPAGNIE LES LOUPS

REGARDE LES FILS DE L'ULSTER MARCHANT VERS LA SOMME
FRANCK MC GUINNESS
GUY PIERRE COULEAU

PIÈCE(S) DÉTACHÉE(S)
PIÈCE CHORÉGRAPHIQUE
TOMÉO VERGÈS

ROBINSON, VOYAGE AU PAYS DE NULLE PART
CRÉATION
BÉRANGÈRE JANNELLE

UNE ÉTINCELLE D'ÉTERNITÉ
CRÉATION
LIN YUAN SHANG

WIJDAN
CONCERT
CRÉATION
AFRICOLOR
EN SEINE
SAINT DENIS

SUR LE VIF
CRÉATION
GILBERTE TSAI
AVEC LA COLLABORATION DE JEAN-CHRISTOPHE BAILLY

MÉTÉO
CRÉATION FESTIVAL
MUSIQUE ACTION 2003

TRANSIT 03
CARTE BLANCHE À RODOLPHE BURGER, OLIVIER CADIOT, PIERRE ALFÉRI

26 PLACE JEAN JAURÈS 93100 MONTREUIL
MÉTRO : MAIRIE DE MONTREUIL
01 48 70 48 90 WWW.CDNM-THEATRE-MONTREUIL.COM

THÉÂTRE • A partir de textes extraits de *La Conscience de Zeno* d'Italo Svevo, le metteur en scène sud-africain convoque à son habitude tous les genres qu'il affectionne : des marionnettes, un théâtre d'ombres, un quatuor à cordes, des chanteurs et un acteur-récitant se croisent et se décroisent. Rencontre à New York

Eloge de l'insomnie par Kentridge

Il est de ceux qui, très vite, cherchent un coin de nappe en papier pour un croquis, afin de lester les mots, ou les faire courir plus légers que la pensée. On avance un carnet et l'idée prend forme. William Kentridge, qui vient d'arriver à New York, où l'Université Columbia lui offre plusieurs mois de résidence et de travail avec les étudiants de la School of Visual Arts, est peu bavard. Mais il est loin d'être muet. Quelquefois, son regard, ou l'encre noire de son stylo, termine la phrase en suspens. Il a d'ailleurs fait de ce temps du suspense, de l'indécision, de l'évocation vaine et de l'acte remis à plus tard, un art. L'art de conclure par raccourci, de couper court à l'échec par une exploitation détournée de l'incertain, du velléitaire.

Même le contretemps le plus banal peut lui servir : ainsi, c'est un spectacle plus complet que celui qui était annoncé l'an dernier – et qui avait dû être annulé pour cause de grève au Centre Pompidou – que les fidèles du Festival d'automne pourront voir cette année à Paris. A partir de textes extraits de *La Conscience de Zeno*, d'Italo Svevo, un spectacle où des marionnettes, un théâtre d'ombres, un quatuor à cordes, des chanteurs et un acteur-récitant se croisent et se décroisent pour dire ce qui se passe dans l'esprit de Zeno.

En plusieurs moments. Celui des cigarettes, celles que l'on se promet de bientôt laisser, celles que l'on s'engage à oublier, et qui reviennent toujours, parce que la dernière n'est pas pour demain. Celui de la mort du père : du dialogue de plus en plus



Pour William Kentridge, le théâtre est « une façon de prendre en compte l'indécision, le doute ».

abstrait avec le futur défunt, qui s'en va, dont la parole elle-même ne charrie plus de sens intelligible. Et puis les moments de l'homme épris d'une femme, sa maîtresse, et d'une autre, sa femme, qui voudrait l'une quand il possède l'autre, et qui ne se décide à quitter ni l'une ni l'autre.

Quatre figures d'une même pro-
pension à ne rien tenir des promesses que la conscience se propose à elle-même, des projets qui vont changer la vie, car « vivre, c'est projeter incessamment devant soi les seuils de sa propre tolérance ».

« Zeno, c'est moi », s'est dit un jour William Kentridge, 44 ans, né dans une famille juive sud-africai-

ne, en relisant le livre du Triestin, écrit à la veille d'une grande catastrophe, la guerre de 1914, dans une ville en marge de l'Europe, comme Johannesburg, où il vit et travaille, a été longtemps « au bord du monde », loin des centres de création. Une distance aggravée, jusqu'en 1994, par l'enfermement de l'apartheid, contre lequel William Kentridge, pour sa part d'artiste, luttait en travaillant avec des compagnies où se côtoyaient déjà acteurs noirs et blancs. Salué et reconnu en Europe depuis la fin des années 1990, l'art de William Kentridge est de combiner les disciplines, le théâtre qu'il pratique depuis 1992 avec le Hand-

spring Puppet Theatre (*Faustus in Africa, Ubu and the Truth Commission*, vus à Avignon) et le dessin, au fusain, qui devient la matière de ses films d'animation. Pour *Zeno at 4 a.m.*, il les convoque toutes.

« Depuis longtemps, je voulais écrire sur l'insomnie... Comment cet homme pouvait-il décrire si bien des états qui me hantent. Je me réveille à 4 heures du matin, les idées affluent, non, je ne me lève pas, je n'entreprends rien, pas de diversion, ce sont des obsessions et des impossibilités qui s'avancent, des pensées pâles, ténues comme l'ombre du rêve... » Ce sera *Zeno at 4 a.m.* En disant cela, William Kentridge décrit aussi

ce qu'il attend du dessin. Une demi-surprise, une forme qui monte à la surface. « Le dessin est une activité physique, on voit surgir les images. La forme vient toujours en premier, avant le script. Pour moi, la stratégie théâtrale est comparable. C'est une façon de prendre en compte l'indécision, le doute, d'utiliser l'insomnie. » Avec *Zeno*, précise-t-il, « la forme est donnée par le contexte, cette guerre qui menace, alors que Zeno doit régler un conflit à l'intérieur de lui-même. Ubu and the Truth Commission parlait de trahison publique. Ici, ce sont des trahisons intimes que Zeno, comme chacun, affronte ».

Des projets avec les étudiants de Columbia ? « Je recherche le livre d'un photographe français qui a décomposé le mouvement d'une vague qui se brise. Nous ferons des films très courts. » Mais la vague cache un autre mouvement : celui de la phrase prononcée en trop et qu'on voudrait retirer, de l'encre qui remonte dans le stylo. Il fait un geste de la main, montre quelque chose qui s'effondre, puis remonte, se recompose vivement. Comme si, à quelques jours du 11 septembre, William Kentridge, à New York, ne pouvait résister à l'effondrement des tours, un événement à peine évoqué et dont il a admis, quelques minutes plus tôt : « C'est un tournant, mais difficile de dire dans quel sens. »

Michèle Champenois
(envoyée spéciale à New York)

★ *Confessions of Zeno*, mise en scène de William Kentridge, au Centre Pompidou du 20 au 24 novembre.

UNE NARRATION POUR AUJOURD'HUI

D'où qu'ils viennent et quelle que soit leur pratique, les invités du théâtre d'Automne témoignent cette année d'une réalité éparse, morcelée et contestée, à l'image de l'écriture violente de Rodrigo Garcia (Espagne), ou surréelle de Martin Crimp (Grande-Bretagne), les deux auteurs à découvrir. Martin Crimp est présent à travers *Le Traitement et Auf dem Land*. L'une est mise en scène par Luc Bondy, souvent invité par le festival, l'autre par la comédienne Nathalie Richard, qui fait ses premiers grands pas dans la mise en scène. Un croisement exemplaire, comme l'est celui qui unit la Russie de Piotr Fomenko, qui présente sa vision de la fresque de Tolstoï, *Guerre et Paix*, à celle d'Evguëni Grichkovets, auteur de spectacles monologues qui écrivent une autre histoire de son pays. Voyager, encore et toujours plus loin, dans la recherche de l'adéquation entre des formes à inventer et une narration pour aujourd'hui, telle est l'invitation que lancent des nouveaux venus au festival : Stéphane Orly, Josse De Pauw, Caden Manson ou Richard Maxwell, qui confrontent les corps aux images. Ils rejoignent William Kentridge, grand aîné dans la déconstruction-reconstruction du théâtre, auteur de *Zeno at 4 a.m.*, inspiré par le roman du Triestin Italo Svevo.

CHAILLOT
2002 / 2003
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT
ABONNEZ-VOUS · 01 53 65 30 00
www.theatre-chaillot.fr

DANSE WILLIAM FORSYTHE · BALLETT FRANKFURT
DANSE CANTIERI · CATHERINE DIVERRÈS
DANSE BABELLE HEUREUSE · JOSÉ MONTALVO · DOMINIQUE HERVIEU
THÉÂTRE LE TRAITEMENT · MARTIN CRIMP · NATHALIE RICHARD
THÉÂTRE LA COMPAGNIE DES SPECTRES · LYDIE SALVAYRE · MÓNICA ESPINA
COMÉDIE MUSICALE CONCHA BONITA · ALFREDO ARIAS · RENÉ DE CECCATTY · NICOLA PIOVANI
CONCERT NICOLA PIOVANI
DANSE / JEUNE PUBLIC LES FABLES À LA FONTAINE · HERVIEU · KÄFIG · BOIVIN / DAVY · DIEPHUIS · GARCIA · SANDU
THÉÂTRE LEUTTI · SOPHIE PEREZ
DANSE SOLO FOR TWO / DÉLICIEUSES · NIELS "STORM" ROBITZKY / NATHALIE PERNETTE
CABARET FEMME... FEMMES · HÉLÈNE DELAVAUT · JEAN-CLAUDE GALLOTTA
CONCERT ORIENTS · SAPHO AVEC L'ORCHESTRE DE NAZARETH
THÉÂTRE MEDEA · EURIPIDE · DEBORAH WARNER
THÉÂTRE LES HOMMES SANS AVEU · YANN APPERRY · BELISA JAOL
THÉÂTRE HOFFMANNIANA · ANDRÉI TARKOVSKI · DIETRICH SAGERT
THÉÂTRE THE POWERBOOK · JEANETTE WINTERSON · DEBORAH WARNER
THÉÂTRE LA COUR DES GRANDS · JÉRÔME DESCHAMPS · MACHA MAKÉJEFF
DANSE STRATES ET SPHÈRES · CHRISTOPHE HALEB
THÉÂTRE JE CROIS QUE VOUS M'AVEZ MAL COMPRIS · RODRIGO GARCÍA
DANSE RÉCRÉATION PRIMITIVE · MERLIN NYAKAM
DANSE / CONCERT FLAMENCO · EVA YERBABUENA / JOAQUÍN GRILO / ENRIQUE MORENTE
DANSE KAROLÉ ARMITAGE / MALOU AIRAUDO · CCN-BALLET DE LORRAINE
THÉÂTRE PLAIDOYER EN FAVEUR DES LARMES D'HÉRACLITE · BRUNO BAYEN
DANSE À LA RECHERCHE DE MISTER K. · MARYSE DELENTE · BALLET DU NORD
DANSE / MUSIQUE BUENOS AIRES TANGO 2

inter · Télérama · Le Monde · AIR FRANCE · RATP

ET PUIS, QUAND LE JOUR S'EST LEVÉ, JE ME SUIS ENDORMIE
Serge Valletti
Michel Didym

NORMALEMENT,
Christine Angot
Michel Didym

OLIVIER CADOT
LUDOVIC LAGARDE
RETOUR DÉFINITIF
ET DURABLE
DE L'ÊTRE
AIMÉ

MICHEL DEUTSCH
ALAIN FRANÇON
SKINNER

AUF DEM LAND
(LA CAMPAGNE)
Martin Crimp
Luc Bondy

JEAN-LUC LAGARCE
JEAN-PIERRE VINCENT
LES PRÉTENDANTS

GRAMSCI | NEGRI
PASOLINI
BARBARA NICOLIER

JEAN-MARIE PATTE
LA COMÉDIE
DE MACBETH

AVANTI !

JEAN MAGNAN | ROBERT CANTARELLA
ALGERIE 54-62
EUGÈNE O'NEIL | ROBERT CANTARELLA
DYNAMO

HENRIK IBSEN
ALAIN FRANÇON
PETIT EYOLF

GILDAS MILIN
ANTHROPOZOO

ROLAND SCHIMMELPFENNIG
MICHÈLE FOUCHER
AVANT / APRÈS

Théâtre National de la Colline 01 44 62 52 52
2002 | 2003 ABONNEZ-VOUS
15, rue Malte-Brun 75020 Paris www.colline.fr

Programme

Pratique

Festival d'automne à Paris du 23 septembre au 22 décembre, 156, rue de Rivoli, 75001 Paris. 01-53-45-17-00. Fax : 01-53-45-17-01. www.festival-automne.com. Renseignements et location : 01-53-45-17-17. Du lundi au vendredi de 11 heures à 18 h 30 et samedi de 11 heures à 15 heures.

Lieux

Athénée-Théâtre Louis-Jouvet
Square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 7, rue Boudreau Paris-9^e. M^o Opéra, Madeleine, Chaussée-d'Antin, RER Auber. Tél. : 01-53-05-19-19.

Centre Pompidou
Place Georges-Pompidou, Paris-4^e. M^o Rambuteau, Hôtel-de-Ville, RER : Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-44-78-12-33.

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière
47, boulevard de l'Hôpital, Paris-13^e. M^o Gare-d'Austerlitz. Tél. : 01-53-45-17-17.

Cité de la musique
221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84.

Créteil Maison des arts
Place Salvador-Allende, Créteil (94). M^o Créteil-Préfecture. Navette gratuite jusqu'à la place de la Bastille. Tél. : 01-43-13-19-19.

Les Gémeaux Scène nationale
49, avenue Georges-Clemenceau, Sceaux (92), RER B Bourg-la-Reine. Navettes pour Paris après le spectacle. Tél. : 01-46-61-36-67.

Palais de Tokyo
13, avenue du Pdt-Wilson, Paris-16^e. M^o Iena, Trocadero. Tous les jours de midi à minuit sauf le lundi. Tél. : 01-47-23-54-01.

Pyramide du Louvre
Musée du Louvre, M^o Palais-Royal. Tél. : 01-40-20-84-00.

Maison de la musique
8, rue des Anciennes-Mairies Nanterre (92). RER A Nanterre Ville. Tél. : 01-41-37-94-21.

Musée d'art et d'histoire du judaïsme
71, rue du Temple Paris-3^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-53-01-56-60.

Salle des fêtes de Nanterre
8, rue des Anciennes-Mairies Nanterre (92). RER A Nanterre-Ville. Tél. : 01-41-37-94-50.

Théâtre des Abbesses
31, rue des Abbesses Paris-18^e. M^o Abbesses. Tél. : 01-42-74-22-77.

Théâtre de la Bastille
76, rue de la Roquette Paris-11^e. M^o Bastille, Voltaire, Bréguet-Sabin. Tél. : 01-43-57-42-14.

Théâtre des Bouffes du Nord
37 bis, boulevard de la Chapelle Paris-10^e. M^o La Chapelle. Tél. : 01-46-07-34-50.

Théâtre du Châtelet
1, place du Châtelet Paris-1^{er}. M^o Châtelet. Tél. : 01-40-28-28-40.

Théâtre de la Cité internationale
21, boulevard Jourdan Paris-14^e. RER B Cité-Universitaire. Tél. : 01-43-13-50-50.

Théâtre de Gennevilliers
41, avenue des Grésillons Gennevilliers (92). M^o Gabriel-Péri. Tél. : 01-41-32-26-26.

Théâtre Molière-Maison de la poésie
Passage Molière. 157, rue Saint-Martin Paris-3^e. M^o Rambuteau. Tél. : 01-44-54-53-00.

Théâtre national de Chaillot
1, place du Trocadéro Paris-16^e. M^o Trocadero. Tél. : 01-53-65-30-00.

Théâtre National de la Colline
15, rue Malte-Brun Paris-20^e. M^o Gambetta. Tél. : 01-44-62-52-52.

Théâtre de la Ville
2, place du Châtelet Paris-4^e. M^o Châtelet. Tél. : 01-42-74-22-77.

Corée

DANSES DE COUR ET DANSES POPULAIRES
Théâtre du Châtelet, 23 au 25 septembre, durée : 80 mn, de 9 € à 30 €.

SAMULNORI HANULLIM
Directeur artistique, Kim Duk-soo, ensemble de neuf percussionnistes. Théâtre de la Ville, 28 et 30 septembre, durée : 80 mn, de 11 € à 15 €.

PANSORI
Opéra pour un chanteur et un percussionniste ; les cinq récits du répertoire classique. Version intégrale surtitrée. *Chunhyangga, Le Chant de Chunhyang*, 7 octobre (1^{re} partie 2 h 45), 8 octobre (2^e partie 2 h 45) et 19 octobre (intégrale 5 h 30) ; *Jeokbyeokga, Le Chant de la falaise rouge*, 9 et 15 octobre (3 h 40) ; *Heungboga, Le Chant de Heungbo*, 10 et 16 octobre (2 heures) ; *Sugungga, Le Chant du palais des eaux*, 11 et 18 octobre (3 h 30) ; *Simcheongga, Le Chant de Simcheong*, 12 et 17 octobre (4 heures).

Théâtre Molière Maison de la poésie, du 7 au 19 octobre, de 19 € à 25 €.

THÉÂTRE ET DANSE MASQUÉS
Eunyul Talchum. Spectacle surtitré. Théâtre des Abbesses, 21 au 24 octobre, durée : 1 h 20, de 14 € à 22 €.

RITUEL CHAMANIQUE DAEDONG-GUT
par Kim Kum-hwa et les membres de l'Association pour la sauvegarde des rituels de la mer de l'Ouest.

Théâtre des Bouffes du Nord, 12 novembre, durée : 2 h 30, de 12 € à 18,50 €.

KKOKDU GAKSI
Marionnettes. Compagnie de marionnettes du Michoo Drama Institute.

Théâtre des Bouffes du Nord, 13 au 17 novembre, durée : 1 heure, de 7 € à 12 €.

THÉÂTRE MASQUÉ
Hahoe Byoelsin Gut Talnori. Compagnie de Hahoe.

Théâtre des Bouffes du Nord, 13 au 17 novembre, durée : 1 heure, de 12 € à 18,50 €.

MUSIQUE D'AUJOURD'HUI
Yun Isang, Pagh-Paon Youngi, Choi Myung-whun, Choi Jiyoun, ensemble Contrechamps, direction Jürgen Hempel. Athénée-Théâtre Louis-Jouvet, 18 novembre, durée : 1 h 30, de 12 à 26 €.

Théâtre

GUERRÉ ET PAIX
de Léon Tolstoï. Mise en scène, Piotr Fomenko. En russe surtitré. Les Gémeaux/Sceaux/Scène Nationale, du 8 au 13 octobre, durée : 3 h 55, de 26 € à 30 €.

AFTER SUN
de Rodrigo Garcia. En espagnol surtitré. Théâtre de la Cité internationale, du 14 au 29 octobre, durée : 1 h 45, de 9,50 € à 18 €.

TOUT EST CALME
d'après Thomas Bernhard. Un spectacle de Tg STAN. Théâtre de la Bastille, du 12 novembre au 8 décembre, durée : 2 heures, de 12,50 € à 19 €.

COMMENT J'AI MANGÉ DU CHIEN ET EN MÊME TEMPS
d'Evgéni Grichkovets. En russe traduit simultanément. Théâtre de la Bastille, du 3 au 14 décembre, de 12,50 € à 19 €.

AUF DEM LAND
de Martin Crimp. Mise en scène, Luc Bondy. En allemand surtitré. Théâtre national de la Colline, du 6 au 9 novembre, durée : 1 h 45, de 12 € à 24,50 €.

LE TRAITEMENT
de Martin Crimp. Mise en scène, Nathalie Richard. Théâtre National de Chaillot (salle Gémier), du 7 novembre au 7 décembre, de 9,50 € à 24 €.

LA VITA ALESSANDRINA
de Stephane Olry, Corine Miret, Xavier Marchand. Création. Théâtre de la Cité internationale, du 18 novembre au 22 décembre, durée : 1 h 30, de 9,50 € à 18 €.

ÜBUNG
de Josse de Pauw. En flamand surtitré. Théâtre de la Cité internationale, les 22, 23, 24, 29 et 30 novembre et 1^{er} décembre, durée : 1 h 20, de 11 € à 18 €.

CONFESSIONS OF ZENO
d'après Italo Svevo. Mise en scène William Kentridge. En anglais surtitré. Centre Pompidou, du 20 au 24 novembre, durée : 1 h 30, de 14 € à 18 €.

DRUMMER WANTED
de Richard Maxwell. En anglais surtitré. Théâtre de la Cité internationale, du 4 au 10 novembre, durée : 1 heures, de 9,50 € à 18 €.

FLICKER
de Caden Manson. En anglais surtitré. Maison des arts de Créteil, du 26 novembre au 1^{er} décembre, durée : 1 h 15, de 9 € à 18 €.

Concerts

WOLFGANG RIHM
Perspective 1999-2004. *Jagden und Formen* Ensemble Inter Contemporain. Direction, Jonathan Nott. Cité de la musique, le 4 octobre, durée : 1 heure, de 11,20 € à 16 €.

Sotto Voce ; Styx und Lethe ; In-Schrift. Trois extraits de *Rosamunde* de Franz Schubert. Baseler Sinfonietta ; direction, Emilio Pomarico. Cité de la musique, le 6 octobre, durée : 1 h 15, de 11,20 € à 16 €.

Tutuguri D'après Antonin Artaud. Orchestre de la Radio de Stuttgart, SWR ; direction, Fabrice Bollon. Cité de la musique, le 8 octobre, durée : 1 h 40, de 11,20 € à 16 €.

IANNIS XENAKIS
Polytope de Cluny, Bohor, Hibiki-Hana-Ma. Pyramide du Louvre, le 15 octobre, durée : 1 h 05, 10 €.

STEVE REICH/BERYL KOROT
Three Tales. Cité de la musique, 29 et 30 octobre, durée : 1 h 05, de 14 € à 20 €.

The Cave. Musée d'art et d'histoire du judaïsme, du 28 octobre au 5 janvier, de 3,80 € à 6,50 €.

PASCAL DUSAPIN ET BEETHOVEN
Alain Planès, piano. Théâtre des Bouffes du Nord, 16 décembre, durée : 1 h 05, de 12 € à 18,50 €.

GUILLAUME DUFAY ET MARK ANDRÉ
Motets isorythmiques de Guillaume Dufay. Mark André : «... In... » et « Als I ». Kammerensemble für neue Musik et Le Huelgas Ensemble, direction, Paul Van Nevel.

Théâtre des Bouffes du Nord, 24 novembre, durée : 1 h 15, de 12 € à 18,50 €.

T & M 2002
à la Maison de la musique de Nanterre (de 15 à 22 €).

Le 21 novembre :
Pascal Dusapin : *Cascando, Umbrae mortis, Dona Eis* ; Georges Aperghis : *Babil* ; Gérard Pesson : *Kein deutscher Himmel.* Ensemble Ars Nova et Chœur de Chambre Accentus, direction, Philippe Nahon, Laurence Equilbey.

Le 22 novembre :
Igor Ballereau : *La Joie d'être obscur, Lettres à des amis enfants* ; Georges Aperghis : *Trio* ; Salvatore Sciarrino : *Esplorazione del bianco I et II* ; Franco Donatoni : *Refrains I et II* ; Georges Aperghis : *Ritournelles.* Ensemble SIC et Nieuw Ensemble Amsterdam, direction : Jürgen Hempel.

Le 23 novembre :
Bernard Cavanna : *Concerto pour violon*, création de la nouvelle version ; Gérard Pesson : *Un peu de fièvre* ; Giuliano d'Angiolini : *Ho visto un incidente* ; Heiner Goebbels : *La Jalousie, Industry & Idleness.* Ensemble Modern, Francfort, direction, Franck Ollu.

Du 19 au 23 novembre :
Momo, spectacle musical jeune public, musique de Pascal Dusapin, texte de Leigh Sauerwein, mise en scène d'André Wilms. Salle des fêtes de Nanterre, de 4 € à 10,50 €.

SALVATORE SCIARRINO
Macbeth, Tre atti senza nome (trois actes sans nom). Mise en scène, Achim Freyer, avec l'Ensemble vocal, l'Ensemble Modern, direction Johannes Debus. Athénée-Théâtre Louis-Jouvet, 29 et 30 novembre et 1^{er} décembre, durée : 1 h 45, de 15 € à 26 €.

Danse

BORIS CHARMATZ
héâtre-élévision (Pseudo-spectacle). Centre Pompidou, du 13 septembre au 20 décembre, durée : 52 mn, tarif unique 10 €.

WILLIAM FORSYTHE/ BALLETT FRANKFURT
Kammer, Kammer. Théâtre national de Chaillot, du 25 au 28 septembre, durée : 1 h 55, de 16,50 € à 30 €.

ANNE TERESA DE KEERSMAEKER
Small Hands. Maison des Arts de Créteil, du 3 au 5 octobre, durée : 1 h 10, de 7 € à 18 €.

CESC GELABERT/GERHARD BOHNER
Im (Goldenen) Schnitt I et II.

Centre Pompidou, du 9 au 13 octobre, durée : 1 heure et 1 heure, de 9,50 € à 14 €.

RACHID OURAMDANE
+ ou - là. Centre Pompidou, du 31 octobre au 4 novembre, durée : 55 mn, de 9,50 € à 14 €.

MEG STUART
Disfigure Study. Théâtre de la Bastille, du 12 au 15 décembre, durée : 1 heure, de 12,50 € à 19 €.

MATHILDE MONNIER
Déroutes. Théâtre de Gennevilliers, du 13 au 21 décembre, durée : 1 h 20, de 14 € à 22 €.

Arts plastiques

LES SOMNAMBULES D'ALAIN SÉCHAS
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière. Du 17 octobre au 3 novembre. Entrée libre.

LUMS LUMIÈRES : NI MÊME, NI BOUGE
Jacques Roubaud, poèmes ; Rebecca Horn, Sculptures de lumières ; Haydn Chisholm, musique. Palais de Tokyo, du 29 novembre au 15 décembre, de 3 € à 5 €

Cinéma

Aspects du cinéma coréen contemporain. Cinémas d'Algérie. Du 20 novembre au 3 décembre. MK2 Hautefeuille, 7 rue Hautefeuille, Paris-6^e.

Chaque vendredi

avec **Le Monde** DATÉ SAMEDI

LE MONDE TELEVISION

Chaque lundi avec

Le Monde DATÉ MARDI

retrouvez **LE MONDE ECONOMIE**

Subventionné par le Ministère de la Culture et de la Communication, la Ville de Paris et le Conseil Régional d'Ile-de-France, le Festival d'Automne à Paris bénéficie pour sa politique de création du soutien de l'association *Les Amis du Festival d'Automne à Paris*.

Les mécènes

agnès b., Air France, American Center Foundation, Anne et Valentin, Arte, Arts International (New York City), Pierre Bergé, Caisse des dépôts et consignations, Fondation DaimlerChrysler France, Fondation de France, Groupe Galeries Lafayette, Goupe Lafarge, Korea Foundation, Lufthansa, Métrobus, Henphil Pillsbury Fund of The Minneapolis Foundation & King's Fountain, Philippine de Rothschild, Publibrint Le Figaro, Sacem, Guy de Wouters

Les donateurs

Jacqueline et André Bénard, Michel David-Weill, Sylvie Gautrelet, Tuulikki et Claude Janssen, Monsieur et Madame Peter Kostka, Zeineb et Jean-Pierre Marcie-Rivière, Jean-Claude Meyer, Sydney Picasso, Henry Racamier, Hélène Rochas, Béatrice et Christian Schlumberger, Sylvie et Antoine Winckler

Banque du Louvre, CCF, CGIP, Champagne Taittinger, Colas, Compagnie de Saint-Gobain, Crédit Agricole, Essilor International, Gaumont, Groupe Les Echos, Hachette Filipacchi Médias, L'Express, Lhoist France, Prisma Presse, Rothschild & Cie Banque

Les donateurs de soutien

Maïmé Arnodin, Jean-Pierre Barbou, Monsieur et Madame Philippe Blavier, Annick et Juan de Beistegui, Christine et Mickey Boël, Monsieur et Madame Jean-Francis Charrey, Monsieur et Madame Robert Chatin, Monsieur et Madame Guillaume Franck, Mademoiselle Jessica Franck, Monsieur et Madame Otto Fried, Micheline Maus, Annie et Pierre Moussa, Carlo Perrone, Colombe Pringle, Monsieur et Madame Bruno Roger, Pierluigi Rotili, Nancy et Sébastien de la Selle, Reoven Vardi, le Nouvel Observateur

Rejoignez l'association *Les Amis du Festival d'Automne à Paris*. Contact Paule Gendre au 01 53 45 17 00.

